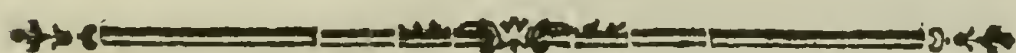
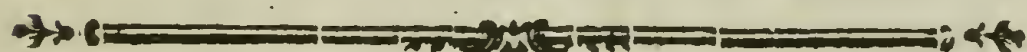


L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.



JANVIER 1777.



TOME I.

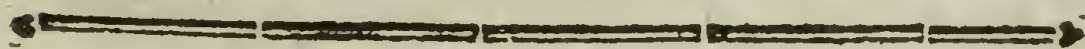


A PARIS;

Chez VALADE, Libraire du Roi de Suede; rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE;

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



AVERTISSEMENT.

*LE favorable accueil que le Public a fait à l'*Eſprit des Journaux, *depuis l'inſtant qu'il a paru, eſt bien capable d'exciter la reconnoiſſance des Rédacteurs de cet Ouvrage; & ils croyent pouvoir la faire éclater d'autant plus librement, qu'ils ſont très-éloignés d'attribuer à leurs talens, l'indulgence de leurs Lecteurs. Ils ſavent qu'il eſt de la nature d'un* Eſprit des Journaux, *fait avec quelque ſoin, d'exciter la curioſité de ceux qui aiment les Lettres & qui veulent connoître ce qu'elles offrent chaque jour de plus intéreſſant; que l'attrait d'une pareille Collection conſiſte dans l'abondance & la variété des matieres; & qu'enfin l'utilité de leur travail en fait le principal mérite. Les ſeules qualités qu'on puiſſe raiſonnablement exiger d'eux, ſont, de l'ordre, pour tout mettre à ſa place, ne rien confondre, ne rien répéter; de la clarté, pour préſenter les objets de diſcuſſion ſous le point de vue le plus*

naturel & le plus facile à ſaiſir ; de l'exactitude, pour ne rien omettre de ce qui peut inſtruire, intéreſſer ou amuſer ; de l'impartialité, pour rejetter tout ce qui porte l'empreinte de la paſſion dans les jugemens des Journaliſtes, & n'admettre que la ſaine critique, ou au moins la critique honnête & raiſonnée. Cette derniere qualité eſt peut-être la plus néceſſaire dans ce ſiecle où la République Littéraire eſt diviſée en Prôneurs & en Détracteurs, & nous pouvons dire, ſans être taxés d'amour-propre, que c'eſt celle dont l'exercice nous coûte le moins. Nous ne parlons point de notre zele ; nous en vanter, ce ſeroit affoiblir en quelque ſorte les témoignages de notre reconnoiſſance ; & d'ailleurs, l'intérêt que nous avons à contenter le Public & à mériter ſon eſtime, doit être un ſûr garant de l'ardeur que nous mettons à le ſervir.

Cependant, quelques efforts que nous ayons faits juſqu'à préſent, nous ne nous flattons pas d'avoir rempli les eſpérances du Public dans toute leur étendue ; &, ſans diſcuter ici, s'il n'y a pas un certain degré de perfection auquel il eſt impoſſible

qu'aucun ouvrage humain atteigne jamais, & particuliérement un Ouvrage tel que celui-ci, obligé de ſuivre les variations des autres Journaux, nous conviendrons de bonne foi qu'il y a eu dans ce Journal des parties très-défectueuſes, comme, par exemple, celle des Spectacles étrangers; mais ç'a été plutôt la faute des circonſtances que la nôtre; & l'on a pu voir par quelques articles, très-rares à la vérité, concernant les Spectacles d'Italie & d'Angleterre, que toutes les fois que nous avons eu occaſion d'en parler, nous n'avons pas négligé de le faire. Au reſte, des correſpondances plus ſûres & plus étendues nous mettront dorénavant en état de remplir nos engagemens d'une maniere plus ſcrupuleuſe, &, nous oſons le dire, plus ſatisfaiſante pour nous-mêmes.



Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire du Roi de Suede, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir: le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Fſtampes, Muſique, & autres objets dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres (de Berlin,) *Année 1774; avec l'Hiſtoire pour la même année. In-4to avec figures.* A Berlin, chez Chrét. Fréd. Voſs. 1776.

LE Recueil de l'Académie de Berlin a commencé en 1745. Il exiſte XXV Volumes d'anciens Mémoires, & voici le Ve. des nouveaux, qui different des premiers, par la grandeur du format, par l'élégance de l'impreſſion, & par l'Hiſtoire de l'Académie qui eſt à la tête des Mémoires.

Dans celle de l'année 1774, on rend compte des Aſſemblées publiques & extraordinaires, des Diſcours prononcés par M. Formey, Secrétaire perpétuel, & du Programme pour les prix de 1776. Nous ne nous arrêterons ici

à aucun de ces objets, parce que nous en avons déja fait mention dans nos Journaux. L'Histoire de l'Académie présente ensuite huit morceaux, la plupart fort intéressans, & dont le premier renferme des *Considérations Physio-Psychologiques sur un sommeil extraordinaire*, par M. Formey. L'exposé de ce fait est très-intéressant, & les réflexions dont le savant Académicien l'accompagne, sont également solides & ingénieuses. La Reine Douairiere de Suede, pendant son séjour à Berlin, avoit souhaité que M. Formey la mît au fait de cette singuliere maladie; & c'est principalement pour lui obéir que ce Mémoire a été rédigé.

Feu M. Gaultier, habile Médecin, qui, du tems du Grand-Electeur, passa de France dans la Capitale du Brandebourg, a laissé au sujet du phénomene dont il s'agit, un Mémoire Latin, très-exact, non-imprimé, & intitulé: *Description de la maladie de la Demoiselle Gaussar, veuve du Sieur Vignoles* (l'un & l'autre de Nismes,) *sortie de France*, (& refugiée à Berlin), pour *cause de Religion*. L'Académicien qui possede ce Manuscrit, en donne d'abord une traduction libre, & y ajoute ensuite des réflexions très-judicieuses.

La Demoiselle Gaussar, d'un tempérament bilieux-sanguin, âgée de 45 ans, en 1712, (date du Mémoire de M. Gaultier,) étoit attaquée depuis 25 ans d'une maladie très-singuliere, & peut-être inouie: c'étoit une espece de catalepsie, assujettie à certains périodes, dont, chaque jour, deux revenoient, l'un à

l'aurore, ou du moins avant le lever du soleil, l'autre vers midi, & cela dans toutes les saisons de l'année, ensorte que le paroxysme commençoit plutôt ou plus tard, selon la longueur ou la briéveté des jours : alors, & si subitement qu'à peine avoit-on le tems de l'observer, la malade tomboit dans le sommeil le plus profond, accompagné d'une privation complette de tout sentiment extérieur & intérieur ; ses membres se roidissoient avec la plus grande force, & conservoient la même situation qu'ils avoient au moment où le paroxysme étoit survenu. Cependant le pouls subsistoit, petit, mais égal ; la respiration, quoique foible, étoit aussi libre que dans le sommeil le plus naturel. Rien ne pouvoit dissiper la léthargie ; on avoit beau tirailler, secouer la malade, & même lui appliquer les ventouses avec les plus profondes scarifications ; elle ne donnoit jamais la moindre marque de sensibilité.

Deux fois dans la journée, c'est-à-dire, vers midi, & à 7 à 8 heures du soir, cet étrange sommeil cessoit de lui-même. Le premier réveil n'étoit pas total ; les parties inférieures demeuroient roides, & privées de sentiment ; cet intervalle étoit d'ailleurs si court qu'à peine la malade avoit-elle le tems d'avaler un bouillon avant le retour du paroxysme. Mais le réveil du soir étoit universel, & de plus longue durée : toutes les parties du corps, tant inférieures que supérieures, recouvroient la mobilité & le sentiment ; la malade pouvoit se lever & marcher dans sa chambre autant qu'il

lui plaiſoit. Ce relâche duroit depuis les 8 heures du ſoir, juſqu'à l'aurore ſuivante, qui ne manquoit point de ramener le ſommeil ; & tous les jours, ces étonnantes alternatives ſe renouvelloient avec la plus exacte régularité.

Voici quelques détails ſur le réveil du midi. La mâchoire inférieure s'ébranloit, & ſe remuoit deux ou trois fois; les doigts *indices* des deux mains étoient les premiers en mouvement, enſuite & ſucceſſivement, ceux du milieu, les annulaires, les oriculaires, & les pouces. Quand ils avoient tous repris leur activité, les agitations de la mâchoire recommençoient avec plus de force, enſorte qu'on eût dit que la malade mâchoit; les levres demeuroient jointes, & l'on y appercevoit certains mouvemens convulſifs; après quoi les doigts s'agitoient de nouveau dans le même ordre que la premiere fois; s'il y en avoit eu quelques-uns de courbés qui fuſſent reſtés dans cet état pendant le paroxyſme (ce qui arrivoit ſouvent), ils ſe redreſſoient alors, & en peu de tems tous les doigts des deux mains ſe remuoient de concert : on eût dit que la malade jouoit de la flûte. Il ſurvenoit enſuite des mouvemens convulſifs dans les paupieres & dans les levres; la tête, ſi elle étoit penchée, reprenoit ſa poſition naturelle; la malade ſe ſoulevoit toute entiere, paroiſſoit gémir, & prononçoit des paroles inarticulées; elle frottoit ſes mains l'une contre l'autre; enfin, ouvrant les yeux, elle regardoit les aſſiſtans, & leur tenoit des diſcours raiſonnables.

Ce qu'on vient de rapporter, & d'autres circonftances analogues, prenoient tout au plus une demi-heure.

Le réveil du foir ne différoit pas beaucoup de celui du midi.

Cette maladie avoit des efpeces d'accès, qui duroient tantôt 6 mois, tantôt un an, c'eft-à-dire, que pendant ce tems-là, les deux paroxyfmes qu'on a décrits, revenoient tous les jours; enfuite il y avoit un intervalle d'une durée correfpondante à celle de l'accès précédent. La maladie difparoiffoit alors entiérement; celle qui en avoit été attaquée, jouiffoit d'une bonne fanté, & vaquoit aux affaires de fon ménage fans la moindre peine ni incommodité. Le dernier accès par lequel elle avoit paffé avant celui qu'elle éprouva le 12 Février 1712, commença peu de tems après la mort de fon mari, & dura deux ans & demi fans aucune interruption; mais l'Auteur obferve que, pendant la derniere année de cet accès, le proxyfme ne revint qu'une fois par jour, c'eft-à-dire, le matin avant le lever du foleil, & qu'alors il duroit jufqu'à midi, tems où la malade fe reveilloit entiérement d'elle-même, & demeuroit dans l'état naturel jufqu'à l'aurore du lendemain. Le répit qui fuccéda à ce long accès fut de la même durée, & ne ceffa qu'au premier Décembre 1711, jour auquel, après avoir fenti une *légere douleur poignante* dans la tête, la veuve fut faifie d'un nouvel accès, qui duroit encore lorfque M. Gaultier fit fa relation.

On avoit remarqué que pendant la durée d'un accès, la malade ne se mouchoit & ne crachoit que trois ou quatre jours avant sa fin; alors il couloit de sa bouche une grande abondance de salive; & les sérosités qui sortoient ainsi tout de suite étoient si âcres & si corrosives que les parties sur lesquelles elles se répandoient en étoient endommagées. Cette *sputation* excessive annonçoit infailliblement la fin de l'accès.

Pour remonter aux causes probables d'un pareil état, l'Académicien observe d'après M. Gaultier, que la malade avoit été affligée des pâles couleurs, depuis sa 12e. année jusqu'à la 17e. dans laquelle, à l'aide de certains remedes, ses regles commencerent à couler, & se maintinrent en bon ordre jusqu'à l'âge de 20 ans, où elle quitta la France. Ayant eté obligée à Bordeaux de demeurer quelques jours cachée dans un vaisseau à fond de cale, où elle avoit de l'eau jusqu'aux genoux, & cela pendant le tems de ses regles, elles furent supprimées par ce bain involontaire, & ne revinrent qu'au bout d'un certain nombre d'années. Elle passa néanmoins heureusement en Angleterre, & delà en Hollande, sans aucun dérangement de santé; elle eut seulement dans ce dernier pays une attaque de passion hystérique, accompagnée de mouvemens convulsifs. Quelques mois après cet accident, elle se rendit à Magdebourg, où ses parens étoient établis, & l'hystéricité revint plus souvent, avec plus de force, & toujours il s'y joignoit

des mouvemens convulſifs qui réduiſoient la malade à l'état le plus déplorable. Dans les premieres années le retour des paroxyſmes étoit entiérement indéterminé ; & ce ne fut que vers la fin de la 24e. année de la Demoiſelle, que le mal s'aſſujettit à certains périodes ; alors un Médecin conſeilla de la marier, dans l'idée que l'union conjugale la guériroit infailliblement : en conſéquence, ſes parens lui firent épouſer un citoyen de Niſmes, le Sieur Vignoles, alors habitant de Magdebourg, & depuis de Berlin. Mais ce grand remede n'eut pas plus d'effet que pluſieurs autres qu'on avoit inutilement employés. Elle eut cependant beaucoup d'enfans des deux ſexes, dont quelques-uns ont joui d'une bonne ſanté, ſans participer en aucune ſorte au mal de leur mere.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'elle accoucha deux ou trois fois pendant les accès que nous avons décrits, dans l'intervalle entre le paroxyſme du ſoir & celui du matin, ſans le moindre inconvénient, & ſans que leurs retours en fuſſent dérangés. On conſulta ſur cette maladie preſque tous les Médecins de l'Europe, qui joignirent à leurs avis différentes recettes, dont aucune n'avoit produit le moindre effet lorſque M. Gaultier écrivit ſa relation.

M. Formey n'a pu découvrir le tems où le ſommeil de la veuve Vignoles ceſſa totalement : » Je ſais ſeulement, dit-il, qu'il ne lui » en reſta aucune incommodité : nous avons » demeuré dans la même maiſon, elle & moi,

» en 1731 & 1732; elle étoit alors fort vive » & agile, d'un caractere inquiet, & d'une » humeur acariâtre ». Enfin, elle mourut d'hydropisie le 7 Décembre 1746, à l'âge de 80 ans, sans qu'on eût remarqué la moindre analogie entre sa derniere maladie & son état précédent.

L'Académicien fait sur les causes & les circonstances de cet étrange sommeil (*) plusieurs observations très-judicieuses, telles que celles-ci : » Je crois qu'il faut en revenir ici à l'i» dée d'une matiere morbifique qui s'amasse, » s'épuise, & se renouvelle dans des inter» valles périodiques, comme une quantité don» née d'eau entre dans un réservoir, & en » sort par des tuyaux donnés, dans un tems » déterminé. Une semblable matiere est, selon » moi, le principe du retour de toutes les » maladies auxquelles on est sujet; & je se» rois tenté de lui donner le nom générique » d'*humeur rhumatismale*, cette humeur me pa» roissant produire tous les autres levains vi» ciés. Quoi qu'il en soit, l'existence & la source » même de la matiere morbifique sont incon» testables dans la dormeuse; son mal venoit » originairement d'une suppression de mens-

(*) Les Mémoires de presque toutes les Académies savantes de l'Europe, & même les Journaux présentent divers exemples plus ou moins singuliers de léthargie; mais on n'y en trouve aucun qui soit aussi extraordinaire que celui-ci.

» trues ; ces écoulemens périodiques, en re-
» fluant dans l'intérieur du corps, s'y étoient,
» sans doute, frayé des routes où ils cou-
» loient, comme tant d'eaux que recele le
» globe terrestre, & en particulier celles qui
» produisent les fontaines intermittentes ; &
» puisque les menstrues sont appellées *regles*,
» à cause de leur régularité, on entrevoit
» comment une maladie qui en dérivoit, a pu
» être si singuliérement, mais en même tems
» si parfaitement réglée. Quand l'amas d'hu-
» meurs étoit parvenu à un certain point,
» elles regorgeoient, ainsi que le prouve ce
» grand flux de sérosités qui présageoit la fin
» des accès; & la source étant ainsi tarie pour
» un tems, l'état naturel revenoit, & duroit
» jusqu'à ce que ce tarissement fût réparé «.

Mémoire de M. de Castillon, fils, *sur les flûtes des anciens*, lu par M. son pere, de l'Académie de Berlin, dans l'assemblée publique de cette Société, tenue le 27 Janvier 1774. L'illustre Tannegui Lefevre commença par recueillir avec autant de soin que de peine un nombre infini de passages concernant les flûtes des anciens, dans le dessein de faire connoître ces instrumens, &, comme l'on sait, il finit par composer des vers contre les flûtes, & par jetter son travail au feu. Bartholin, plus hardi, a publié sur le même sujet un ouvrage qui éclaircit l'accessoire, & laisse l'essentiel environné d'épaisses ténebres ; car ce livre nous apprend presque tout ce qu'on a dit sur les flûtes des anciens ; mais il n'ex-

plique point comment elles étoient faites, ni en quoi différoient leurs diverses especes. On ne sera guere étonné que ces deux Savans aient échoué dans leur entreprise, si l'on considere qu'ils n'étoient pas Musiciens, & qu'il faut posséder un art pour bien comprendre les Auteurs qui en parlent, sur-tout lorsqu'ils n'entrent dans aucun détail, & qu'ils regardent la chose comme parfaitement connue.

M. de Castillon, fils, réunit à la théorie de la Musique des connoissances étendues en Littérature. Son objet ici est de prouver que les anciens n'avoient que des especes de hautbois, c'est-à-dire, des flûtes qui résonnoient par le moyen d'anches; que ces instrumens étoient de deux sortes, l'anche étant à découvert dans les uns, & cachée dans les autres. On trouve à la fin de ce Mémoire curieux, 1°. l'explication de quelques passages des anciens; 2°. des réflexions sur les différentes parties de leurs flûtes, & sur les noms donnés à ces instrumens, noms qui, le plus souvent, ne sont que des épithetes poétiques.

Rapport fait à l'Académie au sujet d'un Mémoire manuscrit du R. P. Knoll, par M. Lambert. L'Auteur se propose de rendre les lits commodes aux malades en général, & particuliérement à ceux qui, par épuisement, sont hors d'état de se lever, ou qui ne sauroient le faire sans douleur. Reduits à la dure nécessité d'être toujours couchés, ils se trouvent soulagés lorsqu'ils peuvent jouir de quelque changement dans cette situation. Tantôt

ils ſouhaitent d'avoir la tête élevée ; tantôt ils voudroient ſe placer comme s'ils étoient aſſis, &c. Pour ſatisfaire à ces différens beſoins, le P. Knoll donne le plan d'un nouveau lit dont voici la deſcription. Le fond de ce lit eſt compoſé de trois pieces, qui peuvent être repliées l'une vers l'autre. Celle du milieu garde toujours une poſition horizontale. La premiere ſe replie au moyen de deux charnieres, en ſorte qu'on peut hauſſer la tête & le corps du malade autant qu'il le deſire : il ſuffit pour cet effet de tourner une manivelle, de maniere que deux ſangles attachées à la premiere piece, & à un eſſieu cylindrique montent. La troiſieme piece ſe replie également au moyen de charnieres, de telle ſorte que les pieds du malade peuvent pencher vers le bas. Une manivelle fait auſſi tourner un eſſieu cylindrique d'où ſe devident des ſangles attachées au fond. Il eſt aiſé, par ce moyen, d'élever la premiere piece, & d'abaiſſer la ſeconde de maniere que le malade ſoit aſſis ſur celle du milieu. Cette derniere doit encore ſervir de chaiſe percée. Pour cet effet, les bandes ou ſangles ſont attachées à un anneau de fer couvert de cuir. Au-deſſous de cet anneau ſe trouve un caiſſe, dont on peut ouvrir & fermer la porte, lorſqu'on y place ou qu'on en retire le vaſe. Le couvercle de la caiſſe eſt une planche qu'on fait ſortir & rentrer en la gliſſant dans les rainures du bord de ce coffre. Celui-ci tient à deux morceaux de bois très-forts, dont le deſſus eſt

courbé ou excavé, en ſorte que quand même les ſangles, cédant au poids du malade, ſe plieroient vers le bas, elles ne parviendroient point à toucher ces bois, qui l'incommoderoient. Le matelas qui couvre le fond du lit, doit avoir un trou un peu moins grand que l'anneau. S'il reſte au malade aſſez de force pour tourner les manivelles, & pour tirer & remettre les clous qui les arrêtent, il ſe donnera lui-même les poſitions qu'il deſirera. D'après ce court expoſé, nos Lecteurs pourront peut-être ſe faire une idée aſſez exacte du lit en queſtion, ſans le ſecours des figures jointes au Mémoire.

Extrait de deux Lettres, datées de Marſeille, l'une le 1er. Janvier, & l'autre le 4 Mars 1774, & adreſſées à M. Formey, par Mlle. Barbier de Longpré. Dans ſes *Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois*, M. Paw prétend que les Pharaons ne firent pas battre monnoie, & qu'en Egypte le commerce ſe faiſoit au poids des métaux. » Mon pere, dit Mlle. Bar-
» bier, a été Conſul de France dans ce pays-là,
» & je trouvai après ſa mort une boîte renfer-
» mant quelques médailles. En liſant l'ouvrage
» cité, je me rappellai d'avoir oui dire à
» mon pere qu'il y avoit parmi ces médailles
» un *Pharaon*. J'ai revu la boîte, & j'y ai
» trouvé en effet une médaille pas plus grande
» que l'ongle du pouce; ſa rouille m'a d'abord
» rebutée; mais après l'avoir miſe dans du
» vinaigre, & bien nettoyée, elle m'a paru
» belle, quoiqu'à ſon inſpection on apperçoive

» la plus haute antiquité. La gravure en eſt
» fort relevée, le tour du viſage du Prince
» très agréable; ſa couronne a la forme d'un
» trident, & ſon diadême eſt marqueté comme
» la peau d'un ſerpent; ce qui me perſuade
» que ce Pharaon n'eſt pas un des Rois Grecs.
» Entre ſon chignon & ſes épaules, il y a
» quelque choſe qui me ſemble un oiſeau fixé;
» c'eſt peut-être un épervier. Le revers de cette
» médaille offre un palmier bien gravé; à
» côté du tronc il y a un ichneumon, ou rat
» de Pharaon; de l'autre côté, deux hiérogly-
» phes que je n'ai pas pu reconnoître. Au
» bas on voit des caracteres diſtincts, qui ne
» ſont ni latins ni grecs: la lettre la plus ap-
» parente ſemble un de nos A; ce qui d'a-
» bord me ſurprit; mais je me ſouvins que
» le ſceptre de ces Rois avoit la figure d'une
» charrue, & que la charrue thébaine, ſelon
» M. Paw, reſſembloit à un de nos A. Si
» ce Prince eſt un de ceux qui ont regné à
» Thebes, la piece en queſtion eſt une des
» plus anciennes qui ſoit ſur tout le globe....
» Pour dire encore un mot de la médaille
» Egyptienne, je ne vois pas les objections
» qu'on pourroit faire contre elle: ce ne ſau-
» roit être un Calife; il ſeroit coëffé en Mu-
» ſulman, & auroit pour revers un croiſſant.
» Ce n'eſt pas non plus un Roi de Perſe de-
» puis l'invaſion de Cambyſe; car ces Monar-
» ques étoient trop impérieux pour mettre
» leurs effigies ſous les emblêmes de l'Egypte,
» qu'ils ne regardoient que comme une de

» leurs Provinces, & un pays de fuperftition ".

Mlle. Barbier a envoyé cette médaille avec quelques autres à M. Formey, pour être placée dans le cabinet du Roi de Pruffe. Paffons à la feconde Lettre, qui a quelque chofe de plus piquant.

» Il y a environ 6 mois qu'un vieux rê-
» veur d'Alchymifte, que je connoiffois bien
» peu, vint me fupplier avec les plus fortes
» inftances, de lire des Livres qu'il m'apporta,
» traitant de fa chimere, & de tâcher d'y dé-
» couvrir la matiere que les Auteurs cachent
» avec tant de foin. J'ai toujours fait fi peu de cas
» de cette fcience que ce ne fut pas fans de grands
» efforts que je me déterminai à le fatisfaire.
» Le premier que je lus, mais avec la plus
» grande application, fut Nicolas Flamel; fa
» naïveté, & les grands établiffemens qu'il a
» laiffés à Paris & ailleurs, ébranlerent mon
» incrédulité. Malgré tant d'hiéroglyphes &
» d'entortillemens, je crus, fans me flatter,
» & très-pofitivement, avoir découvert la pré-
» tendue matiere; mais pour m'en affurer da-
» vantage, & voir fi le même fil d'Ariane
» me feroit fortir des divers labyrinthes de
» pareils Auteurs, & s'ils étoient d'accord,
» je lus encore l'Abbé Sinefius, le *Cofmopoli-*
» *te*, & la *Clavicule de Salomon.* Tous ont,
» à-péu-près, la même marche, & le même
» objet en vue. Le pauvre Alchymifte vint
» enfin confulter la Sibylle; il fut bien fur-
» pris quand je lui dis que j'avois découvert
» le fecret, mais que je ne le dirois pas,

» même à un ange, s'il descendoit du ciel.
» Mes raisons, les voici : c'est que si la science
» est fausse, on ne doit pas faire consumer
» vainement la vie & les biens des hommes;
» si elle est vraie, ce secret répandu seroit
» la ruine de la société universelle.... « Ces deux Lettres supposent une certaine étendue de connoissances peu communes parmi le beau-sexe : on y remarque d'ailleurs un style naturel, facile, & dont l'air négligé plaît infiniment.

Les deux articles suivans offrent le précis de Lettres écrites à M. de Castillon, pere, l'une par M. de Magellan, & l'autre par M. de Luc. Dans la premiere on annonce la belle lunette de 4 pieds de diametre que M. Trudaine de Montigny a fait construire pour l'Académie des Sciences de Paris; le mercure calciné ou précipité *per se*, au moyen d'un bouillonnement continuel d'environ deux ans, que M. Baumé a montré à la même société, & quelques autres objets dont on a rendu compte dans le tems. La seconde Lettre a pour objet le nouvel hygrometre de M. de Luc, & les expériences de M. Priestley sur l'air fixe, & sur d'autres especes d'air tiré de différens corps. Tout cela est également connu de nos Lecteurs.

L'article *Météorologie* consiste dans la description d'un metéore ou brouillard coloré & sentant le soufre, qui fut observé à Halberstadt, le 18 Juin 1774.

Dans le dernier article de ce volume, relatif à *l'Histoire de l'Académie*, on trouve les

titre & la deſtination des ouvrages imprimés ou manuſcrits, & des machines préſentés à cette Compagnie pendant le cours de l'année 1774. On y diſtingue entr'autres, 1°. un *Mémoire* Allemand de M. Kriege, Recteur de l'Ecole Latine de Tecklenbourg, *ſur les moyens d'affoiblir & de détruire la petite-vérole*; 2°. Un autre écrit Allemand, *ſur la conſtruction des toits*; 3°. Une *Lettre* Eſpagnole de Don Martial de Ladalid, *concernant les longitudes*; 4°. Une *Méridienne univerſelle*, & verticale à équation, inventée par M. Boudet, Inſpecteur-général des travaux hydrauliques au ſervice de S. M. Pruſſienne.

Quant aux Mémoires qne renferme ce volume, nous commencerons par faire connoître ceux qui compoſent la claſſe de Philoſophie expérimentale; & dans le Journal prochain, nous paſſerons aux Mémoire de Mathématique, de Philoſophie ſpéculative & de Belles-Lettres.

Classe de Philosophie expérimentale.

On trouve dans cette partie des Mémoires huit morceaux aſſez étendus.

1°. Recherches ſur la Queſtion Phyſiologique: *Si les accouchemens ſont auſſi féconds, & les jumeaux auſſi nombreux qu'ils l'étoient anciennement?* par M. de Francheville.

L'homme n'eſt-il plus, comme le prétendent bien des gens, qu'un être dégénéré, affoibli, & vicié juſques dans les ſources de la vie,

en ſorte que la population ne peut que diminuer & s'anéantir avec le tems ? Pour prouver la fauſſeté de cette opinion, & la vigueur perpétuelle de la nature, il ſuffiroit de faire voir qu'elle produit encore de nos jours des accouchemens auſſi féconds, & des jumeaux auſſi nombreux qu'elle en a pu produire dans les tems les plus reculés. C'eſt préciſément ce que M. de Francheville s'eſt propoſé de montrer dans ces *Recherches* curieuſes, où il raſſemble ſous trois époques, 1°. *les jumeaux de l'Antiquité* dont la mémoire s'eſt conſervée; 2°. *ceux du moyen âge ;* 3°. *ceux des derniers tems.* Les accouchemens de deux jumeaux ſont trop communs chez les Anciens, de même que chez les Modernes, peut être mis au rang des productions extraordinaires de la nature ; auſſi notre Auteur ne tient il compte que de ceux de trois jumeaux, & au delà : il cite d'ailleurs, comme autant de prodiges de fécondité dans la nature, divers exemples de ſuperfétations, quoiqu'elles n'aient été que de deux fœtus.

Le ſavant Académicien jette d'abord un coup-d'œil rapide ſur l'Egypte. Delà il paſſe dans la Grece, & il termine ſes recherches par l'Italie. Il en réſulte que, dans l'antiquité, il y a eu en Egygte des accouchemens de 3, 4, 5 & 7 jumeaux ; en Grece, de 5 ; & en Italie de 2, 4, 5, 6, 7 & 12. C'eſt du moins ce qu'on lit dans Ariſtote. Pline, Solin, Aulu-Gelle & dans quelques autres Ecrivains.

Dans l'article des jumeaux du moyen âge,

M. de Francheville parle d'abord des accouchemens qu'on a voulu faire paſſer pour miraculeux, & qu'il regarde, par cette raiſon, comme fabuleux : tels ſont, entr'autres, ceux 1°. d'Irmentrude ou Ermentrude, épouſe d'Iſenbard ou Iſenbrand, Comte d'Altorf; 2°. de la femme d'un Comte Roderic de Caſtille, dont l'illuſtre maiſon des *Porcellets* (*) prétend tirer ſon origine; 3°. d'une fameuſe Comteſſe de Hollande, qui, pour le nombre des jumeaux, l'emporte de beaucoup ſur toutes les femmes dont il eſt ici queſtion : c'eſt auſſi la ſeule couche fabuleuſe à laquelle nous nous arrêterons.

Dans l'Egliſe du Village de Loſduynen, ſitué à une lieue & demie de La Haye, & où étoit autrefois une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, on voit une inſcription ou épitaphe en deux Langues, Latine & Tudeſque : l'Auteur cite la premiere, qu'il accompagne de la traduction ſuivante, très-littérale : *Marguerite, épouſe de Hermann, Comte de Henneberg, & fille de Florent, Comte de Hollande & de Zélande (dont la mere fut Mathilde, fille de Henri, Duc de Brabant), eut auſſi pour frere Guillaume, Roi d'Allemagne. Cette dite Dame Marguerite, l'an du ſalut 1276, le jour même du Vendredi-Saint* (**), *à 9 heures avant midi, mit au*

(*) Elle a pour chef aujourd'hui M. le Marquis de Maillane.

(**) C'étoit le 3 Avril.

monde

monde des enfans vivans des deux ſexes, au nombre de 365, leſquels, après avoir reçu le baptême dans deux baſſins d'airain, par les mains du vénérable M. Gui, Suffragant de l'Evêque d'Utrecht; en préſence de pluſieurs Seigneurs & Magnats, & avoir été nommés, ſavoir, les mâles, Jean, & les filles, Eliſabeth, moururent tous le même jour, avec leur mere, & ſont inhumés dans ce temple de Loſduynen : ce qui eſt arrivé à l'occaſion d'une pauvre femme qui portoit dans ſes bras de petits jumeaux qu'elle avoït eus d'une ſeule couche; ce que la Comteſſe voyant avec étonnement, diſoit ne pouvoir être le fait d'un homme ſeul, & elle la chaſſa en l'accablant d'injures. Sur quoi la pauvre femme, affligée & troublée, lui ſouhaita autant d'enfans qu'il y a de jours en un an; &, choſe étonnante, cela s'eſt accompli, contre le cours ordinaire de la nature, de la maniere que, pour en perpétuer la mémoire, on l'a rapporté en peu de mots dans cette inſcription, d'après de vieilles chroniques, tant manuſcrites qu'imprimées. Que le Dieu trois fois très-grand en ſoït glorifié, honoré & loué éternellement! Amen.

Voyez-vous ce prodige à jamais mémorable?
Les humains ſous le ciel n'ont rien vu de ſemblable.

Au-deſſous de cette inſcription l'on voit un grand tableau dans lequel toute l'hiſtoire eſt repréſentée, & à côté ſon attachés les deux baſſins d'airain qu'on dit avoir ſervi au baptême des enfans. Ce fameux accouchement a juſqu'ici été regardé comme un miracle inconteſtable, au point que l'on peut compter une trentaine de ſavans du premier ordre, tels

que Rhodiginus, Erasme, Guichardin, Camerarius, Aldrovande, Juste-Lipse, Boxhorn, Scriverius, Buchel, Adrien Junius, Médecin de Horn, &c. qui, persuadés de sa réalité, l'ont célébré dans leurs écrits; mais M. de Francheville n'a pas une *foi aussi robuste*; & voici les raisons sur lesquelles il se fonde, en critique judicieux.

1°. Les plus anciens Ecrivains qui ont parlé de ce prétendu événement, ne sont venus au plutôt que deux siecles après, c'est-à-dire, à la fin du 15e., & le plus grand nombre dans le 16e. Ainsi leurs témoignages à cet égard doivent être comptés pour rien.

2°. Il paroît par les propres termes du monument, qu'il n'est pas non plus antérieur au 15e. siecle, puisqu'on y cite des chroniques imprimées, qui n'ont pu l'être avant l'invention de l'imprimerie, dont l'époque ne remonte qu'à l'an 1450; & l'on n'a même commencé à imprimer en Hollande qu'en 1499, quoi qu'en puissent dire les partisans de Laurent Coster. Le monument n'est donc pas plus authentique que les témoignages des Ecrivains qui l'ont suivi. Aussi est-il arrivé de-là que ces Ecrivains ont eu des copies plus ou moins exactes du monument, ont erré ou varié considérablement dans le compte qu'ils en ont rendu; car les uns, prenant la mere pour la fille, nomment l'accouchée Metchilde ou Mathilde (*), au lieu de Marguerite; les autres

(*) Elle étoit morte en 1267, 9 ans avant le prétendu accouchement.

ne lui donnent point la qualité d'épouſe du Comte Hermann de Henneberg; ceux-là ne marquent point ſon âge, ou diſent qu'elle n'avoit que 24 ans, au lieu de 42; ceux-ci ne font monter le nombre des enfans qu'à 364 au lieu de 365; ſuivant quelques-uns, le baptême fut adminiſtré par Othon, Evêque d'Utrecht, au lieu de Gui, ſon Suffragant de Treves; enfin, pluſieurs, du nombre deſquels eſt Adrien Junius, ne parlent que d'un baſſin (*in pelvi quâdam*), ſuſpendu à côté du tableau, au lieu de deux baſſins ſur leſquels les enfans furent préſentés au baptême. L'Auteur que nous venons de citer, ne fait aucune mention de la pauvre femme, & de ſes jumeaux; ce qui eſt d'autant plus ſurprenant qu'il dit avoir ſuivi le tableau de Loſduynen, & qu'il étoit ſi perſuadé, comme tous les autres, de l'authenticité de ce monument, que, pour en confirmer le témoignage, il cite un Château ſitué au-deſſus de Worcum, lequel étoit appellé le *Château des enfans*, & dont le nombre des fenêtres égaloit anciennement celui des enfans de la Comteſſe, c'eſt-à-dire, ſelon le calcul de Junius, 364. Mais pour convenir de l'intention de celui qui avoit fait bâtir ce Château, il faudroit ſavoir quelle relation il y avoit entre la Comteſſe & cet édifice, qui appartenoit du tems de Junius, à la famille de Roſſem. Ainſi l'on ne doit pas plus reconnoître l'authenticité de la preuve qu'on veut tirer de ce Château, que celle du monument de Loſduynen, & du témoignage des Ecrivains.

3°. Il eſt vrai que dans l'inſcription de ce monument on prétend avoir pour garant des chroniques manuſcrites, auſſi-bien qu'imprimées. Mais peut-on compter ſur une ſimple & vague allégation de chroniques qu'on n'oſe ni nommer ni indiquer ? Ceux qui voudront faire quelques recherches à ce ſujet, ajoute notre Auteur, conviendront de bonne foi, qu'il n'y a point de chroniques du 13e. ſiecle qui aient parlé de cet accouchement, & que s'il y en a de poſtérieures, elles ne méritent aucune conſidération, pour avoir été écrites ou interpolées par des plumes intéreſſées à noircir la mémoire de la Comteſſe Marguerite.

4°. L'inſpection ſeule du monument de Loſduynen, qui ne conſiſte que dans un chétif tableau & un ou deux baſſins de cuivre, fait aſſez voir que la famille de la Comteſſe n'y a eu aucune part; car le monument qu'elle lui auroit élevé, n'eût été vraiſemblablement ni un tableau ni un château, qui pouvoient être brûlés, & détruits d'un jour à l'autre: c'eût été un mauſolée de pierre ou même de marbre noir, qui n'eſt pas rare dans les Pays-Bas; & ſur-tout l'on n'y auroit pas vu de baſſins de cuivre, parce que les facultés d'un Comte de Hollande, au 13e. ſiecle, étoient aſſez conſidérables pour qu'il fût en état de faire préſenter des enfans au baptême ſur un ou deux plats d'argent, puiſqu'il pouvoit bien, ſans ſe gêner, payer une rançon de pluſieurs mille marcs du même métal. Enfin, le monument de Loſduynen étant injurieux à la mé-

moire de la Comteſſe, en ce qu'il perpétue le ſouvenir de ſa punition vraie ou fauſſe, il n'a pu être que l'ouvrage de ſes ennemis, qui, ſans doute, étoient des gens d'égliſe, & même des Moines, puiſque le lieu de la ſcene eſt l'égliſe d'un monaſtere.

Avec ce fil d'Ariane, ouvrant la *grande Chronique, ancienne & moderne, de Hollande, Zélande, Weſt-Friſe, Utrecht, Friſe, Overyſſel & Grœningen*, par Jean François le Petit, Greffier de Béthune en Artois, imprimée à Dordrecht, en 1601 (2 gros vol. in-fol., reliés en un), M. de Francheville a trouvé à la page 223, le paſſage ſuivant : *Guillaume, Roi des Romains, Comte de Hollande* (c'étoit le frere de la Comteſſe Marguerite) *ſouloit de ſon vivant, prendre grand plaiſir à la chaſſe en Friſe, au bois de Creil; & quand il avoit prins quelque groſſe bête, il l'envoyoit à quelque Abbé du pays, où il alloit ſouvent ſe rafreſchir & recréer, entretenant grande amitié & familiarité avec eux, les gratifiant de beaucoup de biens & poſſeſſions. Entr'autres il donna l'Iſle de Texel à l'Abbaye de Lunkerke, comme précédemment ſon aïeul avoit donné l'Iſle de Wyeringen à l'Abbaye de St. Odulphe. Mais après qu'il eut été tué par les Friſons* (*en 1255*) *Madame Marguerite, ſa ſœur* (c'eſt la Comteſſe en queſtion), *oſta à toutes les Abbayes de ce quartier beaucoup de leurs biens : aſſavoir auſdits de Lunkerke ladite iſle de Texel, à St. Odulphe Wyeringen; à Mariengarde Merkenhoven, que jamais ne recouvrerent depuis.*

En falloit-il davantage à ces Moines, dit

l'Académicien, pour les irriter contre la Comtesse, pour les exciter à déchirer sa réputation, pour la représenter comme une méchante femme qui les dépouilloit, qui refusoit l'aumône aux pauvres, & les injurioit? Il se peut aussi qu'après tout cela, elle est morte en couche d'un ou deux enfans : les mêmes Moines cherchant les occasions de la rendre odieuse, auront profité de cette circonstance pour bâtir le Roman qu'on a donné ensuite comme un événement miraculeux; & l'on en aura fait en même tems le sujet d'un tableau. C'est ainsi qu'on a vu dans quelques églises de Moines en France, des peintures qui représentoient Charles-Martel brûlant au milieu des flammes de l'enfer, pour s'être emparé des biens ecclésiastiques, & les avoit distribués à ses gens de guerre.

Passons à des couches qui, sans être miraculeuses, ne sont peut-être pas moins surprenantes.

Martin Cremonesius, qui écrivoit une histoire de Pologne en 1270, raconte, au livre second, que Matthias Golanciewski, surnommé Paluca, Évêque de Vladislaw en Cujavie, & fils de Slavoniski, Castellan de Nakel, de la maison de Topor, étoit né avec onze autres enfans, d'une seule couche de sa mere, mais qu'il étoit le seul qui eût vécu, ses freres & sœurs étant morts aussi-tôt après leur naissance. Le même historien, dans son 9e. livre, atteste que le 20 Janvier 1269 (vieux style), une honnête Dame, nommée Margue-

rite, épouſe du Comte Virboſlas, demeurant ſur le territoire de Cracovie, mit au monde à la fois, 36 enfans vivans. Gaſpar Bugat, écrivain d'Italie, rapporte dans ſes *Hiſtoires*, que, ſous le Pontificat du Pape Nicolas III, il mourut à Modene une femme nommée *Antonia*, qui n'avoit que 40 ans, & néanmoins étoit mere de 43 garçons, mais nés de différentes couches, & parmi leſquels on comptoit pluſieurs jumeaux. Les exemples rapportés dans ce ſecond article (abſtraction faite de ceux où le nombre exceſſif de jumeaux eſt hors de toute comparaiſon), reviennent à peu près à ceux de l'antiquité : car ceux-là étoient de 3, 4, 5, 6, 7, 12, & ceux-ci ſont de 3, 5, 6, 7, 12.

Le 3e. article de ce Mémoire concerne les jumeaux nés depuis le 15e. ſiecle juſqu'en 1775. Le célebre Jean Pic de la Mirandole aſſure qu'en Italie une femme nommée *Dorothea* mit au monde en deux couches 20 enfans, 9 dans l'une, & 11 dans l'autre, & que portant un tel fardeau, elle étoit ſi groſſe qu'elle ſoutenoit ſon ventre, qui lui deſcendoit juſqu'aux genoux, avec une grande bande attachée au cou & aux épaules. Ambroiſe Paré en a inſéré la figure dans ſes œuvres. Louis Bonacioli, habile Médecin de Ferrare, qui vivoit en 1530, dit dans ſon traité *De uteri partiumque ejus confectione, & de conceptionis indiciis*, qu'une femme de ſa connoiſſance avoit eu 7 enfans d'une ſeule couche. En 1554, à Berne en Suiſſe, la femme de Jean Gelinger, Docteur en Médecine, accoucha en même tems de 5 enfans,

3 garçons & 2 filles. (Voyez les œuvres d'Ambroiſe Paré, page 1014). Jacques Daléchamp, qui écrivoit en 1560, dit dans ſa *Chirurgie*, qu'un Gentilhomme Siennois, nommé Bonaventure Savelli, lui avoit aſſuré qu'une femme qu'il entretenoit, mit au monde, à la fois, 7 enfans, dont 4 furent baptiſés. M. de Francheville cite une multitude d'autres exemples, dont nous ne dirons rien ici, ſoit parce qu'ils nous meneroient beaucoup trop loin, ſoit parce qu'on en a rapporté une grande partie dans différens Journaux. Il nous ſuffira d'obſerver que le nombre des jumeaux de chaque couche a été de 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, & même 17. Si l'on fait abſtraction de ce dernier accouchement, dont les fœtus n'étoient pas entiérement formés, le pied commun des autres donnera entre 6 & 7. Or, les couches de jumeaux, dans le moyen âge, ayant été de 3, 5, 6, 7 & 12 (qui, pour pied commun, ont auſſi 6 à 7), & celles des jumeaux de l'antiquité, de 3, 4, 5, 6, 7 & 12 (c'eſt encore ici le même pied); il s'enſuit que les ſiecles précédens n'ont aucun avantage à cet égard ſur celui où nous vivons. M. de Francheville a donc rempli l'objet de ſon Mémoire, qui fait beaucoup d'honneur à ſon érudition & à ſon jugement, & qui d'ailleurs eſt écrit d'un ſtyle pur, facile & ſoigné.

Remarques ſur le tempérament en muſique; par M. Lambert. Exprimer un ſon ou un rapport quelconque donné a, au moyen des nombres 2, 3, 5, enſorte que la formule $a = 2^m. 3^n.$

$5p$. puisse être résolue soit exactement, soit avec un degré donné de précision, les exposans m, n, p, étant des nombres entiers positifs ou négatifs : telle est la question intéressante que se propose cet Académicien, & dont il faut voir la solution dans le Recueil même.

Sur la perspective aérienne; par M. Lambert. La partie de l'art du Peintre qui fait le sujet de ce mémoire concerne la dégradation de la couleur des objets eu égard à leur éloignement, & à la constitution de l'athmosphere : c'est en vertu de ce double rapport qu'on lui a donné le nom de *perspective aérienne.* Les objets en général se voient mieux par un air qui est à l'ombre d'une nuée, que par celui que le soleil éclaire directement. L'effet de l'air sur l'apparence de la couleur des objets varie considérablement selon les couleurs elles-mêmes. Voici les gradations qu'on y observe. 1°. La couleur blanche se conserve très-bien & à de fort grandes distances ; on peut en juger par les montagnes couvertes de neige, & les nuées blanches qu'on voit souvent à l'extrêmité de l'horizon.

2°. La couleur rouge se soutient tout au moins aussi-bien que celle dont nous venons de parler. On sait que les rayons rouges sont ceux qui se brisent & se réfléchissent le moins, & qui traversent l'air avec le plus de facilité.

3°. Le jaune se conserve encore assez bien à des distances considérables. L'Auteur a vu, dit-il, à la distance de 10 lieues, des champs de bled mûr d'une couleur parfaitement jaune,

tandis que les montagnes voiſines, couvertes d'arbres & de rochers, paroiſſoient d'un bleu foncé & griſâtre.

4°. Le verd ſe change aſſez facilement en bleu, lorſqu'on le voit à de grandes diſtances. On comprend ſans peine qu'un verd clair & jaunâtre eſt moins ſuſceptible de changemens qu'un verd ſombre & bleuâtre.

5°. Le bleu ſe conſerve aſſez bien, & devient plus clair en raiſon de l'éloignement : c'eſt ce qui arrive généralement à toutes les couleurs; elles tirent ſur le blanc à meſure qu'on les apperçoit par un air plus épais, ou à de plus grandes diſtances. Le noir, le brun, &c. paſſent par le bleu ſombre, & puis par le bleu clair, avant de diſparoître entiérement. Le ſavant Académicien entre enſuite dans des détails & des calculs algébriques où il ne nous eſt pas poſſible de le ſuivre.

Conſidérations ſur les parties génitales du ſexe; par M. Walter. Trois obſervations anatomiques ont donné lieu à ce Mémoire, qu'on a traduit de l'Allemand.

L'Auteur a fait uſage de la premiere pour répondre à trois des plus importantes queſtions d'anatomie & de phyſiologie. 1°. L'uterus *a-t-il des fibres muſculaires qui ſervent à en expulſer l'enfant dans l'accouchement, ou ce mécaniſme s'exécute-t-il par d'autres forces ?* L'Auteur nie, contre MM. de Haller, Hunter, & autres anatomiſtes célebres, l'exiſtence de pareilles fibres, & prouve que l'*uterus*, dont *la force eſt quelquefois de 200 livres au moins*, ſe ſuffit à

lui-même pour opérer l'effet en queftion. 2°. *La ftructure de l'*uterus *peut elle rendre raifon d'une fuperfétation ?* 3°. *Pourquoi les filles trop amoureufes font-elles la plupart ftériles ?* M. Walter ne répond pas ici à ces deux dernieres queftions; mais il promet d'en donner la folution dans un autre Mémoire.

Expériences fur l'alliage de divers métaux, par M. Marggraf; article traduit de l'Allemand. Ces expériences font divifées en quatre claffes, où l'on trouve fucceffivement celles pour lefquelles l'illuftre Auteur a fait ufage, 1°. de cuivre & de zinc, l'un & l'autre auffi dégagés des parties hétérogenes qu'il a été poffible; 2°. de cuivre & d'étain fin de Malaga, 3°. de zinc, d'étain & de cuivre; 4°. de laiton commun & malléable, mêlé avec de l'étain fin. Nous ne citerons qu'un très-petit nombre de ces expériences. Une once de cuivre & une dragme de zinc, mifes dans un creufet de Heffe bien chauffé, fe fondirent, donnerent peu de flammes & prefque point de fleurs de zinc. Le lingot pefa une once, 2 fcrupules & 5 grains; il avoit la couleur d'or, étoit fin, très-malléable, & affez également rayé à l'intérieur.

Six dragmes de cuivre, & 2 dragmes d'étain, fondues enfembles, ne jetterent guere de flamme. Le lingot, qui étoit blanc, & d'une brifure unie, pefa 5 dragmes & 51 grains. Il étoit d'ailleurs caffant, & la lime y mordoit.

Une demi-once de cuivre, 2 dragmes d'étain, & la même quantité de zinc, donne-

rent, non-feulement pendant la fufion, mais encore tandis que M. Marggraf verfa ce mêlange dans la lingotiere, des flammes d'une couleur verte & bleuâtre, & beaucoup de fleurs de zinc. Le lingot pefa 7 dragmes & 2 fcrupules; il étoit blanc, affez uni, caffant fous le marteau, & cédoit à la lime.

Deux onces de laiton & une dragme d'étain produifirent un lingot de 2 onces, 2 fcrupules, dur, uni, malléable, & que la lime entamoit.

Suite des Recherches fur les variations du Barometre; par M. Beguelin. La premiere partie de ces *Recherches* a été inférée dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin pour l'année 1773 (*). M. Beguelin commence ici par examiner les effets de la chaleur, du froid, de la féchereffe & de l'humidité fur le barometre. La chaleur qui dilate l'air, fait d'abord monter & puis defcendre le mercure.

Le froid refferre & rapproche les parties que la chaleur avoit féparées; ainfi fon effet naturel dans l'athmofphere, doit être de condenfer l'air, de comprimer fon reffort, & conféquemment, fi toutes chofes font égales, d'aumenter la preffion qui fait monter le vifargent dans le barometre.

(*) Nous avous fait connoître ces *Mémoires* dans le Journal de Décembre 1775, *pag.* 3--44 On peut confulter les pages 23 & 24 pour la premiere partie du Mémoire de M. Beguelin.

On ſait que les corps élaſtiques ont un plus grand degré d'élaſticité dans les tems ſecs. De cette obſervation il réſulte que la ſéchereſſe de l'air augmentera la preſſion de l'athmoſphere, & lui fera ſoutenir une plus haute colonne de mercure.

Par une raiſon contraire, l'effet naturel de l'humidité doit être, en affoibliſſant le reſſort de l'air, d'occaſionner la chûte du vif-argent.

L'Académicien combine enſuite deux à deux ces quatre états différens de l'air, & montre ce qui doit en réſulter relativement au barometre. Sa derniere concluſion & la plus générale, eſt que toutes les fois que la chûte du mercure eſt due à un affoibliſſement ſubit de l'élaſticité de l'air, cette chûte eſt plus grande que celle qui ne réſulte que de la diminution du poids de l'athmoſphere; que cependant cette grande chûte n'annonce ni néceſſairement, ni immédiatement la pluie, mais plutôt un grand vent produit par l'effort de l'air plus élaſtique & plus comprimé des autres régions, qui ſe précipite avec violence vers celle où l'air a perdu ſon élaſticité. Si au contraire la chûte du barometre eſt un effet de la ſimple diminution du poids de l'athmoſphere, le mercure ne tombera que de peu de lignes; les vapeurs ſe réſoudront en pluie, & le vent ne ſera que fort médiocre; parce que l'équilibre ne ſe dérange que peu-à-peu, & que le reflux des maſſes de proche en proche, le rétablit ſans effort. Le barometre peut même remonter par une ſuite de cet équilibre paiſible-

ment rétabli, avant que les vapeurs ſoient deſcendues en gouttes ſur la terre, & il peut continuer à pleuvoir long-tems, après que le barometre a recommencé de monter. Mais le plus ſouvent il y a complication des deux cauſes, & cette complication peut avoir tant de nuances différentes, qu'il n'eſt guere poſſible de tirer des variations du barometre des indications ſûres du beau tems ou de la pluie qui doit leur ſuccéder. Cet aveu de la part d'un Phyſicien célebre, doit faire perdre aux barometres beaucoup de leur crédit, & enlever un riche ſujet de converſation à ceux qui font profeſſion d'en conſulter tous les jours une demi-douzaine, pour prophétiſer à leur aiſe le long de la journée.

Extrait des Obſervations météorologiques faites à Berlin en l'année 1774, par M. Beguelin.

Recherches expérimentales ſur la cauſe des changemens de couleur dans les corps opaques naturellement colorés ; par M. Delaval, de la Société Royale de Londres. Les expériences & obſervations qu'on trouve dans cet article, ont été faites ſur des ſubſtances végétales, animales & minérales ; chacune a fourni un grand nombre d'exemples de changemens de couleurs, qui éclairciſſent la théorie de ces dernieres, & peuvent conduire à différentes découvertes utiles pour la Peinture, l'Art du teinturier, & la Chymie. Nous ne rapporterons qu'un ſeul de ces exemples. La liqueur acide dont M. Delaval s'eſt ſervi pour diſſoudre les parties

colorantes des plantes étoit composée d'eau commune, avec environ un huitieme d'eau-forte. Il a remarqué le premier une circonstance singuliere dans les expériences qu'il a faites sur certaines fleurs violettes, telles que l'agrostemma. Quoique l'infusion de ces fleurs soit d'un rouge vif, & que le verd que lui donne l'alkali paroisse très-foncé, le bleu intermédiaire, & les couleurs qui en approchent, comme le violet, sont si pâles, qu'en leur place la liqueur semble *presque transparente & décolorée*, & qu'elle laisse un *vuide destitué de couleur*, dans la suite des teintes depuis le rouge jusqu'au verd. L'Auteur n'a cependant vu aucun exemple d'un passage subit de la premiere de ces couleurs à l'autre, sans l'interposition d'un bleu vif & brillant (ce qui arrive presque toujours), ou d'un *espace tendre ou décoloré*, qui prend la place du bleu.

Cette invisibilité, cette transparence dans les parties colorantes semblent indiquer, dit-il, que lorsque celles-ci ont à peu près la grosseur des parties de la liqueur où elles sont suspendues, elles ne donnent aucun signe d'opacité ou de couleur, mais que, pour peu qu'elles deviennent plus grosses ou plus déliées, elles sont visibles & colorées. Ceci s'observe encore très-souvent dans les infusions de fleurs faites par le moyen de l'esprit-de-vin, de l'eau, &c., sans mêlange d'acide ; car, quoique ces liqueurs paroissent alors décolorées & transparentes, il est évident qu'elles tiennent suspendues les particules colorantes, puisque

l'addition d'une acide ou d'un alkali ſuffit pour produire des couleurs dans ces infuſions qui auparavant n'en avoient aucune.

(*Journal Encyclopédique; Gazette Univerſelle de Littérature.*)

DON Carlos, &c. *Don Carlos & Alexis, Luynes & Buckingham, avec un eſſai de paralleles ajoutés à leur vie.* A Greifſwald. 1776. In-8vo.

CEtte entrepriſe eſt d'un genre nouveau en Allemagne, & elle eſt en bonnes mains. M. Totze, Conſeiller de Juſtice à Butzow, Auteur de ce volume, s'eſt déja fait un nom par divers ouvrages d'hiſtoire & de politique, où il regne beaucoup d'exactitude & de netteté, & qui ſont écrits d'un ſtyle ſimple & coulant. On comprend bien que dans celui-ci l'Auteur s'eſt propoſé Plutarque pour modele. Les quatre perſonnages dont il eſt queſtion dans ces vies & ces paralleles, ſont bien choiſis, & par la célébrité de leurs deſtinées, & par les rapports qui ſe trouvent entre-eux. Il étoit difficile de dire quelque choſe de neuf là-deſſus : mais la maniere dont les faits ſont préſentés & liés, rend la narration intéreſſante.

Don Carlos étoit un Prince naturellement

ſauvage & d'un caractere violent ; mais la maniere dont ſon pere l'avoit élevé & traité, bien loin d'adoucir ce caractere, n'avoit ſervi qu'à l'aigrir. Ce qui le porta aux extrêmités, fut l'injuſtice criante avec laquelle Philippe lui enleva l'épouſe qui lui étoit deſtinée. Le pere l'avoit déclaré héritier de la Couronne, & l'avoit envoyé faire ſes études à Alcala ; les Muſes ne l'apprivoiſerent point, & une chûte qu'il fit ſur la tête, fut peut-être encore plus nuiſible à ſon eſprit qu'à ſon corps. Le pere parut ſe défier de ſa capacité pour regner ; en conſéquence de quoi il augmenta ſes rigueurs, & l'éloigna de tout maniement d'affaires. Tant que le Prince ſut agir d'une maniere convenable à ſon rang, il ſe montra l'ami & le protecteur de tous ceux qui étoient mal dans l'eſprit de ſon pere, & fit, ſur-tout, des avances particulieres aux Hollandois, chez qui il comptoit de trouver une retraite. Il prit des meſures pour s'évader ; mais ſon pere en fut inſtruit & le fit arrêter. Don Carlos devint furieux, & voulut s'ôter la vie. Philippe fit porter l'affaire devant l'Inquiſition, qui obſerva quelques formalités, après leſquelles elle prononça ſon arrêt de mort pour crime d'héréſie & d'attentat à la vie de ſon pere. Cet arrêt fut exécuté par le poiſon qu'on fit prendre à ce Prince infortuné dans une ſoupe. Les Hiſtoriens Eſpagnols ont voulu ſoutenir que ſa mort avoit été naturelle, mais ils ne méritent aucune créance. Si Don Carlos favoriſoit les Proteſtants, il n'eſt pas ſurpre-

nant que ſon pere l'ait immolé au zele aveugle dont il étoit poſſédé; mais il eſt plus probable encore que ce fut un effet de ſa jalouſie; & ce ſoupçon eſt confirmé par la mort de la Reine qui ſuivit de près.

Le Czarowitz Alexis n'a paru ſur la ſcene du monde que pour y jouer le même rôle. Il étoit fils d'Eudoxie Lapuchin, Princeſſe, dont la vie a été marquée par les plus hauts degrés d'élevation & par le plus profond abaiſſement. Juſqu'à dix ans ſon éducation fut tout-à-fait négligée. Il n'étoit pas ſans talent naturel; mais les mathématiques qu'on le forçoit d'apprendre lui déplaiſoient; & il s'enfonçoit dans la lecture des Livres myſtiques. Menzikow avoit des raiſons de retarder ſes progrès, (*) il lui ôta un bon Gouverneur qu'il avoit, le Baron de Huyſſen; & alors le jeune Prince fut entiérement livré aux égaremens de ſon eſprit & de ſon cœur. Tous les Ruſſes qui déſapprouvoient les nouveautés introduites par Pierre I, s'attachoient à lui & le flattoient. Pierre fit tous ſes efforts pour le mettre dans le bon chemin, mais il ne put y réuſſir. Alexis prit la fuite; ayant été ramené dans ſa patrie, ſon pere lui pardonna, & lui promit que, s'il s'en rendoit digne, il lui donneroit toute ſon affection. Il y a lieu de douter de la ſincérité

(*) Dans un de nos Journaux de l'année derniere, (*Février*, *page* 209.) on a expoſé avec plus de détails la conduite de Mentzicow envers l'infortuné Alexis.

de ces promesses, car il l'avoit déja déshérité, & il exigea de lui à la rigueur qu'il déclarât tous les complices de son évasion. On prétendit qu'il avoit usé de déguisement à cet égard ; & ce fut le prétexte sous lequel on entama son procés dans les formes ; on l'accusa d'avoir tramé une conspiration ; mais il n'a jamais été prouvé qu'il y ait eu un plan réel, & des mesures prises pour l'exécution. Il étoit tout au plus question de quelques discours vagues, de quelques propos hasardés. Alexis n'en fut pas moins condamné à mort ; on lui lut sa sentence, pendant laquelle il tomba en convulsion. Revenu à lui-même, il demanda un entretien avec son pere. Celui-ci vint le trouver ; mais l'entrevue fut infructueuse. Pierre fit décapiter son fils par le Général Weide ; & une personne qui avoit été pendant quelque tems concubine de Pierre, nommée Cramer, fut chargée de recoudre la tête au tronc. Cette sévérité étoit tout-à-fait dans les principes du Czar. Il vouloit, avant toutes choses, le bien de son Etat & la durée des établissemens qui l'ont fait regarder comme le créateur de sa nation. Il étoit fondé à croire que son fils renverseroit en un clin d'œil ce qui lui avoit tant coûté à établir ; & il aima mieux se priver de ce fils que de faire retomber ses peuples dans la barbarie.

Le parallele qui suit ces deux vies, est fait avec beaucoup de sagacité ; les conformités & les différences sont indiquées d'une maniere très-précise.

Les vies de Luynes & de Bukingham sont plus étendues & plus riches en faits que les deux précédentes. Ces deux favoris ont géré, pour ainsi dire, la Royauté dans deux des principaux Etats de l'Europe, tant que leur faveur a duré. Leur administration n'a été ni glorieuse, ni heureuse, parce qu'ils manquoient également de capacité & de droiture, & que livrés à leurs penchants déréglés, ils n'avoient en vue, ni la splendeur, ni le bonheur de l'Etat.

Luynes, en montrant une adresse singuliere à prendre de petits oiseaux, prit à la même glu un Prince jeune & foible. Il parvint rapidement aux plus grands honneurs; mais il fut accablé sous le poids de son bonheur & de sa fortune. Bukingham avoit eu également affaire à un Prince foible qu'il avoit ébloui par sa bonne mine & ses beaux habits. La durée de sa faveur fut plus longue que celle de la faveur de Luynes : il eut le même empire sur le pere & sur le fils; & ce fut lui qui creusa le précipice dans lequel l'infortuné Charle I fut englouti. Ce fut le tour que lui joua la Comtesse d'Olivarès, qui en feignant de se rendre à ses sollicitations, & le faisant jouir d'une personne laide & infectée d'une mauvaise maladie, lui inspira un desir de vengeance, qui lui fit non-seulement rompre l'union projettée entre le Roi d'Angleterre & une Princesse d'Espagne, mais qui alluma le feu de la guerre entre ces deux Puissances. L'Auteur ne paroît pas assez instruit dans ce qu'il ajoute

que la passion extravagante de ce même favori pour la Reine de France, dont le Cardinal de Richelieu étoit aussi épris, fut cause d'une guerre entre l'Angleterre & la France.

Luynes & Buckingham furent l'un & l'autre les enfants d'une fortune aveugle, qui sembla se charger seule du soin de conduire leur élévation jusqu'où elle pouvoit humainement aller. L'ambition, l'avarice & la volupté les caractériserent à peu près également. Luynes étoit plus artificieux; il employa plus de moyens injustes & même cruels pour parvenir & se soutenir. Cela le rendoit en même tems plus circonspect & plus caché dans ses démarches. Buckingham, au contraire, défioit tous les revers & bravoit tous les hasards avec une témérité inconcevable, comme s'il eût fait un pacte avec la fortune. Luynes étoit zélé pour la religion, bigot & superstitieux: Buckingham n'avoit point de religion; il professoit l'*indifférentisme* le plus complet. A la fin l'un & l'autre perdirent la confiance de leurs maîtres, qui cependant n'avoient pas le courage de le leur témoigner. Luynes mourut à tems, & sa mort ne fit aucune sensation. Buckingham périt par le fer d'un assassin, nommé Felton. L'un & l'autre furent enlevés à la fleur de leur âge.

L'histoire offre un champ bien vaste à M. Totze; & le succès de ce début l'encouragera, sans doute, à égaler Plutarque par le nombre de ses vies, comme il en approche par sa façon de les écrire.

(*Gazette Universelle de Littérature.*)

ABRÉGÉ élémentaire de la Géographie universelle de l'Espagne & du Portugal, dans lequel on trouve tout ce que ces Royaumes renferment de plus curieux dans la Minéralogie, la Métallurgie, les Arts, les Manufactures, le Commerce, l'Histoire-Naturelle, les Eaux minérales, les Productions du terroir, les Antiquités, &c. &c. par M. MASSON DE MORVILLIERS. In-12. de 434 pages, avec une Carte géographique. A Paris, chez Moutard, Libraire de la Reine, près du Pont Saint-Michel. Prix 3 livres. 1776.

DAns le plan de l'Auteur, la ſcience de la Géographie ne conſiſte pas à marquer la longitude & la latitude d'une Ville, ſa grandeur ou ſa petiteſſe; il veut qu'elle traite du climat, du commerce, des mœurs, du gouvernement, des arts & des loix; il veut qu'on l'aſſocie aux autres ſciences; & c'eſt ce qu'il a fait lui-même, ſoit dans cet Abrégé élementaire, ſoit dans les deux qu'il a donnés pour la Géographie de la France & de l'Italie. Nous avons rendu compte de celui qui concerne l'Italie dans un de nos Journaux pour l'année

1775 (*); & nous n'avons alors reproché à l'Auteur qu'un manque d'ordre dans quelques parties de ſon ouvrage, de l'incorrection dans le ſtyle, & des déclamations quelquefois outrées contre le Clergé & les Moines. On pourroit faire encore les mêmes reproches à M. Maſſon, & y ajouter que dans le nouveau volume qu'il donne au public, on remarque beaucoup d'erreurs qu'il a copiées dans de vieilles relations où elles étoient oubliées depuis long-tems. On m'a communiqué fort peu de Mémoires, dit M. Maſſon, & j'avoue que la Martiniere m'a été d'une grande reſſource. Cependant il nous ſemble que l'Auteur eût pu conſulter encore avec fruit pluſieurs autres ouvrages, tels que la *relation* (anonyme) d'un *voyage en Eſpagne, ſuivie d'une deſcription exacte du pays, des mœurs, des habitans*, &c.; les *Voyages du P. Labat en Eſpagne & en Italie*; le *Voyage d'Eſpagne fait en l'année 1755, avec des Notes hiſtoriques, géographiques & critiques*, par le P. de Livoy; *l'Introduction à l'Hiſtoire-Naturelle & à la Géographique Phyſique de l'Eſpagne*, excellent Eſſai, écrit en Eſpagnol, que nous devons à M. Guillaume Bowles, ſavant Naturaliſte; les *Lettres Eſpagnoles pour l'inſtruction des Etrangers*, par M. Pérez d'Arevalo; le *Voyage en Portugal & en Eſpagne fait en 1772 & 1773*, par M. Richard Twiſs, Anglois (**);

(*) Avril, 1775, *page 81--96*.

(**) Nous avons fait connoître cet Ouvrage au mois d'Août 1775.

l'*état présent du Royaume de Portugal*, (*) &c. A la vérité, plusieurs de ces Ouvrages sont écrits en Espagnol ou en Anglois ; mais nous croyons que lorsqu'un homme entreprend de fixer en quelque sorte les idées sur les mœurs, les usages d'une Nation, il ne doit rien négliger afin d'éviter les reproches que l'on pourroit lui faire, d'avoir ignoré même les sources où il auroit dû puiser.

M. Masson a cru devoir donner une légere idée des possessions immenses des Espagnols & des Portugais dans les Indes, en renvoyant ceux qui voudront les mieux connoître à divers ouvrages qui semblent ne rien laisser à desirer à cet égard. Nous allons extraire de celui-ci quelques morceaux pour faire connoître la maniere de l'Auteur, & nous terminerons cet article par les observations critiques d'un Journaliste sur quelques faits avancés par M. Masson.

» Si l'on jugeoit de la piété des Espagnols » par les trésors & la richesse de leurs Egli- » ses, il faudroit convenir, dit l'Auteur, qu'il » n'existe pas de peuple plus chrétien qu'eux » & les Portugais : c'est une profusion, un » luxe au delà même de ce qu'on peut ima- » giner; on ne voit par-tout que des lampes, » des vases, des chandeliers d'or & d'argent, » des grilles, des balustrades, des châsses de » ces précieux métaux ; de tout côtés *brillent*

(*) *Voyez* le Journal de Juillet 1776, *page* 48.

les

» *les bois* (*) les plus rares, les diamans & les » pierreries. Il faut avoir l'ame bien détachée » de toutes les vanités mondaines, pour ne » pas être un peu distrait au pied du sanctuaire » même, à l'aspect de tant de richesses. Quant » à l'Architecture, quoique les marbres y » soyent prodigués, il n'y a peut-être pas » un morceau qu'on puisse citer comme un » modele; mais si l'on n'y voit point ces beau- » tés mâles & hardies qui décelent le génie » d'un Architecte, & le goût d'une nation, il y » regne je ne sais quel air de coquetterie dans » les ornemens & dans la parure, qui sym- » pathise bien peu avec cette imposante ma- » jesté que je voudrois dans les Temples (& » même, ajouterons-nous, avec le caractere » du Peuple Espagnol.) Je ne citerai pas com- » me un point qui touche à la religion, la » coutume des Espagnols de manger de la » viande les vendredis & les samedis, pourvu » que ce soient les intestins ou les extrêmi- » tés de l'animal. Je ne parlerai pas non plus » de leur légende, quoiqu'elle soit chargée » d'un grand nombre de Béatifiés qui ne sont » pas reconnus en France, dont la plupart » sont fort suspects en Italie même où on les » a faits, & en Espagne où on les révere; » mais j'admirerai que cette Nation ait produit » plus de Saints, elle seule, que l'Italie, l'An-

(*) Les diamans, les pierreries brillent, mais jamais les *bois* : ceux-ci peuvent tout au plus être luisans.

» gleterre & la France. Il n'eſt guere d'Or-
» dre puiſſant qui ne ſoit dans l'habitude de
» faire canoniſer un de ſes membres *per l'onore.* Cette coutume avoit paſſé auſſi dans nos
» Couvens; aujourd'hui elle eſt éteinte : j'aime mieux ſuppoſer qu'ils emploient leurs
» immenſes richeſſes à *ſoulager* les malheureux,
» à fonder des établiſſemens patriotiques, à
» *ſoulager* les deſcendans obſcurs de ces familles opulentes qui ſe ſont dépouillées pour
» eux, que de me plaindre de voir cet argent
» ſortir du Royaume *pour ſoutenir dans le luxe une Puiſſance étrangere.* «

Le cabinet d'hiſtoire-naturelle de Don Joſeph Salvador eſt un des plus curieux que l'on connoiſſe en Eſpagne : on y diſtingue ſur-tout quantité de ſuperbes coquillages des Indes, un morceau qui imite la dentelle, & qui eſt tiré de la partie intérieure de l'écorce d'un arbre d'Amérique; trois pieces de toiles d'araignée, l'une préparée pour être filée, l'autre qui l'eſt déja, & la troiſieme travaillée comme de la toile, qu'on prendroit pour de la ſoie.

» Dans la plupart des Colléges de ce Royaume, dit l'Auteur, ce ne ſont point les ouvrages ſublimes de Cicéron, de Virgile &
» d'Horace, qu'on met entre les mains des
» jeunes gens; on leur apprend le Latin dans
» les écrits des Saints Peres : ainſi l'on préfere St. Jérôme à Sallufte, St. Ambroiſe à
» Tite-Live, & Tertullien à Céſar & à Térence; au lieu de Newton, de Deſcartes,

» de Mallebranche, de Galilée, de Boſſuet,
» on trouve Scot, Molina, Eſcobar, Gomez,
» Suarez, Sanchès, & une foule d'autres Au-
» teurs *de même étoffe*. On ſoutient encore des
» theſes publiques de philoſophie dans le La-
» tin le plus barbare, pour prouver ſi la ma-
» tiere a exiſté avant la forme, ou la forme
» avant la matiere «. Nous craignons bien que M. Maſſon n'ait peint ici l'Eſpagne telle qu'elle étoit dans le ſiecle dernier, & non telle qu'elle eſt aujourd'hui. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'un homme inſtruit & très-digne de foi, après avoir voyagé & demeuré longtems dans ce Royaume, nous a aſſuré, il y a quelques années, diſent les Auteurs du *Journal Encyclopédique*, qu'on s'y rapprochoit beaucoup de la maniere d'enſeigner uſitée en France. Une autre choſe également certaine, c'eſt qu'on y traduit tous les jours nos meilleurs Auteurs dans les différens genres.

Le quartier de la Ville de Grenade, appellé *Alhambra*, offre deux palais ou châteaux dont l'un a été bâti par les Maures, l'autre par Charles-Quint, & Philippe II, ſon fils. Ils ſont tous deux remarquables par leur agréable ſituation. Celui de Charles-Quint eſt un ſuperbe corps de logis quarré, avec un portail de jaſpe. Au dedans on voit une grande cour ronde, environnée de deux beaux rangs de portiques, l'un ſur l'autre, ſoutenus par 32 colonnes de marbre & de jaſpe. Ce château, abandonné depuis près d'un ſiecle, eſt à demi-ruiné. Celui des Maures l'emporte in-

finiment ſur lui, tant du côté de l'architecture & du goût, que parce qu'il eſt mieux entretenu. Il eſt bâti de groſſes pierres de taille quarrées, environné de bonnes murailles, fortifié de groſſes tours & de baſtions, comme une Citadelle, & ſi vaſte qu'il peut contenir une garniſon de 40000 hommes. Avant que d'y arriver, on trouve une eſpece de ravelin où l'on tient quelques pieces de canon pointées contre la Ville. Les dehors du palais n'ont aucune apparence, quoique l'intérieur ſoit magnifique. La porte eſt à la moreſque, & ſe termine en pointe par le haut. Les murailles des chambres ſont incruſtées de marbre, de jaſpe & de porphyre. Les plafonds, les poutres, les lambris ſont dorés, & ſurchargés d'inſcriptions *arabeſques* (*). On entre dans ce palais par une grande cour, plus longue que large, pavée de marbre, & décorée, à chaque coin, d'une fontaine de la même pierre. Le milieu eſt occupé par un beau canal d'eau vive, très-profond, incruſté de marbre, & dont l'eau ſe diſtribue dans tout le palais. La plupart des ſalles ſont des voûtes découpées à jour : c'eſt un ouvrage ſi délicat & ſi hardi qu'il y a lieu d'être étonné qu'il ſe ſoit conſervé tant de ſiecles. La ſalle des

(*) Ne devroit-ce pas être *arabes ?* On ne donne le nom d'*arabeſques* qu'aux ornemens de peinture ou de ſculpture qui conſiſtent en des rinceaux ou feuillages faits de caprice.

bains eſt d'albâtre & magnifique; mais l'on regarde comme une des plus belles pieces la cour appellée *El guadro de los leones* : elle eſt quarrée, pavée de marbre, ornée de portiques tout autour, avec 117 colonnes d'albâtre, fort hautes, qui ſoutiennent des galeries de la même pierre. La fontaine placée au milieu eſt ſuperbe. Qu'on ſe repréſente douze figures de lions groupés, ſoutenant un grand & large baſſin de marbre blanc d'une ſeule piece, & jettant tous une prodigieuſe quantité d'eau par la gueule. On ne finiroit pas, dit l'Auteur, ſi l'on vouloit décrire toutes les merveilles de ce palais; il faut le voir, pour ſe former une juſte idée de la magnificence & du luxe des Rois Maures.

La police eſt très-bien exercée à Murcie: les fruits de toute eſpece, le pain & la viande s'y vendent au poids, & le prix en eſt fixé par le Magiſtrat. Si quelqu'un veut vendre au-delà, le bourreau le promene par la ville ſur un âne; les Officiers de la juſtice le ſuivent à cheval, & ſont précédés d'un trompette qui crie à tous les carrefours: *C'eſt la punition que la juſtice, au nom de S. M., commande être faite de cet homme* (ou *de cette femme*), *pour tel crime, pour lequel il eſt condamné à tant de coups de fouet.* Si le bourreau excede le nombre de coups portés par la ſentence, il eſt fouetté lui-même.

On voit à Saragoſſe ce qui n'a lieu peut-être dans aucune autre ville du monde : ce ſont deux Egliſes Cathédrales, Métropolitaines

& Paroiſſiales : l'une eſt St. Sauveur, & l'autre Notre-Dame du Pilier. Le Chapitre, compoſé de 42 Chanoines, eſt diviſé en deux parties, dont la premiere réſide dans une des deux Egliſes Métropolitaines, & la ſeconde dans l'autre ; ce qui dure 6 mois ; enſuite les Chanoines qui étoient à St. Sauveur, reviennent à Notre-Dame, & *vice verſâ.*

Voici un phénomene aſſez ſingulier. Alaïor, la plus belle Ville de Minorque après Mahon & Citadella, eſt, comme l'on ſait, bâtie ſur une hauteur ; on y creuſe juſqu'à ce qu'on trouve une eſpece d'ardoiſe noirâtre ; alors il faut prendre une grande précaution pour percer la pierre ; l'eau jaillit avec une telle violence que l'on courroit riſque de perdre la vie, ſi l'on ne ſe retiroit promptement. Il ſemble que cette Ville ſoit aſſiſe ſur une nappe d'eau, & que la voûte peſant ſur la ſuperficie, faſſe jaillir ce liquide avec force.

A l'orient d'Alaïor, on remarque une eſpece de pyramide conſtruite de groſſes pierres brutes, amoncelées les unes ſur les autres, ſans aucun mortier. Elle peut avoir 30 verges de diametre, & preſqu'autant de hauteur. On a pratiqué tout autour un chemin d'environ 3 pieds de large, qui conduit juſqu'au ſommet, où l'on trouve une plate-forme d'où l'on découvre une prodigieuſe étendue de pays, de quelque côté qu'on porte la vue. Autour de cette pyramide on voit des autels de grandes pierres de taille, qui ont juſqu'à 16 pieds de long, 7 de large, & 20 pouces d'épaiſſeur.

L'isle de Minorque renferme encore plusieurs autres pyramides : on conjecture qu'elles ont été élevées pour servir de tombeaux aux grands hommes, ainsi que pour découvrir l'ennemi, &, par des signaux, avertir les habitans de se mettre en défense.

» L'Espagne n'est point peuplée, à beaucoup » près, en raison de ce qu'elle pourroit l'être; » à peine y compte-t-on dix millions d'habi- » tans; chose étonnante, si on compare ce » nombre à ce qu'étoit l'Espagne sous les Ro- » mains. Il est certain qu'il y a aujourd'hui » une dépopulation universelle sur toute l'é- » tendue de ce globe, si l'on en excepte la » Hollande, la Suisse & la Chine; cependant » l'Italie & l'Espagne sont les pays où ce » malheur est plus sensible. Entre le nombre » des causes auxquelles je pourrois l'attribuer, » j'en accuserois, 1°. l'expulsion des Maures, » faute politique aussi impardonnable que celle » de la révocation de l'Edit de Nantes; faute » à jamais irréparable pour l'Espagne, parce » que ces Maures étoient une Nation active, » industrieuse, excellant dans les arts mécha- » niques que déteste la fierté Espagnole, & » parce qu'avec un peu de douceur, ils eussent » pu adopter la religion du pays, & des deux » Nations n'en faire qu'une. 2°. Le grand » nombre de Moines, de Religieuses & de Cé- » libataires qui tous vivent dans une fastueuse » abondance, tandis que la portion utile de » l'Etat, je veux dire le Cultivateur & le » Journalier, manquent souvent du nécessaire.

» 3°. L'Inquisition. Par une remarque générale, » par-tout où cet odieux Tribunal est établi, » en restreignant la liberté d'agir & de penser, en étouffant toutes les vues grandes » & utiles, il nuit au progrès des arts, de » l'industrie, & par conséquent à la population. 4°. Des maladies inconnues aux anciens, » dont l'une enleve une foule d'hommes à » tout âge, & à laquelle personne n'est exempt » de payer tribut, je veux dire la petite-vérole; & l'autre encore plus meurtriere, attaque l'espece humaine dans les moyens de » se reproduire. Ce mal, quoique plus négligé » en Espagne, & plus méprisable en apparence, » y fait cependant des progrès sourds qui minent peu à peu, parce qu'il est répandu dans » la masse générale du sang; c'est à cela que » les meilleurs Médecins attribuent le peu de » fécondité actuelle des femmes Espagnoles. » 5°. Les émigrations immenses des Espagnols » en Afrique & dans le Nouveau-Monde; les » riches Galions de l'Espagne, loin de compenser ce mal, contribuent encore à l'aggraver en encourageant l'indolence naturelle » des habitans, & leur faisant préférer de tirer » de l'étranger ce qu'ils pourroient trouver » chez eux en abondance: cet or circule dans » le reste de l'Europe qu'il enrichit, & pour » l'avoir l'Espagne y emploie plus d'un dixieme » de ses habitans. A ces causes j'en ajouterois » quelques-unes encore qui ne regardent pas » plus l'Espagne que les autres Royaumes » Chrétiens, telles que le peu de moyens qu'em-

» ploie le Gouvernement pour encourager la
» populatîon ; le luxe énorme qui reſtreint le
» nombre des enfans qu'on veut avoir ; les
» guerres continuelles ; le célibat de nos trou-
» pes, choſe inconnue chez les Romains ; les
» loix pénales qui s'abreuvent de ſang, &c. ".

Nous ne nous arrêterons pas d'avantage ſur ce que l'Auteur nous dit de l'Eſpagne ; & nous renverrons nos Lecteurs, pour ce qui concerne le Portugal, aux Journaux que nous avons indiqués en commençant cet Extrait.

L'intention de l'Auteur, après avoir donné la Géographie de la France, de l'Italie, de l'Eſpagne & du Portugal, étoit de traiter ſucceſſivement les autres parties de l'Europe ;
» mais, dit-il, des occupations nouvelles &
» plus intéreſſantes me font interrompre cet
» ouvrage ; je laiſſe donc le champ libre à des
» Athletes plus vigoureux, & je commence
» à voir qu'il eſt dure de s'impoſer la loi d'ac-
» coucher tous les ans de deux volumes. ",
Reſte à ſavoir ſi le Public y perdra, obſerve le Rédacteur des *Annonces* de Paris. Il eſt du moins certain, ajoute-t-il, que ce nouveau volume n'eſt pas fait de maniere à exciter beaucoup ſes regrets. Pour juſtifier cette aſſertion, M. L'abbé Fontenay examine quelques paſſages de l'ouvrage, & il en démontre les erreurs. A l'article *Barcelone*, dit-il, il y a preſque autant de fautes que de lignes. On y dit : *la grandeur de cette Ville approche de celle de Toulouſe* : elle eſt d'un bon tiers moins grande. *La plupart de ſes rues ſont aſſez larges* : il y en

a deux ou trois. *Les palais du Vice-Roi, de l'Evêque & de l'Inquiſition méritent d'être vus :* Oui, ſi des édifices gothiques, irréguliers, ſans goût d'Architecture, en valent la peine. *Pour ſe faire une idée des Bibliotheques de cette Ville, il faut ſe repréſenter le rebut des Livres dans tous les genres; leur lecture ne feroit que remplir la tête de chimeres & de préjugés : s'il y en a quelques-uns de bons, la plupart ſont enfermés ſous un grillage, parce qu'ils ſont défendus.* Voila une aſſertion bien étrange, & débitée d'un ton bien inſultant pour ceux qui ſont chargés de compoſer ces Bibliotheques. M. l'Abbé Fontenay, dans le ſéjour qu'il a eu occaſion de faire dans cette Ville, a parcouru pluſieurs Bibliotheques, notamment celle des Dominicains, ouverte certains jours de la ſemaine, & il aſſure y avoir vu tout le contraire. Elle contient, dit-il, une quantité très-conſidérable de bons Livres, qui feroient honneur à nos collections les plus précieuſes. Bien loin d'être *enfermés ſous un grillage*, ils ſont demandés, & lus par une infinité de jeunes gens & des perſonnes de tout âge. Car il faut le dire à la gloire de l'Eſpagne : depuis pluſieurs années, & ſur-tout depuis le regne de Charles III, les Sciences & les Arts y ont éprouvé la plus heureuſe révolution. Les eſprits ſont ſortis de leur engourdiſſement. L'Agriculture, le Commerce, les Manufactures, y ont repris une nouvelle vigueur. De grandes routes s'ouvrent du bout d'un Royaume à l'autre. On n'y gémit plus ſous le joug de l'In-

quisition (*). La Scholastiqne exerce tout au plus son empire dans le fond de quelque cloître. A sa place on voit éclore de bons ouvrages de Mathématiques, des observations sur la Physique, la Médecine, l'Histoire-Naturelle. Les Livres étrangers, pour peu qu'ils aient quelque utilité réelle, sont reçus avec empressement. Des Académies sont établies de toutes parts. Que signifient donc, demande le Journaliste, ces misérables rapsodies, calquées sur de vieilles relations, où l'on vient encore nous représenter les Espagnols tels qu'ils étoient du tems de Charles II? Et comment, M. Masson de Morvilliers a-t-il pu écrire ces mots : *ce que je dis des Bibliotheques de Barcelone, peut s'appliquer aux autres Villes d'Espagne, parce que le sceptre de l'Inquisition est le fléau des Sciences & des Arts?* J'ai cru, ajoute M. l'Abbé Fontenay, que le Lecteur me permettroit ces détails pour rendre justice à la Nation Espagnole, estimable à tous égards, & qui a tant de rapports avec les François, par les liens respectifs qui unissent ces deux Peuples.

(*Affiches & Annonces de* Paris; *Gazette universelle de Littérature; Journal Encyclopédique.*)

(*) *Voyez* notre Journal d'Août 1775, *page* 9; & celui de Juillet 1776, *pages* 53 & 54.

TABLE chronologique des Diplômes, Chartes, Titres & Actes imprimés, concernant l'Hiſtoire de France; par M. de BREQUIGNY, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres. 2 volumes in-folio. A Paris, de l'Imprimerie-Royale, 1769-1775.

GUillaume Catel, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui publia en 1623, ſon Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, & dont les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Languedoc, parurent dix ans après, eut la gloire, dit Dom Vaiſſette, de montrer le premier aux Hiſtoriens particuliers, la méthode de fonder la vérité des faits ſur l'autorité des Actes.

A ſon exemple, les Savans, Juriſconſultes, Antiquaires, Hiſtoriens, Compilateurs, pénétrerent dans les archivres, & firent uſage des pieces que ces dépôts leur fournirent. Mais, pour préparer d'une maniere plus utile aux Hiſtoriens, les matériaux de leur travail, il falloit les réunir en un corps, où il fuſſent rangés ſelon l'ordre des temps. C'eſt principalement au Recueil de Rymer, qu'on doit l'Hiſtoire d'Angleterre de Rapin Thoiras; l'exemple des Anglois réveilla notre émulation. Le projet, formé depuis pluſieurs ſiecles, de met-

tre en ordre le trésor des Chartes & d'en faire un inventaire raisonné, fut renouvellé; on ordonna de faire connoître, par des catalogues exacts, les richesses de la bibliotheque du Roi; & tandis qu'on nous préparoit ainsi la jouissance de nos propres trésors, on envoyoit, chez les Nations voisines, chercher dans leurs dépôts, les débris dispersés des monumens de notre Histoire.

Les Ordonnances de nos Rois, qui n'appartiennent pas moins à l'étude de l'Histoire qu'à celle des Loix, avoient été publiées par Baluze, sous le nom de Capitulaires, quant aux deux premieres races. Louis XIV avoit ordonné de rassembler toutes celles de la troisieme; & dès 1686, on avoit imprimé la table de celles que l'on connoissoit alors. Mais c'est en 1723 que parut le premier Tome de ce Recueil; ce fut aussi dans la même année, que la collection générale de nos Historiens, essayée par Pithou sur la fin du 16e. siecle; tentée sur un plan plus étendu par Duchesne, quarante ans après; perfectionnée sur les Mémoires des Savans les plus célebres, fut confiée à la Congrégation de St. Maur.

On projetta aussi, pour les actes & les monumens de notre Histoire, une collection semblable à celle de Rymer; il falloit, autant qu'il étoit possible, connoître toutes les pieces relatives à notre Histoire, afin de distinguer celles qui devoient être insérées en entier dans la collection, & celles dont il suffiroit de donner des extraits, des notices, ou même de simples indications.

Il falloit auſſi pouvoir diſtinguer dans les divers dépôts, ſoit publics, ſoit particuliers, les pieces déja publiées; il falloit indiquer les Livres où elles ſe trouvent, afin que l'on pût comparer l'édition avec l'original. Il étoit donc d'abord indiſpenſable de dreſſer une Table de toutes les pieces imprimées concernant notre Hiſtoire, avec l'indication des Livres où elles ſe trouvent.

Le projet en avoit été préſenté dès 1746, à M. de Machaut, pour lors Contrôleur-Général des Finances, par MM. Secouſſe, de Foncemagne & de Sainte Palaye. M. Secouſſe fut choiſi pour l'exécuter; M. de Sainte Palaye lui fut ſubſtitué; enfin M. de Bréquigny, qui publie ces deux volumes, fut nommé, en 1763, pour continuer ce travail. Il fut auſſi adjoint, dans le même tems, à M. de Vilevault pour la continuation du Recueil des Ordonnances.

Dans le premier plan de la Table, on ne s'étoit d'abord propoſé que de faciliter la connoiſſance & l'uſage de cette quantité immenſe de pieces qui concernent notre Hiſtoire; dans le ſecond plan, on voulut encore reconnoître, parmi les Chartes manuſcrites, celles qui étoient déja publiées.

Cette nouvelle opération exigeoit une réviſion totale de l'ouvrage déja fait.

Après avoir fait ſentir la néceſſité de cette Table, & en avoir expoſé l'objet, M. de Bréquigny rend compte, avec autant de netteté que de modeſtie, des détails de l'exécution, relativement à cinq objets principaux.

1°. Le choix des pieces. On ne se borne point à donner les titres des Chartes qui ont un rapport direct à notre Histoire; on admet tous les actes qui n'y ont même que des rapports indirects. La Bibliotheque historique du P. Lelong, perfectionnée par M. de Fontette, contiendra tous les Ouvrages historiques, & cette Table tous les Actes relatifs à l'Histoire de notre Nation. On admet jusqu'à des Chartres suspectes, & même évidemment fausses; & voici les raisons qu'en donne M. de Bréquigny. Cette Table devoit être faite suivant les mêmes regles que les Catalogues des Historiens; or, parmi les Historiens de l'ancienne Rome, on indique les écrits supposés par Annius de Viterbe; parmi les Historiens d'Espagne, on n'oublie point la fausse chronique qu'un Jésuite prétendit avoit découverte à la fin du 16e. siecle, & qu'on publia au commencement du siecle suivant, sous le nom de Lucius-Flavius Dexter, qui vivoit à la fin du 4e. ni parmi nos propres Historiens, les vies fabuleuses de Charlemagne & de Roland, composées par un Moine du 12e. siecle, sous le nom de Turpin, Archevêque de Rheims, mort vers le milieu du 8e. D'après ces exemples, l'Auteur de la Table a cru devoir placer à leur ordre les Chartes publiées par le fameux faussaire de Rozieres, dans son Livre sur la Généalogie des Ducs de Lorraine & de. Bar, quoiqu'elles aient été solemnellement jugées fausses. Souvent des Chartes reconnues pour fausses, ne le sont pas dans tout leur

contenu, fonvent elles ne font qu'interpofées. L'Auteur de cette Table ne s'eft pas chargé de juger les Chartes, mais de les indiquer; ce n'eft point une notice critique & raifonnée de nos monumens hiftoriques qu'il entreprend, mais un fimple Catalogue de Chartes. Quelquefois cependant des caracteres trop manifeftes de fauffeté l'ont engagé à qualifier certaines Chartes de fufpectes ou de fuppofées.

2°. Rédaction des titres. Il falloit par le titre feul, non-feulement indiquer le fujet de la Charte, mais encore la caractérifer de maniere qu'on pût aifément la reconnoître, foit dans les Chartriers, foit dans les Livres. Les pieces qui raffemblent différens objets peu liés entr'eux, telles que les traités de paix, les teftamens, les lettres, &c. font défignées par la nature de l'acte, & par l'énonciation des objets principaux.

3°. Fixation des dates. Article important & difficile, foit par le défaut ou l'infuffifance de date dans la Charte, foit lors même que la date eft exprimée par la variation du commencement de l'année civile. Il faut voir, dans la Préface même, les foins que l'Auteur s'eft donnés pour vaincre toutes ces difficultés.

4°. Indication des Livres où les pieces ont été publiées, & des dépôts où les originaux font confervés. M. de Bréquigny ne fe contente pas de renvoyer fur chaque piece à un ou deux des principaux Livres dans lefquels elle eft imprimée, il les cite tous, afin qu'on puiffe connoître & comparer les diverfes édi-

tions. Il en uſe de même à l'égard des dépôts, afin qu'on puiſſe comparer non-ſeulement les diverſes éditions avec l'original, mais encore les différens originaux entr'eux, car, on multiplioit quelquefois les originaux de la même Charte, pour en aſſurer la conſervation, en les dépoſant en divers lieux, précaution dont l'événement a plus d'une fois montré la ſageſſe. On a connu ſept originaux du fameux décret d'union de l'Egliſe Grecque & de l'Egliſe Latine, dreſſé au Concile de Florence. Pluſieurs de ces originaux ont péri : & de trois cents originaux de la Grande-Charte, tous ſignés du Roi Jean-ſans-Terre, il n'en reſte plus que dix-ſept.

5°. Motifs qui ont porté l'Auteur de la Table à préférer l'ordre chronologique à l'ordre des matieres, dans l'arrangement des titres. L'ordre des matieres eût été plus utile pour ceux qui travaillent ſur un point particulier d'Hiſtoire, ou de Droit Public; l'ordre chronologique convient ſeul à ceux qui veulent étudier l'Hiſtoire ſelon l'ordre des années, & à ceux qui veulent comparer les Chartes imprimées avec les originaux conſervés dans les dépôts.

Mais quand l'incertitude de la date peut donner lieu de rapporter la même Charte à des années différentes, la date, adoptée par M. de Bréquigny, n'eſt plus pour eux une indication; il a ſu obvier à cet inconvénient par des tables particulieres qu'on trouve à la fin de ce premier volume; l'une des noms des

personnes, l'autre des noms des lieux; ainsi toutes les fois qu'on voudra chercher dans la Table chronologique quelque acte dont la date sera douteuse, on le découvrira bientôt, en cherchant, dans les Tables particulieres, le nom de la personne ou du lieu dont l'acte fait mention. Ce premier volume commence à l'année 142, & finit à l'année 1031.

Le second volume contient les titres d'environ six mille pieces, dans un espace qui n'est que de cent quatre ans, depuis l'an 1032 jusqu'à l'an 1136; ce qui comprend, à peu de mois près, les trois regnes de Henri I, de Philippe I, de Louis-le-Gros.

On n'a rien négligé pour perfectionner l'ouvrage dans ce second volume. On a rédigé les titres avec plus d'étendue qu'on ne l'avoit fait au commencement du premier volume; on a renfermé dans ces titres une notice des Actes, aussi complette que le genre de l'ouvrage pouvoit le permettre.

En citant certains Recueils de Lettres, telles que celles d'Yves de Chartres, de Geoffroy de Vendôme, de Pierre-le-Vénérable, de St. Bernard, &c. on a pris soin d'indiquer les plus importantes de ces Lettres, & d'en fixer la date, presque toujours omise dans les Lettres mêmes. Il faut voir, dans la préface de ce second volume, le détail des peines que l'Auteur a prises pour fixer les dates, non-seulement de ces Lettres, mais de beaucoup d'autres actes.

Le nombre de Chartes ou Actes d'une même

année, mais ſans date de mois ni de jour ; ſe multipliant à meſure qu'on avance dans cet ouvrage, l'Auteur a cru devoir les ranger dans un ordre propre à faire trouver plus aiſément les pieces qu'on cherche. Il place au premier rang les Bulles des Papes, enſuite les diplômes des Souverains, puis les Chartes, enfin les Lettres ou Epîtres ; & ces Lettres ou Epîtres ont encore un arrangement particulier ; elles ſont diſpoſées ſuivant l'ordre alphabétique des noms des perſonnes qui les ont écrites. Ces arrangemens, qui commencent à-peu-près à la moitié du onzieme ſiecle, ne concernent, encore un coup, que les pieces qui ſont ſans date de mois & de jour.

On avoit eu deſſein de terminer ce volume par un ſupplément qui auroit contenu, ſoit les pieces qui avoient pu échapper à l'Auteur de la Table, ſoit celles qui ont été publiées dans des ouvrages imprimés depuis la publication du premier Tome ; mais comme chaque volume pourroit exiger un pareil ſupplément, & que ces ſupplémens particuliers, répandus dans tous les volumes, feroient d'un uſage peu commode, on a pris le parti de former du tout un ſupplément général qui terminera l'Ouvrage.

M. Georgiſch a publié, il y a trente-cinq à trente-ſix ans, une Table chronologique des Chartes imprimées, concernant l'Hiſtoire d'Allemagne. Cette Table, en 4 vol. *in-folio*, rédigée ſur le même plan que celle de M. de Bréquigny, s'étend depuis l'an 314 juſqu'à

l'an 1730. M. de Bréquigny se plaint qu'aucun Journal François ou Etranger n'ait annoncé cet important ouvrage ; ce défaut de circulation des richesses littéraires, dit-il, est, à tous égards, un grand mal dans la République des Lettres. L'Histoire d'Allemagne & celle de France ont de telles relations, qu'assez souvent les mêmes pieces appartiennent à la fois à l'une & à l'autre ; ces deux Tables peuvent réciproquement servir à multiplier les citations. M. de Bréquigny promet de profiter, pour son supplément, de l'ouvrage de M. Georgisch, qui tirera sans doute le même fruit des savantes recherches de M. de Bréquigny.

On trouve des exemplaires de l'ouvrage que nous annonçons, à Paris, chez Panckoucke, à l'Hôtel-de-Thou, rue des Poitevins.

(*Journal des Savans.*)

FAMILIEN Geschichte, &c. *Histoire de famille & aventures surprenantes du Gentilhomme Ferdinand de Thon.* A Nuremberg. In-8vo.

LE mauvais goût & l'imitation servile inondent depuis quelques années l'Allemagne, de Romans d'autant plus insipides, qu'on y a pris le genre qui produit le plutôt la satiété ;

c'eſt le genre burleſque. Le burleſque eſt à la bonne plaiſanterie ce que les danſeurs de corde ſont aux plus magnifiques ballets d'Opéra. Le peuple aime les danſeurs de corde & les écrits burleſques; les honnêtes gens s'amuſent d'un beau ballet & d'un écrit où regne un élégant badinage. Parce que D. Quichotte & Gilblas ont réuni tous les ſuffrages, le moindre pédant qui n'en comprendra que la ſuperficie, va s'imaginer que ſon petit cerveau enfantera à la premiere requiſition, des productions auſſi agréables, & qu'il aura autant d'admirateurs que de lecteurs. Sur ce beau fondement, M. l'Auteur écrit, entaſſe ſottiſes ſur ſottiſes; & voilà comment on fait des Livres en Allemagne comme ailleurs. L'eſquiſſe de ce nouveau Roman pourra faire juger de la ſolidité des prétentions de ſon Auteur; car ſans doute il en a. Quel autre motif pourroit l'avoir déterminé à publier ſon Roman?

Caſpar Leim, Braſſeur de biere dans une Ville libre Impériale, s'enrichit tellement, qu'il fit étudier ſon fils. Celui-ci fut reçu Docteur en Droit & ennobli par l'Empereur ſous le nom de Sieur de Thon. Il eſt l'aïeul du héros de ce Roman. Les détails de ſa famille, annoncés au titre, occupent les 50 premieres pages du volume. C'eſt alors que Ferdinand paroît ſur la ſcene.

Son premier Précepteur fut le Paſteur Pfaff, Curé de la Paroiſſe, Théologien intrépide dans les principes d'une orthodoxie rigoureuſe. Il avoit fait apprendre à ſon diſciple un gros ca-

téchisme de sa composition, qui remplissoit deux mains de papier écrit d'un caractere fort serré. Le jeune Ferdinand, en furetant un jour dans la bibliotheque de son pere, tomba sur un conte intitulé : *de l'Empereur Octavien avec sa femme & ses enfans*. Il y prit tant de goût, que dès ce moment les Romans & les exploits de Chevalerie devinrent sa passion favorite. Un Médecin, nommé Schræpfkopff, fortifia tellement en lui ce penchant, qu'il devint en peu de tems un Visionnaire pareil à D. Quichotte & à D. Sylvio. Il passoit presque tout son tems à la chasse ; un jour il rencontra une jolie vivandiere, assez proprement vêtue, qui étoit dans une compagnie de Hussards. Son imagination échauffée la lui fit prendre pour une Dame de distinction qui s'étoit égarée, & il crut tout de suite qu'il étoit de son devoir d'être Chevalier de cette gracieuse personne. La vivandiere pénétra bientôt le caractere du jeune homme, & forma la résolution d'en tirer parti. Elle lui fit un récit touchant de ses prétendues infortunes. Le bon Ferdinand en fut tellement attendri qu'il lui offrit de la ramener dans sa famille. A cet effet, il prit à ses parens tout l'or & les bijoux qu'il put rassembler, & gagna pays avec la belle Nicoline, qui lui proposa de troquer d'habits, & de la charger des bijoux. Elle lui persuada de prendre les devans & d'aller l'attendre dans une auberge qu'elle lui indiqua à Erford. A peine arrivé dans cette Ville, son travestissement sauta aux yeux, & il eût couru bien des dan-

gers, si son hôte n'eût eu l'adresse de le faire passer pour un jeune Etudiant qui s'étoit battu en duel, & qui étoit obligé de se déguiser. Cependant sa bourse se dégarnit, & Nicoline ne paroît pas. Désespérant enfin de la voir revenir, il s'engage comme Acteur dans une troupe de campagne. Un jour qu'il alloit jouer le rôle du Magister Stifélius dans Bramarbas; après avoir déja endossé l'habit de théatre, il se souvint qu'il étoit Gentilhomme, & considérant tout-à-coup qu'il se déshonoroit en devenant ainsi l'objet des éclats de rire d'une vile populace, il quitta brusquement le lieu de la scene & s'enfuit hors de la Ville, toujours en habit de théatre. Il tomba entre les mains d'un détachement Prussien qui le conduisit à Leipsick, & l'envoya comme recrue à Breslau.

Le voilà donc militaire dans la compagnie d'un Capitaine, homme d'un vrai mérite qui, instruit de sa condition, ne voulut pas le réduire au rang de simple soldat, & le fit bas-Officier. Cependant Ferdinand toujours rempli de sa haute naissance, eut querelle avec un sous-Lieutenant & le blessa. Il fut aussi-tôt saisi, enchaîné & traduit au Conseil de guerre qui l'auroit infailliblement condamné à mort, si le Capitaine n'eût intercédé pour lui, & ne lui eût même fourni les moyens de s'évader.

Devenu libre, ses anciennes visions le reprennent; & il forme le projet de voyager sur mer. Il se rend à Francfort-sur-le-Mein, passe à Cologne, où il retrouve son ami le

Doćteur Schræpſkopff qui faiſoit le métier de Charlatan dans les places publiques ; & c'eſt ici que finit la premiere partie. Ceux de nos Lecteurs qui ſeroient curieux d'en connoître la ſeconde, pourront recourir à l'ouvrage même. Pour nous, il nous eſt impoſſible de continuer un Roman où l'on ne trouve ni imagination, ni gaieté, ni agrément dans le ſtyle ; l'Auteur ſe traîne toujours, & toujours pitoyablement, ſur les traces de ceux qui l'ont dévancé.

(*Gazette Univerſelle de Littérature.*)

THREE Dialogues, &c. *Trois Dialogues ſur la liberté, in-8vo.* Londres, 1776, chez Dodſley.

BEaucoup de gens parlent de la liberté, & peu en ont une idée juſte. L'Auteur de ce dialogue ſuppoſe qu'un de ſes amis de la campagne, homme ſtudieux & ſenſé, lui marque ſon étonnement de voir tant d'agitation dans les eſprits, tant de diſputes, tant de querelles ſur un objet dont la plupart de ceux qui déclament pour ou contre, n'ont jamais pris la peine d'examiner la nature. Cette réflexion engage les deux amis dans une diſcuſſion ſérieuſe ſur l'eſſence de la liberté, & donne lieu au premier dialogue, dont voici le précis.

Le mot *liberté*, dans le ſens le plus abſtrait, exprime le pouvoir de faire ou de s'abſtenir

à

à volonté. Si quelque cauſe étrangere arrête ou force l'action de l'homme, il n'eſt plus libre dans ce cas; ſa liberté eſt bornée d'un côté ou de l'autre. Il eſt aſſez évident que l'homme n'a pas la liberté du choix dans les choſes qui ſont au-deſſus de ſa nature; mais on demande ſi dans la ſphere que le créateur lui a circonſcrite, il peut faire tout ce qu'il veut, ſuivre toutes ſes fantaiſies, ou s'il y a des raiſons pour leſquelles cette liberté indéfinie doive être limitée? Cette queſtion ſe réſout aiſément: toutes les créatures ſont ſujettes à des loix particulieres, qui dérivent de leur nature, & l'homme a les ſiennes que non-ſeulement il eſt capable de ſentir, mais dont il peut encore appercevoir la ſageſſe & admirer l'excellence & la beauté; le bien de chaque individu en particulier, & de tous en général, dépend de l'obſervation de ces loix, & il eſt néceſſaire que la liberté indéfinie de l'homme ſoit reſſerrée dans les limites qu'elles lui preſcrivent.

Le créateur ayant voulu que la race humaine ſe perpétuât par la génération, & que l'homme parvînt par une progreſſion lente & preſque inſenſible, du dernier degré de la foibleſſe & de l'ignorance, à un état de force & de raiſon, il a doué nos cœurs d'affections & de paſſions relatives à cette fin générale qu'il s'eſt propoſée; ce ſont autant de loix propres à notre nature, d'où réſultent les premieres reſtrictions de notre liberté; il y en a beaucoup d'autres: tous ces penchans qu'on exprime par les mots d'*humanité*, de *généroſité*, de *bien-*

veillance, &c. peuvent s'appeler *loix véritables & naturelles de l'homme*, par oppofition à l'*inhumanité*, *l'efprit d'intérêt perfonnel*, la *haine*, &c. qu'on peut regarder comme des *loix contre nature.* L'obfervation des loix naturelles conduit au bonheur ; & comme leur infraction eft toujours nuifible, il eft jufte & raifonnable que la liberté de l'homme foit bornée de ce côté-là. Mais on peut dire : qui pofera les limites de fa liberté? Pourquoi ne pourroit-il pas tranfgreffer les loix de fa nature, au rifque de trouver fa punition dans fa défobéiffance ? Cette objection feroit fans réponfe, s'il n'exiftoit qu'un feul homme à la fois fur la terre, ou fi plufieurs y étoient placés de maniere qu'ils n'euffent pas le moindre commerce enfemble. Mais les hommes ayant au contraire par leur nature, la connexion la plus intime les uns avec les autres, ils ont inconteftablement un droit d'infpection mutuelle, auffi étendu que l'intérêt de leur fûreté l'exige ; ce droit eft fondé principalement fur leur égalité naturelle.

Comme l'égalité naturelle des hommes eft un point fur lequel on a beaucoup difputé, peut-être faute de s'entendre, nous croyons à propos de tranfcrire cette partie du dialogue, en obfervant d'abord que l'Auteur fait lui-même le récit de fa converfation avec fon ami prétendu. » Tous les hommes, me dit-il, » font du même genre, & fujets aux loix par- » ticulieres de leur nature ; à cet égard, ils » font tous égaux certainement. — Cela me

» paroît ainsi, lui dis-je; mais ne peut-on
» pas objecter contre ce principe d'égalité, les
» différences considérables qu'on remarque dans
» les facultés des individus? — Point du tout;
» &, par exemple, une force de corps ex-
» traordinaire ne donne pas à celui qui en
» est doué, le droit de l'employer à des ac-
» tions criminelles & contraires aux loix de
» l'humanité; il peut posséder toutes les fa-
» cultés corporelles dans un degré plus émi-
» nent que tous ses semblables, mais l'usage
» en est soumis aux loix naturelles qui sont
» communes à son espece; il peut porter de
» plus lourds fardeaux, courir plus vîte, être
» plus actif, &c. que les autres; il a droit à
» tous les avantages qui résultent de ce juste
» emploi de ses facultés, il n'a pas droit à
» autre chose. — Votre raisonnement me pa-
» roît convainquant: mais que direz-vous de
» la supériorité des facultés de l'esprit? Ne
» fondent-elles pas des prétentions plus légi-
» times que celles du corps? — Encore moins.
» Des lumieres supérieures, loin de dispenser
» un homme de l'observation des loix natu-
» relles, le lient plus étroitement; il est inex-
» cusable, de ne pas mieux remplir ses de-
» voirs que le commun des hommes. La force
» de son génie doit lui faire saisir plus vive-
» ment la vérité & l'équité des loix auxquelles
» son espece est soumise; il a plus de sagacité,
» plus de connoissances que les esprits mé-
» diocres: conclurez-vous de-là qu'il lui est
» plus permis de transgresser des loix com-

» munes à tous ? Et ſi la tranſgreſſion eſt ex-
» cuſable, ne l'eſt-elle pas davantage de la part
» d'un homme moins éclairé, précifément parce
» qu'il eſt moins éclairé ?.... Je vais main-
» tenant vous dire quelque choſe de plus ſur
» la nature & les effets de l'égalité des hommes.
» Si un homme tranſgreſſe les loix naturelles
» de maniere que lui ſeul puiſſe avoir à ſouf-
» frir des ſuites de ſa faute, (ce qui, à parler
» ſtrictement, n'eſt guere poſſible) il n'en
» eſt comptable à perſonne qu'à Dieu & à
» lui-même. Mais la moindre tranſgreſſion qui
» fait tort ou tend à faire tort à ſes sembla-
» bles, à ſes égaux, il leur en doit compte
» auſſi bien qu'au Créateur. Puiſque les hommes
» ſont égaux, quand un d'entre eux donne
» aux autres des ſujets de plainte ou même
» de crainte bien fondée, ils ont droit d'em-
» ployer tous les moyens raiſonnables de
» punir ſa tranſgreſſion ou de la prévenir ;
» car; ſans cela, il n'y auroit plus d'égalité.
» Si les hommes n'étoient pas égaux par leur
» nature, on ne concevroit pas de quel droit
» un ou pluſieurs hommes puniroient les cri-
» mes d'un autre ; chacun meſureroit la légi-
» timité de ſes actions ſur l'étendue de ſes
» moyens, ſans aucune conſidération étrangere,
» & ce ſeroit avec raiſon, parce que chacun
» pourroit ſe regarder comme un être à part,
» diſtingué des autres par des qualités ſpécifi-
» ques, & ſoumis uniquement aux loix parti-
» culieres de ſa nature.... Il ne faut pas croire
» que l'égalité doive exiſter dans les proprié-

» tés : non-feulement cela n'eft pas poffible dans » le cours naturel des chofes, mais cela n'eft » encore ni raifonnable ni équitable. Un jufte » ufage des avantages qu'une induftrie ou des » lumieres fupérieures donnent à un homme » fur un autre, n'eft point une infraction des loix » de notre nature; ce feroit au contraire une » grande injuftice & un moyen fûr de décourager » le mérite, que de vouloir le priver des avan- » tages auxquels il peut prétendre fans crime. "

Si l'on dit que le droit que les hommes exercent entre eux de punir ou de prévenir les tranfgreffions, eft fondé fur la *juftice*, le principal Interlocuteur du Dialogue répond que cela eft vrai, mais que c'eft la *notion d'égalité* qui a donné naiffance chez les hommes à la *notion de juftice*; il va plus loin, il prétend que celle-ci ne peut exifter qu'en conféquence de la premiere, & quoiqu'il foutienne cette opinion par des raifons très-ingénieufes, nous ne fommes pas de fon avis; en effet, de Dieu à nous, de nous à la fourmi, il n'y a pas de *notion d'égalité*, & il y a des *notions de juftice*; mais cette queftion, comme bien d'autres, n'eft peut-être que dans les mots. Voici la conclufion de tous les principes expofés ci-deffus.

» Nous pouvons maintenant, me dit mon » ami, tirer avec exactitude la ligne qui doit » circonfcrire la liberté des actions humaines. » Premiérement, aucun homme ne peut, avec » juftice, tranfgreffer les loix qui tendent à » la propagation & au maintien de l'efpece

» humaine avec le plus grand avantage pof-
» fible.

» Secondement, aucun homme ne peut, avec
» juftice, violer les loix de l'humanité, c'eft-
» à-dire, ces penchans qui nous portent à trai-
» ter nos femblables avec bienveillance, dou-
» ceur & modération.

» Troifiémement, aucun homme ne peut,
» avec juftice, paffer les bornes que l'équité
» a pofées pour être les véritables mefures
» des droits du genre humain à la poffeffion
» de quelque propriété que ce puiffe être.

» Quatriemement enfin, plus les hommes
» approchent de l'état de parfaite obéiffance de
» tous à toutes ces loix, plus ils font près
» de l'état *d'égalité naturelle* & de *jufte liberté*...
» — Cela me paroît ainfi, lui dis-je. — Vous
» voyez donc, me dit-il en fe levant, que
» la nature n'eft pas moins ennemie de la li-
» cence que de la tyrannie. — Ainfi finit no-
» tre premiere converfation.

Dans le fecond Dialogue, les deux amis traitent divers fujets fur lefquels la plupart des Ecrivains de Politique & de Morale fe font beaucoup étendus, tels que *l'état de nature*, *l'origine du gouvernement civil*, &c. Ce Dialogue contient des obfervations très-juftes & des réflexions très-fenfées, comme on peut en juger par le morceau fuivant.

» Quand nous appellons *état de nature*, la
» maniere d'exifter des hommes avant qu'ils fe
» fuffent formés en Gouvernement, pour la
» diftinguer de leur état poftérieur, nous nous

» exprimons convenablement à la fin que nous
» nous propoſons ; mais nous donnons dans
» une grande mépriſe, ſi nous nous imaginons,
» comme on le fait communément, que les
» hommes ſont ſortis de *l'état de nature*, dès
» qu'ils ſe ſont ſoumis à un Gouvernement
» civil. Il eſt vrai qu'ils ont changé leur état,
» mais ce changement n'entraîne pas l'anéan-
» tiſſement des loix de la nature ; ou, en d'au-
» tres mots, ce changement ne détruit pas *l'é-
» tat de nature*, conſidéré comme un état, dans
» lequel les hommes obéiſſent aux vraies loix
» de la nature, privées de la ſanction civile ;
» c'eſt à cet inconvénient de *l'état de nature*,
» qui réſulte du défaut d'un pouvoir ſuffiſant
» pour forcer tous les hommes également à
» l'obſervation des loix naturelles, qu'ils ont
» voulu remédier, en ſe ſoumettant à un Gou-
» vernement... Si la tranſgreſſion des loix de
» la nature humaine, fait ſortir les hommes
» de leur état naturel ; ſi c'eſt les y ramener
» que de punir ou de faire ceſſer cette tranſ-
» greſſion ; ſi enfin cet heureux effet ne peut
» être attendu que d'une force coactive, telle
» qu'elle ſe trouve dans un bon Gouvernement,
» ne doit-on pas conclure que la véritable fin du
» Gouvernement eſt de maintenir les hommes
» dans leur état naturel ?... Plus la maniere d'exiſ-
» ter de l'homme eſt groſſiere, plus il reſſemble
» aux autres animaux ; ceux-ci ſont maintenus
» dans leur état par des loix qui agiſſent ſur eux
» au moyen de l'inſtinct, & ils n'ont en par-
» tage qu'une très-petite portion d'intelligence

» ſi on peut dire encore qu'ils en aient : ces
» conſidérations nous portent à croire qu'ils
» ſont fideles aux loix de leur nature ; nous
» prenons leur exiſtence pour la meſure de
» celle de l'homme, & en conſéquence nous
» ſuppoſons que plus il ſe rapproche d'eux,
» plus ſon état eſt naturel. Cela peut être
» vrai pour ce qui concerne ſes fonctions ani-
» males ſeulement ; mais du reſte il faut con-
» ſidérer que les facultés particulieres & diſ-
» tinctives de l'eſprit humain, celle de juger
» de la nature des actions, celle de ſuivre les
» loix de la nature ou de s'en écarter à vo-
» lonté, établiſſent une grande différence en-
» tre l'homme & les animaux, & prouvent
» qu'il a été deſtiné à remplir une ſphere
» d'action bien plus étendue. Bien loin donc
» qu'on puiſſe dire que l'état naturel de
« l'homme eſt celui qui le rapproche le plus
» des animaux, il eſt clair qu'il faut plutôt
» dire le contraire. Il n'y a pas de doute
» que l'homme, quant à ſa partie animale,
» n'ait une grande reſſemblance avec les au-
» tres créature ſenſibles ; mais il eſt très-
» peu naturel à une créature humaine de
» n'exercer que ſes facultés animales pendant
» tout le cours de ſa vie : telle eſt cependant,
» à peu de choſe près, l'exiſtence de l'homme
» ſauvage. Quelle concluſion devons-nous donc
» tirer de tous ces principes, ſi ce n'eſt que
» l'homme, dans un état ſauvage, eſt dans l'é-
» tat le moins bon que comporte ſa nature...
» Si les loix naturelles ont exiſté dans tous

» les tems & chez tous les hommes, ce qu'il » feroit très-peu philofophique de révoquer » en doute, n'eft-il pas aifé de voir que la paf- » fion qui les porte à la propagation de leur » efpece, & les affections qui en font la fuite, » l'état de foibleffe & de befoin où ils fe trou- » vent quand ils font ifolés, l'état de force & » de fécurité que leur réunion leur procure, » l'attrait de la fociabilité, le plaifir de com- » muniquer enfemble, que tous ces motifs, » dis-je, les auront entraînés invinciblement » les uns vers les autres ? Qui nous empêche » de croire que d'abord, dans l'état de fim- » plicité primitive, un petit nombre d'hom- » mes ont vécu enfemble amicalement, du » moins pendant un certain tems, fous l'in- » fluence directe des loix de la nature, & » qu'alors la honte, le reproche, de fimples » menaces, étoient des peines ou des précau- » tions fuffifantes, parce que les tranfgreffions » étoient rares & légeres ? Des attentats plus » énormes, en excitant plus de crainte chez » les membres de la fociété naiffante, auront » éveillé leur attention fur les précautions à » prendre pour la fûreté commune. Ils fe fe- » ront mutuellement confultés fur cet objet » intéreffant, & ils auront établi des loix ci- » viles avec la force néceffaire pour garantir » à l'avenir de nouveaux attentats, la fociété » en général & chacun de fes membres en » particulier. Le nombre & la rigueur des loix » civiles auront augmenté avec le nombre & » l'énormité des crimes; & ainfi l'on voit

» que la formation d'un corps politique eſt
» auſſi naturelle que tout autre effet produit
» par l'enchaînement des choſes dans cet uni-
» vers. «

Le reſte du Dialogue a pour objet la nature du contrat qu'on ſuppoſe avoir précédé la formation de tout Gouvernement, ſoit d'un ſeul, ſoit de pluſieurs. Parmi des idées très-vraies que l'Auteur Anglois expoſe ſur les obligations que ceux qui gouvernent, contractent avec ceux qui ſont gouvernés, il y en a d'autres qui ſeroient ſuſceptibles de beaucoup de diſcuſſion; & pour ne point nous étendre ſur des objets étrangers à notre travail, nous renverrons à l'ouvrage même ceux de nos Lecteurs qui ſavent juſqu'où il eſt bon de ſuivre la rigueur des principes, & à quel point il eſt prudent de s'en départir.

La liberté religieuſe eſt le ſujet du troiſieme Dialogue, rempli de réflexions judicieuſes comme les deux premiers; l'Auteur y établit, par de forts raiſonnemens, le droit qu'ont tous les hommes de ſuivre librement la religion qu'ils ont reçue en naiſſant ou embraſſée par choix, pourvu qu'ils ne choquent en rien les loix de la nature humaine. Ce Dialogue pourroit être cité comme un des meilleurs traités en faveur de la Tolérance, ſi l'Auteur s'étoit exprimé dans quelques endroits avec plus de décence ſur l'article de la Révélation.

(*Monthly Review.*)

HISTOIRE-Naturelle de Pline, traduite en François, avec le Texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites; accompagnées de Notes critiques pour l'éclairciſſement du Texte, & d'obſervations ſur les connoiſſances des Anciens, comparées avec les découvertes modernes. Tome VIII. In-4to. de 600 pages. A Paris, chez la Veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin, près de la rue Saint-Jacques. 1776.

QUoi qu'on en diſe, l'eſprit frivole de notre ſiecle ne s'eſt pas encore étendu à toutes les claſſes de citoyens : il eſt un public éclairé qui goûte encore les bons ouvrages, quoique longs & ſérieux, & il ſe trouve des Ecrivains eſtimables qui ne refuſent point de ſe dévouer à un travail pénible, pour en enrichir la République des Lettres. Du nombre de ces grands ouvrages, eſt la traduction de l'Hiſtoire-Naturelle de Pline, commencée depuis quelques années. L'accueil favorable que les premiers volumes ont reçu du public, eſt la juſte récompenſe du courage & des talens, qui diſtinguent les laborieux Interpretes.

Le VIIIe. Tome, qui vient de paroître,

contient les livres 23, 24, 25 & 26. Pline y traite des remedes qu'on peut tirer des arbres & des plantes, matiere extrêmement variée, curieuse & intéressante, & qui ne laisseroit rien à desirer, si, en même tems qu'on admire l'étendue de génie, la multiplicité des connoissances, & l'immensité des recherches de l'illustre Naturaliste, on pouvoit également compter sur la justesse & la vérité de ses observations. L'Auteur met à contribution tout le regne végétal, & quoique le nombre des maladies auxquelles nous sommes sujets, soit effrayant, nous n'aurions cependant rien à craindre de cette foule d'ennemis, si toutes les recettes qu'il nous fournit étoient confirmées par l'expérience. Mais il semble qu'il ait été plus occupé du soin de grossir la liste des remedes, que jaloux d'en vérifier l'efficacité. C'est aux Maîtres de l'art à apprécier celles de ces recettes qui sont vraiment utiles; mais il en est plusieurs qu'on peut rejetter au premier coup-d'œil, & qui ne prouvent que la crédulité ou la distraction de l'Auteur. Croira-t-on, par exemple, sur la parole de Pline, qu'on trouve dans le *Cytinus* un excellent préservatif contre le mal des yeux, si l'on s'en sert de la maniere suivante : » Il faut, dit-» il, après avoir ôté son anneau & sa cein-» ture, & dénoué ses souliers, cueillir un » *Cytinus* avec le pouce & le quatrieme doigt » de la main gauche; puis s'en frotter légé-» rement les yeux, & ensuite l'avaler, sans » y toucher avec les dents. On est sûr après

» cela d'avoir la vue ſaine pendant toute l'an» née. « Il dit ailleurs qu'une charge de poires ou de pommes, quoiqu'en aſſez petite quantité, eſt un fardeau très-lourd & très-fatigant pour les bêtes de ſomme ; mais que le ſecret pour prévenir cette fatigue, eſt de leur faire manger de ces fruits, ou ſeulement de leur en montrer lorſqu'on eſt ſur le point de les charger. Il propoſe cette autre recette pour la guériſon des écrouelles : » il faut que le » malade attire à ſoi une branche d'un arbre » très-connu, & en arrache le nœud avec » les dents, ſans être vu de perſonne : après » quoi, il aura ſoin de le lier avec un fil dans » un morceau de peau fine, qu'il portera ſuſ» pendu à ſon cou, & cela le guérira infail» liblement. « Il y a des bayes ou des feuilles de certains arbriſſeaux, qui doivent être cueillies de la main gauche ; d'autres ne doivent point toucher la terre ; quelquefois en les cueillant, il faut proférer la formule : *c'eſt pour telle ou telle maladie ;* cela fait, ces remedes ſont à toute épreuve. Autre recette infaillible : prenez, dit-il, les nœuds d'une ou pluſieurs plantes de *Gramen*, juſqu'au nombre de neuf, & enveloppez-les dans un morceau de laine noire, ſans apprêt. Il faut que celui qui cueille l'herbe ſoit à jeun, qu'il aille en cet état dans la maiſon du malade, tandis qu'il n'y eſt pas, & qu'il lui diſe trois fois, en le voyant arriver, qu'il vient à jeun apporter un remede à un homme à jeun ; qu'enſuite il lui attache le petit ſac de laine, & qu'il faſſe la même choſe trois jours de ſuite.

Nous ne nous attacherons pas à rapporter toutes les obſervations de ce genre, répandues dans ce volume; elles ſont humiliantes pour la raiſon humaine, & elles prouvent combien nous devons être en garde, pour ne pas adopter toutes les idées de ceux même que nous appellons de grands hommes. Des perſonnes pieuſes & zélées pour la conſervation des mœurs, ont paru s'étonner que le Traducteur n'ait pas retranché de ce volume ce qui pouvoit devenir une ſource de corruption pour la jeuneſſe. » Parmi ces ſecrets, diſent-elles, » ou ſi vous voulez, parmi ces obſervations » vraiment utiles, dont on nous préſente le » catalogue, combien ne s'en trouve-t-il pas » qui ſont infiniment dangereuſes? Pourquoi » flatter les paſſions voluptueuſes, en leur » apprenant de nouveaux moyens de ſe ſatisfaire, au mépris des loix les plus ſacrées de » la nature? Et quand il n'y auroit, dans » tout cela, que de l'illuſion & du menſonge, » pourquoi donner lieu à une curioſité dangereuſe, & à des tentatives toujours criminelles? Pourquoi tranſmettre à la poſtérité » des connoiſſances, dont il eſt défendu de » faire uſage? Le prétendu reſpect pour le » texte d'un Auteur, peut-il autoriſer un » Ecrivain à faire aux hommes un préſent auſſi » funeſte, que dis-je, à l'étendre & à le » multiplier par une traduction qui initiera la » multitude même à des myſteres impies? « Ces perſonnes s'autoriſent du ſuffrage de Pline même, qui s'étonne que les Grecs aient fait

connoître les herbes malfaiſantes, & qui les juge indignes de pardon d'avoir appris au genre humain à commettre des horreurs, qui lui étoient encore inconnues; puis il ajoute ces mots remarquables : *Ego nec abortiva dico, ac ne amatoria quidem....* » Si Pline, continuent » ces perſonnes, tient mal ſa parole, & ſi, » par inadvertence ou diſtraction, il dit trop » ſouvent ce qu'il a promis de ne pas dire, » n'étoit-il pas alors du devoir d'un Traduc» teur de faire des retranchemens indiſpenſa» bles? Ne doit-il pas ſe comporter comme » un exécuteur teſtamentaire, qui, trouvant » que le défunt a fait des diſpoſitions abſo» lument contradictoires, s'attache à celles » qui ſont raiſonnables, & ſupprime celles » qui auroient été déſavouées par leur Auteur » même, s'il s'en fût apperçu. « Nous ne déciderons pas quelle devoit être la conduite des interpretes dans cette circonſtance délicate : peut-être leur ſeroit-il aiſé de ſe juſtifier, en faiſant obſerver, 1°. que leur ouvrage, par ſon format & ſon étendue, n'eſt pas de nature à devenir claſſique, ni à être mis entre les mains de la jeuneſſe; 2°. que n'étant deſtiné qu'aux Gens-de-Lettres, ou à des perſonnes d'une raiſon mûre & éclairée, il n'eſt pas à craindre qu'elles ſoient tentées de faire uſage de recettes extravagantes, dont l'abſurdité doit les frapper au premier coup-d'œil.

Paſſons aux détails de la traduction. Pline, Ecrivain toujours ingénieux, ſouvent ſublime,

quelquefois cependant un peu raffiné, trouve par-tout le ſecret d'intéreſſer ſon Lecteur; c'eſt ſur-tout dans les préambules de ſes différens livres, & lorſqu'il paſſe d'une matiere à une autre, qu'il ennoblit ſon ſtyle, & qu'il développe un génie digne de la grandeur & de la majeſté de ſon ſujet. Il traite dans ſon 23e. livre des arbres cultivés, relativement à l'art de guérir. *Pomone* paroît ſur la ſcene, & parle elle-même. Il ne manque, à ce morceau de poéſie, que la gêne piquante de la verſification. *Plurimum homini voluptatis ex me eſt. Ego ſuccum vini, liquorem olei gigno. Ego palmas & poma, totque varietates : neque ut tellus, omnia per labores, aranda tauris, terenda areis, deinde ſaxis, ut quando, quantove opere cibi fiant? At ex me parata omnia, nec curvo laboranda, ſed ſeſe porrigentia ultro, & ſi pigeat attingere, etiam cadentia.*

Voici la verſion des interpretes : » C'eſt à » mes ſoins que les mortels doivent la plu- » part des agrémens & commodités de la vie. » C'eſt moi qui fais couler l'huile & le vin » pour leur uſage. C'eſt moi qui fais mûrir » en leur faveur, les dattes, les poires & les » pommes de toute eſpece, & tant d'autres » fruits délicieux, & ſi admirablement diver- » ſifiés dans leur forme & leur ſaveur, ſans » qu'il ſoit beſoin, pour jouir de ces avanta- » ges, d'*eſſuyer* les travaux, par leſquels il » ſemble que la terre ait voulu faire acheter » ſes moiſſons. Car avant qu'on puiſſe re- » cueillir celles-ci & en faire uſage, il en

» coûte des peines & des ſoins infinis. Il faut
» d'abord une charrue, & des taureaux pour
» la tirer ; après quoi il ne ſuffira pas d'avoir
» labouré : la récolte faite, il faut battre le
» bled dans la grange, & le moudre enſuite
» à l'aide des meules, pour qu'il devienne en-
» fin un aliment utile & ſalutaire. Pour moi,
» je donne tout gratuitement, chacun peut
» aiſément profiter de mes largeſſes. Il n'eſt
» pas beſoin de ſe courber péniblement pour
» cultiver mes fruits. Ils ſe préſentent ; ils
» invitent, & tombent même de l'arbre, ſi
» l'on ne veut pas ſe donner la peine de les
» détacher : tels ſont les bienfaits de *Po-*
» *mone* «.

Quoique cette traduction, en général, ſoit aſſez noble, on la trouve cependant un peu prolixe & traînante. En effet, l'énumération courte & rapide du Latin, paroît avoir bien plus de grace que l'affectation avec laquelle on a tâché d'allonger les opérations du labourage, en les détachant entiérement l'une de l'autre, & en ſurchargeant le ſtyle de ces... *avant que .. Il en coûte des peines .. Il faut d'abord.... Après quoi, il ne ſuffira pas.... La récolte faite*, *il faut*, &c. On obſerve que le Traducteur, au milieu de cette longue amplification, a négligé une figure qui fait un très-bel effet dans l'original ; c'eſt cette interrogation ſi vive : *ut quando, quantove opera cibi fiant.* On ſent qu'elle n'eſt nullement rendue. Au commencement de ce morceau, l'article *des* paroît avoir été omis mal-à-propos, & il falloit dire, *la*

plupart des agrémens & des commodités de la vie, attendu que les deux ſubſtantifs ne ſont point ſynonimes. Eſt-ce encore parler correctement que de dire *eſſuyer des travaux ?* Il ſemble que le mot *eſſuyer* ne doit s'employer que pour exprimer des choſes qui nous arrivent par une cauſe étrangere ; ainſi l'on eſſuie un *orage*, une *décharge d'artillerie*, une *maladie ;* mais on *ſupporte* des travaux.

Fuit quidem & hic quondam ambitus nominibus ſuis eas adoptandi, ut docebimus feciſſe Reges, tanta res ut debeatur herbam invenire, vitam juvare. Le Traducteur rend ainſi le ſens de ce paſſage. » On avoit autrefois l'ambition de donner ſon » nom à des plantes par une ſorte d'adoption, » procédé dont on verra bientôt des Rois mê» mes ſe montrer jaloux, tant on doit eſtimer » glorieux de découvrir une herbe utile, & » de contribuer à la conſervation des hommes". On s'appercevra ſans doute, que ces mots latins, *tanta res ut debeatur*, ne forment point de ſens; cependant le Traducteur s'efforce de les maintenir. Il prétend qu'on doit ſous-entendre *videri*, *verbe*, ajoute-t-il, *ſujet à être ſous-entendu par élégance.* Mais, 1°. cette aſſertion eſt ſans aucun fondement : le verbe *videri* n'a point de privilege particulier pour ſignifier quelque choſe dans une phraſe, où il ne paroît pas. 2°. Quand même on pourroit le ſous-entendre, on ne gagneroit encore rien ; car on voit bien ce que peut ſignifier *videri debeat*, mais ce *videri debeatur*, ne préſente aucun ſens à l'eſprit, & il faut le regarder comme un véritable bar-

barisme, dont il est étonnant que le Traducteur ne se soit pas apperçu, lui qui discute d'ailleurs d'autres passages avec beaucoup de sagacité. Mais ce qui doit étonner davantage, c'est que dans le même endroit, l'interprete rapporte lui-même deux différentes corrections, l'une de Pintianus, *tanti eis videbatur*; l'autre du P. Hardouin, *tanta res videbatur*, en ajoutant qu'aucune des deux n'étoit nécessaire. Il est aisé de voir, au contraire, qu'on ne sauroit se dispenser d'admettre l'une ou l'autre, & que, pour peu qu'on soit au fait du Latin, on ne balancera point à préférer celle du P. Hardouin, qui est très-heureuse. En effet, Pline ne dit pas : les Rois ambitionnoient de donner leur nom à des plantes, tant *on doit* estimer glorieux d'en découvrir quelqu'une, &c. mais il dit : les Rois ambitionnoient de donner leur nom à des plantes, tant *on estimoit* glorieux d'en découvrir quelqu'une, &c.

Les interpretes tombent dans une bévue grossiere, en traduisant le commencement du 26e. livre, où Pline parle de quelques maladies nouvelles, & qui étoient inconnues avant son tems. Voici le texte du Naturaliste Romain : *Sensit & facies hominum novos, omnique ævo priore incognitos, non Italiæ modo, verum etiam universæ prope Europæ, morbos : tunc quoque non totâ Italiâ, nec per Illiricum Galliasve aut Hispanias magnopere vagatos, aut alibi, quam Romæ, circaque.* Les interpretes traduisent ainsi :
» Le visage même de l'homme éprouve des
» maladies d'une espece nouvelle, inconnues

» à toute l'antiquité, non-feulement en Italie, » mais prefque dans toute l'Europe. Ces ma» ladies *n'ont pas moins couru à Rome & dans* » *fes environs, que dans les autres parties de* » *l'Italie ; elles fe font également répandues en Illy-* » *rie, dans les Gaules, en Efpagne, & ailleurs* ". Il eft aifé de fentir que le contrefens eft des plus formels, & que le Traducteur avance précifément le contraire de ce que dit Pline, dont le texte porte expreffément, que ces maladies nouvelles ne fe font pas fort répandues dans toutes les parties de l'Italie, ni dans l'Illyrie, ni dans les Gaules, ni en Efpagne, & qu'elles ne fe font guere fait fentir qu'à Rome, & dans fes environs.

A la tête des arbres, ou arbriffeaux, qui méritent la culture & les foins des hommes, Pline a placé la vigne, & nous croyons que, fi l'on recueilloit les voix, tout le monde feroit à-peu-près du même avis. Le Naturalifte de Rome ne confidere ici que les propriétés médicinales de la vigne. Il expofe quels remedes peuvent fournir les vrilles, les feuilles, les larmes de la vigne, les raifins frais, le farment, le marc du raifin, les différentes efpeces de raifins & de vignes, le vinaigre, le vin doux, les différens vins. Nous n'entreprendrons pas de les faire connoître, encore moins de déterminer ceux qu'il faut admettre ou rejetter ; mais pour peu que l'on foit économifte, on ne fera pas fâché d'apprendre, en paffant, le moyen d'empêcher les poules d'aller becqueter les raifins des treilles, ou de devenir

elles-mêmes la proie des divers oiseaux de rapines, qui menacent toujours les basses-cours. Le premier secret consiste à mêler de la fleur de vigne parmi la grenaille qu'on donne pour nourriture aux volailles : elles en concevront un dégoût extrême pour le raisin, qui dès-lors sera en sûreté; elles y seront elles-mêmes contre leurs ennemis, si l'on plante de la vigne noire en forme d'enceinte autour d'une métairie. Si l'essai n'est pas heureux, au moins n'entraîne-t-il pas de grands frais.

Voici l'éloge que Pline fait en général de la précieuse liqueur qu'on tire de la vigne : » Le vin, dit-il, entretient les forces du corps, » donne de la vigueur au sang, & procure » cette couleur vive & brillante qui annonce » la santé. C'est aussi cette liqueur précieuse » qui distingue si avantageusement nos climats » tempérés d'avec ceux de la zone torride & » des zones glaciales, dont ils sont environnés. » Ce jus délicieux nous donne autant de force » & de vigueur, que la constitution rigoureuse de ces plages barbares en donne aux » peuples qui les habitent. Le lait nourrit les » os; les boissons faites avec le bled nourrissent les nerfs, & l'eau est un aliment pour » les chairs. Ce sont-là les principales propriétés de ces trois sortes de breuvages, & elles » ne s'étendent guere plus loin : aussi ceux qui » en font usage n'ont pas la couleur bien » vive, & ne sont guere robustes ni capables » de supporter les longs travaux. Le vin au » contraire, plus agréable & plus spiritueux,

» a des vertus & des propriétés ſans nombre:
» il fortifie les nerfs & la vue, pourvu toute-
» fois qu'il ſoit pris modérément; car il pro-
» duit un effet tout contraire pour ceux qui
» en boivent avec excès. Il eſt d'ailleurs très-
» ſalutaire à l'eſtomac; il excite l'appétit, ban-
» nit la triſteſſe & les inquiétudes, ranime la
» chaleur & procure le ſommeil. Aſclépiades,
» en parlant de cette liqueur, ſe livre à l'en-
» thouſiaſme, juſqu'à dire, qu'il s'en faut peu
» que ſes vertus ne l'emportent ſur le pouvoir
» des Dieux ".

Pline nous fait connoître quels étoient les vins les plus eſtimés de ſon temps, & combien il étoit difficile, même alors, de s'en procurer qui n'euſſent point été mêlangés ou falſifiés.
» Du temps des Anciens, dit-il, c'étoit le vin
» de *Surrente*, qui avoit la préférence ſur tous
» les autres; mais dans les ſiecles ſuivans, on
» décida généralement en faveur du vin d'*Albe*,
» & de celui de *Falerne*. Enſuite pluſieurs au-
» tres eſpeces de vin furent miſes en vogue,
» à force d'être vantées par des gens, qui
» s'efforcerent de faire valoir celui qui leur
» plaiſoit davantage, quoiqu'il n'y ait rien
» de ſi injuſte, ni de ſi déraiſonnable, que
» de vouloir accréditer les choſes ſuivant ſon
» goût particulier, en le propoſant comme une
» déciſion infaillible, qui doit entraîner tous
» les autres. Mais quand tous les ſuffrages ſe
» réuniroient en faveur de certains vins, l'u-
» ſage ne s'en étendroit qu'à quelques bou-
» ches privilégiées, je veux dire, à un très-

» petit nombre de riches, auxquelles ſeuls il
» ſeroit poſſible de s'en procurer. D'ailleurs,
» dans le ſiecle où nous ſommes, les plus
» grands Seigneurs eux-mêmes ne peuvent ſe
» flatter d'en boire qui ſoient dans toute leur
» pureté & ſans aucun mêlange. Telle eſt la
» folie des uns & la fripponnerie des autres,
» que l'on ne conſidere plus, dans l'achat des
» vins, que le renom de certaines caves acha-
» landées, & que dès l'inſtant que la vendange
» eſt recueillie, on commence à la ſophiſti-
» quer. Auſſi peut-on aſſurer, avec vérité,
» quelqu'étrange qu'une telle aſſertion paroiſſe,
» que ce ſont les vins les moins en crédit,
» dont l'uſage eſt le moins à craindre".

Pline ajoute que le vin de *Falerne*, trop vieux ou trop nouveau, étoit également contraire à la ſanté, & qu'à la quinzieme année de garde, il commençoit à être de moyen âge, & à devenir ſalutaire à l'eſtomac; qu'à l'égard du *Cécube*, le plant en étoit perdu lorſqu'il écrivoit.

Le vinaigre a auſſi ſon article. Pline prétend qu'il eſt un excellent remede contre la morſure de l'aſpic, & que le haſard a produit de ſon tems cette découverte. Un homme, dit-il, qui portoit une outre de vinaigre, marcha ſur un aſpic & en fut mordu. Comme il s'arrêtoit de tems en tems pour ſe repoſer, il ſentoit une douleur vive à l'endroit de la morſure, auſſi-tôt qu'il avoit mis bas ſon fardeau; mais cette douleur ceſſoit, dès qu'il l'avoit repris. Cette obſervation continue Pline, fit

juger que le vinaigre, pris par la bouche, pouvoit être un exccellent remede en pareil cas, & l'expérience fit voir qu'on ne s'étoit pas trompé. Il rapporte une maniere plaisante de guérir la goutte avec cet acide. » *Marcus* » *Agrippa*, dans les dernieres années de sa » vie, avoit la goutte aux pieds; & comme » il souffroit des douleurs insupportables, un » Médecin, pour finir ses tourmens, em» ploya, à l'insu d'Auguste, un expédient » aussi violent qu'extraordinaire, qui fut de » lui faire tremper les jambes, au plus fort » de son mal, dans un bain de vinaigre chaud, » jugeant qu'il valoit mieux lui faire perdre » tout sentiment aux parties affligées, & le » rendre perclus de ses pieds, que de le laiss» ser plus long-tems en proie à des douleurs » si vives & si cuisantes. » Le malade fut guéri de la goutte, mis il resta perclus.

Après la vigne, le Naturaliste Romain traite de l'olivier, & par conséquent de l'huile, du poirier, du pommier, du figuier, &c. A propos de celui-ci, il nous apprend que les figues seches étoient la nourriture des premiers athletes, & que pour épargner le bois, quand on fait bouillir de la chair de bœuf, il faut jetter dans la marmite quelques tiges de figuier sauvage, qui accélerent la cuisson. Viennent ensuite le pin, l'amandier, l'avelinier, le noyer, &c. &c. qui tous fournissent des remedes plus ou moins curieux.

Le 24e. livre est consacré aux arbres sauvages. Pline, en commençant, se plaint vive-

ment

ment d'un abus qu'on viendra difficilement à bout de détruire parmi les hommes. » Les ſeuls » remedes, dit-il, que la nature nous avoit » d'abord deſtinés, & qu'elle n'avoit aſſujettis » à aucune dépenſe, c'étoient les ſubſtances » mêmes qui nous ſervent d'alimens. L'arti» fice, l'intérêt s'en ſont mêlés depuis ; ils » ont inventé ces atteliers de pharmacie, où, » ſous prétexte de nous conſerver la vie, on » nous la fait acheter. On entend tout-à-coup » vanter des mêlanges & des compoſitions, » où l'on ne comprend rien ; on met publi» quement à prix les productions ſuſpectes de » l'Arabie & de l'Inde. Le remede du moin» dre ulcere ſe tire de la Mer-Rouge, tandis » que les ſeuls vrais remedes font tous les » jours le ſouper du pauvre. On ſe figureroit » la médecine avilie, ſi elle ne tiroit les mé» dicamens que du jardin le plus proche, & » ſi elle n'y employoit qu'une herbe ou un » arbriſſeau ordinaire. Nous en ſommes venus » là : Rome, en étendant ſon empire, a per» du ſes uſages propres, & nos victoires mê» mes nous ont mis à la diſcrétion des vain» cus ; nous voilà ſoumis à des étrangers, » puiſqu'ils exercent un art qui commande hau» tement aux Empereurs mêmes. «

Ce 24e. livre contient une multiplicité de détails qu'il feroit difficile de ſoumettre à l'analyſe. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer encore deux ou trois recettes très-curieuſes. Une mere, par exemple, nourrit-elle elle-même ſes enfans ? Pline lui indi-

que un moyen pour que ceux-ci deviennent bien conformés de corps & d'esprit, & de fort honnêtes gens : *Ita fieri excellentes animo, atque formâ, atque bonos.* Un Ecrivain veut-il acquérir de la gloire & se faire une réputation brillante ? Il ne s'agit, selon le Naturaliste Romain, que de quelques frictions avec une certaine herbe ; *traduntque eâ perunctos commendatioris famæ.* Pline donne aussi un spécifique pour conserver la faveur des Rois, cette faveur si précieuse, si brillante, mais en même tems qu'il est si facile de perdre : *quâ primatum apud Reges obtineant*, &c. L'inconvénient de ces recettes, c'est qu'il faudroit aller chercher la plupart des herbes qu'elles prescrivent, en Arabie, aux Indes, & dans les régions les plus éloignées & les plus inaccessibles, où l'on auroit même encore bien de la peine à les reconnoître; autant vaudroit-il, d'après les Mémoires d'Ovide, étudier l'art de rajeûnir les hommes, exercé, dit-on, jadis par Médée.

Le 25e. livre comprend le traité des simples. Le préambule est digne d'être lu. Pline donne une histoire abrégée de la Botanique; il loue avec raison les recherches étonnantes des anciens, & la franchise avec laquelle ils communiquoient leurs connoissances, au lieu qu'aujourd'hui, dit-il, on fait un secret de tout, & on croit même en n'instruisant personne, donner une plus haute idée de son savoir. Là-dessus, l'interprete fait une remarque fort sensée, & que nous rapporterons avec plaisir, comme faisant honneur à notre siecle.

» Ce vice, dit-il, qui étoit celui du ſiecle où » vivoit Pline, n'eſt heureuſement point celui » du nôtre. Je penſe que ce qui nous a mis » à l'abri de cet inconvénient, c'eſt principa- » lement l'établiſſement de nos Sociétés litté- » raires, événement qui a forcé en quelque » ſorte les Savans à commercer entr'eux, & » à venir verſer dans le tréſor commun les » fruits de leur retraite & de leurs médita- » tions particulieres. C'eſt depuis l'établiſſement » des Académies, qu'il n'y a plus de ſcien- » ces occultes, & que la Chymie, entr'autres, » a fait de ſi grands progrès, &c. «

La note que l'on vient de citer, n'eſt pas la ſeule qui mériteroit de l'être. On peut dire même que les notes, en général, forment une des parties les plus curieuſes & les plus intéreſſantes de l'ouvrage; on y voit un Ecrivain parfaitement au fait de ſa matiere, qu'il éclaircit & qu'il diſcute avec beaucoup de ſagacité & de fineſſe. Il a ſur-tout l'attention de rapporter, ſur chaque article, les diverſes opinions des Auteurs de Médecine & de Botanique : ſi quelquefois les voix ſont partagées, le plus ſouvent l'accord eſt unanime; au moins le Lecteur eſt-il en état de prononcer, quand on lui expoſe ainſi les autorités. Il paroît que ce volume confirmera le Public dans l'opinion favorable où il eſt, qu'il étoit difficile de mieux remplir une tâche auſſi longue & auſſi pénible. Cette traduction a ſur-tout le mérite de la clarté, qualité ſi néceſſaire dans un travail de ce genre. On y rea-

contre de tems en tems des prolixités; mais peut-être eſt-ce pour préſenter par-tout un ſens clair, que le Traducteur s'eſt cru permis de paraphraſer quelquefois un texte, qui n'eſt ni moins laconique, ni moins plein de choſes que celui de Tacite.

Ce huitieme volume, ſans contredit, forme (avec celui qui le ſuivra, & qui traite encore de la Médecine Botanique) la partie la plus utile, la plus curieuſe & la plus intéreſſante pour l'humanité, de tout le vaſte ouvrage de Pline. On aſſure que toute la matiere du neuvieme Tome eſt livrée à l'impreſſion. Ainſi, d'une ſi laborieuſe entrepriſe, il ne reſte plus réellement à faire que le dixieme volume; le onzieme & le douzieme étant deſtinés preſque uniquement à d'amples tables des matieres. Nous croyons donc pouvoir féliciter d'avance M. de Sivry d'avoir conduit à ſa fin cet immenſe édifice de l'Hiſtoire-Naturelle de Pline, & d'avoir enrichi ſon ſiecle de l'édition la plus pénible & la plus importante dont Homme-de-Lettres ſe ſoit jamais occupé.

(*Année Littéraire ; Mercure de France.*)



Il nuovo Teatro Comico, &c. *Nouveau Théatre comique de M. le Marquis* FRANCOIS ALBERGATI CAPACELLI, *avec quelques Tragédies, traduites par lui. Tom. III & IV, in-8vo. ayant pour épigraphe :* quidquid agunt homines, noſtri farrago libelli. *JUVEN.* Veniſe, chez Jean-Baptiſte Paſquali.

L'Italie qui a ouvert aux autres Nations la carriere des Arts, s'eſt laiſſé dévancer par elles dans bien des parties ; on peut citer particuliérement celle du Théatre ; la Comédie & la Tragédie ont été preſque entiérement négligées par les Italiens, le triomphe de leur Scene dramatique eſt dans l'Opéra, & ſi notre Quinault a été ſurpaſſé par leur Métaſtaſe, aucun de leurs Poëtes n'a égalé ni Racine ni Moliere. Il a pu être très-permis à l'Abbé Antonini de regarder la *Mandragore* de Machiavel *comme la meilleure Comédie qu'on puiſſe lire dans quelque langue que ce ſoit* (*) ; mais il eſt encore plus permis de penſer autrement quand on a lu l'*Andrienne* & le *Tartuffe*. La

(*) *Traité de la Poéſie Italienne.*

piece de Machiavel eſt une farce obſcene qui ſeroit la ſatyre la plus violente de l'Italie, ſi on pouvoit dire qu'elle remplit le véritable but de la Comédie, deſtinée à peindre les mœurs. La prévention nationale entroit ſans doute pour beaucoup dans le jugement de l'Abbé Antonini ſur cet ouvrage, & il auroit ſûrement rétracté ſon étrange opinion, ſi il avoit vu les Comédies de Goldoni, écrites d'un ſtyle auſſi pur & auſſi élégant, & bien ſupérieures pour la décence, l'intrigue, le naturel & l'effet comique. Auſſi les Italiens ſentent bien aujourd'hui la perte qu'ils ont faite dans cet Auteur, que l'acharnement des envieux & l'imprudence des critiques ont peut-être éloigné du Théatre de ſa Nation qu'il avoit relevé, & dont ſes talens faiſoient l'eſpoir. Nous n'avons preſque plus d'eſpérance, dit le Journaliſte de Veniſe, de voir notre Théatre parvenir à la perfection où le célebre Goldoni l'auroit conduit, s'il n'étoit pas paſſé en France avec toute ſa gloire.

Cependant perſonne ne peut mieux réparer cette perte que M. le Marquis Albergati, le premier, & à proprement parler, le ſeul Poëte comique qui exiſte actuellement en Italie; le ſuccès qu'ont eu, tant dans ſa patrie que chez les étrangers, les deux premiers volumes de ſes Comédies, nous diſpenſe de nous étendre ſur ſes talens, & ſon nom eſt trop connu pour que nos éloges puiſſent le recommander. Nous nous en tiendrons à nos ſimples fonctions, en annonçant les deux volumes

nouveaux qu'il a publiés depuis un an, &, à l'exemple du Journaliſte de Veniſe, nous nous contenterons d'indiquer ſimplement les Pieces qu'ils contiennent, pour laiſſer plus de matiere à la curioſité de nos Lecteurs, & les engager par-là plus ſûrement à ſe procurer en entier un Théatre digne d'occuper une place dans les bibliotheques choiſies.

Le volume troiſieme contient quatre Pieces; la premiere intitulée, le *Priſonnier*, a été couronnée par la Députation académique de Parme; la ſeconde, intitulée, l'*Hôte infidele*; a concouru pour une ſemblable couronne, avec un ſuccès moins heureux; les Juges de Parme l'ont rejettée, mais il paroît que la voix publique a réclamé contre ce jugement, & la ſurpriſe que tous les connoiſſeurs en ont marquée, juſtifie bien la noble franchiſe avec laquelle M. le Marquis Albergati déclare que, comme le ſuccès du *Priſonnier* ne l'a point énorgueilli ni aveuglé, le ſort moins heureux de l'*Hôte infidele* ne l'a point humilié.

On trouve enſuite une traduction de la *Phedre* de Racine, auſſi fidelle qu'elle pouvoit l'être, & très-élégante; quand on penſe aux difficultés ſans nombre que ce chef-d'œuvre du Théatre François offroit au Traducteur, on ne peut lui ſavoir trop de gré de ſon travail, qui d'ailleurs prouve un goût vif pour les grandes & véritables beautés de la poéſie. Le volume eſt terminé par *les Veuves amoureuſes*, Comédie en trois actes, en vers *Sciolti.* L'hiſtoire de cette Comédie eſt aſſez ſinguliere,

pour mériter d'être rapportée. Trois Poëtes, du nombre desquels étoit M. le Marquis Albergati, voulant se divertir, mirent leurs noms dans une urne, & convinrent que celui dont le nom sortiroit le premier composeroit le premier acte d'une Comédie à son choix, que le second composeroit l'acte suivant, & que le dernier finiroit l'ouvrage. Ce qui fut dit, fut fait; les *Veuves amoureuses* parurent & eurent beaucoup de succès sur les Théatres publics & particuliers. Ces deux Veuves ont des caracteres bien différens; *Silvie* est douce & affable; *Rosalbe*, sa cousine, est fiere & emportée, une de ces femmes de qualité, entêtées de la noblesse de leur sang, une espece de Lady Alton. *Silvie, pour son malheur*, aime éperduement *Lucindo*, jeune homme plein d'excellentes qualités; mais il n'est pas noble, & le préjugé s'oppose au bonheur des deux amans. *Rosalbe*, *pour sôn bien*, devient amoureuse d'un certain Astolphe, honnête & riche Marchand, mais que l'équivoque d'une lettre lui fait prendre pour un Marquis. Nous avons dit *pour son bien*, parce que l'état d'Astolphe se découvre, & que cet événement qui humilie l'orgueil de *Rosalbe*, lui sert en quelque maniere de correction; de même en parlant de la passion dont *Silvie* est éprise pour *Lucindo*, nous avons ajouté *pour son malheur*, parce que ces deux amans font le sacrifice de leur bonheur aux convenances publiques, & que cet effort héroïque est, de tous les actes de vertu, le plus coûteux pour le cœur d'une femme tendre & sûre d'être aimée.

La préface du quatrieme volume eſt courte & curieuſe : la voici : » Encore un volume » nouveau ! certainement ; un volume nou- » veau, & ce n'eſt pas le dernier. L'Imprimeur » ne ſe plaint pas de mes ouvrages, le public » ne s'en laſſe pas, ma ſanté n'en ſouffre » pas. Il faut donc continuer. « Cette réſolution ne peut être qu'agréable aux Lecteurs ; & il faut avouer que M. Albergati eſt en trop beau chemin pour s'arrêter ſi-tôt. Il y a quatre Pieces dans ce volume, comme dans le précédent ; la premiere eſt intitulée, *l'Amour ne peut ſe cacher.* (*l'Amor non può celarſi.*) C'eſt un fils dont le pere va ſe remarier, & qui reconnoît dans ſa future belle-mere une jeune perſonne dont il étoit devenu précédemment amoureux, & qui ne l'avoit pas payé d'ingratitude ; la reconnoiſſance des deux amans ; le déſeſpoir du jeune homme ; la réſolution qu'il prend de partir pendant la nuit de la maiſon paternelle, pour ne point troubler le bonheur d'un rival qu'il doit reſpecter ; la maniere dont ſon pere apprend ſon amour & le ſacrifice qu'il projette, forment une intrigue des plus ſimples & des plus intéreſſantes, qui ſe dénoue par la ceſſion que le pere fait à ſon fils de ſa maîtreſſe. Cette Piece, quoique très-bien faite, a eſſuyé la même diſgrace que l'*Hôte infidele.* Et l'Auteur s'en explique ainſi dans ſon Avertiſſement. » Je n'ai rien à dire » de plus ſur cette Comédie que ce que le ti- » tre porte : *l'Amour ne peut ſe cacher, Comé-* » *die en 5 actes, en vers* Sciolti, *qui n'a pas été*

» *couronnée par la Députation de Parme, l'an 1775.*

Qu'il feroit à fouhaiter que tous les Avertiffemens, Difcours préliminaires, &c. fuffent faits de cette maniere! qu'on épargneroit de dépenfe aux Imprimeurs, & d'ennui aux Lecteurs!

La feconde Piece eft une traduction de la Tragédie d'*Inès de Caftro*; la troifieme, intitulée, la *Peur*, eft auffi une traduction : l'Auteur en parle d'une maniere affez piquante. » Si » cette Comédie ne réuffit pas fur le Théatre, » ce ne fera fûrement pas la faute de l'Au» teur François; ce fera la faute du Traduc» teur ou de l'Acteur, ou de l'Auditeur. De » l'Auditeur! comment cela fe pourroit-il? De » même qu'on applaudit quelquefois un Auteur » fans qu'il le mérite, on peut le blâmer auffi » fans qu'il le mérite davantage. L'Auditeur » groffier, ignare, fans connoiffance du mon» de ni du Théatre, eft bien capable d'opé» rer l'un & l'autre prodige. On peut dire » d'un tel être : *Son ame n'entend rien, quand* » *fon oreille écoute.* «

Il femble que M. le Marquis Albergati fe foit voué cette fois-ci au métier de Traducteur; la quatrieme & derniere Piece de ce volume, intitulée, *Floridano*, n'eft autre chofe que le *Lorédan* de M. de Fontanelle. Le Journalifte de Venife entre à cet égard dans des détails affez curieux, que nous allons tranfcrire fidélement, & par lefquels nous terminerons cet article. » Le célebre M. Fontanelle, dit le » Journalifte, Auteur de cette Tragédie, l'en-

» voya encore manuſcrite à M. le Marquis Al-
» bergati, qui avoit déja traduit ſon *Ericie.*
» L'hiſtoire de cette Tragédie eſt particuliere.
» M. Fontanelle la donna aux Comédiens Fran-
» çois à Paris, qui la reçurent & en fixerent
» la repréſentation. M. d'Arnaud eut connoiſ-
» ſance de ce ſujet, & même il eſt à croire
» qu'il eut une lecture entiere de *Lorédan*,
» puiſqu'avant que cette Piece fût jouée, il
» fit paroître ſon *Mérinval.* M. Fontanelle, qui
» avoit bien voulu m'annoncer ſa Tragédie
» avant de l'avoir achevée, s'eſt plaint à moi
» très-amérement de ce procédé dans une Let-
» tre écrite des Deux-Ponts, où il compoſoit
» ſes deux excellentes Gazettes. Il auroit pu
» faire part au public de ſes juſtes ſujets de
» plainte par la voie de l'impreſſion; mais une
» ame trop généreuſe, un cœur paſſionné pour
» la tranquillité philoſophique, une plume ado-
» rable, ne pouvoient s'abaiſſer à une expli-
» cation qui étoit cependant ſi néceſſaire. Après
» la publication de *Merinval*, il parut une
» cruelle parodie de cette Piece, intitulée,
» *M. Caſſandre*, qui peut auſſi très-bien en ſer-
» vir à *Lorédan.* Le parallele de *Mérinval* &
» de *Lorédan*, l'examen de l'une & de l'autre
» Tragédie, peut, à mon avis, être un tra-
» vail très-intéreſſant pour un amateur, qui
» verra en détail comment ſe ſont conduits
» deux des plus excellens hommes que la France
» ait aujourd'hui dans ce genre. «

On voit aiſément que nous ne ſommes ici que Traducteurs, & que nous ne ſommes ga-

rants ni des imputations dont le Journaliſte charge M. d'Arnaud, ni de ſes jugemens, ni de ſa maniere de voir.

(*Giornale Encyclopedico.*)

MÉMOIRE ſur le danger des Inhumations précipitées, ſur la néceſſité d'un Réglement pour mettre les Citoyens à l'abri du malheur d'être enterrés vivans; dans lequel on rapporte des obſervations de perſonnes enterrées vivantes, &c. *par M. PINEAU, Docteur en Médecine.* A Niort, chez Pierre Elies; & à Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins; petit volume in-8vo., avec Approbation & Privilége du Roi. 1776. Prix 1 liv. 16 ſols.

LE titre de cet Ouvrage ſuffit pour en faire connoître le contenu, & en même tems l'utilité; l'objet qui y eſt traité eſt aſſez intéreſſant pour engager le Gouvernement à y porter ſon attention; depuis long-tems de bons Citoyens s'en occupent: MM. Winſlou, Bruhier, Marquet, Louis, Navier, ont publié d'excellens Ouvrages ſur ce ſujet; M. Thierry, Médecin Conſultant du Roi, s'en occupe encore actuellement. L'ouvrage de M. Pineau, tend à rap-

peller ceux de ces Savans ; & les nouvelles obſervations qu'il vient de donner ſont aſſez frappantes pour confirmer les leurs.

L'imagination effrayée ne peut, dit M. Pineau, ſoutenir l'idée d'une perſonne renfermée vivante dans un cercueil, recouverte de pluſieurs pieds de terre, & qui eſt réduite ſans reſſource, à mourir d'une mort affreuſe. Ce malheur arrive cependant par la négligence & l'ignorance de ceux qui, chargés de rendre aux mourans les derniers devoirs, ſe laiſſent tromper par de fauſſes apparences de mort, que les Médecins appellent Aſphyxie, & que beaucoup de maladies & un grand nombre de cauſes peuvent produire. Cet état d'Aſphixie eſt quelquefois ſi bien combiné pour tromper, qu'il réſiſte aux piquures, aux inciſions, aux déchiremens de la peau, aux brûlures, & qu'il faut une ſagacité particuliere & une grande attention pour ne pas le confondre avec la mort réelle.

Sans entrer avec beaucoup de détails dans l'énumération des cauſes qui peuvent occaſionner l'Aſphyxie, parce que nous avons eu occaſion de nous étendre ſur cette matiere dans pluſieurs de nos Journaux (*), nous dirons, avec

---

(*) Nous avons inſéré dans le Journal de Mars 1775, l'excellent Mémoire de M. Portal ſur les Aſphyxies; & dans celui d'Avril de la même année, nous avons fait connoître un ouvrage de M. Gardanne ſur le même objet : on peut auſſi conſulter un Mémoire de

M. Pineau, que celles qui peuvent nous jetter plus communément dans cet état, ſont les fievres putrides, malignes, la peſte, les maladies convulſives, comme l'épilepſie, les affections hiſtériques, les vapeurs, le mal de mere, &c. Cette derniere maladie eſt très-commune, aſſure l'Auteur; & les femmes qu'elle attaque ſont fort ſujettes à tomber dans l'Aſphyxie, ainſi que celles qui ſont ſujettes aux vapeurs: il cite, à cet égard, l'exemple de Mlle. Autheman, dont M. Pomme fait mention dans ſon *Traité des affections vaporeuſes.* Cette Demoiſelle auroit été enterrée pluſieurs fois, ſi l'on ne ſe fût point familiariſé avec ſes attaques de vapeurs hyſtériques: elle en eut une qui la plongea dans un aſſoupiſſement léthargique ſi violent, qu'une épingle profondément enfoncée dans la chair, étoit inacceſſible à ſes ſens, & que les plus forts irritans n'opérerent qu'après douze jours. La catalepſie, l'extaſe, la léthargie, l'apoplexie, l'ivreſſe, l'épuiſement occaſionné par une longue abſtinence, &c. Les poiſons, les vers, les narcotiques, les chûtes, la ſtrangulation, un froid exceſſif, la

---

M. Harmant, imprimé à Nancy en 1775, & dont nous avons donné un extrait au mois de Mars de l'année 1776. Nous pouvons d'ailleurs aſſurer que les obſervations relatives aux Aſphyxies qui ont été publiées dans les Ouvrages périodiques, François & étrangers, ont été recueillies dans notre Journal avec la plus grande exactitude, à l'article *Médecine. Chirurgie.*

vapeur du vin, du charbon, les exhalaiſons des mines, des caveaux pour les morts, &c. peuvent encore produire l'Aſphyxie. La vue & le toucher des objets antipathiques, les odeurs fortes, les paſſions de l'ame portées à l'excès, peuvent jetter auſſi dans ce fâcheux état, dit M. Pineau, & l'on en a des exemples. Il ſe promet d'entrer dans le détail de toutes ces cauſes de l'Aſphyxie dans un autre ouvrage, où il en rapportera un grand nombre; mais il ſe borne dans celui-ci aux motifs qui peuvent procurer la néceſſité du réglement qu'il invoque au nom de l'humanité.

La précaution des Rituels, qui preſcrivent de n'enterrer aucun corps ſans des raiſons ſuffiſantes, qu'après un intervalle de 24 heures écoulées depuis la mort, & de deux fois 24 heures, ſi la mort a été ſubite, eſt, à ce qu'il croit, le ſeul réglement qu'on ait en France ſur cette matiere importante; mais, outre que ce délai eſt inſuffiſant dans bien des cas, il n'eſt pas même réguliérement obſervé, & ſouvent on enterre après 15 ou 12 heures, & quelquefois moins; non que ce ſoit toujours la faute des Eccléſiaſtiques, qui ſouvent ſont trompés par le compte qu'on leur rend; inhumanité qui arrive plus fréquemment à Paris à l'égard des étrangers logés en chambres garnies, pour leſquels perſonne ne prend intérêt, & dont l'hôte eſt toujours empreſſés de ſe débarraſſer en pareil cas.

Ce qui étonne à bien juſte titre, M. Pineau, c'eſt que les Ordonnances qui réglent le tems

où l'on doit faire l'ouverture des cadavres, exige un délai encore plus court que celui des Rituels, tout insuffisant qu'il soit souvent pour les inhumations. Voici ce qu'on lit dans les statuts & réglemens généraux pour les Communautés des Chirurgiens des Provinces, donné à Marly en 1730. *L'ouverture des cadavres ne pourra être faite, & il n'y pourra être procédé depuis le 1er. Avril jusqu'au 1er. Octobre, que 12 heures après la mort; & depuis le 1er. Octobre jusqu'au 1er. Avril, que 24 heures après. Ceux qui décéderont subitement, ne pourront être ouverts, en toute saison, que 24 heures après pour le moins, le tout s'il n'est autrement ordonné par justice.* Ce réglement, bien insuffisant, est, comme celui des Rituels, inexactement observé, & il n'est pas rare qu'on porte le scalpel sur les corps peu d'heures après la mort apparente.

Quelque personnes croient, dit M. Pineau, qu'un homme enterré vivant est bientôt suffoqué; il rapporte dans ce Mémoire des exemples qui prouvent le contraire. Un des plus frappans est celui-ci. Un étranger, venu à Paris pour affaires, tomba dans un assoupissement léthargique si violent qu'on le crut mort, & qu'on l'enterra. Cet étranger avoit envoyé en commission son domestique qui revint deux jours après l'enterrement; il avoit souvent vu son maître tomber sans connoissance & rester des jours entiers dans cet état. Il alla communiquer ses craintes à M. Pinel, Curé de St. Severin, & lui demander permission de faire exhumer le cadavre; le Curé le renvoya au

Lieutenant de Police; il ſe paſſa une partie du jour à aller & venir. La permiſſion n'en fut obtenue que vers le ſoir : mais à peine l'eut-il qu'il appelle le Commiſſaire & fait exhumer le cadavre. Cet infortuné, quoiqu'enterré depuis près de trois jours, reſpiroit encore; mais il mourut en rendant une grande quantité de ſang par la bouche, peu de momens après qu'il fut expoſé à l'air.

Dans une autre obſervation, M. Pineau parle d'un Epicier de Poitiers qui étant à ſouper, tomba dans un état qui avoit toutes les apparences de la mort. On lui donna vainement pendant deux jours, tous les ſecours qu'on put imaginer; on lui brûla la plante des pieds, on lui diſloqua deux doigts; jamais mort ne parut mieux conſtatée. Comme on alloit le mettre dans le cercueil, quelqu'un conſeilla de le ſaigner aux deux bras & aux pieds en même temps; alors il revint & il a vécu trente ans depuis. Il aſſuroit qu'il avoit entendu pendant ſa léthargie tout ce qu'on avoit dit; qu'il avoit fait tous ſes efforts pour donner quelque ſigne de vie, & que toute ſa crainte étoit qu'on ne l'enterrât.

Après pluſieurs autres obſervations qui viennent à l'appui de tout ce qu'il a avancé ſur cette matiere ſi intéreſſante pour l'humanité, M. Pineau rapporte les opinions de différens Médecins & Chirurgiens célebres qui ont penſé comme lui, ſur cette matiere. M. Bruhier, ſur-tout, ſollicita, comme lui, un réglement général au ſujet des enterremens &

embaumements précipités. Ce Médecin étoit parvenu à présenter un Mémoire à Louis XV, qui avoit applaudi à son zele & à ses vues; mais les choses en son restées là, dit-il : la crainte de n'être pas mieux écouté que les célebres Winslou & Bruhier, ne rebute point M. Pineau. Il est des vérités qu'on ne doit pas se lasser de répéter : peut-être à force de crier contre l'usage homicide d'enterrer des corps dont on n'a point constaté la mort, on réussira enfin à rendre le public plus circonspect, & à fixer l'attention du Gouvernement sur cet important objet. Il a été encouragé à cet égard par M. Lieutaud lui-même, Conseiller d'Etat, & premier Médecin de Sa Majesté, qui lui a marqué les dispositions les plus grandes à l'aider de son crédit. Il n'est pas possible, ajoute-t-il, que le Gouvernement, qui ne se propose d'autre objet que le bonheur, la tranquillité & la conservation des peuples, voie avec indifférence les accidens horribles que les inhumations précipitées occasionnent de tems en tems, & qu'il ne se détermine enfin à faire cesser un abus si cruel. Tant qu'une loi, dit M. Louis, Chirurgien, dans ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*, n'aura point réglé quelques précautions, indépendamment des mesures que peuvent prescrire la tendresse & l'attachement des parens & des amis des défunts, on ne sera point à l'abri des inconvéniens fâcheux que l'intérêt de la société fait envisager dans la conduite qu'on tient à l'égard des morts.

M. Pineau obſerve que les Grands n'ont pas moins à craindre pour eux que les particuliers : la mépriſe horrible, dit-il, dans laquelle on tomba à l'égard du Cardinal Spinola, premier Miniſtre d'Eſpagne, prouve qu'ils peuvent être, comme les autres, les triſtes victimes de l'uſage d'enterrer & d'ouvrir les corps réputés morts. Ce Cardinal n'étoit point mort effectivement, lorſqu'on le mit entre les mains des Chirurgiens pour être embaumé. Il revint à lui pendant qu'on l'ouvroit; il repouſſa même la main du Chirurgien, ou pour mieux dire, de l'aſſaſſin qui le diſſéquoit, & ſon cœur palpita encore après l'ouverture de l'eſtomac; car ſi l'on s'en rapporte aux *Mémoires hiſtoriques* d'Amelot de la Houſſaie (Tom. I, pag. 210), la crainte qu'on avoit que ce Cardinal ne revînt en ſanté, fit continuer l'opération, malgré le ſigne de vie qu'il avoit donné. » En » repréſentant donc la néceſſité d'un réglement » dérivé des principes établis dans mon ou» vrage, dit l'Auteur, je travaille à mettre » en ſûreté la vie des Rois comme celle de » leurs ſujets. «

En attendant que le Gouvernement daigne s'occuper de cet objet, il prie inſtamment les Curés, leurs Vicaires & les deſſervans des Paroiſſes, de n'enterrer perſonne, quelque ſollicitation qu'on leur faſſe, avant l'expiration du délai preſcrit par les Rituels, & d'obſerver la même regle pour les enfans, même ceux qui paſſent pour être venus morts au monde. Il rapportera, dit-il, dans un autre ouvrage

des obſervations d'enfans réputés morts, & qui ſont revenus, ſoit naturellement, ſoit par les ſecours qui leur ont été adminiſtrés. (*)

Nous ne pouvons le diſſimuler : il y a quelques répétitions dans cet ouvrage, dont le fond eſt prouvé par lui-même à tout le monde, & qui ne demandoit peut-être que quelques obſervations principales, & ſur-tout la connoiſſance du réglement dont parle ſi ſouvent l'Auteur, ſans faire connoître les précautions qu'il exigeroit : il garde le même ſecret ſur le réglement qu'avoit rédigé M. Bruhier ; en ſorte que tout Lecteur ſera bien pénétré du mal, ſans être inſtruit des remedes qu'il y faut appliquer C'eſt dans un ſecond ouvrage qu'il annonce, qu'il indiquera la conduite qu'on doit tenir à l'égard des perſonnes réputées mortes, & les moyens qu'il faut mettre en uſage pour conſtater ſi elles le ſont réellement. Cet ouvrage doit être attendu avec bien de l'impatience. La ſeule choſe qui paroiſſe aller ici à ce but important, c'eſt que M. Pineau exhorte les Paſteurs de recommander aux perſonnes qui rendent les derniers devoirs aux morts, ainſi qu'aux Menuiſiers, de ne les mettre dans le cercueil qu'un quart-d'heure ou une demi-heure au plus avant de les enlever ; de

(*) On peut voir quelques-unes de ces obſervations dans nos Journaux. *Mars* 1775, pag. 344; *idem*, page 357; *Avril*, pag. 310, 314 & 315; *Mai*, pag. 341; *Octobre*, pag. 323; *Novembre*, pag. 327.

recommander aussi à ceux de leurs paroissiens qui ne professent pas la Religion catholique, comme les Juifs, les Protestans, &c. de ne pas enterrer leurs morts avec tant de précipitation qu'ils ont coutume de le faire. » Si-tôt » qu'un Juif est mort, dit M. Pineau, on » l'habille selon l'usage de ce peuple, on l'en- » ferme dans une biere, & on le porte en » terre ; toute la cérémonie dure 4 heures » au plus... Les Protestans ne mettent pas un » délai plus long entre la mort & les funé- » railles : comme ils ne font les enterremens » que la nuit, à quelque heure du jour que » la personne passe pour morte, elle est in- » humée la nuit suivante. «

Un autre abus afflige encore le cœur compatissant de M. Pineau, & il voudroit que Sa Majesté en fût informée : c'est que la plupart des femmes qui nourrissent, soit leurs propres enfans, soit ceux des autres, sont dans l'usage de les faire coucher avec elles, parce que cela leur est plus commode que de les mettre dans des berceaux. Ces femmes, dit-il, peuvent en se tournant pendant le sommeil, se renverser sur ces petites créatures, les étouffer, ou les écraser; & c'est ce qui a privé bien des familles d'une postérité qui avoit fait l'objet de leurs vœux. Plusieurs Evêques instruits de cet abus, ont rendu une ordonnance prohibitive à cet égard; mais son inexécution réclame l'autorité civile.

C'est par cette attention intéressante sur la pépiniere des sujets de l'État; que M. Pineau

termine ſon Mémoire, rempli de zele & d'humanité, & qui doit faire beaucoup d'honneur à ſon cœur. On ne peut que l'engager à donner au plus vîte au public le ſecond ouvrage, qui doit contenir les moyens d'arrêter l'horrible déſordre qui eſt le principal objet de ſon travail.

Ce ſeroit peut-être un préliminaire utile de propoſer aux Colleges de Médecine & aux plus célebres Chymiſtes, la découverte d'un agent quelconque, par lequel on pût s'aſſurer, ſans un grand délai, de la mort véritable des individus. Ce bienfait que les inventeurs de l'agent verſeroient ſur l'humanité, auroit beſoin ſur-tout d'être d'un prix aſſez bas pour que la claſſe indigente des citoyens pût y avoir recours aiſément. Ce ſeroit au Gouvernement à propoſer pour cette utile invention, un encouragement auſſi conſidérable qu'il mérite de l'être par ſon objet.

(*Journal Encyclopédique ; Mercure de France ; Gazette univerſelle de Littérature.*)



JOHANN Tobias Carrach...... Rechtliche Utheile, &c. *Sentences juridiques dans des cas punissables, rendues au nom de la Faculté de Droit de Halle, rédigées par M. JEAN-TOBIE CARRACH, Conseiller-Privé du Roi de Prusse, Directeur & Doyen de l'Université, Professeur ordinaire en Droit, &c. publiées par HENRI-JEAN OTTONKOENRG, Assesseur du Tribunal des Echevins dans le Duché de Magdebourg, & Professeur extraordinaire en Droit dans l'Université de Halle.* A Halle, in-folio; avec le portrait de l'Auteur.

LE Rédacteur de cet Ouvrage, gendre de l'Auteur, paroît s'en être chargé, par zele pour la mémoire de son beau-pere, aussi-bien que pour l'utilité publique. C'est un Recueil de Sentences criminelles, au nombre de cent, rendues sur toutes sortes de délits, qui peuvent servir de modeles à ceux qui sont appellés aux pénibles fonctions de Juges. En voici quelques exemples.

La moitié du volume est remplie par un long exposé des comptes d'un Trésorier du pays, qui avoit fait un nombre si prodigieux de faux,

qu'il sembloit impossible de les vérifier. Cet homme avoit occupé son poste pendant 36 ans, & n'avoit jamais mis d'autre ordre dans ses livres de recette & de dépense, qu'autant qu'il en falloit pour déguiser ses friponneries. Ses livres fourmilloient de faux comptes, de corrections, & de ratures; & il avoit si bien fait, qu'après s'être approprié 68375 florins au-delà de ce qui lui revenoit, il répétoit encore une somme de 48600 florins. La Sentence porte, 1°. que l'accusé étant convaincu d'avoir falsifié 1316 articles, dont chacun est mentionné, avec la somme à laquelle il monte (discussion dont le résultat étonne par le travail qu'il doit avoir coûté;) il est condamné à payer la totalité de ces sommes, tant de son bien que de celui de sa femme, déduction faite de ses revenus légitimes; 2°. qu'il sera privé de tous emplois & honneurs; 3°. qu'il mérite la corde, à moins que le Souverain ne lui fasse grace, & dans ce cas qu'il sera mis dans une prison perpétuelle.

Un voleur convaincu de quatre vols, ayant été condamné au fouet & au bannissement, étoit cependant rentré dans le pays & y avoit commis de nouveaux vols qu'il avouoit. Mais il ne convenoit pas de leur valeur. Il ne fut point mis à la torture, ni pendu; mais seulement condamné pour la vie au travail des fortifications.

Un Forestier poursuivant des Braconniers, en blesse un à la jambe. La plaie n'étoit pas mortelle; mais elle le devint, parce qu'elle fut

mal

mal soignée. On statua contre lui la peine de vingt écus d'amende, ou de quatre semaines de prison, pour avoir tiré avec de trop gros plomb, & n'avoir pas demandé main-forte, avant d'user de voies de fait. Mais comme il n'y avoit pas eu de la part du Forestier, intention de tuer, la veuve fut déboutée de ses prétentions pour cause de meurtre.

Une femme, suivant la déposition de quelques témoins, & même de son propre aveu, avoit empoisonné son mari. Quoiqu'elle eût mérité la mort, elle fut seulement condamnée à une prison perpétuelle, parce que le cadavre avoit été inhumé sans avoir été visité par des Médecins, en présence de gens de Loi, tandis qu'il ne s'y étoit trouvé qu'un Juge subalterne & un Chirurgien de Village, qui s'étoient acquittés négligemment de leurs fonctions.

On voit par ces exemples, combien les Loix inclinent vers la douceur, & avec quel soin les Juges doivent saisir les moindres circonstances pour modérer les peines des coupables. L'esprit de législation qui a dicté toutes ces décisions, fait l'éloge des Juges qui les ont prononcées, & de la Nation où l'on commence à abjurer les excès de sévérité qui tiennent plus de la barbarie que de la justice.

La Bigamie, dans le pays de Magdebourg, n'est punie que par une amende de 30 écus, ou par un séjour de trois mois à la maison de travail. 1°. Parce que les accusés ignorent souvent la peine de mort portée par les Loix

contre les bigames. 2°. Parce qu'on ne ſauroit, ſelon l'Auteur, déduire de l'Ecriture Sainte la néceſſité de punir de mort pour ce délit. 3°. Parce que les Ordonnances Carolines ne s'expriment pas là-deſſus d'une maniere ſuffiſamment déterminée. 4°. Parce que d'ordinaire, les femmes abandonnées par leurs maris, ſe croyent autoriſées à en prendre un autre; & avec d'autant plus de raiſon que le lien indiſſoluble du mariage, contrarie évidemment la nature de l'homme, (c'eſt toujours l'Auteur qui parle,) comme l'ont ſoutenu pluſieurs Philoſophes, & comme le prouve l'expérience journaliere.

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails ſur cet ouvrage; les notions qu'on y traite, n'étant pas du reſſort de tout le monde, & n'intéreſſant proprément que les Juriſconſultes.

(*Gazette univerſelle de Littérature.*)



ANECDOTES des Beaux-Arts, contenant tout ce que la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, la Littérature, la Musique, &c. & la vie des Artistes offrent de plus curieux & de plus piquant chez tous les Peuples du monde, depuis l'origine de ce différens Arts jusqu'à nos jours; Ouvrage qui facilite d'une maniere aussi instructive qu'amusante, la connoissance des Arts, en trace les progrès & la décadence parmi les Nations qui les ont cultivées; & dans lequel on trouve un grand nombre de traits intéressans qui n'avoient point encore été publiés; avec des Notes historiques & critiques, & des Tables raisonnées, où l'on apprécie en peu de mots les Artistes & les Auteurs dont on a rapporté les Anecdotes; par M. M***. *2 volumes in-8vo. reliés,* 12 *liv.* A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint-Germain. 1776.

RIen ne prouve mieux la frivolité de notre siecle que ce goût pour les Anecdotes

de toute eſpece, dont on préfere aujourd'hui la lecture à celle des Hiſtoriens les plus exacts & les plus profonds : ce n'eſt plus l'inſtruction, mais l'amuſement qu'on cherche dans les Livres; le meilleur eſt toujours celui qui fournit le plus de ces traits ſinguliers, propres à faire briller dans un cercle celui qui les débite. Sous le ſpécieux prétexte de tempérer un peu, pour les gens du monde, la ſécheresse des connoiſſances hiſtoriques, des Auteurs complaiſans ont extrait tous les faits haſardés, apocryphes & romaneſques qui ſe trouvent rapportés par une foule d'Ecrivains ſuſpects & ſans autorité; ils en ont compoſé des *Anecdotes Angloiſes*, *Italiennes*, *Eſpagnoles*, &c. & c'eſt dans ces doctes ouvrages qu'on étudie aujourd'hui l'Hiſtoire. Si cette immenſe collection d'Anecdotes paſſe chez les étrangers, elle pourra leur apprendre juſqu'à quel point la ſaine érudition eſt dédaignée en France, & combien le goût des connoiſſances frivoles & ſuperficielles y fait de progrès.

Dans l'ouvrage que nous annonçons, on s'eſt propoſé de recueillir les faits les plus intéreſſans, concernant les Beaux-Arts, & il faut convenir que dans cet amas d'Anecdotes, il s'en trouve un certain nombre d'agréables & de piquantes. Mais ſi ces faits ne ſe trouvoient pas iſolés, & comme jettés au haſard; ſi l'Auteur les eût liés enſemble dans une Hiſtoire ſuivie & raiſonnée; ſi dans le choix des traits qu'il rapporte, il eût été plus difficile & plus judicieux; ſon Livre en ſeroit

beaucoup plus utile, ſans en être moins amuſant. Mais il paroît avoir plutôt ſongé à faire un gros Livre qu'un bon ouvrage; il a recueilli de tous côtés, ſans beaucoup d'examen, ce qui lui a paru avoir quelque rapport à ſon ſujet : d'où il réſulte deux inconvénie.ıs; le premier, eſt que de cette foule de traits confuſément épars & ſans aucune liaiſon, les uns avec les autres, l'eſprit ne remporte aucune idée claire & diſtincte, aucune notion nette & préciſe ſur les Arts; le ſecond eſt, que dans ce grand nombre de faits entaſſés, il s'en trouve beaucoup qui ſont ou faux ou puériles & peu intéreſſans. Quant au ſtyle, il eſt fort inégal, tantôt bon, tantôt mauvais, ſuivant la maniere d'écrire des Auteurs dont on emprunte les faits. Au reſte, il paroît que c'eſt la partie dont M. M***. s'eſt le moins embarraſſé. Ses tournures ne ſont certainement pas heureuſes : en voici quelques exemples pris dans des pages qui ſe ſuivent preſque immédiatement : *Paſſons maintenant en France, & faiſons-y des obſervations d'un autre genre. Faiſons pour un moment paſſer le Lecteur en Eſpagne. Le Lecteur veut-il bien actuellement avoir la complaiſance de nous ſuivre en Angleterre & en Ruſſie?*

Il ne paroît encore que deux volumes de ces Anecdotes; le premier, & une grande partie du ſecond, ſont conſacrés à la Peinture : on y trouve d'abord des traits généraux ſur l'origine & l'antiquité de cet Art, ſur les différentes eſpeces de Peinture, des recherches

fouvent curieufes fur l'état de la Peinture chez les différens peuples ; l'Auteur paffe enfuite en revue les anciens Artiftes de la Grece & de Rome, les Peintres modernes Italiens, Flamands, François, Efpagnols, Allemands, &c. & rapporte ce qu'il a pu recueillir de plus piquant fur leur vie & leur caractere. On eût defiré qu'il eût marqué avec plus de foin, le genre de leur talent, & le degré de mérite qu'on attribue à chacun d'eux. Pour jetter un peu de variété dans cette fuite trop uniforme d'Anecdotes, qui fe fuccedent les unes aux autres, le Rédacteur eût pu nous donner quelques defcriptions détaillées des plus fameux Tableaux, avec les jugemens des connoiffeurs : l'ouvrage en eût été moins monotone & plus inftructif.

M. M***. a placé à la fin du volume une Table alphabètique & raifonnée où il a cherché à caractérifer en peu de mots les Peintres dont il eft parlé dans le volume. Cette nomenclature n'eft pas auffi complette qu'elle auroit pu l'être. On y cherche en vain, parmi les Peintres François, les noms de Baugin, Patelle, Cazes, Galloches, Detroy, Oudry, Subleyras, Rivals, Klingftet, & ceux de beaucoup d'autres Artiftes Italiens ou Flamands, Artiftes néanmoins bien connus des Amateurs, & dont l'Hiftoire auroit pu fournir plufieurs faits curieux. Jacques Ruifdal eft annoncé dans cette Table, comme un des plus fameux Peintres Hollandois pour les marines, mais ce font fes Tableaux de payfages qui ont fait fa

réputation. L'Anecdote rapportée à ſon article, n'apprend rien de ce qu'on vouloit ſavoir du talent de ce célebre Payſagiſte.

On a reproché encore à l'Auteur un défaut plus repréhenſible. Comme il n'a pas voulu faire grace de la plus petite Anecdote, il rapporte ſans aucun ménagement, celles mêmes qui ſont déshonorantes pour la mémoire des Artiſtes. On nous apprend que tel étoit un gourmand, tel autre un ivrogne, celui-ci un avare ſordide, celui-là un libertin crapuleux. Qu'eſt-il néceſſaire d'articuler ces faits ? Et pourquoi ne pas jetter un voile officieux ſur ces vices qui obſcurciſſent les grands talens, & qui dégradent entiérement les médiocres ? Il me ſemble, dit le Rédacteur des *Annonces* de Paris, qu'on auroit dû s'attacher uniquement aux Anecdotes qui ont un rapport direct avec les Arts dont on traite, qui ſervent à en manifeſter les progrès ou la décadence, & à celles qui ſont déciſives pour connoître le caractere d'un Artiſte, quand les bonnes mœurs n'en ſont pas bleſſées.

Pour donner une légere idée de cet ouvrage, nous allons citer quelques-unes des Anecdotes qu'il renferme.

Dans le Chapitre *des effets ſinguliers de la Peinture*, on lit ces deux traits : » Leſtoc, » aventurier François en Ruſſie, ayant en- » trepris de faire regner Elizabeth, & tout » étant diſpoſé pour la conjuration, ſe ren- » dit chez cette Princeſſe : la voyant balan- » cer à ſe mettre à la tête de ſes partiſans,

» il lui préſenta deux cartes à jouer ; ſur l'une,
» il avoit deſſiné la Princeſſe qu'on renfer-
» moit dans un couvent, & lui-même s'étoit
» peint ſur un échaffaud; l'autre repréſentoit
» Elizabeth ſur le trône : il la pria de choiſir
» une de ces deux cartes, elle prit la der-
» niere. «

» Un Abbé François, nommé Malotru, per-
» ſonnage tout-à-fait ſingulier, & qui vivoit
» en 1640, s'apperçut, en diſant la Meſſe,
» qu'un M. Laſſon, homme de beaucoup d'eſ-
» prit, rioit avec un de ſes amis. Cet Abbé
» n'eut pas plutôt achevé ſa Meſſe, qu'il en-
» voya chercher un Sergent, & fit aſſigner
» Laſſon, en réparation d'honneur, pour avoir
» oſé rire de lui, pendant qu'il diſoit la Meſſe.
» Comme M. Laſſon peignoit parfaitement bien,
» il fit le portrait de ſa partie adverſe, & ſe
» tint tranquille. L'affaire fut portée au Bail-
» liage, où tout Caën ſe rendit pour enten-
» dre les plaidoyers de ces deux perſonnages,
» l'un célebre par ſa folie, & l'autre par ſon
» eſprit. Avant que nous racontions la ſuite
» de ce procès, le Lecteur ſaura que l'Abbé
» *Malotru* étoit fort laid, & s'habilloit toujours
» d'une maniere groteſque. Il avoit en tout
» tems neuf calottes ſur la tête, afin de ſe
» garantir du froid. Sa perruque n'étoit jamais
» peignée, & il ſembloit prendre à tâche de
» la mettre de travers : ajoutons encore qu'il
» portoit neuf paires de bas l'une ſur l'autre,
» & autant de culottes. On ſe doute bien que
» le portrait d'un pareil original devoit être

» fort plaiſant. Après que l'Abbé eut fait ſon
» plaidoyer, dans lequel il remonta juſqu'à
» la création du monde, Laſſon déploya le
» portrait, & parla de la ſorte. — Il eſt vrai,
» Meſſieurs, que je n'ai pu m'empêcher de
» rire, en voyant la figure de M. l'Abbé, &
» je l'apporte ici telle qu'elle étoit alors, per-
» ſuadé que tous Catons que vous êtes, vous
» ſuivrez mon exemple. Je demande que cette
» figure ſoit miſe au Greffe & paraphée *ne*
» *varietur*, comme la meilleure piece de mon
» ſac. — Les Juges, qui ne purent s'empê-
» cher de rire à l'aſpect d'un portrait auſſi
» burleſque, renvoyerent les parties hors de
» cour & de procès, dépens compenſés.

Voici une Lettre, écrite par un Anglois à M. Bachelier, à l'occaſion d'un des concerts donnés au profit des Ecoles gratuites de Deſſin. » Je ſuis Anglois, Monſieur, & je m'ap-
» pelle *Jean Catham.* P..... Ce qui ne fait rien
» à l'affaire. Je me ſuis établi à Paris pour
» y être plus libre qu'à Londres, & parce
» que les boulevards y ſont beaux : mais ve-
» nons au fait. Votre établiſſement de l'Ecole
» me plaît. J'aime les Arts qui font vivre, &
» je chéris ſur-tout les enfans. Je ſuis fâché
» que vous ayez oublié les filles, j'en ai qui
» ne ſont pas tout-à-fait à moi, mais j'en prends
» ſoin. L'idée de votre concert eſt fort bonne,
» & je vous avertis que ſi je le trouve bien
» exécuté.... je vous enverrai un billet de
» cinquante louis à toucher ſur mon banquier. "
L'Auteur ajoute » ſans doute que l'anonyme

» eut lieu d'être content, car il envoya les » cinquante louis. "

» Quintin Mesius, né à Anvers, mort en » 1529, exerçoit depuis long-tems l'utile pro- » fession de Maréchal, lorsque les charmes » de la fille d'un Peintre troublerent le repos » dont il avoit joui. Ne pouvant vivre sans » posséder l'objet de sa tendresse, il se flatta » que le mariage alloit le rendre heureux : quel » fut son désespoir, quand le pere de sa maî- » tresse lui déclara qu'un Peintre seul étoit » digne de prétendre à sa fille. Cependant il » ne perdit pas toute espérance ; animé par » l'amour, il résolut d'apprendre à manier le » pinceau.... Mais la crainte de ne point réussir » & de voir triompher quelques-uns de ses » rivaux, fit tomber malade l'amoureux *Quin- » tin*. Tandis qu'il étoit retenu au lit.... on » apporta une des estampes que distribuoit cer- » taine Confrairie d'Anvers. Il considere cette » estampe informe, invoque l'Amour, & la » dessine beaucoup mieux qu'elle ne l'étoit. » Enchanté de cette heureuse tentative, il s'en- » hardit à se servir d'un pinceau, & vivement » occupé de sa maîtresse, il parvient à rendre » ses traits sur la toile, comme ils étoient » peints dans son cœur. *Quintin* n'éprouve plus » que la joie de pouvoir prétendre à la main » de celle qu'il adore ; il se hâte de montrer » au pere de sa maîtresse, le portrait qu'il » vient de tracer. Le Peintre ne sauroit dou- » ter que l'amour n'ait fait un miracle. Il » travailloit devant ce nouvel artiste à un ta-

» bleau qui repréſentoit *la chûte des Anges.* Il
» ſort pour quelques inſtans, & laiſſe *Quintin*
» dans ſon attelier, qui, voulant encore
» prouver qu'il eſt réellement devenu Peintre,
» prend au plus vîte un pinceau, & trace
» promptement une mouche ſur la cuiſſe d'un
» Ange; l'inſecte étoit ſi bien imité, que le
» Pere de la jeune perſonne n'ayant pas tardé
» à rentrer, crut que c'étoit une mouche vé-
» ritable, & s'approcha pour la chaſſer avec
» la main, il s'apperçut de l'illuſion, & dit à
» *Quintin*: je ne vous en demande pas davan-
» tage, je vous donne ma fille.

» Floris, né à Anvers en 1320, & ſurnommé
» le Raphaël de la Flandre, avoit la réputation
» d'être le plus grand buveur de ſon ſiecle.
» Six des plus déterminés buveurs de Bru-
» xelles vinrent exprès à Anvers pour lui
» propoſer un défi; quoique la partie ne fût
» point égale.... Il accepta bravement ce ſin-
» gulier cartel, ſoutint le choc avec courage,
» & mit cinq des athletes hors de combat;
» le ſixieme lui tint tête quelques momens
» de plus, & finit par s'avouer vaincu. Floris
» ſe leva de table auſſi-tôt, paſſa dans la cour
» du cabaret, où ſes éleves lui tenoient un
» cheval. Avant de le monter, il voulut
» témoigner tout le courage qu'il avoit encore,
» il vuida d'un ſeul trait un broc de vin en
» ſe tenant ſur un pied, & ſauta légérement
» ſur ſon cheval qu'il fit caracoller juſques
» chez lui.

» Le fameux Vandick paſſant à Courtray,

» les Chanoines le prierent de leur peindre un » Chriſt. L'Artiſte diſpoſa ſon tableau, de ma-» niere qu'il devoit faire un grand effet de » l'endroit élevé, où l'on devoit le mettre; » lorſqu'il vint pour le placer, les Chanoines » voyant cet ouvrage de près, le trouverent » épouvantable. Vandick fut traité avec le » dernier mépris, on l'appella miſérable bar-» bouilleur, on lui dit que le Chriſt avoit l'air » d'un porte-faix, que les figures reſſembloient » à des maſques, & tous les Chanoines lui » tournerent le dos. Il reſta ſeul avec un Me-» nuiſier & quelques domeſtiques, qui crurent » beaucoup le conſoler, en lui diſant d'em-» porter ſon tableau, & en l'aſſurant que tout » ne ſeroit pas perdu, puiſque ſa toile pou-» voit être employée à faire des paravens. » Vandick ne ſe rebuta point. Il plaça ſon » tableau qui lui fut payé de fort mauvaiſe » grace. Les Chanoines apprirent enfin qu'ils » avoient un chef-d'œuvre de Peinture, & » crurent devoir à Vandick une eſpece de » réparation; ils convoquerent un Chapitre » où ils arrêterent qu'il falloit écrire à Van-» dick, & lui commander deux nouveaux ta-» bleaux. Mais cet Artiſte leur répondit ſéche-» ment qu'ils avoient aſſez de barbouilleurs » dans Courtray, que pour lui, il avoit pris » la réſolution de ne peindre déſormais que » pour des hommes & non pour des ânes.

Adrien Broor, né à Oudenarde en 1608, paſſoit ordinairement ſa vie dans les cabarets avec la lie du peuple, ne connoiſſant d'autre

bonheur que celui de fumer ſa pipe & de boire de l'eau-de-vie. S'appercevant que ſes parens le mépriſoient, parce qu'il étoit toujours mal vêtu, il acheta un habit de velours fort propre. Un de ſes couſins le voyant ſi bien mis, le pria d'aſſiſter à ſes nôces. Broor ne manqua pas de s'y rendre, & comme pendant le repas la compagnie louoit le bon goût & la propreté de l'habit qu'il portoit, il prit un plat rempli de ſauſſe, le répandit entiérement ſur lui, & barbouilla de graiſſe tout ſon ajuſtement, en diſant qu'il devoit faire bonne chere puiſque lui ſeul étoit invité, & non pas ſa perſonne.

Alexis Grimon, Peintre François, né à Argenteuil, étoit une eſpece de fou du caractere le plus bizarre & le plus ſingulier. Il ne voyoit ordinairement que les perſonnes qui s'enivroient avec lui, & lorſqu'il travailloit, il avoit toujours auprès de lui quatre ou cinq bouteilles d'excellent vin de Bourgogne. Rien n'étoit plus difficile que d'obtenir un tableau de Grimon. » Le Duc d'Orléans, Régent, voulant » avoir des ouvrages de ce Peintre, le manda » au Palais Royal, le fit enfermer dans un » appartement, & ordonna qu'on lui fournît » tout ce qui ſeroit néceſſaire tant pour ſon » travail que pour ſa perſonne. Grimon pi» qué de ſe voir pris comme au trébuchet, » dit qu'il ne ſavoit rien faire en priſon, & » jura très-énergiquement que le premier qui » lui préſenteroit une palette, il la lui briſeroit » ſur la tête. L'appartement, où on le tenoit » avec ſoin, n'étoit qu'au premier étage : il

» ſe met à la fenêtre, & voit paſſer un de » ſes amis qui lui demande à quoi il s'occupe » là. — Je n'y fais rien, répond Grimon, » & n'y veux rien faire, c'eſt pour cela qu'on » m'y tient renfermé — Renfermé! répond » l'autre, j'en ſuis fâché, je t'aurois propoſé » bouteille. — A ces mots, Grimon ne con- » noît plus de danger. — Attends-moi, s'é- » crie-t-il, je vais bien les attraper. Auſſi-tôt » il ſe jette par la fenêtre, & ſe caſſe une » cuiſſe.

Une Dame qui avoit beaucoup de rouge, & dont Rigaud faiſoit le portrait, ſe plaignit de ce qu'il n'employoit pas d'aſſez belles couleurs, & lui demanda dans quel endroit il les achetoit. » Je crois, Madame, répondit le » Peintre, que nous nous fourniſſons chez le » même marchand. «

Voici une autre ſaillie de cet homme célebre, qui n'eſt pas rapportée dans ce Recueil, & que nous devons aux Auteurs du *Mercure de France.* Un homme qui n'avoit d'autre mérite que d'être riche, vint un jour chez Rigaud pour ſe faire peindre. Il marchandoit ſur le prix que l'Artiſte mettoit alors à ſes ouvrages. Il offroit même une ſomme très-modique, & ajoutoit que c'étoit aſſez pour *tirer* un porrait. Monſieur, lui répondit Rigaud avec beaucoup de flegme, il n'y a pas là de quoi vous *tirer* les oreilles.

Quoique Rigaud eût naturellement l'eſprit très-galant, il n'a jamais aimé à peindre les femmes : » Si je les repréſente telles qu'elles

» ſont, diſoit-il, elles ne ſe trouveront pas
» aſſez belles; ſi je les flatte, elles ne ſeront
» pas reſſemblantes. «

Mignard n'aimoit pas non plus à faire des portraits de femmes, quoiqu'il en ait peint un grand nombre : » La plupart des femmes, di-
» ſoit-il quelquefois, ne ſavent ce que c'eſt que
» de ſe faire peindre telles qu'elles ſont; elles
» deſirent de reſſembler à l'idée qu'elles ſe
» ſont formées de la beauté : c'eſt leur idée
» qu'elles veulent que l'on copie, & non pas
» leur viſage. «

L'Editeur n'a point omis de citer, à l'article de Michel Ange, le conte que l'on a fait, que ce célebre Artiſte avoit attaché un homme vivant en croix, & l'avoit laiſſé mourir, pour donner plus de vérité à l'expreſſion d'un Chriſt qu'il vouloit peindre. On ne répéteroit plus ce conte, ſi l'on faiſoit attention à la différence qui doit ſe trouver entre l'expreſſion d'un homme qui meurt en déſeſpéré, & celle du Sauveur du monde, qui fait à ſon pere, avec la plus parfaite réſignation, le ſacrifice de ſa vie.

L'Editeur, dans la vue de faire ſon Recueil auſſi complet qu'il eſt poſſible, a fait un article des *Peintres anonymes*, où il a placé les traits & anecdotes des Artiſtes dont les noms ſont ignorés.

Un Peintre Anglois ayant repréſenté une jolie Quêteuſe, tenant un tronc, & voulant faire entendre que ce tronc étoit vuide, imagina de peindre au deſſus de l'ouverture une toile d'araignée. Ce trait eſt d'Hogart.

Une Demoiselle de trente ans, voulut qu'un Peintre la peignît en Vestale, & de grandeur naturelle. L'ouvrage étant achevé, la Demoiselle trouva que la hauteur de sa taille n'étoit pas tout-à-fait rendue ; & comme elle s'en plaignoit vivement au Peintre, il lui dit : » Excusez, Mademoiselle, je vous ai représenté » plus petite que vous ne l'êtes en effet, » parce que je n'ai pas cru que dans le tems » où nous sommes, il y eût des Vierges aussi » grandes que vous. «

Des Moines avoient demandé à un Peintre un tableau qui représentât la tentation de Jesus-Christ dans le désert. Celui-ci s'avisa de revêtir satan de l'habillement de ces Moines, qui en firent de violens reproches à l'Artiste. Mais il les appaisa, en leur disant que l'ennemi du salut ne pouvoit mieux s'y prendre, pour tâcher de séduire Jesus-Christ, qu'en se couvrant de l'habit des plus honnêtes gens.

Le Recueil que nous annonçons pourra devenir plus intéressant, si, dans les volumes qui vont suivre, l'Auteur use de plus de critique ; s'il est plus exact à citer les sources où il a puisé ; s'il montre enfin plus d'estime pour son Lecteur, en ne lui présentant que des faits dignes de son attention.

(*Année Littéraire ; Mercure de France ; Affiches & Annonces de* Paris.)



PIECES concernant l'Etabliſſement fait par le Roi, d'une Commiſſion ou Société & Correſpondance de Médecine. A Paris, chez Didot. 1776.

LA Médecine peut être, comme toutes les autres Sciences, ſoumiſe à des loix certaines & déterminées; le rapport entre les ſymptômes des maladies & leurs effets, la marche de ces maladies, l'action des remedes, ſont aſſujettis à des regles fixes comme tous les autres phénomenes de la nature. C'eſt par l'obſervation ſeule qu'on peut connoître les regles; & ſi la Médecine paroît n'avoir encore que des principes incertains & chancelans, c'eſt que les phénomenes y ſont plus compliqués, les obſervations plus difficiles, les véritables obſervateurs très-rares, & que la néceſſité de traiter le malade, les empêche le plus ſouvent d'obſerver la maladie. Il y a long-tems qu'on a propoſé de former une Société de Medecins occupés de raſſembler des obſervations; c'étoit le vœu de deux Médecins philoſophes, qui, dans le ſiecle dernier, illuſtrerent l'Italie, Lanciſi, & Baglivi. *Les obſervations iſolées*, dit le dernier, *ſont ſemblables aux caracteres de l'alphabet : chacun à part n'a aucun ſens, mais réunis & combinés enſemble, ils formeront le vrai langage de la nature.* Ce

vœu demeuré jusqu'ici sans exécution, vient d'être rempli en France; par Arrêt du 19 Avril 1776, le Roi a établi une Correspondance générale de Médecine, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre Journal d'Octobre de l'année derniere, *page 266*, & *page 314*, où l'on trouve un précis de l'Arrêt portant établissement de cette Correspondance. La Société a pour chef M. de Lassone, premier Médecin; & M. Vicq d'Azir est chargé des détails de la correspondance & de l'impression des ouvrages de la Société, sous le titre de Correspondant général. C'est lui qui a formé le Recueil que nous annonçons ici, & qui contient l'Arrêt qui établit la nouvelle Société, les réglemens qui lui ont été donnés, la liste de ses membres actuels, & une Dissertation de M. Vicq d'Azir, sur l'objet & l'utilité de cette Correspondance générale.

C'est sur-tout à l'observation, & à la cure des maladies épidémiques, que cet établissement est consacré.

M. Vicq d'Azir trace un plan pour l'observation de ces maladies.

Distinguer le caractere des maladies du Printems, de celui des maladies qui regnent en Automne; reconnoître celles qui sont contagieuses, & celles qui ne sont épidémiques que parce qu'elles ont une cause générale qui agit à la fois sur un grand nombre d'hommes; voir comment, & jusqu'à quel point, les maladies épidémiques se compliquent avec les maladies d'une autre espece, dont différens individus

ſont attaqués pendant l'épidémie ; obſerver ſi les épidémies s'étendent ſur les hommes de tous les états, ou ne ſe répandent que ſur quelques claſſes ; examiner le ſol, la température, les eaux, les uſages, la maniere de vivre du pays où regne une maladie ; s'inſtruire de la nourriture, des habitudes, du travail, de l'habitation, des claſſes d'hommes que l'épidémie a attaquées ; rechercher ſi dans le choix des alimens de chaque pays, dans leur préparation, dans la matiere des vaſes dont on ſe ſert pour les conſerver & les préparer, dans la maniere de ſe loger, de s'habiller, de ſe chauffer, dans celle de traiter les enfans & les femmes groſſes, il ne s'eſt pas gliſſé des habitudes nuiſibles, des préjugés ſur leſquels il faille éclairer le peuple, des abus que le Gouvernement doive réformer ; examiner ſi, dans les épidémies contagieuſes, la contagion s'étend à tous ceux qui communiquent avec les malades, ou ſeulement à ceux qui ont été préparés à la recevoir par les mêmes circonſtances ; reconnoître comment la contagion ſe communique, la nature du virus qui la tranſmet ; obſerver la température de chaque année, ſes variations, la nature des récoltes, les accidens arrivés aux grains, afin de ſaiſir les rapports qu'il peut y avoir entre tous ces objets, & les maladies de chaque année ; étendre ces obſervations ſur les épidémies qui attaquent les animaux, dont la conſervation néceſſaire à la réproduction des denrées de premiere néceſſité, eſt, pour ainſi

dire, aussi importante pour l'homme que celle de sa propre existence; faire servir ces observations à se procurer des lumieres sur les épidémies, dont l'espece humaine est la victime, & que des observations faites immédiatement sur les hommes, n'auroient pu procurer, soit parce que la maniere de vivre des animaux étant plus simple, & leurs passions moins fortes, les causes de leurs maladies sont moins compliquées, soit parce qu'il est permis de tenter sur eux des essais utiles qui seroient criminels, si des hommes en étoient le sujet.

Tel est, en peu de mots, le plan tracé par M. de Vicq; il entre dans des détails importans sur la maniere d'analyser les eaux, sur celle de faire des observations météorologiques, sur les instrumens qu'il faut se procurer; il indique les ouvrages les plus importans publiés sur les épidémies, & l'on trouve même dans sa Dissertation ce qu'ils contiennent d'observations faites en grand, & de vues générales.

L'on peut regarder l'établissement de la Correspondance de Médecine comme un des biens les plus durables que la Nation puisse recevoir du Gouvernement, & l'ouvrage de M. de Vicq, très-digne des lumieres & des talens de cet habile Médecin, comme la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui, ne connoissant la Médecine que par la maniere dont elle est quelquefois pratiquée, ne croient pas que jamais elle puisse devenir une véritable Science.

La Correſpondance générale de Médecine diſtribuera chaque année un prix ſur une queſtion de Médecine. Le prix propoſé pour l'année prochaine, a déja été annoncé dans notre Journal.

(*Journal de Politique & de Littérature ; Journal Encyclopédique.*)

A Short Hiſtory, &c. *Courte Hiſtoire des Anglois dans les Indes Orientales. Petit in-8vo.* Londres, 1776, chez Almon.

NOus avons déja annoncé cette Hiſtoire dans notre Journal de Décembre dernier; mais nous ne pûmes alors nous étendre autant que la nature de l'ouvrage l'exigeoit, & nous croyons devoir y revenir aujourd'hui. Nous commencerons par la Préface où l'Auteur expoſe le ſujet de ſon Livre, & les vues dans leſquelles il l'a compoſé.

» Le Traité de paix, dit-il, conclu à Paris » le dix Février 1763 entre les Rois de la » Grande-Bretagne, de France & d'Eſpagne, » a mis la couronne d'Angleterre en poſſeſſion » de la plus vaſte étendue de domaines dont » il ſoit fait mention dans notre Hiſtoire.

» Cet accroiſſement de puiſſance a produit » ſous notre Gouvernement un ordre de cho» ſes nouveau, & qu'il eſt important de con» noître; depuis la derniere guerre, il s'eſt

» paſſé dans le ſein de l'Empire Britannique, » des événemens qui ne ſont pas communs » dans l'hiſtoire du monde.

» Quelques-uns de ces faits paroiſſent être » de nature à entraîner après eux, ſi l'on n'y » remédie, des conſéquences très-préjudicia- » bles au Gouvernement & au Peuple An- » glois. Et comme il faut connoître le mal » pour le guérir, le but de cet ouvrage eſt » d'expoſer ſuccinctement les dépoſitions qui » conſtatent l'exiſtence de tous ces faits, & » par leſquelles ils ſe ſont découverts à nos » yeux. Elles ont été juſqu'à préſent cachées » dans des ouvrages ſi volumineux, qu'on » peut croire avec raiſon qu'il n'y a qu'une » très-petite partie du public qui ait mis aſſez » de tems & d'attention à les examiner, pour » pouvoir en tirer des conſéquences juſtes & » ſatisfaiſantes...... Je n'ai rien préſenté au Lec- » teur dans cet ouvrage, que je ne croie » vrai; & l'évidence des faits que j'y ai rap- » portés, eſt ce que j'y trouve de mieux; » ma conſcience ne me reproche pas d'avoir » rien dit dans la vue de faire tort à qui que » ce ſoit; & ſi j'ai offenſé quelqu'un, je » puis au moins aſſurer que ce n'a pas été » mon deſſein. J'ai raconté les faits, dans les » mêmes termes dont ſe ſont ſervis ceux qui » y ont eu la plus grande part; ſi quelqu'un » d'eux s'apperçoit que je l'ai mal entendu, » ou que j'ai été mal informé ſur les faits » qui l'intéreſſent, je ſuis prêt à revenir ſur » mes pas dans l'une ou l'autre circonſtance,

» parce que pour foutenir la caufe que j'en- » treprends, quelle que foit fa foibleffe ou la » mienne, je n'ai befoin d'en impofer fur au- » cun article......

» Tous les faits qui fe font paffés dans les » Indes Orientales, vers l'époque où j'ai com- » mencé mes recherches, étant étroitement » liés avec les objets de mon travail, je » crois à propos, pour la fatisfaction de mes » Lecteurs, de rendre compte en peu de mots » des principales révolutions qui font arri- » vées dans cette partie du monde depuis le » commencement de la derniere guerre «.

Ceci amene naturellement l'Introduction qui, comme nous l'avons dit dans notre Journal précédent, embraffe l'efpace de tems écoulé depuis l'an 1756 jufqu'à l'an 1763. L'horrible hiftoire des barbaries exercées par Serajah Dowla contre les Noirs, & dépeintes d'une maniere fi pathétique par le Gouverneur Holwell; la punition de ce tyran; l'élévation de Jaffier Ally Khan, fait Nabab en 1757; fa dépofition en 1760, par les Anglois, qui mirent à fa place Coffim Ally Khan, fon gendre; la défection de celui-ci, la ligue qu'il forma avec le Nabab Shujah Dowla, la guerre qu'ils firent à la Compagnie, leur défaite, tous ces événemens rempliffent l'Introduction, que l'Auteur a terminée au moment où le Major Carnac abdiqua le commandement des troupes de la Compagnie.

Dans le premier Chapitre de l'ouvrage, l'Auteur parle des conventions ftipulées dans

le Traité de Paris, entre la France & l'Angleterre, ſur leurs poſſeſſions reſpectives dans les Indes Orientales; des troupes Angloiſes qui paſſerent au ſervice de la Compagnie à la fin de la guerre; de l'eſprit de mutinerie répandu dans l'armée, & des punitions infligées aux déſerteurs. Sur ce dernier article, nous rapporterons la dépoſition faite par le Colonel Munro, devant la Chambre des Communes.

» En Avril 1764, je reçus du Secrétaire » d'Etat au Département de la guerre, ordre » de repaſſer en Europe avec les troupes de » Sa Majeſté, qui n'avoient pas été engagées » au ſervice de la Compagnie. Je devois en » conſéquence m'embarquer au commencement » du mois de Mai, ſur un vaiſſeau de Moca, » qui étoit deſtiné pour l'Europe; dans l'intervalle, arriverent de Bengale deux exprès » qui apprirent au Gouverneur & au Conſeil de Bombay, que Shujah Dowla & » Coſſim Ally Khan étoient entrés dans le » Bengale à la tête de ſoixante mille hommes; que le Major Adams, qui commandoit » l'armée, avoit été tué; que les établiſſemens Anglois de Calcuta étoient dans la » plus grande conſternation, & les affaires de » la Compagnie dans le danger le plus preſſant; ils ſolliciterent en conſéquence le Gouverneur & le Conſeil de Bombay, de m'engager à aller prendre le commandement de » l'armée, & à partir auſſi-tôt avec les troupes de Sa Majeſté & toutes celles qu'on » pourroit

» pourroit tirer de la Présidence de Bombay......

» Je trouvai l'armée entiere, tant Européens que Cipayes, dans un état de mutinerie & de désertion; ils menaçoient leurs Officiers de les livrer à l'ennemi; demandoient une augmentation de paye, vouloient qu'on leur donnât des sommes considérables, que le Nabab, disoient-ils, leur avoit proposées, & refusoient d'obéir à tous les ordres qu'on leur donnoit : quelque tems avant mon arrivée, quatre cens Européens avoient déserté en corps. En voyant cette disposition de l'armée, je me déterminai à employer tous les moyens possibles pour dompter la mutinerie de mes soldats, avant que de songer à vaincre les ennemis. Dans cette idée, je partis de Patna, avec un détachement d'Européens, & quatre pieces d'artillerie de campagne, & je me rendis à Chippera, où une partie de nos troupes étoit cantonnée. Le jour que j'arrivai, ou le lendemain, un bataillon entier de Cipayes partit pour aller se joindre à l'ennemi. J'envoyai aussi-tôt après eux cent Européens, & un bataillon de Cipayes; ce détachement les joignit dans la nuit, les trouva endormis, les fit prisonniers & les ramena à Chippera, où j'étois prêt à les recevoir. Je fis prendre dans le nombre cinquante des plus mauvais sujets, ceux qu'on pouvoit soupçonner d'avoir entraîné les autres à la désertion, & des cinquante, j'en choisis vingt-quatre, dont je résolus de faire un exemple. J'ordonnai à leurs propres

» Officiers, aux Noirs, de tenir un Conſeil
» de guerre, & après leur avoir repréſenté
» de quel crime odieux le bataillon s'étoit rendu
» coupable, je leur dis de porter leur ſen-
» tence; ils trouverent leurs ſoldats coupables
» de mutinerie & de déſertion, les condam-
» nerent à mort, & me laiſſerent le choix du
» ſupplice. Immédiatement après la ſentence
» portée contre les vingt-quatre déſerteurs,
» j'en fis lier quatre à l'embouchure des canons,
» & je commandai aux Officiers d'Artillerie,
» de ſe préparer à y mettre le feu. Alors il
» arriva une choſe ſinguliere; quatre Grena-
» diers me repréſenterent, qu'ayant toujours
» eu le poſte d'honneur, ils avoient le droit
» de partir les premiers; je fis retirer les quatre
» ſoldats qu'on venoit d'attacher, les Grena-
» diers prirent leur place, & on mit le feu
» aux canons; ſur ces entrefaites, les Officiers
» Européens des bataillons de Cipayes, qui
» aſſiſtoient à l'exécution, vinrent me trouver
» & me dirent que les Cipayes murmuroient
» du ſupplice de leurs compagnons, & ne
» ſouffriroient pas qu'on en fît périr davantage
» de cette maniere. J'ordonnai aux Officiers
» d'Artillerie, de charger les quatre pieces
» de campagne... Les Officiers voulurent re-
» tourner à la tête de leurs bataillons; je leur
» commandai de ſe tenir tranquilles, leur dé-
» clarant que ſi quelqu'un d'entr'eux faiſoit
» le moindre mouvement, je ferois tirer ſur
» eux comme ſur l'ennemi. Ils ſe tinrent tran-
» quilles, & alors je fis lier aux canons par

» force, ſeize autres déſerteurs, qui eurent le » même ſort que les premiers; pour les quatre » qui reſtoient, je les fis tranſporter auſſi-tôt » à un autre cantonnement, où il y avoit » eu quelque tems auparavant une déſertion » de Cipayes, & je donnai des ordres poſitifs » à l'Officier qui commandoit dans ce poſte, » de les faire périr de la même maniere que » leurs compagnons, ce qui fut fait & mit » fin à la mutinerie & à la déſertion. «

C'eſt une choſe vraiment admirable que la bravoure de ces quatre grenadiers, qui réclament leur ancienne prééminence, pour montrer aux autres l'exemple de périr; mais ce qu'il y a de plus merveilleux encore, c'eſt le ſang-froid avec lequel le Commandant ſe rend à l'équité de leur demande.

Dans les Chapitres II, III & ſuivans, l'Auteur rend compte de la bataille de Buxar, où le Colonel Munro défit Shujah Dowla, & des événemens qui ſuivirent cette victoire; le Mogol ſollicite la protection des Anglois; Najim ul Dowla, fils du Soubab Meerjaffier, ſuccede à la dignité de ſon pere; ſommes immenſes que les Anglois extorquent de ce Prince ſous le nom de préſens; arrivée du Lord Clive dans l'Inde, nature & étendue de ſes pouvoirs; les Commandans Anglois ont une entrevue avec le Mogol & Shujah ul Dowla. Les Traités conclus alors, procurerent à la Compagnie des avantages immenſes, qui ſont expoſés dans le neuvieme Chapitre.

» Le onze Août 1765, le Lord Clive &

» le Général Carnac, rendirent une visite au » Roi, (au Grand-Mogol) pour le prier d'ac- » corder à la Compagnie, la *Dewannée* (*) des » Provinces de Bengale, Bahar & Orixa : Sa » Majesté signa l'acte de concession, & leur don- » na ce revenu pour toujours. Le 16 Août, la » Compagnie conclut avec Shujah Dowla un » traité auquel le Roi mit aussi son sceau.

» Le 19 le Roi reçut une reconnoissance » passée au nom du Nabab Najim ul Dowla, » d'un tribut annuel de vingt-six *lacks* (**) de » roupies, que celui-ci devoit payer au Trésor » Royal, pour la Soubabie qu'il tenoit dans le » Bengale. La Compagnie cautionna le Nabab & » convint de lui payer une somme annuelle » pour les dépenses de sa maison, à condition » qu'il ne seroit pour rien dans la perception » des revenus des Provinces que l'on devoit » gouverner sous son nom.

» Alors le Roi, par un firman, assigna un *Jag-* » *heer* (***) au Lord Clive, pendant dix an- » nées, avec réversion à la Compagnie. Le Gé- » néral Carnac ayant refusé de recevoir aucun » présent du Roi, Sa Majesté écrivit au Co- » mité, qu'elle desiroit qu'on permît au Gé- » néral de recevoir deux lacks qu'elle vou- » loit lui donner comme un témoignage de sa » bienveillance.

(*) Surintendance des revenus royaux.
(**) Deux millions six cent mille roupies.
(***) Don, présent de quelque chose que ce soit.

Le 30 Septembre, le Lord Clive écrivit aux Directeurs de la Compagnie, & leur rendit compte de ses succès en ces termes.

» Vos revenus, par le moyen des nouvel-
» les acquisitions que nous avons faites, n'i-
» ront pas à moins de deux cens cinquante
» lacks l'année suivante; ils pourront mon-
» ter dans la suite à vingt ou trente lacks de
» plus. La somme accordée au Nabab n'excede
» pas quarante-deux lacks; le tribut pour le
» Roi est fixé à vingt-six, & nos dépenses
» civiles & militaires en tems de paix, n'iront
» pas au delà de soixante lacks; ainsi il res-
» tera de profit clair à la Compagnie cent
» vingt-deux lacks, ou un million six cens
» cinquante mille neuf cens livres sterling
» par année.... La somme accordée au Nabab
» pour le soutien de sa dignité & de son pou-
» voir, doit être réguliérement payée, ainsi
» que le tribut; le reste appartient à la Com-
» pagnie.... En rétablissant Shujah Dowla dans
» tous ses domaines, nous avons plutôt agi
» d'après la politique sage qui ne veut pas
» que la Compagnie étende ses possessions,
» que dans la vue généreuse de nous attacher
» ce Prince par les liens de la reconnoissan-
» ce, quoique tel ait été notre motif appa-
» rent que le plus grand nombre regarde com-
» me notre motif réel. Si nous avions eu l'am-
» bition de garder nos conquêtes, l'expérience
» nous auroit bientôt détrompés de ce plan;
» il auroit fallu ajouter à l'état de vos dé-
» penses les frais d'une armée considérable &

» d'un plus grand nombre de Commandemens.
» A un tel éloignement de la Préſidence, on
» auroit commis une infinité d'abus & d'actes
» d'oppreſſion qu'il auroit été également impoſſi-
» ble de prévenir ou de faire ceſſer, & qui
» auroient infailliblement allumé une nouvelle
» guerre...

» Les Princes de l'Indoſtan, conſidérant les
» excès auxquels nous nous ſommes portés les
» années dernieres, ne ſe perſuaderont pas de
» ſi-tôt que nous ſoyons capables de modéra-
» tion, & aucun autre motif ne nous les at-
» chera que la crainte. Ils ne négligeront au-
» cune occaſion de nous détruire qui leur pa-
» roîtra favorable, duſſent les conſéquences
» leur en être fatales. Votre jeune Nabab mê-
» me, ſi vous le laiſſez à lui & au petit nom-
» bre de ſes flatteurs, marchera ſur les traces
» de ceux qui l'ont précédé. On ne peut donc
» avec ſûreté lui laiſſer de pouvoir. Si vous
» voulez conſerver vos poſſeſſions & vos avan-
» tages, il faut garder dans vos mains le com-
» mandement de l'armée & la perception des
» revenus. Si vous permettez au Nabab d'a-
» voir des troupes, il voudra lever de l'ar-
» gent; ſi vous lui accordez un tréſor ſans
» ſoldats, il s'en ſervira d'autant plus ſûre-
» ment pour appeller dans ce pays les Ma-
» rattes ou d'autres Puiſſances, qu'il pourra
» croire que vous ne le ſoupçonnerez point
» d'avoir part à cette invaſion, & que ſi elle
» réuſſit, il ſe trouvera rétabli dans toute l'é-
» tendue de ſa ſouveraineté.... Les arrange-

» mens que nous avons pris à l'égard du Na-
» bab, l'acquiſition que nous avons faite de
» la *Dewannée*, les termes honorables dans
» leſquels nous avons conclu la paix avec le
» Viſir de l'Empire, ont établi la dignité &
» la puiſſance de la Compagnie ſur des baſes
» plus ſolides que nous ne nous y attendions lors
» même que nous nous livrions aux vues les
» plus ſanguinaires. Mais tous ces avantages qui
» établiſſent notre puiſſance, ne ſuffiſent pas
» pour l'aſſurer. Ce ne ſont que des déhors
» qui nous défendent de nos ennemis natu-
» rels, les peuples du pays; nous avons à
» craindre des ennemis domeſtiques & plus
» formidables, le luxe, la corruption, l'ava-
» rice, la rapacité; il faut les détruire ou ils
» nous détruiront; & nous ne pouvons pas
» nous flatter que les mêmes cauſes qui ont
» préparé la chûte des Royaumes les plus
» puiſſans, n'auront pas une égale influence
» ſur un état tel que le nôtre. «

Les craintes que le Lord Clive témoigne dans cette Lettre, ne ſe ſont trouvées par la ſuite que trop bien fondées; & pour ſe convaincre que les maux qu'il prévoyoit devoient arriver, il ſuffit de jetter les yeux ſur le tableau que l'Auteur nous préſente de la puiſſance des Anglois dans l'Inde & de l'abus qu'ils en ont fait.

» Quand le Mogol ſe trouvoit heureux d'a-
» cheter l'amitié des Agens de la Compagnie,
» en leur cédant les revenus de trois grandes
» & riches Provinces; quand le Prince le plus
» puiſſant de l'Empire, trouvoit plus avant-

» tageux d'implorer leur clémence que de
» continuer à leur résister à la tête d'une
» puissante armée ; on conçoit aisément avec
» quelle soumission les habitans de la con-
» trée, privés de tous les moyens de résis-
» tance, fléchirent sous le joug que la Com-
» pagnie leur imposa. Ses Agens avoient
» tous les pouvoirs & tous les talens néces-
» saires pour affermir leur autorité & l'exercer
» de la maniere la plus convenable à la fin
» générale qu'ils se proposoient ; ce n'étoit pas
» aux vies qu'ils en vouloient, mais aux for-
» tunes. Voilà quel avoit été l'objet de leurs
» victoires, l'objet de leurs négociations, l'ob-
» jet de leurs traités ; & aussi-tôt qu'ils se trou-
» verent déchargés des occupations honorables
» de la guerre & du cabinet, toute leur at-
» tention se tourna vers le trafic, qu'ils com-
» mencerent avec une certitude du succès,
» que peut-être aucune société de commer-
» çans n'avoit eue jusqu'alors. Ils étoient à la
» fois Souverains, Législateurs, Soldats &
» Marchands. Comme Souverains, ils pouvoient
» exiger une entiere obéissance ; comme Lé-
» gislateurs, ils pouvoient se donner des
» droits exclusifs ; comme Soldats, ils pou-
» voient vendre & acheter par force.... Ils
» n'avoient rien de plus à faire que de porter
» leurs spéculations sur des denrées de telle
» nécessité qu'il fût impossible aux habitans
» du pays de s'en passer, & ils étoient sûrs
» de s'approprier toutes leurs richesses. Ils
» choisirent pour articles de leur commerce,

» le sel, le bétel, & le tabac, & ils surent
» rassembler dans leurs mains la plus grande
» partie, pour ne pas dire la totalité, de
» ces différens objets.... Peu de semaines
» après qu'ils furent devenus maîtres de la
» contrée, leurs Agens se trouverent distribués
» dans leurs différens postes, où ils donnoient
» d'une main aux naturels du pays les denrées
» dont ceux-ci avoient besoin, & emportoient de
» l'autre leur argent & leurs biens qui alloient
» grossir la masse commune. Plusieurs Agens
» de la Compagnie avoient entrepris ce genre
» de commerce, avant que l'administra-
» tion de ces Provinces eût été entiérement
» enlevée à leurs maîtres légitimes; mais alors
» ils n'étoient pas si ouvertement autorisés dans
» leurs pillages; on pouvoit les comparer à des
» maraudeurs échappés du corps d'une armée &,
» prenant au hasard ce qu'ils peuvent empor-
» ter, non sans crainte d'être reconnus &
» punis. Mais par la nouvelle révolution, la
» Compagnie se trouvoit affranchie de toute
» espece de gêne; les Gouverneurs & les
» Membres du Conseil avoient le pouvoir en
» main, ils étoient Rois & Princes, & ceux
» à qui ils donnoient le droit & la commis-
» sion de vendre à leurs sujets du sel, du
» bétel, & du tabac, pouvoient être consi-
» dérés comme un corps de troupes régulier,
» répandu sur toute la surface du pays, sans
» autre restriction à leurs pouvoirs que de ne
» pas molester les employés de la Compagnie;
» on leur défendoit, à la vérité d'agir en

» vertu d'aucun pouvoir judiciaire, ou de se
» mêler des affaires du Gouvernement; mais
» ils n'en avoient jamais l'occasion, car la
» seule vue d'un Anglois inspiroit plus de
» terreur & d'obéissance aux naturels du pays,
» que l'interposition de l'autorité d'aucun Ma-
» gistrat civil ou du Nabab lui-même qui,
» au su de tout le monde, ne devoit la place
» brillante qu'il occupoit qu'à la faveur de
» la Compagnie Angloise. Il avoit semblé plus
» expédient à la Compagnie de laisser perce-
» voir les revenus publics par les naturels
» du pays, au nom du Nabab, que de faire
» cette perception par elle-même. Les Fran-
» çois, les Hollandois & les autres Européens
» établis dans ces contrées, auroient crié en
» Europe contre les Anglois, si ces derniers s'é-
» toient fait payer tribut directement par les In-
» diens; on évitoit ces clameurs en conservant
» un fantôme de Nabab, & on prévenoit en
» même temps les inconvéniens qu'on auroit
» eu à craindre en foulant ouvertement les
» peuples de deux manieres à la fois, par
» des exactions & des monopoles ".

On trouve ensuite un état des sommes que la Compagnie a reçues dans l'espace de dix ans, soit tributs, soit présens, soit gains de commerce, & qui se montent à vingt-quatre millions six cens quarante mille six cens vingt & une livres sterling: *Nous voyons par-là*, observe notre Auteur, *quel usage la Compagnie & ses Agens ont fait de leur pouvoir; & quels talens ils ont déployés, comme hommes d'Etat, & comme soldats.*

Le reſte de l'ouvrage n'eſt, en partie, qu'un récit affligeant des horreurs qu'a produites dans l'Inde cet eſprit d'ambition & d'avarice inſatiable dont les Agens de la Compagnie étoient animés; les Anglois, dans leur patrie, s'écrie un Journaliſte de Londres, craignent de lire ce que les Anglois ont oſé faire hors de chez eux! Les paſſages ſuivans prouveront ſi cette exclamation eſt fondée.

» Les Anglois vendirent d'abord aux In-
» diens pour de l'argent, leur ſel, leur bétel
» & leur tabac; quand l'argent manqua aux
» acheteurs, il fallut qu'ils livraſſent leurs biens
» en échange des marchandiſes; & quand ils
» eurent ainſi ſacrifiés une partie de ce qu'ils
» poſſédoient, ils ſe trouverent dans l'affreuſe
» alternative ou de ſacrifier le reſte, ou de
» manquer des denrées qui leur étoient né-
» ceſſaires....... Ceux qui travailloient à des
» ouvrages dont les Anglois avoient beſoin,
» étoient preſſés de tous côtés, par leur pro-
» pre miſere, & par les gens que la Compagnie
» employoit pour lui procurer ſes retours,
» c'eſt-à-dire, les marchandiſes de l'Inde qu'elle
» tranſportoit en Europe. Ces commiſſionnaires
» vexoient ſi étrangement les ouvriers Indiens,
» qu'on vit pluſieurs de ces malheureux qui
» faiſoient des étoffes de ſoye, ſe couper les
» pouces, pour ſe mettre hors d'état de con-
» tinuer leur métier, & ſe délivrer ainſi de
» leurs perſécuteurs.

» Quand les denrées qu'on avoit à vendre
» étoient d'un uſage univerſel, comme le ſel,

» par exemple, alors les Collecteurs des taxes fai-
» soient leur perception avec une rigueur ex-
» traordinaire. Il falloit qu'on eût levé le tribut
» pour le Roi, la somme destinée au Nabab, &
» les revenus de la Compagnie tels qu'ils étoient
» fixés, avant que les Agens de son commerce
» dans les terres, vinssent exercer leurs mono-
» poles sur le peuple.... Heureux encore les
» Indiens s'ils n'avoient éprouvé que ces vexa-
» tions ! Mais l'ardeur de l'ambition pour
» le pouvoir est sans bornes, comme celle de
» l'avarice pour les richesses; & ces deux
» passions concouroient à écraser les naturels
» du pays. Leurs biens ne venoient pas en-
» core dans les mains de leurs tyrans aussi
» vîte que quelques uns d'entre-eux l'auroient
» voulu pour achever leurs fortunes & retour-
» ner en Angleterre; les produits des mono-
» poles sur le sel, &c. ne remplissoient pas
» encore les désirs insatiables de la cupidité.....
» Il restoit un coup à frapper : les Indiens
» pouvoient vivre avec peu de sel, mais
» ils ne pouvoient vivre sans nourriture.
» Quelques Agens de la Compagnie s'apperçu-
» rent qu'ils étoient dans une situation favo-
» rable pour amasser des magasins de riz; ils
» en amasserent. Ils savoient que les Gentils
» aimeroient mieux mourir que de violer les
» préceptes de leur religion en mangeant de
» la chair, & qu'il faudroit par conséquent qu'ils
» donnassent ce qu'ils avoient, ou qu'ils mou-
» russent.... Ceux qui cultivoient les terres,
» voyant que la moisson n'étoit pas pour

» eux, se découragerent ; la cherté devint » extrême, & le monopole plus facile. Le » peuple fut réduit à manger de racines ; » cette nourriture à laquelle il n'étoit pas ac- » coutumé, occasionna des maladies. Les riches » Tenanciers hausserent le prix de leurs den- » rées; des milliers d'hommes périrent. Quel- » ques cantons furent parsemés de cadavres, » que les infortunés qui languissoient encore » n'eurent pas la force d'ensevelir; une peste » affreuse se joignit à la famine, & ces deux » fléaux en s'unissant redoublerent leurs ra- » vages. Alors ceux que le désespoir n'avoit » pas encore précipités dans le tombeau, ap- » pellerent la rage à leur secours, & la crainte » fit tomber ces cruelles barrieres que la puis- » sance avoit élevées entre l'avarice & le » besoin.

L'Auteur, à la fin de son ouvrage, suppose que le projet de Sully & de l'Abbé de Saint-Pierre est exécuté, que les divers Etats de l'Europe sont réunis par une confédération générale, & que les Rois & les Chefs des Républiques forment un Conseil souverain qui juge en dernier ressort les Peuples & les Têtes couronnées. Il introduit dans cette auguste Assemblée les Députés du peuple de l'Inde, qui viennent demander justice contre le peuple Anglois; l'exposition qu'il leur fait faire de leurs griefs étoit peut-être susceptible de plus de chaleur, d'éloquence & de grands mouvemens, mais cela n'empêche pas que l'idée ne

ſoit très-belle ; & c'eſt bien dommage que ce ne ſoit qu'une belle idée. (*)

(*Critical Review ; Monthly Review.*)

CAIUS-MARCIUS CORIOLAN, ou *le danger d'offenſer un Grand-Homme, Tragédie ; par M. GUDIN DE LA BRENELLERIE ; repréſentée pour la premiere fois, ſur le Théatre de la Comédie Françoiſe aux Thuileries*, le 14 Août 1776. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe. In-8vo. de 144 pages. Prix 1 livre 16 ſols.

EN annonçant la premiere repréſentation du *Coriolan* de M. Gudin (**) nous avons ob-

---

(*) M. Boltz a donné en 1772 un ouvrage qui a beaucoup de rapport avec celui que l'on vient de faire connoître ; il a pour titre : *Etat civil, politique & commerçant du Bengale*, ou *Hiſtoire des Conquêtes & de l'Adminiſtration de la Compagnie Angloiſe dans ce pays.* Nous en avons rendu compte au mois de Mai 1775, d'après la traduction Françoiſe publiée par M. de Meunier. En comparant les deux Ouvrages, on voit que M. Boltz & l'Auteur de *l'Hiſtoire des Anglois dans les Indes Orientales*, ſont d'accord ſur les vexations exercées dans l'Inde par les Agens de la Compagnie Angloiſe.

(**) Journal d'Octobre 1776, *pag.* 281.

ſervé que de dix ou douze Pieces qui portoient le même titre, aucune n'avoit réuſſi. Ce ſujet eſt véritablement ingrat, & nous doutons qu'on puiſſe en faire jamais une bien bonne Tragédie. Crébillon ne le croyoit pas. Un jeune Auteur qui lui avoit donné à lire une Tragédie de Coriolan, étant venu retirer ſon manuſcrit, Crébillon le lui rendit ſans autre compliment, le reconduiſit, & dit en rentrant à la compagnie qui étoit chez lui : *Si le ſujet étoit bon croit-il que nous le lui aurions laiſſé ?* Ce Tragique célebre diſoit encore pour démontrer la difficulté de traiter le ſujet de Coriolan : *Tout ce qui précede la Scene ſi connue que chaque Spectateur attend, ne peut que paroître long au Spectateur impatient ; & tout ce qui ſuit le triomphe de la nature ſur la vengeance & l'héroïſme, eſt de trop.* Sans doute, ſi M. Gudin eût entendu prononcer cet oracle, il n'eût pas employé beaucoup de talent à ſuccomber, comme ſes prédéceſſeurs, ſous les obſtacles qu'il a voulu ſurmonter.

La Tragédie de M. Gudin eſt ſimple, ſans épiſode, ſans amour, ſans confident. La Scene ſe paſſe ſous les murs de Rome, & dans le camp de Coriolan, qui a fait tant de conquêtes ſur les Romains, qu'il ne leur reſte plus que leur Ville, qui même eſt hors d'état de ſe défendre. Tullus, autrefois Général des Volſques, eſt jaloux de ce guerrier, qu'il voit près de lui enlever encore la gloire de cette derniere conquête. Dans les autres Tragédies, il n'eſt jaloux que par caractere, & non par

un motif particulier ; il y eſt peint comme un homme lâche & méchant ; mais dans celle-ci, ſa jalouſie eſt motivée, c'eſt un homme noble & fier qui refuſe de faire aſſaſſiner ſon rival en gloire.

Combattre, *dit-il*, eſt ma ſcience, & je ne prétends pas
M'avilir aujourd'hui par des aſſaſſinats.

Le développement de ce caractere, de l'état où Rome eſt réduite, & des intrigues que forment les Romains pour engager Tullus à leur livrer Coriolan, fait l'expoſition de la Piece. Coriolan paroît ; il apprend à Tullus que les premiers du Sénat viennent dans ſon camp implorer ſa clémence ; il fait ranger autour de lui les Chefs des Volſques, & les invite à partager avec lui le plaiſir de voir les Romains humiliés. Les Sénateurs arrivent ; Coriolan reconnoît à leur tête ſon ami le plus cher : ſon ami lui parle avec chaleur pour Rome, mais ſans humilier ſes concitoyens :
Pour triompher de Rome, dit-il, il fallut un Romain. Après lui avoir répondu avec beaucoup de force, Coriolan congédie les Sénateurs, & ordonne qu'on les reconduiſe juſqu'à Rome ; il retient ſeulement Minutius, c'eſt le nom de ſon ami ; il vole dans ſes bras & s'écrie :

Depuis l'inſtant affreux où Rome m'a banni,
Je *n'eus* point le plaiſir d'embraſſer un ami.

C'eſt alors qu'il ouvre ſon ame, qu'il ra-

conte tous les maux de l'exil, les chagrins qui l'ont ſuivi chez les Volſques, les hauteurs, la jalouſie des Chefs, ſur-tout le déſeſpoir qu'il éprouve d'être loin de ſes amis, de ſes enfans, de ſa femme, de ſa mere; tout ce qu'il apprend, déchire ſon ame. Le Sénat a déclaré qu'il ne pouvoit être l'époux d'une citoyenne, & que Volumnie étoit libre de diſpoſer de ſa main. On n'a pas voulu lui renvoyer ſes fils à qui il inſpireroit ſa haine contre Rome ; ſa mere eſt honteuſe d'avoir donné le jour à un ennemi des Romains. Chaque mot eſt pour lui comme un coup de poignard, & ſa colere égale ſa douleur.

On vient lui dire que les Prêtres de Rome arrivent & demandant audience. Il conſent à les voir, mais pour leur ôter l'eſpérance de le fléchir.

ACTE II. Tandis qu'il leur donne audience aux barrieres du camp, ſon ami s'entretient avec Tullus. Il veut l'engager à livrer Coriolan aux Romains. Tullus y conſent ; mais comme ce guerrier eſt adoré des ſoldats qui prendroient ſa défenſe, il ne peut être livré qu'à la faveur d'une ſortie que feront les aſſiégés, & dans laquelle les Chefs des Volſques, qui le haïſſent, le feront *avec art* tomber entre leurs mains. Coriolan qui a prévu & qui brave les complots des Romains, ne les perd pourtant point de vue. Il interrompt cet entretien & demande à Tullus :

A quel Prix les Romains ont-ils taxé ma tête ?

Tullus répond qu'il hait les Romains. Je le crois, répart Coriolan, cependant que mon ordre s'obſerve.

> Que vous & Curion me ſuiviez aux combats,
> Et tous deux de mes yeux ne vous écartez pas.

Il enchaîne ainſi auprès de lui ces deux Chefs des Volſques dont il ſe méfie. Il dit à ſon ami de retourner à Rome où il va lui-même bientôt s'ouvrir un chemin. Mais, lui demande cet ami, rien ne peut donc te fléchir? Si ta mere venoit?... Je ne la verrois pas, répond-il; & craignant qu'elle ne vienne, il prie Minutius d'aller la retenir dans Rome, de raſſembler dans ſa maiſon auprès d'elle, ſa femme & ſes enfans, & de s'y trouver lui-même avec eux dans le moment où maître de Rome, il pourra les rejoindre, les embraſſer & oublier dans leurs bras tous les maux qu'il a ſoufferts. A l'inſtant on lui annonce ſa mere. Courez tous, s'écrie-t-il, au devant de ſes pas, éloignez-là.... Il n'eſt plus tems, elle paroît, & ſon fils prend la fuite. Suivez-le, dit Minutius à Veturie,

> Puiſqu'il n'oſe vous voir, il eſt déja vaincu.

Mais comme elle eſt près de quitter la Scene, Tullus l'arrête par ordre de Coriolan qui, prévoyant qu'elle voudra retourner à Rome pour s'y enſevelir ſous ſes ruines, a défendu qu'on la laiſſât ſortir du camp. Minutius reſte ſeul avec elle, lui développe le deſſein qu'il a

formé non d'aſſaſſiner Coriolan, comme quelques Sénateurs le vouloient, mais de l'enlever aux Volſques, de le rendre aux Romains, de les faire rougir d'avoir opprimé un grand homme, & de les engager à lui rendre ſes droits.

ACTE III. Minutius rend compte à Tullus des meſures qu'il a priſes pour ſe rendre maître de Coriolan, ſi ce fier ennemi de Rome s'obſtine à la prendre d'aſſaut. Veturie, qui n'a pu encore le voir, vient prier Tullus de la conduire vers lui, & l'appercevant enfin au milieu des Chefs & des ſoldats à qui il donne ſes ordres pour l'aſſaut, elle accourt éperdue, s'élance ſur lui, ſaiſit ſes armes & l'arrête. Elle invoque la mort, elle jure de s'attacher à ſes pas & de le ſuivre par-tout. Alors il ordonne à Tullus de faire écarter les Volſques qui l'entourent, & ſeul avec ſa mere il juſtifie ſon reſſentiment contre le peuple Romain qui l'a banni, ſa haîne contre les Tribuns qui ont ſoulevé ce peuple contre lui, & ſon mépris pour un foible Sénat qui l'a ſouffert. Tous les grands traits de l'Hiſtoire de Rome, juſqu'à ce moment, trouvent leur place dans ce diſcours éloquent fait par un homme emporté qui va au-delà du vrai. Sa mere fait l'éloge de Rome avec la même ardeur, mais elle ne peut le fléchir.

CORIOLAN.

Souffrez que votre fils
Enchaîne à vos genoux vos cruels ennemis;

Que les destins de Rome & le mien s'accomplissent ?
De mes retardemens tous mes soldats frémissent.
Il faut...

VETURIE.

Demeure.

CORIOLAN.

O Ciel !

VETURIE.

Arrête.

CORIOLAN.

Je ne puis.

VETURIE.

Arrête, ou dans l'instant te renonçant pour fils,
Maudissant tes desseins, ton courage, tes armes ;
Contre un enfant pervers qui méprise mes larmes,
Mes cris désespérés invoqueront les Dieux.

CORIOLAN.

Quoi ! vous ! quoi ! vous pourriez ! ...

VETURIE.

Mon fils ! ah ! malheureux !
Aux Dieux quand tu naquis mes mains te présenterent,
Mes prieres pour toi, mes vœux leur demanderent
Une vertu sévere, un courage indompté,
L'amour de la justice & de la liberté,
Sur-tout pour tes desseins des succès favorables ;

Je ne préſumois pas qu'ils feroient ſi coupables ;
Tu trompes tous mes vœux : je les révoque tous.
Du ciel que tu trahis j'invoque le courroux.
O Dieux qui m'entendez, ſecondez une mere ;
Qu'au pied de nos remparts écraſé du tonnere...

CORIOLAN.

O Ciel! n'achevez pas ces exécrables vœux,
Ces imprécations contre un fils malheureux,
Qui ne ſe connoît plus...

VETURIE.

Prends pitié de mes larmes.

CORIOLAN.

Souffrez...

VETURIE.

Mon fils!

CORIOLAN.

O Ciel!

VETURIE.

Promets-moi que tes armes...

CORIOLAN.

Je ne puis rien promettre en l'état où je ſuis,

VETURIE.

Mon fils, au nom des Dieux....

CORIOLAN *veut sortir.*

Permettez....

VETURIE.

Je te suis.

On sent que ce Dialogue soutenu du jeu pathétique des Acteurs, a dû produire de l'effet. Minutius, l'Envoyé de Rome & l'ami de Coriolan, paroît au moment où cet implacable Romain veut échapper à sa mere; il se joint à elle pour le fléchir. Coriolan le prenant pour Juge, lui demande ce qu'il feroit, s'il avoit reçu le même outrage. Minutius répond qu'il pardonneroit à ses concitoyens, ou que si la vie lui paroissoit insupportable sans la vengeance, il n'hésiteroit pas à trancher lui-même ses jours.

CORIOLAN.

Barbare, je t'entends : ma fatale existence,
Odieuse aux Romains, te révolte & t'offense.
Oui, je les trancherai ces jours infortunés,
Ces jours par mon ami maudits & condamnés;
Ces jours affreux pour moi : cent fois de mon *épée*
Contre mon propre sein la pointe fut *tournée.*
Cent fois prêt à frapper, l'espoir de me venger...
Que dis-je? malheureux! la crainte d'affliger,
De déchirer le cœur d'une mere que j'aime,
D'accabler de douleur ma famille & toi-même,
M'a forcé, malgré moi, de respecter mon sort :
Et quand je vis pour vous, vous demandez ma mort!
Votre férocité, tigres, sera contente.

Je veux vous satisfaire. Oui, dans Rome sanglante,
Sur les débris des murs par mes mains renversés,
Sur vos guerriers mourans, sur leurs corps entassés;
Maudissant & vos loix, & vous & votre *rage*,
Et votre liberté pire que l'esclavage,
Et la vaine amitié qui m'avoit trop séduit,
Et la vertu qu'on vante, & qui toujours me nuit,
Et ces injustes Dieux, qui m'ont donné la vie;
Ma main, ma propre main par *la rage* affermie,
Prompte à trancher des jours dans l'horreur consumés,
Déchirera ce cœur qui vous a trop aimés.

Ce morceau qui termine le troisieme acte a paru plein d'une véritable chaleur, & d'un ton vraiment tragique.

Acte IV. Coriolan rentre sur la scene dans cet état d'accablement qui succede aux grands accès de colere.

Son esprit incertain ne forme plus de vœux.

Il ne peut se résoudre à perdre ni à sauver Rome : il aime sa femme, il chérit ses enfans, il regrette ses amis dont il faudra qu'il soit le meurtrier, s'il veut entrer dans cette ville ingrate dont ils sont les défenseurs.

Tullus vient lui demander au nom de son armée, pourquoi il differe l'assaut *par lui-même hâté ;* il avoue l'embarras où il se trouve, & demande conseil : Tullus le révolte en lui disant qu'on avoit bien prévu qu'après avoir trahi Rome il trahiroit les Volsques; il sort en annonçant qu'il remplira leurs desseins, mais qu'il doit auparavant éclaircir les complots qu'on a formés contre lui, & qu'il a trop

dédaignés. A peine eſt-il hors du Théatre que Véturie en apprenant de Tullus que ſon fils va attaquer Rome, s'abandonne à ſon déſeſpoir, & ſe détermine à s'immoler elle-même avant de voir détruire ſa patrie. Elle fait obſerver à Minutius qu'il eſt un moyen plus ſûr de venger Rome, que celui dont il s'occupe.

Eh! que ſert la pitié dans ce jour trop horrible,
En a t-il eu pour moi? --- Malheureuſe! ---.....
. . . .
Il eſt tems de mourir. --- Et vous quand cette main
Trop foible pour s'armer, pour déchirer *ſon ſein*,
Aura tranché mes jours, *mépriſés par ſa rage;*
Jetez, Seigneur, jetez mon corps ſur ſon paſſage:
Offrez-le tout ſanglant à ſes yeux effrayés:
Pour monter à nos murs qu'il le foule à ſes pieds.
. . . .
...... Prenez ce glaive, & lorſque le perfide
Fixera de ſes yeux mon corps pâle & livide;
Oſez ſauver l'Etat, oſez percer *ſon ſein;*
Et vengeur de nos loix, périſſez en Romain.

Minutius détache un glaive d'un des trophées qui décorent la Scene, & que Coriolan a enlevés aux Romains, & dit à Veturie:

Je connois mon devoir, je previendrai ces crimes,
Ou de Rome tous trois nous ferons les victimes.

Dans l'inſtant qu'elle va ſe frapper, Coriolan revient; il ordonne qu'on arrête Tullus & ſon ingrat ami dont il a éclairci tous les complots. En avançant, il apperçoit ſa mere le poignard à la main, il jette un cri d'effroi & court à elle pour la déſarmer: n'approche pas, lui crie-t-elle.

Pour

Pour m'arracher ce fer, si tu fais un seul pas,
Je m'immole à tes yeux.

Il s'arrête les bras tendus vers elle, & dans l'attitude d'un homme qui veut & n'ose avancer. Veturie pour obtenir la grace de Rome, fait un dernier effort & se jette aux pieds de son fils en lui disant :

Voi ta mere à tes pieds le poignard dans le sein ;
Sois mon libérateur ou sois mon assassin :
Choisis.

Son choix est fait, & vaincu par son amour pour elle, il s'écrie enfin : Rome, Rome est sauvée. Avant d'y retourner, il veut déposer son rang en présence des chefs de l'armée ; il ordonne qu'on les assemble. C'est moins eux qu'il a à redouter que les soldats, qui, lui dit-on, ne souffriront pas qu'il les quitte : il sort pour aller appaiser leurs esprits révoltés ; & Veturie sort effrayée du péril de son fils.

Acte V. Tullus indigné contre l'armée qui s'oppose au départ de Coriolan, parce qu'elle craint d'avoir à combattre contre lui, si elle le laisse retourner à Rome, a changé de projet ; & au lieu de le livrer aux Romains, il se propose de le faire arrêter par quelques Volsques qui ne partagent pas l'effroi général, de l'envoyer prisonnier au Sénat d'Antium & de marcher à Rome. C'est en vain que Veturie vient lui rappeller qu'il a promis de rendre son fils aux Romains, la réponse

qu'elle en reçoit augmente ſes alarmes. Tandis qu'elle gémit ſur le ſort de Rome & ſur celui de Coriolan, elle voit ce héros s'avancer vers elle, ſuivi des Volſques qui voudroient le retenir ; il leur montre ſa mere à qui ſa perſévérance auroit coûté la vie ; il remet ſon rang & ſa puiſſance à Tullus, & le prie d'engager le Sénat d'Antium à rendre la paix aux Romains : Tullus lui répond que :

Les Volsques ſi long-temps ne les ont pas vaincus
Pour laiſſer relever ces tyrans abattus.

Et il commande à ſes troupes de retourner à leurs drapeaux pour marcher avec lui à la conquête de Rome.

Ah! barbare, avant toi, j'y porterai mes pas,

lui repart Coriolan en ſortant du théatre. Veturie veut le ſuivre ; on l'arrête, & ſon ame eſt en proie aux plus vives alarmes. Mais un combat s'engage dans le camp même des Volſques, & Veturie apperçoit parmi eux l'aigle du peuple Romain. Minutius court à elle, il lui apprend que craignant pour les jours de Coriolan il étoit allé chercher du ſecours à Rome, qu'il étoit revenu dans le camp au moment même où Tullus ayant voulu arrêter Coriolan, expiroit ſous ſes coups & que des légions Romaines ont mis les ennemis en fuite. Veturie inquiete & tremblante demande pourquoi le vainqueur ne paroît pas encore aux regards de ſa mere.

MINUTIUS.

Les Dieux ont diſpoſé des jours de ce grand homme.

VETURIE.

Ah j'ai perdu mon fils!

MINUTIUS.

Vous avez ſauvé Rome.

Tels ſont le plan & la marche de cette Tragédie, dont les défauts ſont ceux du ſujet même, diſent les Rédacteurs de la *Gazette universelle de Littérature*, mais dont les beautés n'appartiennent qu'à M. Gudin.

Les Rédacteurs du *Journal Encyclopédique* reprochent à M. Gudin quelques anacroniſmes dans les déclamations de Coriolan contre Rome; ils obſervent encore, que les ſeuls Tribuns étoient les ennemis de Marcius, dont l'orgueil extrême les avoit révoltés; que le Sénat avoit fait tous ſes efforts pour le défendre contre ces Tribuns; & cependant, diſent les Journaliſtes, Coriolan confond toute la République dans ſes projets de vengeance. Il ne pouvoit avoir oublié qu'après le diſcours qu'il fit pour ſe juſtifier dans l'aſſemblée du peuple contre les imputations de tyrannie dont les Tribuns le chargeoient, les plus conſidérables des Citoyens s'étoient écriés qu'il falloit l'abſoudre.... C'eſt du moins ce qu'auroient dû lui rappeller & les Sénateurs

qu'on lui députe, & sa mere, & c'est ce qu'ils ne font point dans la Piece de M. Gudin, qui offrira à la lecture des beautés de détail, mais qui au Théatre manquoit de ce mouvement & de cette chaleur qui entraînent le Spectateur, & sans lesquels il demeure froid, quoique ses oreilles soient frappées par de beaux vers. Il seroit injuste de juger M. Gudin sur cet ouvrage, disent encore les Journalistes, Ouvrage dont les beautés font desirer que l'Auteur saisisse une Fable dont l'intérêt puisse s'augmenter dans sa marche, & ne pas toujours rester le même, comme dans *Coriolan.*

Le Rédacteur des *Affiches & Annonces* de Paris ne juge pas aussi favorablement des talens de M. Gudin. Il lui reproche une seconde action qui commence au cinquieme acte, qui n'a presque aucun intérêt, & qui ne tient que par un fil à la premiere. A l'égard du style, il est, selon le Rédacteur des *Annonces*, incorrect, lâche, vague & sur-tout très-commun.

Mais la critique la plus sévere qui ait été faite du *Coriolan* de M. Gudin, est celle qu'on lit dans l'*Année Littéraire.* Les Rédacteurs de ce Journal rangent d'abord l'Auteur dans la classe de ceux qui, *absolument dépourvus de vigueur & de force, nous offrent une suite de dialogues sans action, sans intérêt, sans caracteres, écrits d'un style foible & mesquin.* Pour justifier ce qu'ils avancent, les Journalistes emploient environ quarante pages à examiner le plan, les caracteres & le style de la Piece. Nous

nous croyons dispensés de faire connoître les détails dans lesquels entrent les critiques à l'égard du plan & des caracteres, parce que les Rédacteurs des autres Ouvrages périodiques, dont on a réuni les jugemens, laissent assez appercevoir qu'ils sont, à peu de chose près, d'accord sur ces deux points, avec les Auteurs de l'*Année Littéraire*. Mais ceux-ci s'attachent à démontrer que toute la Piece de M. Gudin est écrite d'un style foible, dur, incorrect; & les autres Journalistes, à l'exception d'un seul, donnent des éloges au Poëte sur la maniere dont sa Piece est versifiée. Nous nous trouvons dans l'obligation de rapporter les remarques critiques où MM. l'Abbé Grosier & Freron, relevent les fautes qu'ils ont observées dans plusieurs passages de *Coriolan*. Voici le premier : c'est Tullus qui parle.

Autrefois l'Italie admiroit ma vaillance,
On vantoit mes exploits, *on louoit ma prudence*;
Et ces Romains si fiers *m'avouoient pour vainqueur*;
Ce fatal *Marcius* parut pour mon malheur.
O jour! O souvenir *mortel à ma pensée!*
Par lui, dans un moment, ma gloire est éclipsée,
Mes lauriers sont flétris sur *mon front pâlissant*,
Accablé de ma honte & d'*horreur frémissant*,
Je fuis, je me renferme aux murs de Coriole,
Plus prompt que les éclairs, sur mes pas il y vole;
Il franchit les remparts, *il confond ma fureur*....
Ces affronts redoublés, ce fatal souvenir,
De mon esprit jaloux ne peuvent se bannir;
Ils sont toujours présens, sa vie est mon supplice;
Ma haîne quelquefois souhaite qu'il périsse,
Il le faut avouer, & lorsque je me plains, &c.

Il faut l'avouer, difent les Journaliftes, voilà des vers bien plats & bien chétifs.

On vantoit mes exploits, on louoit ma prudence.

Vers de rempliffage. *Prudence* n'eft là que pour rimer, ce n'eft pas le mot propre. *M'avouoient pour vainqueur* eft dur & d'autant plus foible, que le premier hémiftiche faifoit attendre une expreffion forte & vigoureufe. *Mortel à ma penfée*, c'eft-à-dire *qui tue ma penfée*, quel galimathias ! Qu'eft-ce qu'*un front pâliffant* qui amene cette rime ridicule *d'horreur frémiffant ?* Remarquez que ces fept premiers vers marchent un à un, & que le fens finit toujours au bout de la ligne. *Plus prompt que les éclairs*, phrafe commune, qui n'eft ici qu'une cheville. *Il confond ma fureur*, expreffion louche & impropre. *Ils font toujours préfens*, redondance, pléonafme. *Il le faut avouer*, cheville.

Voici quelques traits du Difcours de l'Ambaffadeur Romain, qui vient demander la paix :

Si de quelque étranger *les troupes triomphantes*
Difperfant comme toi *nos légions fanglantes*,
Affiégeoient nos remparts *dégarnis de foldats*,
Sois certain qu'à fes pieds nous ne fléchirions pas ;
Le peuple, le Sénat, nos enfans & nos femmes,
Se vouant au trépas, *& mettant Rome en flammes*,
Sous nos toîts embrafés, fous nos *murs écroulans*,
Combattroient leur vainqueur à leurs derniers momens...
Auprès d'un de fes fils, qu'aveugle la colere,
Rome ne rougit point d'employer la priere,

Elle veut aujourd'hui réunir ſes enfans.
Nous avons mérité tes fiers reſſentimens :
Si ce peuple *égaré* fut *injuſte* & *féroce*,
Ton ame altiere eſt noble, elle n'eſt point atroce.

Que dites-vous, demandent les Critiques, de ces *troupes triomphantes*, qui diſperſent des *légions ſanglantes* ; de ces ramparts *dégarnis de ſoldats* ; de ces *murs écroulans* ? Dit-on *fléchir aux pieds de quelqu'un*, *mettre une Ville en flammes ?* Que ſignifie ce vers.

Elle veut aujourd'hui réunir ſes enfans ?

L'Auteur entend-il que Rome veut que Coriolan rentre dans ſon ſein, ou bien qu'elle veut faire ceſſer les diviſions du Sénat & du Peuple : dans le premier cas, l'expreſſion eſt vicieuſe ; dans le ſecond, la penſée eſt iſolée, & n'a de rapport ni avec ce qui précede ni avec ce qui ſuit. La conſtruction des deux derniers vers eſt ſur-tout remarquable ; ils ſont compoſés chacun d'un ſubſtantif chargé de trois épithetes : dans le premier, on voit un peuple *égaré*, *injuſte*, *feroce ;* dans le ſecond, une ame *altiere*, *noble* & non *atroce ;* quelle pauvre & ſtérile abondance ! Dans une ſcene de bravade, entre Coriolan & Tullus, où chaque vers devoit être fort & nerveux, le Poëte fait ainſi parler ces deux Généraux ;

CORIOLAN.

Quoi, Seigneur ! ma préſence

Rompt-elle ainsi le cours de votre conférence.

TULLUS.

Par-tout elle me nuit, *je ne m'en cache pas.*

CORIOLAN.

Elle vous a pourtant servi dans les combats.

TULLUS,

J'y cueille des lauriers *dont elle se couronne.*

CORIOLAN.

J'empêche que sur vous Rome ne les moissonne.

N'est-on pas frappé, de la vigueur de cet hémistiche : *je ne m'en cache pas?* N'admire-t-on pas encore cette présence qui *se couronne de lauriers*, & Rome qui *moissonne des lauriers sur un ennemi?*

Voici encore quelques vers, que les Journalistes assurent avoir pris au hasard, & qui donneront, disent-ils, une idée complette du style de cette Tragédie.

Ses foibles légions, tremblantes devant nous,
Ont fui devant nos pas, ont péri sous nos coups.
Leurs chefs les plus hardis ont passé dans nos chaînes;
Ou percés de nos traits, ils sont morts dans ces plaines....
Des citoyens...
De leur triste patrie, *observant le naufrage...*
De mon sort rigoureux, devenu le fléau...

Le fléau d'un sort rigoureux!

Il obſervoit vos murs, *vos murs près de périr*,
Sa main nous en traçoit la perte avec plaiſir.

Des murs *prêts de périr ;* une main qui *trace la perte des murs*, quel langage !

Nous devons empêcher du moins que ſa préſence
N'arrache de nos mains vos remparts écraſés.

Une *préſence* qui *arrache des mains des remparts écraſés*, eſt certainement le comble du ridicule.

Il me ſeroit aiſé de multiplier de ſemblables citations, ajoute le Critique, mais il me ſemble que ce petit nombre de vers eſt ſuffiſant pour vous faire connoître l'élégance & la pureté de ſtyle qui regnent dans cet ouvrage. Nous aurions deſiré que le Journaliſte, afin qu'on ne pût l'accuſer de partialité, eût étendu ſes obſervations ſur ce que nous avons rapporté de la belle ſcene du IIIe. Acte, entre Coriolan & ſa mere, ſcene qui a mérité les plus grands applaudiſſemens au Théatre, & qui a été citée par la plupart des Journaliſtes comme un des plus beaux morceaux que nous ayons dans ce genre A la vérité le Critique veut jetter du ridicule ſur cette ſcene, mais il le fait ſi légérement qu'il y a tout lieu de croire qu'il s'eſt moins propoſé de louer quelques détails heureux qui ſont dans la Piece, que d'en faire ſortir avec force les moindres défauts.

(*Année Littéraire ; Gazette univerſelle de Littérature ; Journal Encyclopédique ; Journal de Politique & de Littérature ; Affiches & Annonce de* Paris.)

Rossei w' Archipelaghie, &c. *Les Russes dans l'Archipel, Drame en trois Actes & en vers Alexandrins ; par M. Paul Potemkin*, A Saint Pétersbourg.

La Littérature Russe devient un objet aussi intéressant pour nous que l'Histoire de ce vaste Empire ; & cependant l'une n'est guere plus connue que l'autre, du moins dans le midi de l'Europe. Le Drame que nous annonçons peut être regardé comme un tableau scénique de ce qui s'est passé sur l'Archipel, lorsque la flotte victorieuse de Russie humilia l'orgueil Ottoman. C'est l'ouvrage d'un guerrier favori des Muses qui peint des héros ses compatriotes, & des héros aux champs de Mars. Les personnages qui ont brillé dans cette guerre célebre, se montrent sur la scene tels qu'ils étoient dans les combats. Ils ne respirent d'autre amour que celui de la gloire & de la patrie. La valeur & le courage y tiennent lieu de l'intrigue ; la générosité, la grandeur d'ame y sont substituées aux autres passions qu'on met ordinairement sur le Théatre. On croit voir, on croit entendre ces Spartiates intrépides, ces anciens Romains échauffés de l'enthousiasme patriotique.

La scene représente la tente du Commandant en chef de l'armée Russe; on voit quel-

ques vaisseaux sur le rivage de la mer. L'action commence peu de tems avant le fameux combat de Tschesme. Le Comte Alexis Orlow, dans un monologue, envisage les suites de cette grande journée ; il fait ensuite part de ses desseins au Prince d'Olgorucki, qui lui amene quelques prisonniers Turcs. Il confie au Prince le chagrin qu'il ressent de se voir arrêté par des vents contraires, tandis que l'escadre de son frere, se couvre de gloire ; que Romanzow, Panin & plusieurs autres Héros de sa Nation remportent victoire sur victoire. Il se plaint d'être environné d'envieux & d'ennemis, & d'être réduit à l'inaction pendant que toute l'Europe a les yeux fixés sur lui. Il attend des nouvelles de Greig, & c'est d'après les avis qu'il en recevra, qu'il doit enfin prendre un parti décisif. Osman, l'un des chefs de l'armée Ottomane, paroît sur la scene ; on le présente au Comte d'Orlow, qui lui offre la vie & la liberté. Je ne veux d'autre grace de toi, répond le farouche Osman, que la mort. Le Comte, sans lui répondre, fait venir la fille de ce même Osman qu'il avoit sauvée dans une action précédente, il la présente à son pere avec ses trésors : vis, lui dit-il, vis pour ta fille, & apprends que je ne suis ton ennemi que dans le champ de bataille.

Pendant qu'Osman est aux pieds d'Orlow, on voit paroître Sophronyme, fameux Commandant de l'Isle d'Hydrus ; il vient remercier le Comte de l'avoir soustrait, lui & tout son peuple, à l'esclavage & à la mort. Bientôt après

arrive un Officier dépêché par Greig, qui annonce au Comte Orlow que la flotte Ottomane eſt ſortie de Tſcheſme, & qu'elle s'avance vers celle des Ruſſes; & c'eſt par là que finit le premier acte.

Le ſecond s'ouvre par un Conſeil de guerre. Après bien des avis, pour & contre, on ſe décide à joindre l'ennemi. Théodore Orlow, Spiritow, Dolgorucki, Elphingſtow, Greig, tirent l'épée en ſigne d'approbation. Le Comte Alexis Orlow s'entretient encore un moment avec le Comte Théodore ſon frere, il l'embraſſe, en lui recommandant de ſacrifier généreuſement ſa vie pour ſa patrie & pour ſa Souveraine. Bukowal, Commandant en chef de tous les Grecs au ſervice de la flotte, vient communiquer quelques projets à Alexis Orlow qui lui rappelle la bravoure & l'intrepidité des héros de l'ancienne Grece, & l'exhorte à l'imiter; dans ce moment on vient lui annoncer que le combat eſt engagé.

Le Comte Orlow, (c'eſt ici que commence le 3me. Acte,) donne ſes ordres, du bord du rivage, & tranquille, il dirige les opérations de cette fameuſe journée. Tout-à-coup un bruit épouvantable ſe fait entendre; c'eſt le vaiſſeau que montoit ſon frere, qui vient de s'embraſer & de ſauter en éclats. Le Prince d'Olgorucki paroît bientôt après avec des ſoldats, il annonce la victoire, & le Comte Orlow l'encourage à pourſuivre la flotte Ottomane juſqu'aux pieds des murs de Tſcheſme, pour venger la mort de ſon frere, & aſſurer

à la Ruſſie un avantage déciſif. L'Amiral Spiritow arrive peu après avec la nouvelle d'une victoire complette ; il conſole le Comte de la mort de ſon frere. Enfin arrive Greig, ſuivi de nombre de priſonniers qui ſont reçus avec humanité, & que le Général aſſure lui-même des intentions bienfaiſantes de ſa Souveraine.

Ce Drame, dont nous n'avons donné que le canevas, fait un honneur infini à M. Potemkin ; & n'eût-il d'autre mérite que celui de peindre une Nation que nous ne connoiſſons que très-imparfaitement, il ſeroit toujours fort eſtimable. Mais quoique le fond ne puiſſe guere flatter que les Ruſſes, le ſtyle & les détails peuvent offrir des beautés pour toutes les Nations.

(*Gazette Univerſelle de Littérature.*)



OPUSCOLI di Fiſica animale, &c. *Opuſcules de Phyſique animale & végétale; par M. l'Abbé* SPALLANZANI, *Profeſſeur d'Hiſtoire-Naturelle dans l'Univerſité de Pavie, des Académies de Londres*, &c. *avec quelques Lettres relatives à ces Opuſcules, écrites à l'Auteur par M.* BONNET *de Geneve, & d'autres Savans. Vol. I, in-8vo.* Modene, 1776, à la Société Typographique.

L*E bel Ouvrage que celui-ci*, s'écrient les Journaliſtes de Rome! *Il reſſemble à tous ceux de ſon illuſtre Auteur. Perſonne n'a interrogé la nature avec plus de génie & de patience; perſonne n'a mis dans ſes Obſervations plus d'art, de prudence & de ſagacité; perſonne n'a rendu compte de ſes expériences avec plus de méthode & de vérité.* Cet éloge ſi pompeux qu'il n'y a rien au deſſus, nous fait faire une réflexion aſſez naturelle, & qui peut trouver place ici, parce qu'elle n'attaque perſonne en particulier, c'eſt que, ſi l'on s'en rapportoit à l'emphaſe, avec laquelle les Journaliſtes d'Italie, annoncent les ouvrages de leurs compatriotes, on pourroit compter dans ce pays, dix chef-d'œuvres nouveaux par ſemaine, l'un portant l'autre, ce qui ne laiſſeroit pas de faire une ſomme conſidérable au bout

de l'année. Mais l'*exagération n'en impose qu'aux sots*, & les gens raisonnables qui savent ce que c'est que des chef-d'œuvres, & combien ils sont rares ainsi que le génie qui les produit, ne sont pas long-tems dupes de ces louanges, & commencent à ne les plus regarder que comme une chose de style, quand ils les voyent si indistinctement prodiguées. On a dit de certains Journalistes, que quand ils jugeoient un ouvrage foible ou médiocre, il y avoit lieu de conclure qu'il étoit bon ou excellent; on peut appliquer sans beaucoup de risque aux Journalistes Italiens, l'inverse de cette proposition, à quelques exceptions près, du nombre desquelles nous sommes bien loin d'exclure l'ouvrage de M. Spallanzani, qui a servi d'occasion, mais non de fondement à notre digression. C'est aux Savans seuls, aux Physiciens qui réunissent la théorie à l'observation, qu'il appartient d'apprécier les éloges qu'on a donnés en Italie à cet ouvrage; nous ne pouvons que le faire connoître à nos Lecteurs.

Ce premier Volume ne contient qu'un seul *Opuscule*, qui, par son étendue, indépendamment de toute autre considération, méritoit un titre plus relevé. Il est consacré à la physique animale, & a pour objet ces petits animaux, visibles seulement au microscope, qui naissent en foule des semences végétales ou animales infusées, & qu'on appelle par cette raison, animalcules des infusions. Ce sujet a une relation très-intime avec la génération des corps organisés, sur laquelle les Philosophes ont ha-

ſardé tant d'hypotheſes différentes. L'Auteur s'attache particuliérement à combattre celle de M. Needham. Ce Phyſicien célebre accorde à la matiere une force qu'il appelle *végétatrice*, qui la met en mouvement, l'électriſe & la doue d'une eſpece de vitalité diſtincte de la ſenſibilité. C'eſt à cette force qu'il a attribué la production des animalcules des infuſions, & pour prouver qu'on ne pouvoit pas dire qu'ils fuſſent éclos de germes ſpécifiques, il a rapporté ſon obſervation ſur des animalcules exiſtans dans des vaſes ſoumis au feu, dont l'action auroit dû détruire ces germes. M. Spallanzani, dans une Diſſertation imprimée à Modene en 1765, ſous le titre d'*Eſſai d'obſervations microſcopiques, concernant le ſyſtême ſur la génération de MM. Needham & de Buffon*, rapporta entre autres expériences, contre l'hypotheſe du premier, qu'ayant laiſſé dans l'eau bouillante, pendant une heure, des vaſes hermétiquement fermés, il n'avoit vu enſuite dans ces mêmes vaſes aucune apparence d'animalcules. M. Needham traduiſit cette Diſſertation en François, avec des Notes, & répondit à l'expérience ci-deſſus; premiérement, que la longueur de l'ébullition pouvoit avoir diminué de beaucoup ou détruit entiérement la force *végétatrice* des ſubſtances infuſées; ſecondement, qu'elle pouvoit auſſi avoir diminué l'élaſticité de l'air renfermé dans les vaſes. M. Spallanzani emploie deux Chapitres à écarter ces deux exceptions où ſon Adverſaire s'eſt retranché; & il rapporte des expériences qui paroiſſent concluan-

tes ; il a fait bouillir pendant des eſpaces de tems plus ou moins conſidérables, des infuſions de diverſes ſemences, & il a remarqué que la longueur de l'ébullition, bien loin de nuire à la production des animalcules, en augmentoit au contraire le nombre, la décoction de bled de Turquie exceptée. Pour accroître encore davantage l'intenſité de la chaleur à l'égard des ſemences, il les a fait d'abord ſécher au feu, puis rôtir à la maniere du café ; & après les avoir réduites en poudre & en avoir compoſé diverſes infuſions dans l'eau bouillante, il les a trouvées plus fécondes en animalcules que les premieres. Il eſt allé plus loin, & juſqu'à faire éprouver aux ſemences le plus grand degré de chaleur auquel notre feu terreſtre puiſſe atteindre par ſon activité naturelle ou par les ſecours de l'art ; ces ſemences réduites en charbons par un feu de reverbere, & infuſées dans l'eau bouillante, ont paru également fertiles. A l'égard de la diminution de l'élaſticité de l'air, ſur laquelle M. Needham s'eſt rejetté en ſecond lieu, M. Spallanzani expoſe la maniere dont il s'eſt aſſuré, que par l'acte de fermer hermétiquement les vaſes de terre, l'air interne ne ſe raréfie point, & par conſéquent ne perd rien de ſon élaſticité ; il a obſervé de plus que, lorſqu'il ouvroit les vaſes qu'il avoit tenus fermés hermétiquement, il s'en échappoit une flamme, indice certain que l'élaſticité de l'air interne avoit augmenté bien loin de diminuer. Il donne enſuite le détail de pluſieurs autres obſerva-

tions ſur les divers degrés de chaleur favorables ou nuiſibles à la production des animalcules de diverſes grandeurs, & il conclut, premiérement, que la chaleur n'eſt nuiſible à la production des animaux d'ordres ſupérieurs, ni par elle-même, ni en diminuant l'élaſticité de l'air, accrue au contraire dans les vaſes fermés, ce qui détruit les deux exceptions propoſées par M. Needham; ſecondement, que, puiſqu'il naît dans des vaſes fermés & expoſés au degré 80 de chaleur, des animalcules du dernier degré de petiteſſe, M. Needham a ſuppoſé à tort que le degré 47, devoit détruire la force élaſtique qu'il a imaginée.

Après avoir conſidéré les animaux microſcopiques par rapport à la chaleur, & les avoir comparés à cet égard avec les animaux viſibles, l'Auteur les a examinés ſous un rapport contraire, celui du froid. Parmi les animalcules des infuſions, il y en avoit qui périſſoient dans le ſixieme degré de froid, d'autres qui le ſupportoient, & ne réſiſtoient pas à un degré plus forr. Les germes réſiſtoient à un froid beaucoup plus conſidérable, juſqu'au quinzieme degré. On obſerve la même choſe dans cette claſſe d'animaux viſibles qui reſſemblent le plus à ceux des infuſions, ſavoir, les inſectes. Il ſuffit d'avoir lu Reaumur, pour ſavoir qu'il y en a qui vivent dans le dix-neuvieme degré de congelation. Il y a cette différence entre les animalcules des infuſions & les inſectes, que les premiers conſervent leur vivacité dans le froid qui engourdit les derniers;

du reſte les rapports que ces animaux ont entre eux, s'apperçoivent dans leurs germes, qui généralement réſiſtent à un plus grand froid que les animaux mêmes. L'Auteur le prouve par ſes expériences & par l'exemple de l'horrible hyver de 1709, où la rigueur du froid qui alla au-delà du quatorzieme degré de congelation, n'empêcha pas la fécondation des germes. De ces recherches particulieres, il paſſe à des conſidérations générales, ſur l'action du chaud & du froid à l'égard de tous les êtres vivans, à commencer par l'homme. Cette eſpece de digreſſion paroît faite pour dédommager le Lecteur de l'aridité des diſcuſſions précédentes, & remplit ce but parfaitement. Nous nous arrêterons ſeulement à quelques-unes des réflexions de M. Spallanzani ſur ces animaux qui paſſent l'hyver dans un état d'engourdiſſement & de léthargie très-difficile à diſtinguer de l'état de mort. Les reptiles & les inſectes ne ſont pas les ſeuls dans ce cas; on remarque le même phénomene, parmi les quadrupedes, dans les grenouilles, les crapaux, les lézards verds, les hériſſons, les tortues de terre, dans pluſieurs eſpeces de ſouris, de loirs & de marmottes, & parmi les oiſeaux, dans les chauveſouris & les hirondelles. Sur ces dernieres, l'Auteur obſerve que celles qui s'endorment au milieu de la glace dans les pays ſeptentrionaux, ſont eſſentiellement différentes des oiſeaux de nos pays qui portent le même nom, & qui périſſent dans la glace au lieu de s'y engourdir ſimplement.

Si M. Spallanzani ſe rapproche dans cette obſervation du ſentiment de M. de Buffon, il eſt entiérement oppoſé à ce fameux Naturaliſte pour ce qui concerne la cauſe de l'engourdiſſement des animaux ci-deſſus nommés. M. de Buffon l'attribue à un ſang naturellement froid, que la chaleur ſeule de l'atmoſphere peut entretenir dans un état de fluidité; cette ſuppoſition eſt fauſſe, ſuivant le ſavant Italien, puiſque parmi les animaux qui s'engourdiſſent, quelques-uns ont le ſang chaud, comme les hériſſons terreſtres, les marmottes, les chauve-ſouris. Cependant il reſte toujours vrai que le ſang ſe refroidit dans les animaux engourdis : mais cet engourdiſſement provient-il du refroidiſſement du ſang ou de celui des parties ſolides? C'eſt la queſtion que notre Auteur ſe propoſe, & d'après diverſes expériences qu'il a faites ſur les grenouilles, qui reviennent à la vie après avoir perdu tout leur ſang, il ſe décide à croire que c'eſt l'engourdiſſement des parties ſolides qui produit le ſommeil léthargique de ces animaux & des autres ſemblables.

M. Spallanzani pourſuivant toujours le parallele qu'il a commencé entre les animalcules des infuſions & les autres animaux vivans, principalement les inſectes, examine l'effet que les odeurs & les liqueurs différentes produiſent ſur les uns & ſur les autres; il réſulte de ſes obſervations que l'huile de Thérébentine, la fumée de tabac, l'odeur de camfre, qui ſont mortelles pour les inſectes, le ſont auſſi pour les animalcules des infuſions; il en eſt

de même de l'électricité fulminante, quoique foible; à l'occasion de ce dernier phénomene, & de ses effets, l'Auteur rapporte une Lettre qui lui a été écrite par M. de Saussure, & qui vient à l'appui des principes qu'il établit. Enfin il a fait sur les mêmes animalcules, l'expérience du vuide de Boyle, & après en avoir présenté le détail, il conclut que l'air est un élément nécessaire pour les animalcules des infusions, comme pour les autres êtres vivans, quoiqu'il semble que les premiers peuvent s'en passer plus long-tems.

Dans la seconde partie de cet Opuscule, l'Auteur revient encore à M. Needham, qui en conséquence de son hypothese générale, a prétendu que les animalcules des infusions étoient autant de plantes transformées, dans le sens le plus étroit, en animaux. Il s'est appuyé des deux expériences suivantes : du grain médiocrement trituré, étant infusé dans l'eau, produit en peu de tems des filamens qui s'étendent avec une espece de mouvement progressif, se divisent ensuite, & enfin exaltés par la force végétatrice, se changent en animalcules : un grain de froment dont le tiers est soutenu par un peu de liege au-dessus de l'eau où ses deux autres tiers sont plongés, pousse par en bas de petites plantes vitales qui, détachées les unes des autres, paroissent d'abord en forme de globules, & ne tardent pas après à se métamorphoser. M. Spallanzani a répété ces deux expériences; il a bien observé la production des plantes microscopiques dé-

crites par M. Needham, mais il n'a remarqué en elles ni mouvemens ſpontanés, ni métamorphoſes; & il a découvert que les mouvemens, qui avoient induit en erreur le premier obſervateur, étoient produits par le choc des animaux mêmes. Delà il paſſe à des recherches très-curieuſes ſur la génération de ces animaux, & à l'aide de pluſieurs obſervations de M. de Sauſſure, qu'il a vérifiées & répétées de mille manieres & avec les précautions les plus ſcrupuleuſes, il établit que les animalcules des infuſions ſe reproduiſent par diviſion, & pour ainſi dire par jet, comme les polypes d'eau douce : cette diviſion des animalcules s'opere diverſement ſuivant les eſpeces; les uns ſe diviſent dans lēur longueur, d'autres tranſverſalement; il y en a qui forment une croix dont les quatre branches ſont autant d'individus; quelques-uns plus fertiles encore préſentent la figure d'un globe d'où il s'échappe à différentes fois des eſſaims d'animaux rangés les uns ſur les autres comme autant de ſpheres concentriques, & le globe ſe diſſout ainſi, &c. M. Spallanzani réfute à cette occaſion le ſentiment d'Ellis, qui regarde chaque animalcule des infuſions, comme un ſac qui en contient d'autres déja formés, qu'il laiſſe échapper en s'ouvrant; on avoit dit la même choſe des polypes avant que M. Trembley eût mieux fait connoître leur nature; notre Auteur prouve que cette hypotheſe n'eſt pas plus vraie à l'égard des animalcules des infuſions, & que le ſeul *Volvoce* de Lewenoek a offert

jusqu'à présent un pareil phénomene. Il continue le même sujet, & rapporte quelques observations très-intéressantes sur la réproduction des animalcules découverts par Lewenoek dans la lentille de marais, & semblables aux polypes que M. Trembley appelle polypes *en bouquet.* Il prouve ensuite par des expériences délicates & décisives, que parmi les animalcules des infusions, les uns sont vivipares & les autres ovipares, & que tous, dans le sens le plus étroit, sont hermaphrodites. Il retourne pour la troisieme fois à M. Needham, contre qui il établit que ces animalcules ne sont pas simplement doués de vitalité, comme ce Savant l'a soutenu, mais qu'ils ont encore les vraies caracteres & les marques distinctives de l'animalité; il donne une définition précise & philosophique de ces caracteres, & termine par-là son premier Opuscule, qui est suivi de deux Lettres de M. Bonnet, de Geneve, sur le même sujet, avec quelques notes que notre Auteur a cru devoir y faire. Nous ne tarderons pas à annoncer le second volume qui a déja paru.

(*Efemeridi di Roma.*)



CAUSES célebres, curieuses & intéressantes, de toutes les Cours souveraines du Royaume, avec les Jugemens qui les ont décidées. Tome XXIII. A Paris, chez Lacombe, 1776.

LVIe. CAUSE.

Procès du Brigand Pugastchew.

NOUS nous bornerons à l'annonce de ce Procès dont toute l'Europe a été instruite dans les tems par les Papiers publics; il n'est personne qui ignore la fin de ce brigand fameux. Son audace lui assure une place dans la liste des imposteurs qui ont osé troubler le repos de leurs concitoyens, pour assouvir leur ambition criminelle. Heureusement, les plaies que ce monstre avoit faites à la tranquillité publique de l'Empire de Russie, ont été guéries en peu de tems par la bienfaisance & la générosité de Catherine II. Les cœurs séduits & aliénés par Pugastchew, ont éprouvé des marques éclatantes de la bonté & de la grandeur d'ame de leur Impératrice, & il ne leur reste plus aujourd'hui que la douleur & la honte d'avoir partagé des crimes que leur Souveraine a bien voulu leur pardonner.

LVIIe. CAUSE.

LVIIe. Cause.

Affaire des Libraires sur le commentaire de la Henriade *de M. de* Voltaire, *par M. de la* Beaumelle, *publié après la mort de ce dernier, par M.* Freron.

C'eſt le ſort des grands Ecrivains & des hommes de génie, d'exciter l'envie & d'être expoſés à la critique. M. de Voltaire l'a éprouvé, & il eſt peu de ſes ouvrages que ſes ennemis littéraires aient attaqués avec plus d'acharnement que la *Henriade*. Une des dernieres productions qui ait paru contre ce Poëme, eſt un long commentaire de M. de la Beaumelle. Cet Auteur, pour aſſurer le ſuccès de ſon Commentaire, a cru que le Public verroit, avec plaiſir, le texte de la *Henriade*, imprimé avec la critique. L'Editeur & le Libraire ont ſuivi ce plan, & le Commentaire de M. de la Beaumelle a paru en deux volumes *in-8vo*. Le Sieur le Jay, acquéreur de cet ouvrage, l'a mis en vente après avoir obtenu une permiſſion tacite qu'il avoit fait enregiſtrer en la Chambre Syndicale. Alors la veuve Ducheſne a prétendu qu'elle avoit un privilege pour l'impreſſion & la vente du *Théatre de M. de Voltaire* & de la *Henriade*, & que le Sieur le Jay n'avoit pu imprimer le texte de ce Poëme, ſans ſe rendre coupable d'une *contrefaçon*, & ſans s'expoſer aux peines prononcées par le Réglement de la Librairie contre les Contrefacteurs.

La veuve Duchesne, en vertu d'une ordonnance de M. le Lieutenant-Général de Police, Commissaire du Conseil en cette partie, a fait saisir, chez le Sieur le Jay, les exemplaires qu'elle y a trouvés du Commentaire de M. de la Beaumelle. Cette saisie a donné lieu à une contestation qui présentoit une question importante pour les Gens-de-Lettres & pour les Libraires; il s'agissoit de savoir si un Auteur peut, sous prétexte d'avoir commenté un ouvrage, faire imprimer cet ouvrage avec son Commentaire; & si le Libraire qui a le privilege de l'ouvrage peut faire saisir le Commentaire comme une contre-façon.

D'après les moyens apportés par le Défenseur du Sr. le Jai, M. le Lieutenant-Général de Police, par son jugement du 6 Février, 1776, donna main-levée au Sr. le Jai de la saisie, & condamna la veuve Duchesne aux dépens.

LVIIIe. Cause.

Question d'état sur les Juifs de Metz.

Cette affaire, dans son origine, n'étoit pas destinée à la célébrité qu'elle a eue. Il s'agissoit seulement de savoir si deux Juifs, qui avoient levé des brevets pour exercer des métiers dans une ville du royaume, étoient capables de jouir du privilege accordé par l'Edit de 1767; mais la maniere dont le Défenseur (*)

(*) M. de la Cretelle, fils, Avocat au Parlement de Nancy.

des Juifs a traité cette affaire, l'a rendue une des plus importantes.

La vraie queſtion de cette cauſe, diſoit-il, eſt de ſavoir ſi les Juifs ſont des hommes.

Le Roi, par un Edit, a accordé des privileges à l'induſtrie; il y a appellé ſes ſujets, les étrangers, tous les hommes enfin. Les Juifs ſeuls ſeront-ils exceptés d'une grace ſi générale ?

Nous croyons qu'on nous ſaura gré de rapporter en entier le diſcours que M. de la Cretelle prononça en leur faveur, il nous a paru de la plus grande énergie.

» Je demande, diſoit-il, ce que ſont les Juifs » relativement à nous ? car il faut qu'ils ſoient » quelque choſe; il faut qu'ils tiennent à nous » par quelques rapports, à moins qu'on ne les » ravale au-deſſous de l'humanité, qu'on en » faſſe des êtres, qui n'ont pas même le nom » générique commun avec les autres peuples.

» J'oſe ſoutenir qu'ils peuvent s'honorer » du titre de François, de regnicoles.

» Il n'y a aucune de nos Provinces où ils » n'aient des établiſſemens. Ils ſont, à la vé- » rité, exclus de tous les autres lieux. Mais » là où on leur a ouvert un aſyle, ils ſont » habitans; ils ſont ſujets du Roi; ils vivent » ſoumis à nos loix, protégés par elles; ils » promettent fidélité au Gouvernement; ils » lui paient des impôts; ils n'ont aucun des » caracteres dont l'on a marqué les étrangers » parmi nous; ils ſuccedent les uns aux au- » tres; le fiſc n'a aucune priſe ſur eux que

» dans le cas de mort civile; ils conteſtent » devant nos tribunaux, ſans être obligés de » donner caution pour leur ſolvabilité.

» Ils ſont, ſi l'on veut, une Nation à part, » une Nation dégénérée, à qui la gloire, ni » l'honneur, ni rien de tout ce qui flatte le » cœur de l'homme ne peut appartenir.

» Nous les reléguons ſouvent dans un eſ-» pace ſéparé; nous leur laiſſons leurs mœurs; » mais nous en craignons la contagion. Nous » leur avons ôté toute influence ſur la terre » même qu'ils habitent; nous ſemblons nous » être réſervés le pouvoir de les en détacher » à chaque inſtant, pour les rendre à leur » profond abandon.

» Mais ce n'eſt-là qu'une maniere d'exiſter » moins ſolide, moins douce, moins hono-» rable que la nôtre. Elle n'eſt point une li-» gne de ſéparation, une barriere qui les re-» tranche du nombre de ceux que nos Sou-» verains gouvernent & protegent.

» Encore une fois, ils ſont pour l'Etat tout » ce que nous faiſons nous-mêmes. Obéiſſan-» ce, loix, impoſitions, tout cela les con-» cerne comme nous, quoique d'une maniere » différente.

» Ils ſont donc des ſujets du Roi.

» Mais veut-on les dépouiller de ce qu'ils » regardent comme le plus noble des avan-» tages? Veut-on qu'ils ſoient abſolument des » étrangers parmi nous? qu'au moins ils le » ſoient relativement aux Provinces où ils ne » ſont pas reçus. Ils n'en ſont pas moins com-» pris dans la grace accordée par l'Edit.

» Au contraire, ce ſont eux ſingulièrement » que cette loi veut favoriſer ; ce ſont eux » qu'elle adopte, qu'elle comble d'avantages, » qu'elle veut s'attacher par les liens de la re- » connoiſſance & de l'intérêt. Tout ce qu'ils » n'avoient pas encore obtenu, leur eſt actuel- » lement accordé ; ils ne ſont plus étrangers » à l'Etat, ni à la plupart des privileges des » citoyens.

» Un Edit du Roi a établi de nouvelles pla- » ces dans les corps & métiers, des places qu'on » obtient par une faveur particuliere, & d'une » maniere moins onéreuſe ; elles ſont offer- » tes aux divers ſujets des diverſes Nations. » L'on ne regarde ni à la qualité, ni à la re- » ligion. L'on n'exige d'eux que fidélité au » Roi, & ſoumiſſion aux loix de l'Etat & à » celles du corps où ils ſe font recevoir. Cette » loi doit avoir ſon effet, indépendamment » de toutes celles qui pourroient lui être op- » poſées. Elle n'a pas été faite en vain. La » grace qu'elle accorde doit avoir ſon effet.

» Ces principes renverſent toutes les ob- » jections des adverſaires des Juifs.

» Le corps des Marchands, l'hôtel commun » ſe réuniſſent pour leur conteſter le droit » d'habitation dans leur Ville. Ils ſe fondent » ſur ce qu'ils appellent nos loix publiques, qui » n'admettent cette Nation que dans quelques » pays, & avec des reſtrictions. Je ſuppoſe » que ces prétendues loix publiques exiſtent, » & que telles ſont leurs diſpoſitions. Elles » ſont révoquées dans ce point ; elles ont re-

» çu une atteinte falutaire de la même main » qui les avoit pofées. La loi nouvelle récla-» me fon exécution. Les particuliers qu'elle » concerne, & dont elle fe joueroit fans ce-» la, ont un droit acquis, un droit inconteſ-» table.

» Nous ne connoiſſons pas de loix exiſtan-» tes qui rejettent les Juifs de l'enceinte de » nos Contrées.

» On les a vus pourſuivis tour-à-tour par » la calomnie, par la haine & par ce fana-» tiſme, le plus affreux délire de la nature » humaine, qui les a ſi bien punis de la rage » qu'il leur a inſpirée. Des loix inſenſées ont » voulu les priver de l'eau & du feu dans » des tems barbares; d'autres, d'une injuſtice » moins abſurde, les ont bannis, d'autres en-» core, d'une cruauté perfide, les laiſſoient » s'enrichir, pour les dépouiller enſuite. Mais » elles ont toujours cédé à l'or, à l'intrigue qui » ſavoient les combattre: quelquefois même » elles ont été effacées par les larmes de ce » Peuple, qui ſemble né pour l'aviliſſement, » l'infortune & l'adreſſe. Il s'eſt perpétué ſous » l'abri même de cette légiſlation qui le dé-» teſtoit. De ſorte que l'on peut dire que ces » différentes loix, ſous leſquelles on a voulu » l'accabler, ſont oubliées & anéanties par » leur inexécution même. Elles ne ſont donc » plus, contre lui, que des armes déja » émouſſées par le tems, & dont la raiſon » interdit l'uſage.

» C'eſt ſingulièrement dans la Province où

» ceux que je défends osent espérer un éta-
» blissement, qu'ils ont une protection plus
» signalée à réclamer. Les Juifs étoient établis
» dans le pays Messin avant qu'il passât sous
» la domination Françoise. Depuis, ils s'y
» sont toujours maintenus; ils s'y sont tou-
» jours regardés comme citoyens; ils ont don-
» né des preuves honorables de leur fidélité
» au Prince. La Ville de Thionville même les
» a reçus. Cette Ville ne fait que se louer
» des Juifs; elle n'a pas cru même pouvoir se
» dispenser, envers eux, du devoir de la gra-
» titude; & elle les repousse aujourd'hui com-
» me des ennemis; ou plutôt, elle veut les
» écraser comme des reptiles dangereux! Mais
» on prétend qu'ils vont infecter toute la
» Ville de leurs vices; on tremble pour le
» commerce d'où ils vont enlever la bonne
» foi; on tremble pour la tranquillité des ci-
» toyens, qu'ils vont séduire & ruiner par
» des offres désastreuses; on tremble pour la
» jeunesse, qu'ils conduiront à la perte des
» mœurs par celle de la fortune.

» Il nous siéroit mal d'insulter à ces crain-
» tes que nous devons nous efforcer de cal-
» mer; elles sont fondées; elles nous acca-
» blent d'autant plus que nous les méritons.
» Mais le mal n'est rien, quand on peut le
» prévenir. N'y a-t-il donc pas ici de régle-
» ment à faire, de précautions à prendre?
» Au reste, parce que des moyens pernicieux
» ont souvent été la ressource de la misere
» & de l'avilissement, faut-il donc que le mal-

» heureux qui les traîne à sa suite, ne trou-
» ve pas un coin sur la terre, où il puisse
» verser des larmes moins ameres ?

» Nous ne devons pas glisser si légérement
» sur un objet qui tient à l'ordre public, aux
» droits de l'humanité. Voyons donc si les
» craintes que l'on présente sont sans reme-
» de, pour ne pas être sans raison. Voyons
» encore si le remede, ne sort pas même de
» la faveur que l'on accorde à ceux pour
» lesquels je parle.

» Il me semble (observoit le Défenseur des
» Juifs) que cette cause, dans sa simplicité,
» fait naître une question importante.

» Elle consiste à savoir si, lorsqu'on propose
» d'adoucir le sort des Juifs parmi nous, les
» Tribunaux qui veillent aussi sur le dépôt
» sacré des mœurs & de la félicité publique,
» doivent se revêtir d'une inflexible sévérité,
» ou d'une compassion encourageante.

» Je sais (disoit M. de la Cretelle) que
» ce Peuple répandu & proscrit dans toute
» la terre, le même par-tout, le même depuis
» qu'il est déchu de sa passagere grandeur,
» toujours menacé & toujours subsistant, ne
» fait que porter des fers, & braver le mé-
» pris. Ménagé par l'avarice, plutôt que par
» la politique ou par l'humanité, toujours
» foible au milieu même des richesses, se
» rendant quelquefois nécessaire, & rarement
» utile; tels sont les traits sous lesquels on
» le reconnoît dans tous les pays. En France,
» on lui fait un honneur qu'il ne reçoit pres-

» que nulle part, c'eſt de le haïr & de le
» craindre. On le croit dangereux pour les
» mœurs, pour le commerce; on ſouffre im-
» patiemment ſes ſuperſtitions, ſa perſévéran-
» ce dans ſes erreurs, dans ſes uſages; on
» lui fait un reproche même de ſa ſou-
» miſſion, que nous nommons lâcheté. On
» obſerve effectivement que, familiariſé avec
» le mépris, il fait de la baſſeſſe la voie de
» ſa fortune. Incapable de tout ce qui deman-
» de de l'énergie, on le trouve rarement dans
» le crime; on le ſurprend ſans ceſſe dans la
» fripponnerie. Séparé de toutes les propriétés,
» l'or, qui les repréſente, fait ſa paſſion uni-
» que. Barbare par défiance, il ſacrifieroit
» une réputation, une fortune entiere, pour
» s'aſſurer la plus chétive ſomme. Sans autre
» reſſource que la ruſe, il ſe fait une étude
» de l'art de tromper. L'uſure, ce monſtre,
» qui ouvre les mains de l'avarice même,
» pour l'aſſouvir davantage, qui, dans le ſilen-
» ce, dans l'ombre, ſe déguiſant ſous mille
» formes, calculant ſans ceſſe les heures, les
» minutes d'un gain affreux, va par-tout épiant
» la foibleſſe, le malheur, pour leur porter ſes
» perfides ſecours; ce monſtre paroît l'avoir
» choiſi pour ſon agent.

» Voilà, je crois, tout ce que l'inquiſi-
» tion la plus rigoureuſe pourra recueillir con-
» tre le Peuple Juif: & j'avoue qu'il y a de
» quoi être effrayé du portrait, s'il eſt fidele.
» Il ne l'eſt que trop, c'eſt une vérité dont
» il faut gémir.

» Mais eſt-ce-là le tort de l'homme? Eſt-ce » ſeulement celui de ſa ſituation? C'eſt ce » que notre légéreté ne nous a pas encore » permis d'approfondir.

» Ce n'eſt pas devant des Magiſtrats qu'il » faut réfuter cette opinion barbare & inſen- » ſée, qui fait croire à quelques eſprits, qui » ſe plaiſent dans le ſoupçon du mal, que les » vices que nous venons de retracer tiennent » à la nature même des Juifs; qu'ils ſont in- » ſéparables de leurs mœurs, de leurs idées, » de leur religion même. Des Magiſtrats qui » paſſent leur vie à faire du bien aux hom- » mes, ne ſont pas faits pour les méſeſtimer. » L'Hiſtoire, il eſt vrai, nous montre les Juifs, » toujours dans les mêmes occupations, dans le » même caractere, dans le même état depuis » leur décadence. Mais leur Hiſtoire n'eſt au- » tre choſe qu'un enchaînement de diſgraces » & de malheurs. Si nous le conſidérons auſſi » dans la Hollande, dans quelques parties de » l'Allemagne, dans les Colonies Angloiſes » ſur-tout, dans tous les pays où le com- » merce les a un peu rapprochés de la con- » dition ordinaire des hommes; nous les » trouverons plus honnêtes, plus fideles dans » leurs traités, ſenſibles à l'honneur, & lui » ſacrifiant quelquefois la richeſſe.

» Aujourd'hui même, un des Princes qui » regne en Europe, ſe félicite d'avoir ſecouru » l'humanité & le malheur; il trouve dans les » Juifs des talens qui pourront l'aider à s'élever » autant par le commerce que par la guerre.

» Il les a même vus s'appliquer aux ſciences, » & prétendre à la diſtinction du génie. Dédaignant le préjugé, il n'a pas craint de » conſacrer une ſtatue, d'élever un monument » durable de ſon admiration & de ſa reconnoiſſance pour un homme de cette Nation (*), » qui a fait un livre immortel ſur l'immortalité de l'ame.

» Q'on les traite donc humainement ; qu'on » eſſaie ſur eux le pouvoir des bienfaits ; » qu'on les appelle à la vertu par l'attrait » commun, par l'eſpérance des récompenſes. » Qu'on ceſſe au moins de leur reprocher » des qualités odieuſes, dont ils ſont obligés » de ſe charger pour ſoutenir une exiſtence » triſte & honteuſe.

» J'oſerai ſupplier les Magiſtrats d'attacher » un moment leur attention ſur un individu » de cette claſſe. C'eſt certainement la pitié, » plutôt que l'indignation que ce ſpectacle excitera dans leurs ames.

» Nourri ſouvent du pain de l'indigence, » accablé ſous l'opprobre, toujours tremblant » que ſes chaînes ne s'appeſantiſſent encore, » il n'oſe les briſer par la force, mais il cherche à les ſoulever par l'artifice. Ne recueillant par-tout que des affronts, que des dédains, ſon ame ſe rebute, & tombe du déſeſpoir dans l'aviliſſement. Honteux de lui-

(*) *Moyſe Mendelſſohn.*

» même, & toujours ramené sur lui par le » besoin, par ses craintes, par son malheur, » il se concentre dans l'amour de l'or. Sa sagacité qui croît, devient fatale à ses oppresseurs; il les trompe avec avidité, parce » qu'il est poussé par la nécessité de vivre; » il les trompe avec joie, parce que c'est le » seul avantage qu'il obtient sur eux.

» Ne craignons pas de nous approprier une » situation si désespérante; ne craignons pas » de nous interroger nous-mêmes, & nous » apprendrons du moins à être justes ou indulgens.

» Quel est l'homme (s'écrioit M. de la Cretelle avec autant d'énergie que d'éloquence), » quel est l'homme d'une autre Nation qui » résisteroit à cette épreuve? Qui s'enflammeroit pour l'honneur dans le sein de l'opprobre? Qui écouteroit la voix de la pitié » au milieu de la tyrannie? Qui seroit confiant, juste & généreux, tandis qu'on lui » fait tout craindre, qu'on l'inquiete dans ce » qu'il a de plus cher; tandis qu'il ne peut » voir dans tous les événemens, quels qu'ils » soient, qu'un nouveau genre d'oppression?

» Nous sommes ici dans le temple de la » Justice; son regard sévere & pénétrant ne » s'attache pas à une seule face; elle discute » tous les droits; elle pese toutes les raisons.

» Nous avons déja surchargé sa balance des » défauts trop réels de la Nation Juive. Ne » peut-on pas aussi y faire entrer quelques » vertus? N'y a-t-il pas de compensation à » faire?

» J'ai déja repréſenté les heureuſes qualités
» qu'ils apportent dans le commerce ; une ſa-
» gacité peu commune ; une intelligence uni-
» que dans les petits détails ; le don vrai-
» ment précieux de vaincre les obſtacles, de
» n'être jamais ſurpris par l'événement, d'at-
» tendre l'occaſion ſans la bruſquer. On leur
» doit des découvertes, dont tous les ſiecles
» les remercieront. Leur fidélité s'eſt rarement
» démentie. Leur ſoumiſſion pour les Puiſſan-
» ces paroît chez eux un ſentiment, un pré-
» cepte de religion. Auſſi eſt-elle une douce
» habitude, un véritable amour de la paix,
» une noble réſignation aux décrets éternels.
» Artiſans continuels de notre luxe, ils ſa-
» vent s'en garantir. Leurs mœurs ſont pu-
» res & religieuſes. La nature, qui a tous
» ſes droits ſur eux, leur fait ſentir auſſi tou-
» tes ſes douces impreſſions. Ils trouvent,
» dans l'union intéreſſante de leurs familles,
» une ſorte d'adouciſſement à leurs maux. Bien-
» faiſans entr'eux, rigides obſervateurs d'une
» loi à laquelle leur infortune les attache da-
» vantage, ils s'aident dans toutes leurs pei-
» nes, ils ſe puniſſent dans toutes leurs fautes.
» Rebutés & inſultés par-tout, ils n'oppoſent
» que la patience à l'outrage. Enfin, capables
» de reconnoiſſance, ils n'ont jamais méconnu
» leurs Protecteurs. On les a vus quelquefois
» déployer une conſtance généreuſe pour les
» victimes du crédit ou de la fortune, & nous
» donner, en cela, un exemple humiliant.
» Ils ont donc des vertus ainſi que des vi-

» ces. Qui nous répondra qu'il ne tient pas
» à nous d'extirper les uns, d'augmenter les
» autres ? Ouvrons leur nos Villes; laiſſons-les
» ſe répandre dans nos campagnes; recevons-
» les, ſinon comme des compatriotes, au
» moins comme des hommes. Laiſſons-leur en-
» trevoir que nous les croyons dignes de nous
» aimer & de nous ſervir. Faiſons retentir
» à leurs oreilles ce mot ſublime & touchant,
» qui ne vous fait plus vivre que dans l'opi-
» nion flatteuſe que nous ſavons mériter ;
» qu'ils connoiſſent l'*honneur ;* qu'ils devien-
» nent véritablement François. Mais auſſi en-
» tourons-les de la vigilance de nos loix; for-
» çons-les à changer, ainſi que leur condi-
» tion ; que notre rigueur, dans ce point, ne
» le cede pas à notre bonté dans l'autre.
» Qu'ils levent ces têtes que tant de ſiecles
» de honte avoient penchées vers la terre ;
» qu'ils ſe dépouillent de cet extérieur de la
» baſſeſſe & de l'hypocriſie; qu'ils ne nous
» approchent plus, ſans nous montrer des êtres
» faits pour la confiance, faits pour l'eſtime.
» Que cette baſſe âpreté du gain, cette lâche
» inſenſibilité, cette défiance cruelle, cette
» noire habitude de la fourberie & de l'uſure
» ſortent de leur cœur. Ou bien qu'ils rede-
» viennent à jamais ce peuple dégradé, par-
» tout proſcrit & par-tout malheureux; que
» les Etats leur refuſent un aſyle, & les
» hommes leur pitié. Mais gardons-nous de
» croire qu'ils puiſſent recevoir ainſi un
» Arrêt de grace, un Arrêt de régénération.

» Des infortunés n'ont pas cette froide ingra-
» titude. Nous les verrons bien plutôt bé-
» nir, dans leur reconnoiſſance, un événe-
» ment qui les aura doublement transformés;
» glorieux de nos bienfaits, ſortir de leur obſ-
» curité même pour les mériter, adopter nos
» mœurs & nos loix, ſe précipiter avec joie
» ſous leur aimable joug, peut-être même
» enviſager dans la juſtice que nous leur au-
» rons enfin rendue, l'accompliſſement des
» eſpérances qui les ſéparent encore de notre
» culte, & nous aurons enfin ſervi notre re-
» ligion par les armes qui lui plaiſent «.

Malgré les conſidérations qui ſe réuniſſoient en faveur des Juifs, la réclamation des Officiers municipaux de Thionville l'emporta; & par Arrêt rendu au mois de Mai 1774, par la Cour Souveraine de Nancy, ſur les concluſions de M. l'Avocat-Général de Collenel, les Juifs ont été déboutés de leurs demandes.

LIXe. CAUSE.

Injures.

Nous avons parlé dans le tems, des couplets qui furent faits & diſtribués au Mans, contre la Comteſſe de Sourches. (*) Nous ferons ſeu-

(*) Journal de *Juillet* 1776, où nous avons rendu compte de la cauſe dans laquelle la diſtribution de ces couplets formoit un des moyens employés par la Comteſſe de Sourches contre ſon mari.

lement mention de l'Arrêt qui fut rendu en la Chambre des Vacations le 25 Octobre 1775, par lequel il fut enjoint á Gabriël de Villedon d'être plus circonſpect à l'avenir ; il ne paroît pas qu'il fut juridiquement conſtaté qu'il étoit l'Auteur de la chanſon. Cette preuve manquant, les Juges ne pouvoient plus voir en lui qu'un imprudent qui, loin de ſe prêter à la promulgation d'un libelle, auroit dû par état, travailler à en arrêter le cours.

L Xe. Cause.

Huiſſier accuſé de faux, pour avoir fait porter, par un autre, une copie d'exploit qu'il avoit rédigée & ſignée.

Nous nous contenterons d'annoncer cette cauſe qui n'offre abſolument rien d'intéreſſant.



MÊLANGES.

Recherches historiques sur la Liturgie sacrée.

Noms donnés au Sacrifice de la Loi Nouvelle.

LE sacrifice du Corps & du Sang de Jesus-Christ, a reçu différens noms dans l'antiquité; tels sont les suivans : *Fraction du pain*, *la Cêne du Seigneur*; *Communion*, *Liturgie*, *Sacrifice*, *Oblation*, *Mystere*, *Sacrement*, *Sacrifice du Seigneur*, *Dominicum*; *ce qu'il faut faire ou sacrifier*, *Agenda*, *Oblation*, *Action*, &c. Enfin le nom de *Messe* est plus généralement connu dans l'Eglise Latine, comme celui de *Liturgie*, l'est chez les Grecs. Nous trouvons dans Saint-Ambroise le nom de Messe. St. Léon ne lui donne pas d'autre nom, de même que St. Grégoire & les Auteurs Ecclésiastiques qui l'ont suivi. Mais quelle peut être l'origine de ce mot?

S. Ambroise est le plus ancien Auteur où nous trouvons le nom de Messe, donné au Sacrifice du Corps & du Sang du Sauveur : mais aussi son témoignage est indubitable; car il est clair, & nous le tirons d'une Lettre dont

personne ne doute qu'il ne soit l'Auteur. (*Ambros. Ep. 20. class. 1. n. 4. edit. bened.*) Il raconte à sa sœur ce qui arriva à Milan, au sujet d'une Eglise que l'Impératrice vouloit donner aux Arriens, le Dimanche avant Pâques. » Après les leçons & le sermon, dit-il, » ayant renvoyé les Cathécumenes, comme » je donnois le Symbole aux Compétens dans » le Baptistaire de la Basilique, l'on me vint » avertir qu'on avoit envoyé du Palais des » archers, pour s'emparer de la Basilique Por- » tienne, & qu'une partie du peuple y accou- » roit; je demeurai néanmoins attaché à mes » fonctions, & je commençai à célébrer la » Messe «. *Ego tamen mansi in munere, Missam facere cœpi.* De quoi ce Saint Evêque veut-il parler ? & à quoi donne-t-il le nom de Messe ? Ce n'est pas au renvoi des Cathécumenes; il étoit déja fait, *dimissis Cathecumenis*, dit-il, & de plus la tradition du Symbole ne se faisoit qu'après qu'ils étoient sortis. Cela ne regarde pas non plus les Compétens, à qui il venoit de donner le Symbole; car ils n'étoient présens ni à l'offrande des Fideles, ni à l'oblation des saints Mysteres. C'est donc du Sacrifice même qu'il dit : *Je commençai à célébrer la Messe, & pendant que j'offrois*, ajoute-t-il, » je m'apperçus que le peuple s'étoit saisi d'un » Prêtre Arrien, nommé Castule. Dans l'obla- » tion même, je commence à pleurer amére- » ment, priant Dieu qu'il n'y eût point de » sang répandu dans la cause de l'Eglise; mais » que plutôt le mien fût répandu, non-seu-

» lement pour mon peuple, mais encore pour
» les impies qui caufoient ce défordre «. Cette fuite du récit de Saint Ambroìfe, démontre vifiblement que c'eft au Sacrifice qu'il donne le nom de Meffe, & que de fon tems ce nom étoit déja vulgaire en ce fens : car s'il avoit été nouveau, ou peu ufité, il ne s'en feroit pas fervi fans expliquer à fa fœur ce qu'il entendoit par-là. Il faut donc conclure que le nom de Meffe a été donné au Sacrifice dès le commencement du quatrieme fiecle au plus tard.

Pour ce qui eft des Auteurs Eccléfiaftiques qui ont écrit depuis S. Ambroife, ils nous fourniffent autant de preuves que nous voulons de ce fait. Saint Léon, écrivant à Diofcore, Patriarche d'Alexandrie, (*Leon. Ep. ad Diofcor. c. 2.*) ne donne point d'autre nom au Sacrifice que celui de Meffe, tant il étoit devenu commun. » Il faut, dit-il, qu'une par-
» tie du peuple foit privée de fa dévotion,
» fi en s'attachant à l'ufage *d'une feule Meffe*
» *par jour*, l'on *n'ofe offrir une feconde fois le*
» *Sacrifice* «. Ce nom fe rencontre fi fouvent en ce fens dans les Sermons & dans les Epîtres de S. Grégoire-le-Grand, & dans les Auteurs Eccléfiaftiques qui l'ont fuivi, qu'il feroit inutile d'en rapporter les paffages. D'ailleurs, on en verra affez dans la fuite de ces recherches, que nous rapportons en preuves pour d'autres chofes. Il vaut donc mieux chercher d'où vient le mot de Meffe, & pourquoi on a donné ce nom au Sacrifice de la Loi nouvelle.

Il eſt évident que le mot de Meſſe, dont nous nous ſervons en France, vient du mot Latin *Miſſa*, & que *Miſſa* vient du verbe Latin *mittere*, qui ſignifie envoyer, congédier. L'on a fait *Miſſa*, pour dire renvoi, ou congé, comme on a fait *remiſſa* du verbe composé *remittere*, pour ſignifier la remiſe d'une dette. Ciceron (*Cicero in fine Philipp. 5.*) même ſe ſert de ce mot pour exprimer le congé qu'on donne à des Légions après que le guerre eſt finie, *Legiones bello confecto miſſas fieri.* Il n'eſt donc pas étonnant que dans l'Egliſe Latine, on ſe ſoit ſervi d'un terme ſi uſité parmi les Latins, pour exprimer le renvoi des Cathécumenes, &c. Auſſi ſe trouve-t-il communément en ce ſens dans nos anciens Auteurs Eccléſiaſtiques. *Poſt ſermonem*, dit St. Auguſtin, (*Aug. Ser. 49. n. 8.*) *fit Miſſa Cathecumenis, manebunt Fideles :* après le ſermon on renvoie les Cathécumenes, les Fideles demeureront encore ici. Le quatrieme Concile de Carthage (*Conc. 4. Cart. c. 4.*) s'exprime de même, pour dire qu'il ſera permis à toutes ſortes de perſonnes, même aux Infideles, de demeurer dans l'Egliſe juſqu'à ce qu'on renvoie les Cathécumenes; il dit, *uſque ad Miſſam Cathécumenorum.* Rapporter plus de preuves pour un fait ſi conſtant, ce ſeroit abuſer des Lecteurs. Voilà donc aſſurément le premier uſage que l'Egliſe a fait de ce nom *Miſſa*; c'a été pour exprimer le renvoi des Cathécumenes, & c'eſt de-là qu'il eſt paſſé au Sacrifice. Auſſi eſt-ce le ſentiment de St. Avite de Vienne, de St. Iſidore, Raban, Flo-

rus, Remy d'Auxerre, &c. Saint Avite, Evêque de Vienne, qui écrivoit vers l'an 500, dans une de ses Lettres au Roi Gondebaud, dit qu'on usoit de la formule, *ite, Missa est,* non-seulement à l'Eglise, mais au palais du Prince & au Prétoire des Juges, pour congédier le peuple quand l'assemblée étoit finie : *In Ecclesiis, Palatiisque sive Prætoriis, Missa fieri pronuntiatur, cum populus ab observatione dimittitur.*

Peut-être que quelqu'un s'étonnera qu'un si grand Mystere ait été ainsi nommé, à cause de l'une de ses moindres parties; mais son étonnement cessera dès qu'il aura fait attention à la solemnité avec laquelle on renvoyoit les Cathécumenes. Aussi-tôt que les saintes Lectures & l'Instruction étoient finies, un Diacre congédioit d'un lieu élevé & à voix haute, premiérement les Hérétiques, les Infideles & les Ecoutans; secondement, l'Evêque venoit dans la Nef faire des prieres sur les Cathécumenes, que le Diacre congédioit ensuite. L'on faisoit successivement la même chose aux Energumenes ou possédés, aux Compétens, & aux Pénitens prosternés en terre, & ils sortoient après que l'Evêque leur avoit imposé les mains & prié pour eux. Quoi de plus éclatant que ces proclamations du Diacre, & de plus capable de frapper les sens & l'imagination des Fideles? Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'ils aient donné au Sacrifice même le nom de *Missa*, Messe, qu'on donnoit depuis long-tems à ces proclamations du Diacre pour renvoyer les Cathécumenes. On dénonçoit aussi publiquement

le congé aux Fideles à la fin des ſaints Myſteres : *Poſt tranſacta Sacrificia*, dit Tertulien, (*Lib. de anima.*) *demiſſa plebe* : peut-être même le donnoit-on déja dans les termes qui nous reſtent encore : *Ite, Miſſa eſt* ; allez, on vous donne congé. En ce cas, cette expreſſion aura auſſi contribué à faire donner le nom de Meſſe au Sacrifice. Il ſe peut faire néanmoins que le renvoi des Cathécumenes, étant accompagné de prieres, d'impoſitions de mains, & par conſéquent le plus ſolemnel, ait d'abord donné ſon nom à tout le commencement de la Meſſe, & que de-là par oppoſition à cette Meſſe des Cathécumenes, on ſoit venu à nommer *Meſſe* des Fideles, l'autre partie de la Liturgie où les ſeuls Fideles pouvoient ſe trouver.

Mais de quelque maniere que cela ſoit arrivé, il eſt certain que l'on a appellé tout le commencement de la Liturgie, où les Cathécumenes étoient admis, *la Meſſe des Cathécumenes*, & que l'on a nommé *Meſſe des Fideles*, le reſte de la Liturgie où les ſeuls Fideles avoient droit d'aſſiſter. Voici une preuve de cette diſtinction. La plupart des Fideles de l'Egliſe d'Arles, au-lieu d'aſſiſter aux divins Myſteres juſqu'à la fin, prenoient occaſion du renvoi des Cathécumenes, de ſortir de l'Egliſe en même tems qu'eux, ou peu après; S. Céſaire, (*Cæſar. Arel. Hom. 12.*) pour les arrêter, leur diſoit : » Si vous faites attention » à ce qui ſe paſſe dans nos aſſemblées, vous » jugerez bien qu'on ne célebre pas encore » la Meſſe quand on fait les ſaintes Lectures,

» mais quand on offre les dons & que l'on
» consacre le Corps & le Sang du Seigneur.
» Vous pouvez lire ou entendre lire dans vos
» maisons les Prophetes, les Apôtres & l'E-
» vangile, aussi-bien qu'à l'Eglise ; mais vous
» ne pouvez assister à la consécration du Corps
» & du Sang du Seigneur ailleurs que dans
» la maison de Dieu. Pour entendre la Messe
» entiere avec fruit, il faut demeurer à l'E-
» glise, le corps humilié & le cœur contrit,
» jusqu'à ce qu'on ait dit l'Oraison Domini-
» cale & donné la bénédiction au peuple. «

Nous voyons clairement dans ce passage ce qu'on a appellé Messe des Cathécumenes & Messe des Fideles. Et quoique S. Césaire ne donne le nom de Messe qu'à la seconde partie de la Liturgie, où les Fideles devoient assister, il ne laisse pas de marquer en quoi consistoit la premiere, où les Cathécumenes étoient admis ; savoir, dans les leçons des Prophetes, des Apôtres, de l'Evangile, & dans l'instruction qui suivoit ces lectures. Que s'il ne lui donne pas le nom de Messe, c'est évidemment pour ne pas donner lieu à l'abus qu'il reprend. Apparemment que le peuple, accoutumé à entendre appeller Messe cette premiere partie de la Liturgie, s'étoit mis dans la tête que cette Messe suffisoit pour ceux qui ne voudroient pas communier. Il étoit donc à propos que ce saint Evêque ne donnât point le nom de Messe aux lectures & aux instructions qu'ils écoutoient, & qu'au contraire il insistât, comme il fait, sur la

Messe des Fideles, qui commence à l'offrande, & finit à la bénédiction qu'on donnoit au peuple, afin de les porter à assister aux saints Mysteres qu'ils négligeoient si lâchement.

Non-seulement on a donné le nom de Messe à chacune des principales parties de la Liturgie sacrée, mais encore à tous les divins Offices en général, & même à chaque partie en particulier, comme aux Leçons, aux Oraisons & au Canon. S. Aurélien, Evêque d'Arles, dans sa regle Monastique donne ce nom aux Leçons qu'on devoit chanter aux Offices de la nuit. Cassien & S. Benoît se servent souvent de ce mot en des sens fort différens l'un de l'autre : & qui voudroit le prendre dans ces deux Auteurs, & dans plusieurs autres du moyen âge, selon le sens vulgaire d'à présent, tomberoit dans des absurdités ridicules, jusqu'à s'imaginer que de leur tems on disoit la Messe à toutes les heures du jour & de la nuit, plusieurs fois, & même après le repas. Il est même très-mal-aisé de trouver précisément à quoi ces deux Auteurs ont appliqué ce nom toutes les fois qu'ils s'en sont servis.

La Liturgie sacrée, les divins Offices, les assemblées qu'on faisoit pour cela, ayant eu le nom de *Messes*, il n'est pas étonnant qu'on l'ait aussi donné aux Fêtes des Saints, puisque les divins Offices sont les actions principales qui se fassent parmi les Catholiques dans un jour de Fête. L'on voit dans les Capitulaires de nos Rois, & dans d'autres Auteurs, les Fêtes de S. Martin, de S. Jean, de S. Remy,

my, &c. appellées la Messe de S. Martin, la Messe de S. Jean, la Messe de S. Remy, &c. Mais si l'on n'est pas surpris qu'on ait donné ce nom aux Fêtes, parce qu'il est facile d'en découvrir la raison, il peut paroître étrange à plusieurs qu'on ait aussi appellé Messes, des Foires & des Marchés publics ; car l'on ne comprend pas facilement quel peut être le rapport du nom de *Messe* avec des Foires : cependant cette dénomination est certaine. L'on voit dans un Dictionnaire, cité par le Cardinal Bona, (*Bona de reb. l. 1. c. 2. n. 5.*) que les Foires de Strasbourg & de Francfort ont été appellées la Messe de Francfort, la Messe de Strasbourg; mais la cause de cette dénomination n'est pas évidente. Le Cardinal Bona croit que c'est à cause que les Foires se tenoient des jours de Fêtes, où le peuple venoit en foule pour entendre la Messe.

L'on peut appuyer cette raison par l'étymologie du mot de Foire, que donne M. du Cange, & d'autres Auteurs. Ils disent que le mot de *Foire* vient du mot Latin *Feria*, qui signifie *Fête*, *cessation de travail*. Nous voyons en effet grand nombre de Foires qui se tenoient des jours de Fêtes, & il y en a encore plusieurs sur pied. Qui voudroit chercher l'origine de ces Foires, trouveroit peut-être ce que j'ai trouvé de quelques-unes, qu'elles n'en ont point d'autres que la Fête des Saints dont elles portent le nom. Voici à-peu-près comment cela s'est fait dans les lieux où il y avoit quelques Reliques considérables. Tous les Peu-

ples des environs, & même ceux qui en étoient éloignés, venoient honorer les Reliques du Saint le jour de ſa Fête. Ce n'eſt pas le menu peuple ſeulement; les perſonnes de qualités y venoient auſſi en famille, comme nous l'apprenons de S. Grégoire de Tours. (*Greg. Turon. l. 2. mirac. c. 24 & 25.*) Ils entendoient l'Office divin, ils faiſoient leurs offrandes, & communioient à la Meſſe. Comme ce concours de peuple étoit grand, faute d'hôtelleries qui puſſent les contenir tous, & leur fournir la nourriture néceſſaire, il y venoit grand nombre de gens qui apportoient tout ce qui étoit néceſſaire à la vie, & l'expoſoient en vente auprès des Egliſes. (*Ibid c. 31.*) De plus, l'uſage commun de ces tems-là étoit d'offrir des animaux vivans de toutes ſortes, tant pour l'entretien & la décoration des Egliſes, que pour la ſubſiſtance des Clercs qui les deſſervoient. Apparemment pluſieurs Marchands amenoient des beſtiaux pour en vendre à ceux qui, venant de loin, ne pouvoient en amener, & vouloient néanmoins en offrir. Les petits Merciers ne manquoient pas de courir ces Foires, comme ils font aujourd'hui. Voilà comme ces Marchés ſe ſont établis. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'on leur ait donné le nom de Férie ou de Fête, & celui de Meſſe, puiſqu'ils ne ſe tenoient qu'à cauſe de la Fête, & que la Meſſe en étoit la principale action & la plus ſolemnelle.

Une partie de ces Foires, établies par la piété de nos ancêtres, ſubſiſtent encore à pré-

ſent. Mais qu'eſt devenu l'eſprit de piété qui les aſſembloit? C'étoit la dévotion qui les amenoit en pélerinage aux tombeaux des Saints, pour y adorer la grandeur de Dieu dans les miracles qui s'y faiſoient; c'eſt la cupidité & le deſir du gain qui amene aujourd'hui dans ces lieux des Marchands, & la curioſité y entraîne les gens oiſifs. Les Egliſes étoient pleines des peuples qui y accouroient de toutes parts; aujourd'hui elles ſont vuides, à peine y vient-on pour entendre une Meſſe baſſe. On entendoit les Fideles chanter avec les Miniſtres de Dieu, des Pſeaumes, des Hymnes, des Cantiques ſpirituels. Qu'eſt-ce qu'on entend aujourd'hui dans ces Foires? Des menſonges, des juremens, des imprécations, des parjures. Au-lieu des Agapes, ou feſtins de charité qui s'y faiſoient, ce n'eſt plus que diſſolution & débauche. On y donnoit l'aumône, on faiſoit des offrandes à l'Egliſe: maintenant c'eſt à qui attrapera le bien de ſon prochain par des fraudes, des injuſtices, des larcins. Ces abus ſi énormes ſont devenus ſi communs de notre tems, que la piété du Roi & celle de nos Evêques, n'y ont point trouvé d'autres remedes que la tranſlation des Foires à d'autres jours que les Fêtes, ou la ſuppreſſion des Fêtes mêmes. Mais leurs Ordonnances n'ont pu ôter toutes ces Foires, à cauſe de la néceſſité du commerce. N'y auroit-il pas moyen de porter les peuples à allier, comme nos ancêtres, & la Fête & la Foire? Ne ſeroit-ce point le défaut d'inſtruction ſur ce ſu-

jet, qui auroit donné occaſion à ces abus ? Il me ſemble qu'un Paſteur qui prendroit ſoin d'inſtruire ſes Paroiſſiens de l'origine de ces Foires, de la piété des Anciens qui les a établies, le zele avec lequel ils venoient à ces Aſſemblées, de leur dévotion dans les Egliſes, ne perdroit ni ſon tems, ni ſa peine. Le peuple eſt plus docile qu'on ne penſe, ſur-tout en ce qui regarde le culte extérieur ; & qui ſait la maniere de le prendre, en vient tôt ou tard à bout, avec la grace de Dieu que l'on doit attirer ſur lui par la priere.

(*Journal Eccléſiaſtique.*)

ANECDOTE concernant la mort de Charles XII, *Roi de Suede.*

ON lit dans pluſieurs Papiers étrangers cette anecdote aſſez ſinguliere ; les plus petits détails deviennent intéreſſans quand il s'agit d'un homme auſſi célebre que Charles XII.

La fin tragique de ce Héros, étonnant en tout genre, a été une énigme juſqu'à nos jours. Le ſentiment le plus général eſt que ce Prince fut tué d'un coup de fauconneau ſur un parapet en viſitant les travaux du ſiege de Frédérichshall en Norwege, & qu'il n'avoit alors auprès de ſa perſonne que Siquier ſon Aide-de-Camp & l'Ingénieur Mégret, tous deux François : cette idée s'eſt d'autant plus accréditée, qu'elle eſt celle de M. de Voltaire. Ce-

pendant en 1774, M. Wraxall s'eſt fait montrer à Stockholm les habits que portoit le Monarque Suédois quand il fut tué ; il a vu ſon chapeau, & il dit que le trou de la balle n'a pas plus d'un pouce quarré.

Le Comte Charles de Liewen, qui étoit Page de ſervice auprès du Roi lors de ſa mort, a aſſuré M. Vraxall, qu'ayant ſoigneuſement examiné le cadavre, il avoit vu diſtinctement qu'il avoit été tué d'un coup de piſtolet, & que le coup, qu'il avoit entendu, étoit parti d'un lieu bien moins éloigné que celui où étoit l'ennemi. L'attitude dans laquelle le corps fut trouvé, la main droite enſanglantée, & ſur la garde de l'épée, fit conjecturer que le Roi, malgré l'obſcurité de la nuit, ayant apperçu ſon meurtrier, avoit d'abord porté la main à l'endroit où il avoit reçu le coup, & de là à ſon épée, pour ſe mettre en état de défenſe. En effet, Siquier & Mégret furent d'abord ſoupçonnés de ce crime horrible, mais le tems & les perquiſitions qu'on a faites depuis, les ont lavés de tous ſoupçons à cet égard. Malgré la foule de circonſtances rapportées par tous ceux qui ſuivirent Charles XII en Norwege, le véritable genre de mort de ce Héros a toujours été ignoré.

Quelques jours avant la grande révolution, opérée par Guſtave III en 1772, M. Ingham prononçant un Diſcours public dans la ſalle Equeſtre de Stockholm, dit ces paroles mémorables. *C'eſt un ſoupçon terrible que je ſouhaiterois qui pût s'effacer, c'eſt une honte éter-*

nelle, que la mort du Héros du Nord, du Roi Charles *XII... mais la parole meurt ſur mes levres...* Après une déclamation ſi étrange, voici un fait plus ſingulier encore, arrivé tout récemment à Stockholm, & qui peut ſervir à interpréter les paroles de M. Ingham. Il y a quelque tems que M. Cr*** invita pluſieurs de ſes parens & de ſes amis. Avant de ſe mettre à table, il s'accuſa lui-même devant toute l'aſſemblée, d'être l'aſſaſſin de Charles XII. Il indiqua une armoire où il dit qu'on trouveroit les preuves de ce fait dans des papiers qu'il avoit tirés de la poche du Roi mort; là-deſſus M. Cr*** ouvrit une des fenêtres de la ſalle du feſtin, & voulut ſe précipiter. Ses convives réuſſirent à prévenir ſon deſſein, mais il tomba dans une frénéſie violente, & expira peu de tems après. Cette anecdote extraordinaire a, dit-on, excité les recherches du Gouvernement. Leur réſultat s'il eſt rendu public, pourra porter quelque lumiere au milieu des ténebres profondes, dont la derniere cataſtrophe de la vie de Charles XII a été juſqu'à préſent environnée.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)



IIIe. LETTRE

De H. WANTONSKOFF, Russe, à un de ses Amis à Moscow, traduite de l'Anglois.

A Londres.

QUelque bien combinée que soit l'Administration de la Justice en Angleterre, il ne laisse pas de s'y glisser beaucoup d'abus; tant il est vrai qu'il n'y a point d'établissement si sage, que la perversité des hommes ne trouve moyen de rendre dangereux. Je conseillerois aux Etrangers de faire un ou deux cours de chicane avant de hasarder de se montrer ici en public.

Le Code civil d'Angleterre ou, pour mieux dire, les Loix qui concernent les procédures, sont en grand nombre. Les gens chargés de les exécuter, trouvent aisément le moyen de les obscurcir; & la forme emporte ici, comme ailleurs, irrévocablement le fond. Malgré les soins que prend le Gouvernement pour ne confier l'administration de la Justice qu'à des hommes capables de bien remplir leurs fonctions, il n'arrive que trop souvent que les affaires sont décidées par des personnes aussi peu instruites des procédures que les Plaideurs mêmes; alors c'est sur la bonne foi toujours

équivoque des Procureurs, & d'après la qualité des parties, que les jugemens se rendent.

Un homme riche qui sait à propos semer l'or, est presque toujours sûr du gain de sa cause. S'il arrive que dans une contestation le droit soit du côté d'un étranger, l'on ne manque pas de commettre un vice de forme pour lui faire perdre son procès. Il est vrai que l'on a la voie de l'appel; mais comme s'il étoit honteux de convenir qu'un naturel du pays a pu avoir tort vis-à-vis d'un étranger, c'est toujours à celui-ci qu'on le donne. Si enfin l'étranger s'obstine, & qu'il veuille prendre à partie le Procureur qui a causé la perte de son procès, nouvelles dépenses, & à coup sûr nouveau péché contre la forme, ce qui fera encore tomber infailliblement l'action; car le corps respectable de Messieurs les *Attorneys* (*) est trop uni pour se laisser condamner.

Les procédures sont donc ici une chaîne de friponneries dont on ne peut voir la fin. Le parti le plus sûr lorsqu'on est injustement attaqué, est de céder & d'en venir à un accommodement.

Le serment d'un scélérat payé pour son parjure, suffit pour priver un innocent de sa fortune & de sa liberté.

Une fille, par exemple, jure qu'elle est enceinte des œuvres d'un étranger; sa grof-

(*) Mot Anglois qui signifie *Procureur*.

ſeſſe eſt avancée de ſix mois, & celui à qui elle l'attribue n'eſt à Londres que depuis quelques jours, ſon ſerment eſt reçu. On fait venir l'accuſé; quelque choſe qu'il diſe pour ſa juſtification, on commence par exiger qu'il dépoſe une amende qui ne peut être moindre que de 10 livres ſterling; s'il refuſe de payer, on le traîne en priſon, puis on examine à loiſir les preuves pour & contre.

Enfin après trois mois & plus d'inſtruction, aux frais de l'étranger, le procès eſt jugé; la fille eſt déclarée parjure, mais l'innocent en eſt pour ſon amende & pour ſes frais. La ſeule conſolation qu'on lui laiſſe eſt celle de décider de la punition que doit ſubir ſon accuſatrice, & cette punition ne peut excéder quelques mois de retraite dans une maiſon de correction.

Un Chanteur Italien, nommé *Cæſareo*, après avoir par trois fois ſubi ce que l'on appelle la *Purgation*, ne trouva d'autre expédient pour ſe ſouſtraire à la perſécution des filles, que de faire conſtater juridiquement ſon impuiſſance: l'Eunuque ſe ruina à faire cette preuve, & on ne lui rendit point les trois amendes qu'il avoit payées.

Ces ſortes d'aventures ſont fort communes à Londres (*), & l'on m'a aſſuré que quelques

(*) Perſonne n'ignore l'aventure à-peu-près ſemblable ui arriva à M. de la Condamine, lorſqu'il voyageoit en Angleterre.

Juges de Paix tiennent à leur folde des filles toujours en état de *purger* la bourfe des étrangers qui paffent dans leur diftrict.

L'adultere produit ici le divorce ou une peine pécuniaire confidérable contre celui qui en eft accufé. Il n'eft pas encore rare de voir un mari, enrichir fa famille aux dépens de fon ennemi, en faifant jurer fa femme que celui-ci l'a féduite. Le ferment de la femme fuffit pour faire condamner celui qu'elle accufe. L'on n'entre dans aucunes circonftances, dans aucuns détails, dans aucuns éclairciffemens particuliers. L'homme ne feroit pas reçu à demander des interrogatoires ; & fi la femme par maladreffe déclaroit, lors de la preftation de fon ferment le jour & l'heure où elle a été féduite, l'accufé ne feroit pas admis à prouver l'*alibi*.

Un homme jure qu'un autre lui doit une fomme. Sur fon ferment on arrête le prétendu débiteur que l'on conduit en prifon; alors c'eft à lui à prouver qu'il ne doit pas. Si la perfonne ainfi emprifonnée n'a point d'amis dans le pays pour la cautionner, il faut qu'elle fe procure un *Cautionneur* de profeffion. (Car il y a ici des gens qui ne vivent que de fermens & de cautions.) Ce *Cautionneur*, moyennant une fomme convenue & qu'il fe fait payer fur le champ, vous prend fur fon compte. Quelques jours après il protefte contre fon cautionnement, & il faut recourir à un autre: en un mois il en coûteroit plus en cautions que le principal de la fomme demandée.

Il eſt donc prudent à un étranger d'imiter les Anglois qui ne ſe mettent jamais en route chez eux ſans faire une bourſe pour les voleurs, & d'avoir ſoin d'en faire une pour le filles de joie, une pour les procureurs, une pour les juges de paix, une pour les faux témoins & une pour les maris qui ont la fureur de ſe déclarer C**.

Les loix criminelles ſont bien mieux raiſonnées que les loix civiles; il eſt preſque impoſſible qu'il en naiſſe des abus. Il faut des preuves évidentes pour condamner un criminel. On dit que ces loix ſont très-douces pour les étrangers, & qu'on évite autant qu'il eſt poſſible de les condamner : je ne vois pas quel peut être le but de cette politique.

Je ſuis, &c.

(*Journal Anglois.*)

SECONDE LETTRE

*A Monſieur *** contenant quelques Anecdotes de la vie de l'Auteur de la* Henriade.

MR. Voici la ſuite des Anecdotes que je vous ai promiſes.

M. de V** étant à Bruxelles, fit la Tragédie de *Mahomet*, & alla bientôt après avec Madame du Chatellet faire jouer cette Piece, à Lille où il y avoit une fort bonne troupe

dirigée par le Sieur Lanoue, Auteur & Comédien. La fameuse Demoiselle Clairon y jouoit, & montroit déja les plus grands talens. Madame Denis, niece de l'Auteur, femme d'un Commissaire Ordonnateur des guerres, ancien Capitaine au régiment de Champagne, tenoit un assez grand état à Lille, qui étoit au département de son mari. Madame du Chatellet logea chez elle; je fus témoin de toutes ces fêtes; *Mahomet* fut très-bien joué.

Dans un entre-acte on apporta à l'Auteur une lettre du Roi de Prusse, qui lui apprenoit la vistoire de Molwitz; il la lut à l'assemblée; on battit des mains: » *Vous verrez*, dit-il, *que » cette Piece de Molwitz fera réussir la mienne.* "

Elle fut représentée à Paris le 19 Août de la même année. Ce fut là qu'on vit plus que jamais à quel excès se peut porter la jalousie des Gens-de-Lettres, sur-tout en fait de théatre. L'Abbé Desfontaines, & un nommé Bonneval, que M. de V.... avoit secouru dans ses besoins, ne pouvant faire tomber la Tragédie de *Mahomet*, la déférerent, comme une Piece contre la Religion Chretienne, au Procureur-Général. La chose alla si loin, que le Cardinal de Fleury conseilla à l'Auteur de la retirer. Ce conseil avoit force de loi; mais l'Auteur la fit imprimer, & la dédia au Pape Benoît XIV, Lambertini, qui avoit déja beaucoup de bontés pour lui. Il avoit été recommandé à ce Pape par le Cardinal Passionei, Homme de Lettres célebre, avec lequel il étoit depuis long-tems en correspondance. Nous avons quelques lettres

de ce Pape à M. de V... Sa Sainteté voulut l'attirer à Rome; & il ne s'est jamais consolé de n'avoir point vu cette Ville, qu'il appelloit la Capitale de l'Europe.

La Piece est restée en possession du Théatre dans le temps même où ce Spectacle a été le plus négligé. Il avouoit qu'il se repentoit d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant que ce grand homme ne le fut. Mais si je n'en avois fait qu'un héros politique, écrit-il à un de ses amis, la Piece étoit sifflée. Il faut, dans une Tragédie, de grandes passions & de grands crimes. Au reste, dit-il quelques lignes après, le *genus implacabile vatum* me persécute plus que l'on ne persécuta Mahomet à la Mecque. On parle de la jalousie & des manœuvres qui troublent les Cours, il y en a plus chez des Gens-de-Lettres.

Après toutes ces tracasseries, MM. de Réaumur & de Mairan lui conseillerent de renoncer à la Poésie, qui n'attiroit que de l'envie & des chagrins, de se donner tout entier à la Physique, & de demander une place à l'Académie des Sciences, comme il en avoit une à la Société Royale de Londres, & l'Institut de Boulogne. Mais M. de Fourmont son ami, Homme de Lettres infiniment aimable, lui ayant écrit une Lettre en vers pour l'exhorter à ne pas enfouir son talent, voici ce qu'il lui répondit.

A mon très-cher ami Fourmont,
Demeurant sur le double mont,
Au-dessus de Vincent Voiture,

Vers la taverne où Bachaumont
Buvoit & chantoit fans mefure,
Où le plaifir & la raifon
Ramenoient le tems d'Epicure.

Vous voulez donc que des filets
De l'abftraite Philofophie,
Je revole au brillant palais
De l'agréable Poéfie,
Au pays où regnent Thalie,
Et le cothurne & les fifflets.
Mon ami, je vous remercie
D'un confeil fi doux & fi fain.
Vous le voulez, je cede enfin
A ce confeil, à mon deftin;
Je vais de folie en folie,
Ainfi qu'on voit une Catin
Paffer du Guerrier au Robin,
. . . .
Au Courtifan, au Citadin:

Ou bien fi vous voulez encore,
Ainfi qu'une abeille au matin
Va fuccer les pleurs de l'Aurore,
Ou fur l'abfynthe ou fur le thim;
Toujours travaille & toujours caufe,
Et vous paitrît fon miel divin
Des grate-cus & de la rofe.

Et auffi-tôt il travailla à fa *Mérope*. La Tragédie de *Mérope*, premiere Piece profane, qui réuffit fans le fecours d'une paffion amoureufe, & qui fit à notre Auteur plus d'honneur qu'il n'en efpéroit, fut repréfentée le 26 Février 1743.

Je ne puis mieux faire connoître ce qui fe

paſſa de ſingulier ſur cette Tragédie, qu'en rapportant la lettre qu'il écrivit, le 4 Avril ſuivant, à ſon ami M. d'Aiguebere, qui étoit à Toulouſe.

» La *Mérope* n'eſt pas encore imprimée : » je doute qu'elle réuſſiſſe à la lecture autant » qu'à la repréſentation. Ce n'eſt point moi » qui ai fait la piece ; c'eſt Mademoiſelle Du- » meſnil. Que dites-vous d'une Actrice qui » fait pleurer pendant trois actes de ſuite ? » Le public a pris un peu le change : il a » mis ſur mon compte une partie du plaiſir » extrême que lui ont fait les Acteurs. La » ſéduction a été au point que le Parterre a » demandé à grands cris à me voir. On m'eſt » venu prendre dans une cache, où je m'é- » tois tapi : on m'a mené de force dans la loge » de Madame la Maréchale de Villars, où » étoit ſa belle-fille. Le Parterre étoit fou : » il a crié à la Ducheſſe de Villars de me » baiſer, & il a tant fait de bruit, qu'elle » a été obligée d'en paſſer par-là, par l'ordre » de ſa belle-mere. J'ai été baiſé publiquement » comme Alain Chartier par la Princeſſe Mar- » guerite d'Ecoſſe ; mais il dormoit, & j'étois » fort éveillé "

Je n'aurai rien à dire de l'année 1744, ſinon que mon Auteur fut admis dans preſque toutes les Académies de l'Europe, &, ce qui eſt ſingulier, dans celle de *La Cruſca.* Il avoit fait une étude ſérieuſe de la langue Italienne, témoin une lettre de l'éloquent Cardinal Paſſionei, qui commence par ces mots :

» J'ai lu & relu, toujours avec un nouveau » plaisir, votre Lettre Italienne, belle & sa» vante. Il est difficile de concevoir comment » un homme qui possede à fond d'autres Langues, » a pu atteindre à la perfection de celle-ci.......

Ce Cardinal écrivoit en François presqu'aussibien qu'en Italien, & pensoit très-judicieusement.

M. de V...., sur la fin de 1774, eut un Brevet d'Historiographe de France, qu'il qualifie de *magnifique bagatelle.* Il étoit déja connu par son Histoire de *Charles XII*, dont on a fait tant d'éditions. Cette histoire fut principalement composée en Angleterre à la campagne avec M. Fabrice, Chambellan de *George premier*, Electeur de Hanovre, Roi d'Angleterre, qui avoit résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Putalwa.

C'est ainsi que la *Henriade* avoit été commencée à St. Ange, d'après les conversations avec M. de Caumartin.

Cette Histoire fut très-louée pour le style, & très-critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques & les incrédules cesserent, lorsque le Roi *Stanislas* envoya à l'Auteur, par M. le Comte de Tressan, Lieutenant-Général, une attestation authentique, conçue en ces termes : » M. de Voltaire n'a oublié ni » déplacé aucun fait, aucune circonstance ; » tout est vrai, tout est dans son ordre. Il » a parlé sur la Pologne & sur tous les évé» nemens qui sont arrivés, comme s'il avoit » été témoin oculaire. Fait à Comercy, le » 11 Juillet 1759 «.

Dès qu'il eut un de ces titres d'Hiſtoriographe, il ne voulut pas que ce titre fût vain, & qu'on dît de lui ce qu'un Commis du Tréſor-Royal diſoit de Racine & de Boileau : *Nous n'avons encore vu de ces Meſſieurs que leur ſignature.* Il écrivit la guerre de 1741, qui étoit alors dans toute ſa force, & que vous retrouvez dans le ſiecle de *Louis XIV & de Louis XV.*

Il étoit alors à Etiole, avec cette belle Madame d'Etiole, qui fut depuis la Marquiſe de Pompadour. La Cour ordonna des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devoit marier le Dauphin avec l'Infante d'Eſpagne. On voulut des Ballets avec de la muſique chantante, & une eſpece de Comédie qui ſervît de liaiſon aux vers. Il en fut chargé, quoiqu'un tel ſpectacle ne fût point de ſon goût. Il prit pour ſujet une Princeſſe de Navarre. La piece eſt écrite avec légéreté. M. de la Popeliniere, Fermier-Général, mais lettré, y mêla quelques Ariettes; la Muſique fut compoſée par le fameux Rameau.

Madame d'Etiole obtint alors, pour M. de V...., le don gratuit d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre. C'étoit un préſent d'environ ſoixante mille livres; & préſent d'autant plus agréable, que peu de tems après il obtint la grace ſinguliere de vendre cette place, & d'en conſerver le titre, les privileges & les fonctions.

Peu de perſonnes connoiſſent le petit impromptu qu'il fit ſur cette grace qui lui avoit été accordée, ſans qu'il l'eût ſollicitée deux fois.

Mon *Henri-Quatre* & ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du Roi.
J'avois mille ennemis avec très-peu de gloire;
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la Foire.

Il avoit eu cependant, long-tems auparavant, une penſion du Roi de deux mille livres, & une de quinze cens livres de la Reine, mais il n'en ſollicita jamais le paiement.

L'Hiſtoire étant devenue un de ſes devoirs, il commença quelque choſe du *Siecle de Louis XIV*; mais il différa de le continuer. Il écrivit la campagne de 1744, & la mémorable bataille de Fontenoi. Il entra dans tous les détails de cette journée intéreſſante. On y trouve juſqu'au nombre des morts de chaque Régiment. Le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre, lui avoit communiqué les Lettres de tous les Officiers. Le Maréchal de Noailles & le Maréchal de Saxe lui avoient confié des mémoires.

Je crois faire un grand plaiſir à ceux qui veulent connoître les événemens & les hommes, de tranſcrire ici la Lettre que M. le Marquis d'Argenſon, Miniſtre des affaires étrangeres, & frere aîné du Secrétaire d'Etat de la guerre, écrivit du champ de bataille à M. de Voltaire.

» Monſieur l'Hiſtorien, vous aurez dû ap-
» prendre dès Mercredi au ſoir, la nouvelle
» dont vous nous félicitez tant. Un Page par-
» tit du champ de bataille le Mardi à deux

» heures & demie pour porter les Lettres :
» j'apprends qu'il arriva le Mercredi à cinq
» heures du soir à Versailles. Ce fut un beau
» spectacle que de voir le Roi & le Dauphin
» écrire sur un tambour entourés de vainqueurs
» & de vaincus, morts, mourants & pri-
» sonniers. Voici des anecdotes que j'ai re-
» marquées.

» J'eus l'honneur de rencontrer le Roi Di-
» manche tout près du champ de bataille ; j'ar-
» rivai de Paris au quartier de *Chin*. J'appris
» que le Roi étoit à la promenade ; je de-
» mandai un cheval, je joignis Sa Majesté près
» d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des en-
» nemis ; j'appris pour la premiere fois de Sa
» Majesté, de quoi il s'agissoit tout à l'heure
» (à ce qu'on croyoit.) Jamais je n'ai vu
» d'homme si gai de cette aventure qu'étoit
» le Maître. Nous discurâmes justement ce
» point historique que vous traitez en qua-
» tre lignes, quels de nos Rois avoient ga-
» gné les dernieres batailles Royales. Je vous
» assure que le courage ne faisoit point tort
» au jugement, ni le jugement à la mémoi-
» re. De-là on alla coucher sur la paille. Il
» n'y a point de nuit de bal plus gaie ; ja-
» mais tant de bons mots. On dormit tout le
» tems qui ne fut pas coupé par des Cour-
» riers, des Grassins & des Aides-de-Camp.
» Le Roi chanta une chanson qui a beaucoup
» de couplets & qui est fort drôle. Pour le
» Dauphin, il étoit à la bataille comme à une
» chasse de lievre, & disoit presque : quoi !

» n'eſt-ce que cela? Un boulet de canon donna » dans la boue, & crotta un homme près du » Roi. Nos Maîtres rirent de bon cœur du » barbouillé. Un palfrenier de mon frere a » été bleſſé à la tête d'une balle de mouſ- » quet; ce domeſtique étoit derriere la com- » pagnie.

» Le vrai, le ſûr, le non-flatteur, c'eſt que » c'eſt le Roi qui a gagné lui-même la bataille » par ſa volonté, par ſa fermeté. Vous ver- » rez des relations & des détails; vous ſau- » rez qu'il y a eu une heure terrible où nous » vîmes le ſecond Tome de Dettingue, nos » François humiliés devant cette fermeté An- » gloiſe; leur feu roulant qui reſſemble à » l'enfer, que j'avoue qui rend ſtupides les » ſpectateurs les plus oiſifs; alors on déſeſ- » péra de la République. Quelques-uns de nos » Généraux, qui ont plus de courage, de » cœur, que d'eſprit, donnerent des conſeils » fort prudens. On envoya des ordres juſqu'à » Lille; on doubla la garde du Roi; on fit » emballer, &c. A cela le Roi ſe moqua de » tout, & ſe porta de la gauche au centre, » demanda le corps de réſerve, & le brave » Lœvendal; mais on n'en eut pas beſoin. Un » faux corps de réſerve donna. C'étoit la même » Cavalerie qui avoit d'abord donné inutile- » ment, la Maiſon du Roi, les Carabiniers, » ce qui reſtoit tranquille des Gardes-Fran- » çoiſes, des Irlandois excellents, ſur-tout » quand ils marchent contre des Anglois & » Hanovriens. Votre ami M. de Richelieu eſt

» un vrai Bayard ; c'est lui qui a donné le » conseil & qui l'a exécuté, de marcher à » l'Infanterie comme des chasseurs, ou comme » des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, Maîtres, Valets, » Officiers, Cavaliers, Infanterie, tout ensemble. Cette vivacité Françoise dont on » parle tant, rien ne lui résiste ; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrete. Les gros bataillons Anglois tournerent le dos, & pour » vous le faire court, on en a tué quatorze » mille.

» Il est vrai que le canon a eu l'honneur » de cette affreuse boucherie : jamais tant de » canons ni si gros, n'a tiré dans une bataille » générale qu'à celle de Fontenoi : il y en » avoit cent. Monsieur, il semble que ces » pauvres ennemis ayent voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur devoit être le » plus mal-sain, canon de Douai, Gendarmerie, Mousquetaires.

» A cette charge derniere dont je vous » parlois, n'oubliez pas une anecdote. Monsieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie » grace du monde, & vouloit absolument » charger ; on le pria de n'en rien faire. Après » cela, pour vous dire le mal comme le bien ; » j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise, de voir tranquillement sur le champ de » bataille des morts nuds, des ennemis agonisans, des plaies fumantes. Pour moi j'a-

» vouerai que le cœur me manqua, & que » j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos » jeunes Héros, je les trouvai trop indifférens » sur cet article. Je craignois pour la suite » de leur longue vie, que le goût vînt à au- » gmenter par cet inhumaine curée.

» Le triomphe est la plus belle chose du mon- » de; les vive-le-Roi, les chapeaux en l'air » au bout des bayonnettes, les complimens du » Maître à ses Guerriers, la visite des retran- » chemens, des Villages & des Redoutes si » intactes, la joie, la gloire, la tendresse; » mais le plancher de tout cela est du sang » humain, des lambeaux de chair humaine.

» Sur la fin du triomphe, le Roi m'honora » d'une conversation sur la paix; j'ai dépêché » des Couriers.

» Le Roi s'est fort amusé hier à la tran- » chée; on a beaucoup tiré sur lui; il y est » resté trois heures. Je travaillois dans mon » cabinet, qui est ma tranchée; car j'avouerai » que je suis bien reculé de mon courant par » toutes ces dissipations. Je tremblois de tous » les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant- » hier voir la tranchée en mon petit parti- » culier. Cela n'est pas fort curieux de jour. » Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous » une tente avec une salve générale de l'Ar- » mée, que le Roi ira voir du Mont de la » Trinité; cela sera beau.

» J'assure de mes respects Madame du Cha- » tellet. Adieu Monsieur.«

On voit par cette Lettre de M. le Marquis

d'Argenſon qu'il étoit d'un eſprit agréable, & que ſon cœur étoit humain. Ceux qui le connoiſſoient voyoient en lui un philoſophe plus qu'un politique, mais ſur-tout un excellent citoyen. On en peut juger par ſon Livre intitulé : *Conſidérations ſur le Gouvernement*, imprimé en 1764, chez Marc-Michel Rey : voyez ſur-tout le chapitre *de la vénalité des charges.*

Je ſuis, &c.

(*Mercure de France.*)

EXTRAIT d'un Eloge de Monſignor Michel-Ange Giacomelli, *composé par M.* Antoine Matani, *&c.* Traduit de l'Italien.

MIchel-Ange Giacomelli naquit le 11 Septembre 1695, de Jean-Baptiſte Giacomelli & de Camille Jacopetti. Il étudia les Belles-Lettres dans ſa patrie, mais il s'appliqua particuliérement à la Langue Grecque ſous le célebre Nicolas Buti. Il s'inſtruiſit encore de fort bonne heure dans la Géométrie & dans la Philoſophie Cartéſienne. Etant paſſé depuis à l'Univerſité de Piſe, il s'adonna à la Théologie, & prit le bonnet de Docteur. Il alla à Rome, où le Cardinal Auguſtin Fabroni lui donna la garde de ſa belle Bibliotheque, qui eſt aujourd'hui à Piſtoie, chez les Peres de

l'Oratoire, à qui cette Eminence la donna par ſon teſtament. A ſa mort, M. Giacomelli devint Bibliothécaire du Cardinal Colligola: divers écrits qu'il publia en faveur du Saint Siege, le firent conſidérer de Clément XII, qui le prit pour un de ſes Chapelains ſecrets. Dans le commencement de l'année 1756, le Pape Clement XIII, le nomma Secrétaire des Lettres Latines, & trois ans après, Secrétaire des Brefs aux Princes; vērs le même tems il fut fait Chanoine du Vatican, & Archevêque de Chalcedoine. Clement XIV ne jugea pas à propos de ſe ſervir de lui dans l'emploi important de Secrétaire, peut-être parce qu'il avoit quelquefois montré des ſentimens trop favorables à une Société qu'il falloit détruire. M. Giacomelli ſoutint cette diſgrace avec une fermeté ſtoïque, quoiqu'il fût naturellement vif & très ſenſible à l'honneur. Il mourut le 7 Avril 1774, d'un débordement de biles, après quatre jours de maladie. Voilà la vie du Prélat; celle du Théologien, du Moraliſte, du Littérateur, eſt dans les écrits qu'il a laiſſés, & dont nous allons donner la liſte, en commençant par ceux qui ont été imprimés.

Les ſix Livres de Saint Jean-Chryſoſtôme ſur le Sacerdoce, traduits en Italien avec des Notes. Rome, chez Joſeph Collini & Benoît Franceſi.

S. Patris Noſtri Modeſti Archiepiſcopi Hieroſolymitani Encomium in Dormitionem ſanctiſſimæ Dominæ noſtræ Deiparæ ſemper que Virginis Mariæ. Romæ, 1760, apud Benedictum Franceſi, & Cajetanum Paperi.

Phylonis.

Phylonis Episcopi Carpasii Enarratio in Canticum Canticorum Græcum textum adhuc ineditum, quam plurimis in locis depravatum emendavit, & nova interpretatione adjectâ, nunc primum in lucem profert Michael-Angelus Giacomellus, Archiepiscopus Chalcedonensis. Romæ, 1772, apud Benedictum Francesi.

De Paulo Samosateno, deque illius Dogmate & hæresi. Romæ, 1741, apud Fratres Palearinos.

Prosperi Cardinalis Lambertini, postea Benedicti XIV P. M. Commentarii duo de Domini nostri J. C. Matris que ejus festis, & de Missæ sacrificio retractati, atque aucti, ex Italico in Latinum Sermonem vertit Michael Angelus de Giacomellis ex intimis auctoris Capellanis. Patavii, 1745, Typis Seminarii apud Joannem Manfrè.

Eloge des Beaux-Arts, prononcé au Campidoglio. Rome, 1739, chez Jean-Marie Salvioni.

Exposition historique des différends entre le Saint-Siege & la Cour de Savoye. Rome, 1732.

Articles sur diverses matieres scientifiques, insérés dans le Journal de' Letterati *de Rome.* Rome, chez les freres Pagliarini.

Electre de Sophocle, traduite. Rome, 1754, chez les freres Pagliarini.

Prométhée aux liens, Tragédie d'Eschile, traduite avec des Notes. Rome, 1754, chez les freres Pagliarini.

Amours de Chérée & de Calliroé, traduits du Grec. Rome, 1755 & 1756, chez les freres Pagliarini.

La Paix universelle, composition en Musique, pour les Fêtes données à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne, par M. le Duc de Nivernois, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien. Rome, 1751, chez Jean-Marie Salvioni.

Recueil de Poësies pour le couronnement solemnel de l'image de Notre-Dame, dite de l'Humilité, *de Pistoie.* Pistoie, 1716, chez Etienne Gatti.

Prologi in Comedias Terentii & Plauti. Romæ, 1738, apud Joannem Zempel.

Interpretatio græcæ inscriptionis. Romæ, 1748.

Vers sur la convalescence du Roi de Portugal.

Autres Poësies sur divers sujets.

Parmi les ouvrages encore manuscrits de M. Giacomelli, les plus intéressans sont : des *Notes Latines sur le commentaire du Cantique des Cantiques, par Saint Epiphane, publié à Rome en 1750, par François Foggini;* une *Dissertation Italienne sur la Philosophie Morale;* un *Discours sur la forme de l'année & de l'ancien Calendrier des Romains, lu à l'Académie des Antiquités Romaines;* une *Dissertation sur le Cirque & les jeux du Cirque;* un *Discours sur les loix des Plébiscites;* une *Traduction de quelques Comédies d'Aristophane*, & une *Dissertation dans la forme épistolaire sur la méthode à suivre pour apprendre la Langue Grecque.* On voit par ce Catalogue que M. Giacomelli a dû être un Ecrivain très-laborieux.

(*Novelle Litterarie.*)

EXTRAIT d'une Lettre de M. l'Abbé Bianchi, *aux Rédacteurs des* Novelle Letterarie. *Ecrite au commencement de l'année derniere.*

NE soyez pas surpris que je tarde à vous faire passer la continuation de mes Lettres sur *l'état présent des Arts & des Sciences en Danemarck.* Comme je suis sur le point de partir de Copenhague, j'emploie tout mon tems à ramasser les matériaux nécessaires pour mettre à fin cet ouvrage malgré mon éloignement. Je vous avertis seulement, qu'on vient de publier ici le quatrieme volume (*) de *la collection des Ecrivains de Danemarck*, que M. *Langebeck* n'avoit pas eu le tems de faire imprimer en entier avant de mourir ; c'est M. *Pierre-Frédéric Suhm*, que le Roi a chargé de le finir : voilà le titre : *Scriptores rerum Danicarum medii ævi, partim hactenus inediti, partim emendatius editi, quos collegit & adornavit Jacobus Langebeck, Sacr. Reg. Maj. a Consiliis status, & Tabularii sanctioris præfectus. Post mortem autem viri beati, publici juris fecit & præfationem adjecit*

(*) *Esprit des Journaux*, Octobre 1775, page 374. Nous avons annoncé à cet endroit la mort de M. Langebeck, & donné un précis de sa vie & de ses travaux.

Petrus-Fridericus Suhm. Tom. IV. Hafniæ, 1778. *Typis Andreæ Hantuici Godiche.* Cet important ouvrage doit être continué, & Sa Majesté a chargé de la suite de ce travail, M. *Gherard Schoning*, homme très-versé dans l'Histoire du Nord & dans la Diplomatique, & très-digne de remplacer M. *Suhm*, qui travaille maintenant sur les manuscrits recueillis en Islande par le célebre *Arnas Magneus.*

EXTRAIT d'une autre Lettre du même, écrite de Hambourg au mois de Juin de l'année derniere.

DÈs que j'ai été arrivé dans cette Ville, j'ai voulu voir M. *Klopstock*, que je ne connoissois que par ses ouvrages, qui l'ont fait nommer le *Virgile de l'Allemagne.* Il se plaint hautement de toutes les traductions qu'on a faites de sa *Messiade* dans les diverses Langues de l'Europe..... J'ai encore fait connoissance ici avec MM. *Büsch* & *Obeling*, l'un Professeur public de Mathématiques, & l'autre Directeur de la grande Académie de commerce qu'on a établie depuis peu dans cette Ville, & à laquelle on accourt de toutes parts..... Je partirai d'ici dans un ou deux jours, pour continuer ma route vers le Portugal, & j'aurai le plaisir de passer par Paris & par Madrid. Si-tôt que je serai à Lisbonne, je vous enverrai la continuation de mes Lettres sur le Danemarck.

(*Novelle Letterarie.*)

LETTRE

A M. DE LA HARPE.

TOut ce qui intéreſſe les Lettres, Monſieur, doit vous être cher, & réclame à ce titre une place dans votre Journal, ſi utile à la Littérature par les excellens principes de goût, & la critique ſaine & honnête qui le diſtinguent. Quelques Papiers publics ont annoncé depuis peu un fait honorable pour les Lettres, & qui, par cette raiſon, ne ſauroit être trop connu. M. Hume, ſi célebre par ſes ouvrages, ſi eſtimable par ſon caractere, & ſi reſpectable par ſes vertus, eſt mort le 25 Août dernier à Edimbourg, après une longue & douloureuſe maladie, qu'il a ſoufferte avec beaucoup de patience & de courage. Par ſon teſtament, daté du 4 Janvier dernier, il laiſſe à M. d'Alembert un diamant de 200 livres ſterlings, comme une marque particuliere de ſon eſtime pour les ouvrages & la perſonne de cet homme illuſtre. Ce legs eſt d'autant plus flatteur pour M. d'Alembert, qu'il n'avoit guere avec M. Hume d'autre liaiſon que celle qui naît des ſentimens mutuels, que deux Philoſophes occupés de cultiver en paix leur raiſon, doivent avoir l'un pour l'autre, même ſans ſe voir & s'écrire. Il ſeroit à ſou-

haiter que, dans toute l'Europe Littéraire, les hommes éclairés & vertueux se laissassent ainsi des témoignages publics d'estime & d'affection réciproque; & l'Angleterre qui a produit les Philosophes les plus illustres, étoit bien faite pour donner aux Gens-de-Lettres un exemple si digne d'être imité.

Ce même M. Hume, écrivant peu de jours avant sa mort à une personne de ses amies, lui annonçoit sa fin prochaine avec la tranquillité la plus intéressante. On ne peut lire sans attendrissement dans sa lettre, ces mots si simples & si touchans. *Si vous me faites réponse, ne m'écrivez rien qui ne puisse être lu par tout le monde; car il y a apparence que votre Lettre arrivera quand je ne serai plus.*

Permettez-moi, Monsieur, de profiter de cette occasion pour vous apprendre un autre fait, auquel les Gens-de-Lettres ne prendront pas moins d'intérêt. Quelques mois avant la mort de M. Hume, M. d'Alembert avoit perdu une amie dont la société & l'amitié avoient fait long-tems la douceur de sa vie: (*) tous ceux qui ont partagé ce bonheur avec lui, ne cesseront jamais de pleurer cette perte, parce qu'ils ne cesseront de sentir qu'ils ne peuvent la remplacer. Il a reçu du Roi de Prusse, dans cette circonstance, deux Lettres pleines de sensibilité, de raison & d'intérêt,

(*) *Voyez* le Volume pour le mois d'Août 1776, *page* 281.

mais remarquables sur-tout par un ton de simplicité & d'égalité, qui ne laisse appercevoir que l'ami, pour ne montrer jamais le Monarque.

Je ne puis me refuser au plaisir d'en transcrire ici les traits les plus touchans. » Je compatis à votre malheur, dit le Prince au » Philosophe, dans une Lettre du 9 Juillet; » les plaies du cœur sont les plus sensibles de » toutes, & malgré les belles maximes des » Philosophes, il n'y a que le tems qui les » guérisse. L'homme est un animal plus sensible que raisonnable. Je n'ai que trop éprouvé, » pour mon malheur, ce qu'on souffre de telles » pertes .... Notre raison est trop foible pour » vaincre la douleur d'une blessure mortelle: » il faut donner quelque chose à la nature, » & se dire sur-tout qu'à votre âge comme au » mien, on doit se consoler plutôt, parce que » nous ne tarderons guere de nous rejoindre » aux objets de nos regrets .... J'accepte avec » plaisir l'espérance que vous me donnez de » venir passer avec moi quelques mois de l'année prochaine..... Nous philosopherons ensemble sur le néant de la vie, sur la folie » des hommes, sur la vanité du stoïcisme, & » sur le peu que nous sommes. Faites, je vous » prie, en attendant, tout ce dont vous serez » capable pour que votre douleur n'altere point » votre santé. Je m'y intéresse trop pour en » supporter la perte avec indifférence «.

FRÉDÉRIC.

Et dans une seconde Lettre du 7 Septembre, ce Monarque ajoute: » Je vois par votre » derniere Lettre que votre cœur est toujours » sensible, & je ne vous condamne pas.... » Notre raison doit nous servir à modérer tout » ce qu'il y a d'excessif en nous, mais non » pas à détruire l'homme dans l'homme. Regrettez donc votre perte, mon cher d'Alembert; j'ajoute même que celles de l'amitié » sont irréparables, & qu'on doit vous juger » digne d'avoir de vrais amis, parce que vous » savez aimer. Mais comme il est au dessus » de l'homme de changer le passé, vous devez » songer à vous conserver pour les amis qui » vous restent, afin de ne leur point causer » le chagrin mortel que vous venez de sentir. » J'ai eu des amis & des amies. J'en ai perdu » cinq ou six. J'ai pensé en mourir de douleur. » Le hasard a voulu que j'aie fait ces pertes » pendant les guerres, où je me suis trouvé » engagé, & obligé de faire continuellement » des dispositions différentes. Ces distractions » indispensables m'ont peut-être empêché de » succomber à ma douleur. Je voudrois qu'on » vous proposât quelque problême bien difficile à résoudre, afin que cette application » vous forçât de penser à autre chose; il n'y » a en vérité de remede que celui-là, & le » tems. Nous sommes comme les rivieres qui » conservent leur nom, mais dont les eaux » changent toujours. Quand une partie des » molécules qui nous ont composés, est remplacée par d'autres, le souvenir des objets

» qui nous ont fait du plaisir ou de la douleur,
» s'affoiblit, parce que réellement nous ne sommes
» plus les mêmes, & que le tems nous
» renouvelle sans cesse. C'est une ressource pour
» les malheureux, & dont ceux qui pensent,
» doivent faire usage.... Je m'étois réjoui
» pour moi-même de l'espérance que vous me
» donnez de vous voir. A présent, je m'en réjouis
» encore pour vous..... Je ferai tout ce qui
» sera en moi pour écarter de vous des objets
» tristes & fâcheux, & je ressentirai autant
» de joie de vous tranquilliser, que si j'avois
» gagné une bataille; non que je me croie
» un grand Philosophe, mais parce que j'ai une
» malheureuse expérience de la situation où
» vous vous trouvez, & que je me crois par-là
» plus propre qu'un autre à adoucir votre
» peine. Venez donc, mon cher d'Alembert,
» soyez sûr d'être très-bien reçu, & de trouver,
» non pas des remedes entiers à vos maux,
» mais des lénitifs & des calmans «.

FRÉDÉRIC.

Il me semble, Monsieur, que, sans cette signature, on auroit peine à croire que ces deux Lettres fussent d'un Souverain. Puissent le génie & la vertu, pour l'honneur du Trône, en recevoir souvent de semblables. Cependant M. d'Alembert n'auroit jamais consenti que je vous fisse part de ces deux Lettres, si je ne lui avois fait sentir que c'étoit un moyen de témoigner sa reconnoissance au Roi de Prusse, & de faire connoître combien ce Prince, si

célebre par ses ouvrages, & si grand par ses victoires, sait être aimable dans la simplicité de la vie, & dans l'épanchement de l'amitié.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Marquis de C***.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

Lettre à un Journaliste de Londres, sur les explications différentes que M. Bryant *& son Critique ont données des médailles d'Apamée.* (*)

Il n'est que trop ordinaire de voir des Ecrivains emportés par une imagination vive, s'embarrasser dans des hypotheses insoutenables, faire revivre des erreurs anciennes & déja refutées qu'ils donnent de bonne foi pour des opinions nouvelles, enfin employer à bâtir ces édifices imaginaires des matériaux dont la fragilité se démontre au moindre examen, & trahit la précipitation ou le peu de juge-

---

(*) Voyez le Journal de Mai 1776, *pag.* 369 où nous avons annoncé la *justification de la médaille d'Apamée*, *&c.* par M. Bryant; & le Journal d'Octobre suivant, *pag* 226, où nous avons rapporté une Lettre insérée dan le *Gentleman's Magasine*, en réponse à cette *justification*, &c.

ment de l'Architecte ; ceux qui entreprennent de critiquer ces Ecrivains, ne sont souvent ni plus circonspects ni plus sages. Voilà deux vérités dont M. Bryant & son Antagoniste fournissent des preuves remarquables, comme on le verra par ce qui suit.

Il existe cinq médailles de cuivre, très-grandes, avec le revers en question, & les Lettres gravées sur le devant de l'*arche*, ou du bâtiment que M. Bryant appelle ainsi : trois de ces médailles sont de l'Empereur Philippe, & deux de l'Empereur Sévere. Falconner, cité, par M. Bryant, fait mention des premieres, comme appartenant, l'une à Augustin Chigi, l'autre au Cardinal Ottoboni, la troisieme au Grand-Duc de Toscane, & il nous apprend, que sur celle de Chigi les deux premieres Lettres du mot ΝΩΕ avoient été effacées par le tems, au-lieu que la Lettre N s'étoit conservée sur celle du Cardinal Ottoboni, la même où M. Vaillant lit ΝΕΩΚ. Falconner rapporte encore une des médailles de Sévere, & il regarde les unes & les autres comme des monumens curieux & incontestables de l'Histoire du Déluge, en quoi il a été copié par M. Bryant & d'autres Ecrivains, comme Ray & Delany. La seconde médaille de Sévere est au Vatican, & on lit dessus les Lettres ΝΩ.... Mais le celebre Antiquaire Venuti préfere de suivre la leçon de M. Vaillant.

Parmi les médailles de Philippe, la derniere paroissoit à Falconner la mieux conservée. Il

la publia en 1668, avec la leçon ΝΩΕ; mais l'année d'ensuite Blanchini soutint que la véritable leçon étoit ΝΕΩΚ. La médaille qu'on voit aujourd'hui dans la collection du Grand-Duc est évidemment supposée; & Gori, qui en donne une description particuliere dans le *Museum Florentinum*, ne croit pas que ce soit celle que Falconner avoit vue. Elle a cependant la même légende dont les lettres sont presque effacées. Pour lever toutes les difficultés, Spanheim a imaginé que le Sculpteur avoit mis, en transposant les Lettres, ΝΩΕ pour ΝΕΩ; mais Gori suppose que cela ne s'est pas fait sans fraude, & son opinion est très-probable. Il observe qu'on a beaucoup disputé sur la Religion de l'Empereur Philippe, & il part de là pour conjecturer que ceux qui vouloient que ce Prince eût été Chrétien, ont substitué sur la médaille, à ΝΕΩ ou ΝΕΩΚ, le nom du Patriarche ΝΩΕ, de maniere que ce nom joint au type gravé sur le revers, formât une allusion sensible à un des principaux événemens de l'Histoire Sacrée. Gori pense que la légende des autres médailles est également falsifiée, & il ajoute: *Profecto neminem fore arbitror, qui turbatis corruptis que hoc loci numismatis credere velit in area scriptum nomen* ΝΩΕ; il ne prévoyoit pas qu'il naîtroit un jour un M. Bryant.

La médaille de Sévere, publiée par Falconner, d'après un ectype, est dans le Cabinet du Roi de France. On lit au revers, suivant cet Antiquaire, la légende ΕΠΙ. ΑΓΩΝΟΘΕΤΟΥ. ΑΡΤΕ ΜΑΓ, avec les Lettres ΝΗΤΩΝ reportées

ſur le devant de l'*Arche*, & le mot ΑΠΑΜΕΩΝ, gravé ſur l'exergue. En prenant trois lettres du nom de l'*Agonothete*, & en les joignant à celles qui ſont reportées ſur le devant de l'*Arche*, on a fait le mot ΜΑΓΝΗΤΩΝ, & on a cru que cette médaille avoit été frappée en mémoire d'une alliance entre les *Magnetes* & les Apaméens; mais il étoit réſervé à M. Bryant d'ôter à l'*Officier* ci-deſſus nommé les ſept lettres de ſon nom gravées dans la légende, pour en former les nouvelles Divinités qu'il appelle ARTEMAGNETES. Mais que dira-t-il, ainſi que ſon critique, ſi on leur apprend que la leçon ΝΗΤΩΝ n'eſt appuyée ſur aucune autorité? Le pere Hardouin a lu ſur l'*Arche* ΝΕΩΚ. Vaillant, ΝΕΩ. & une planche gravée d'après l'original, qui ſe trouve dans la *Collection des médailles du Roi de France*, &c. porte la leçon d'Hardouin. On ne diſpute plus à préſent ſur la religion de Philippe; cette queſtion paroiſſoit ſi bien éclaircie à Gori, qu'il ne croyoit pas que perſonne prétendît déſormais que ce Prince eût été Chrétien; c'eſt auſſi une vérité inconteſtable, que Sévere étoit Payen. Il eſt donc contre toute raiſon d'imaginer que les médailles de ces Empereurs ayent aucun rapport au Patriarche NOE. Il faut croire plutôt qu'elles font alluſion à quelque Fable mythologique. Comme elles ont toutes les mêmes types, il eſt vraiſemblable que dans toutes, les mêmes lettres étoient gravées ſur le devant de l'*Arche*, &, ſuivant les autorités déja citées, c'étoient les lettres ΝΕΩΚ. Wiſe nous apprend que le mot

Neocore, étoit un titre d'honneur par lequel on déſignoit un peuple particulier qui avoit la ſurintendance d'un temple ; ce privilege étoit de la plus grande importance chez les Anciens, & les médailles en font ſouvent mention.

Maintenant nous pouvons expliquer ſans difficulté les inſcriptions des deux médailles qui diviſent M. Bryant & ſon Antagoniſte ; nous voyons par ces inſcriptions, que la médaille de Philippe fut frappée ſous *Marc-Aurele Alexandre, Grand-Prêtre pour la ſeconde fois, les Apaméens étant Neocores ;* & celle de Sévere ſous *Artemagoras*, ou, comme quelques-uns l'ont expliqué, ſous *Artemas*, (*) pour la troiſieme fois *Agonothete, les Apaméens étant Neocores.* Pour épargner à mes Lecteurs des recherches fatigantes, je crois devoir dire qu'*Artemagoras* eſt le nom que Wiſe donne à l'*Agonothete*, ainſi que Pellerin; le même nom ſe retrouve encore ſur une médaille de Caracalla, fils, & ſucceſſeur de Sévere.

L'hiſtoire à laquelle les médailles de Phi-

(*) Pour entendre ce paſſage, il faut ſe rappeller que chaque lettre Grecque exprimoit une quantité numérique, ſuivant l'ordre numérique de cette lettre dans l'alphabet. Ainſi le B qui étoit la ſeconde lettre de l'alphabet, revenoit dans le calcul à notre chiffre 2, & le Γ qui étoit la troiſieme, revenoit à notre chiffre 3, &c. La ſeconde explication de la médaille de Sévere ſuppoſeroit que les lettres APTEMAΓ ſeroient diviſées de la maniere ſuivante : APTEMA-Γ.

lippe & de Sévere font allufion, eft, fuivant l'opinion la plus commune, celle de Deucalion. Ces deux époux font repréfentés, d'après le récit de la Fable, dans un bâtiment qui flotte au milieu des eaux; on les voit enfuite fur la terre, dans une attitude fuppliante, ce qui a trait fans doute aux prieres qu'ils adrefferent à Thémis, & qui furent fi heureufement exaucées. La colombe qui revient à l'arche tant que le déluge dure, & qui s'envole quand il s'eft retiré, fait auffi partie de l'hiftoire de Deucalion, comme on le voit dans Plutarque, *de Solertia Animalium.* A l'égard de l'oifeau perché fur le bâtiment, quelques-uns ont cru que c'étoit un aigle, & en effet on voit cet oifeau fur prefque toutes les médailles d'Apamée; d'autres difent que c'eft un corbeau, par lequel on a voulu faire allufion au nom de *Celænæ* que portoit antérieurement cette Ville.

Apamée, du tems des Romains, étoit le fiege d'une affemblée générale de la Province, qui fe tenoit fous l'autorité du Pro-conful de Cilicie. Il étoit d'ufage que les Villes, qui avoient droit à cette Affemblée, fe réuniffent pour des facrifices & des jeux en l'honneur de la Divinité qu'elles avoient un intérêt égal à fe rendre propice. Le lieu de la cérémonie étoit choifi par les Députés des Villes, & la dignité de *Néocore* fe conféroit par fuffrages. Une pareille folemnité exigeoit qu'on créât un Grand-Prêtre pour faire les facrifices, & un *Agonothete* pour préfider aux jeux. Si

nous supposons que quelques événemens arrivés sous le regne de Sévere & sous celui de Philippe, donnerent lieu de célebrer des Fêtes en l'honneur de Thémis, le type de Deucalion & Pyrrha ne paroîtra plus déplacé sur le revers des médailles en question. Je ne fais cette supposition que pour montrer qu'on peut répondre à l'argument invincible que M. Bryant prétend tirer de ce même type, en faveur de son hypothese. Du reste, le Lecteur peut consulter Falconner, & Gori, qui a proposé une explication différente dans le *Museum Florentinum*. Je ne ferai plus qu'une observation: M. Bryant dit & répete que la colombe tient un petit rameau dans son bec; je suis sûr que c'est entre ses pattes. Bien de gens pourront croire que M. Bryant ne s'est pas trompé sans dessein.

(*Gentleman's Magasine.*)



POÉSIES FUGITIVES.

TYRCIS ET ÉGLÉ.

IDYLE.

LE soleil se plongeoit au vaste sein des mers,
Du tranquille Océan la surface brillante
Réfléchissoit au loin la lumiere éclatante,
Et le calme régnoit sur l'onde & dans les airs.
Une antique forêt, non loin de ces rivages,
Etend aux environs ses fortunés ombrages.
Une grotte en ce lieu charmant,
Offre un asyle frais, tapissé de verdure,
D'où l'œil, admirant la nature,
S'égare avec plaisir sur l'humide élément.
Là, près de son Eglé, guidé par sa tendresse,
Tyrcis, qui redoutoit le plus grand des malheurs,
L'inconstance de sa Maîtresse,
Exprimoit en ces mots ses naïves douleurs.

TYRCIS.

Le Seigneur du canton vous offre son hommage:
Je n'ai pas, comme lui, l'art de séduire un cœur;
Mon amour est timide ainsi que mon langage...
Mais Eglé d'un regard peut faire mon bonheur.

ÉGLÉ.

Il est vrai que Lindor auprès de moi s'empresse;
Dans ses yeux j'ai lu son amour:

Mais croyez-vous qu'il m'intéresse,
Et que ses vœux enfin soient payés de retour?

TYRCIS.

Lindor est riche, il est aimable;
C'est un jeune Seigneur, je ne suis qu'un Berger;
Lindor n'est-il pas préférable?
Dis-moi, le vois-tu sans danger?
Je connois bien ton cœur; mais...

ÉGLÉ.

Crains de l'outrager.
La douce égalité, la paix & la tendresse,
Des vertus & de la candeur,
Bien mieux que l'or & la grandeur,
Feroient ma gloire & ma richesse.
Mon cœur ne se vend point: mais le tien, ah! Tyrcis!
Entre l'amour & l'or resteroit indécis.

TYRCIS.

Pardonne, je me suis défié de moi-même;
Sans doute j'ai dû m'alarmer.
Eglé, tu sais combien je t'aime!
Que ne puis-je aussi te charmer!
Le vain éclat de l'or ne sauroit me séduire;
Ton cœur est tout pour moi: c'est le bien où j'aspire.
Sous ces feuillages toujours verds,
Du fond de cette grotte où l'Amour nous attire,
Que j'aime à contempler, dans un tendre délire,
Le charme de tes yeux & la plaine des mers!

ÉGLÉ.

Ne m'offenſe donc plus par tes injuſtes plaintes,
Et bannis à jamais les ſoupçons & les craintes.
Près de toi qu'il eſt doux de voir dans ce lointain,
Sur le bord des rochers nos chevres ſuſpendues !
Regarde nos brebis enſemble & confondues,
Errer parmi l'herbe & le thim !

TYRCIS.

Ces objets ſont charmans; que la nature eſt belle !
Mais mon Eglé lui prête encore des attraits;
Tes graces, tes vertus, ton cœur tendre & fidele,
De ces rians tableaux animent tous les traits.

ÉGLÉ.

Tyrcis, quand je te vois près de ton digne pere,
Lui prodiguer tes ſoins, conſoler ſes vieux ans,
Heureuſe, dis-je alors, heureuſe ta Bergere!
Tous les brillans parfums qui parent le printems,
La fraîcheur d'un beau ſoir flattent bien moins mes ſens,
Que mon cœur n'eſt charmé de ta vertu ſincere.

Près de la grotte aſſis, dans ce bois ſolitaire,
J'écoutois à loiſir les diſcours raviſſans
De Tyrcis & d'Eglé, qui ne s'en doutoient guere;
Tandis que les échos, trahiſſant le myſtere,
Attendris, enchantés, répétoient leurs accens.

Par M. MARTEAU.

VERS (*) *de* M. de Voltaire *à Mdme. la* Marquise du Chatelet, *sur sa liaison avec M.* de Maupertuis

Ainsi donc cent beautés nouvelles
Vont fixer vos brillans esprits.
Vous renonçez aux étincelles,
Aux feux follets de mes écrits;
Pour des lumieres immortelles,
Et le sublime Maupertuis
Vient éclipser mes bagatelles.
Je n'en suis fâché ni surpris:
Un esprit vrai doit être épris
Pour des vérités éternelles.
Mais ces vérités que sont-elles?
Quel est leur usage & leur prix?
Du vrai savant que je chéris,
La raison ferme & lumineuse
Vous montrera les cieux décrits;
Et d'une main audacieuse
Vous dévoilera les replis
De la nature ténébreuse;
Mais sans le secret d'être heureuse,
Il ne vous aura rien appris.

(*) Nous tirons ces vers du *Journal de Littérature*; & nous croyons avec l'Auteur de cet ouvrage périodique, qu'ils n'avoient jamais été imprimés.

LISETTE ET SON LINOT.

FABLE.

AUX BELLES.

LIsette, gentille Bergere,
Desiroit avoir un oiseau.
Au sein d'un paisible hameau
Elle pouvoit se satisfaire;
Oui: mais tous les oiseaux ne savoient pas lui plaire.
Au serin même aux ailes d'or,
Lisette préféroit encor
Un linot joli, doux & tendre;
Un linot seroit un trésor:
Où le trouver? comment le prendre?
La petite friponne imagine un réseau
Si solide & si fin, fait de telle maniere,
Qu'il devoit arrêter le plus subtil oiseau.
Le réseau fabriqué, la maligne Bergere
L'étend parmi les fleurs au bord d'un clair ruisseau,
Et se promet une voliere.
En effet nombre de moineaux
Y sont pris. Vint enfin le plus beau des linots.
A peine esclave, il cherche à sortir d'esclavage.
Lisette accourt, le prend, le baise... Ah! quel dommage
S'il se fût envolé! qu'il est doux! qu'il est beau!...
Lisette en eût dit davantage,
Mais de ses jeunes mains le rusé se dégage,
Et s'envole sur un berceau.

La Belle en pleurs des yeux ſuit en vain le volage ;
Il rit de ce piége nouveau.
Caché ſous un épais feuillage,
Il obſerve : & penſant au perfide réſeau,
Il dit : Liſette eſt fine, & Liſette eſt peu ſage :
Quand on veut avoir un oiſeau,
On doit ſe munir d'une cage.

Belles, ne riez point, Liſette eſt votre image.
Vous avez des attraits, des charmes enchanteurs ;
Mais, hélas ! ce brillant partage
D'un bien trop deſiré n'eſt pas le plus ſûr gage ;
Il peut vous coûter bien des pleurs !
Ces attraits ſi vantés, ſi chers, ſi ſéducteurs,
Ce fugitif éclat des graces du bel-âge,
Pourroit-il captiver un cœur ?
Il faut, il faut bien davantage !...
Les graces de l'eſprit, la modeſte douceur,
Et l'heureuſe innocence, & l'aimable candeur,
Ah ! voilà ce qui nous engage.
La raiſon, la vertu, l'honneur,
Sont les dignes objets d'un éternel hommage ;
Vous êtes belle, ſoyez ſage,
Et je vous réponds du bonheur.

Par M. DROBECQ.



VERS de M. de Voltaire *à M. le Comte* de Saxe, *en lui envoyant les* Œuvres de M. le Marquis de R**, *après la mort de ce dernier, qui avoit été fort lié avec le Maréchal. Le Marquis* de R** *est supposé parler lui-même.*

JE goûtois dans ma nuit profonde
Les froides douceurs du repos,
Et m'occupois peu des Héros
Qui troublent le repos du monde.
Mais dans nos champs Elisiens,
Je vois une troupe en colere;
De Bretons & d'Autrichiens,
Qui vous maudit & vous révere:
Je vois des François éventés,
Qui semblent encore entêtés
De leur plaisir & de leur gloire;
Car ils sont morts à vos côtés
Entre les bras de la Victoire.
Enfin dans ces lieux tout m'apprend
Que celui que je vis à table,
Gai, doux, facile & complaisant,
Et des humains le plus aimable,
Devient aujourd'hui le plus grand.
J'allois vous faire un compliment;
Mais parmi les choses étranges
Qu'on dit à la Cour de Pluton,
On prétend que ce fier Saxon
S'enfuit au seul bruit des louanges,
Comme l'Anglois fuit à son nom.

Lisez seulement mes folies,
Mes vers qui n'ont loué jamais
Que les trop dangereux attraits
Du Dieu du vin & de Sylvies.
Ces sujets ont toujours tenté
Les Héros de l'Antiquité,
Comme ceux du siecle où nous sommes.
Pour qui sera la volupté,
S'il en faut priver les grands Hommes ?

LA BERGERE ET LA BREBIS.

Apologue imité du Grec.

THisis, jeune & tendre Bergere,
Promenant un jour son troupeau,
Rencontre un foible louveteau
Qu'avoit abandonné sa mere;
Hélas! dit-elle, il va périr!
Elle appelle aussi-tôt sa Brebis la plus chere;
Et le lui présentant l'invite à le nourrir.

Quoi vous voulez que pour vous plaire,
J'offre mon lait au monstre dont le pere
A sans pitié dévoré mes enfans?
Vous le verrez de sa dent meurtriere
Lui-même le premier me déchirer les flancs.

Non, tu saura changer son caractere;
Un jour il sentira le prix d'un si beau trait:
Mais dût-il être ingrat, ma chere,
Apprend toujours qu'on trouve son salaire
Dans le plaisir d'avoir bien fait.

Par M. DAREAU, de la Société Littéraire de Clermont Ferrand.

VERS

VERS

A M. le Contrôleur-Général.

LOuis, jaloux de voir fleurir
Avec ses vertus l'abondance,
Cherchoit un habile Visir
Qui pût ramener l'opulence.
Ouvrez le cœur de vos Sujets,
Lui dit la Déesse Minerve,
Vous verrez au sein des secrets
Celui que le Ciel vous réserve.
A peine le Monarque eut-il levé le sceau
Qui cachoit à ses yeux le merveilleux emblême;
Qu'en un chiffre gravé par la probité même,
Il lut dans tous les cœurs le nom de *Taboureau*.

INSCRIPTIONS qui se trouvent dans le Jardin de M. le Marquis de Pézay, *à Paris.*

Pour la statue de l'Amour.

D'Aucun Dieu l'on n'a dit tant de mal & de bien;
Le plus grand des malheurs est de n'en dire rien.

Pour un grouppe représentant Zéphir qui met une couronne sur la tête de Flore.

Des Déesses & des mortelles
L'orgueil encor long-tems fixera le destin.
Zéphir paroît ici la couronne à la main :
Flore oublie à l'instant que l'ingrat a des aîles.

Pour un Cabinet de verdure.

Rêveur, Poëte, Amant, Jardinier tour-à-tour,
C'eſt ici que je chante ou médite ou ſoupire.
J'y fais mes projets pour la Cour,
J'y fais mes chanſons pour l'Amour.
J'y touche le compas, la ſerpette & la lyre.
Oublié de la Cour, ſeul ici j'en rirai,
Et ſi l'Amour me trompe, ici je pleurerai.

A LA VÉRITÉ.

O Toi, qui des humains peux faire le bonheur,
Illuſtre vérité, mépriſée & trahie,
Apprends-nous donc enfin quand doit finir l'erreur
Dont ta ſplendeur auguſte eſt ſans ceſſe obſcurcie?
Quel monſtre il faut combattre? & par quelle vertu,
Tes ſectateurs ſecrets doivent prêcher l'exemple?
Dans quel coin de ce globe, il faut bâtir ton temple?
Dans quel heureux langage on peut être entendu?

Déja, je le ſais bien, ta voix douce, éloquente
Conſole l'honnête homme & le ſage alarmés;
Etonne le méchant, le confond, l'épouvante,
Et briſe à chaque inſtant ſes traits envenimés.
Mais ce n'eſt point aſſez: le démon du menſonge
Couvre encor l'univers de ſes impurs eſprits,
Et l'orgueil dévoré du vautour qui le ronge
Pouſſe encor contre toi d'épouvantables cris.

Deux hydres combinés s'opposent à ta gloire.
Ils veulent dans leur fiel éteindre tes flambeaux.
Leur audace exécrable aspire à la victoire,
Sur des fleuves de sang & des vastes tombeaux.
Quoi, seroit-il donc vrai! l'orgueil & l'imposture
Dans leurs bras criminels ou sous leur poids affreux,
Etoufferoient un jour la raison, la nature!
Non, non, tristes humains; ce doute est odieux.

Approche, ô Vérité, *Déesse toute puissante*;
De cette terre ingrate où triomphe l'orgueil;
Renverse à petit bruit dans ta marche constante,
Son trône, son colosse, & jusqu'à son cercueil....
Mais l'homme n'est encor qu'un enfant qui begaie
Et qui tremble à l'aspect de son maître irrité.
C'est à peine, en naissant, la raison qui s'essaie
Sur un individu par la foule emporté.

Par M. C....



NICE ÉLECTRISÉE.

Traduction d'un Sonnet Italien de M. Bondi.

DRoite, ſur un gâteau magique,
Que fouloient ſes pieds délicats,
Ma Nice iſoloit ſes appas,
Et bravoit la foudre électrique.
Un jeune eſſaim de curieux
S'avance & ſe preſſe autour d'elle;
Et ſous mille doigts amoureux
De toutes parts Nice étincelle.
L'un ſe brûle au feu de ſes yeux,
L'autre aux éclairs de ſon viſage,
Tandis qu'une main plus volage
Embraſe l'or de ſes cheveux.
L'amour prit part à l'exercice;
Et pour faire un eſſai nouveau,
Ce Dieu toucha le cœur de Nice:
L'éclair alluma ſon flambeau.

*Par M. D****.*



ACADEMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Royale des Sciences de Paris.

L'Académie a fait sa rentrée publique le Mercredis 13 Novembre de l'année derniere. M. le Marquis de Condorcet, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance en annonçant que M. le Moine avoit présenté à l'Académie le buste de Dominique Cassini.

» Nous devions déja (ajouta M. de Con» dorcet) les bustes de Descartes & de Fon» tenelle à cet Artiste célebre, si digne de » transmettre à la postérité les traits de nos » Grands-Hommes, par le noble enthousiasme » que leur génie excite en lui : on a observé, » il y a long-tems, que ce sentiment ne se » trouve presque jamais que dans les hommes » qui unissent des vertus à de grands talens,

» & ceux qui connoissent la personnne & les » ouvrages de M. le Moine, savent qu'il est » bien loin de démentir cette observation.

» Descartes avoit renoncé à son pays pour » cultiver la Philosophie avec plus de liberté. » M. Cassini quitta le sien, parce qu'il regarda » le Pays où l'Astronomie étoit le plus en- » couragée, comme sa véritable patrie: il » savoit qu'en Italie ce n'est pas une exclusion » pour les places importantes, que d'avoir » perfectionné sa raison par l'étude des Sciences, » que souvent même elles ont été un moyen » de s'élever à ces places. Il savoit qu'il y » avoit peu d'honneurs où le descendant des » Chevaliers Siennois, qui avoient soutenu » pendant plusieurs siecles la liberté de leur » patrie contre les successeurs de Charlemagne, » n'eût le droit de prétendre. Il sacrifia ces » avantages à la gloire d'être un des Restau- » rateurs de l'Astronomie; il n'ignoroit pas » que la famille de Descartes ne lui avoit » jamais pardonné de n'avoir été qu'un grand- » homme; & il se soumit au préjugé qui sem- » bloit alors en France, regarder une appli- » cation exclusive aux Sciences, comme in- » digne d'un homme qui avoit des richesses » ou des ancêtres. M. de Cassini consentit sans » peine à n'avoir d'autre considération que » celle qu'il avoit acquise par ses découvertes: » cette modestie a passé à ses enfans. Nous » voyons aujourd'hui dans l'Académie la qua- » trieme génération de cette famille si chere » aux Sciences, & cette maniere de s'illustrer

» a du moins cet avantage qu'elle ne peut » appartenir qu'au petit nombre de familles » où le mérite eſt héréditaire comme le nom » & les titres.

M. de Condorcet a lu enſuite un Eſſai de l'Hiſtoire des Correſpondans de l'Académie.

Il ſe propoſe de donner des notices ſur la Vie & les Ouvrages de ces Savans, parmi leſquels il ſe trouve pluſieurs hommes d'un mérite diſtingué, tels que *Marchetti*, *Flamſteed*, *Leuwenhoek*, *Boyle*, *Baſnage*, *Papin*, *Couper*, *Bartholin*, *Pitcarn*, *le Clerc*, *Peiſſonnel*, *Cheſelden*, *Muſchenbroek*, *Jallabert*, *Koenig*, *le Cat*, *Klingenſtierna*, le Pere *le Sueur*, *Commerſon*, l'Abbé *Soumille*, &c &c.

Il a lu, dans cette Séance, les Vies de *Gaſpard Bartholin* & du Pere *le Sueur.*

Il n'y a peut-être point de famille qui ait produit autant de Savans que celle de Bartholin. On compte douze Savans de ce nom, Erudits, Aſtronomes, Naturaliſtes, Anatomiſtes : » Ils perſiſterent dans leur état de » Médecins & de Profeſſeurs pendant trois générations. Perſuadés que des lumieres & une » honnêteté ſans tache font plus pour le bonheur que de grandes richeſſes, ils dédaignerent de faire embraſſer à leurs enfans » aucune de ces profeſſions qui conduiſent à » des fortunes immenſes & rapides. Ils ſavoient » que rarement on les acquiert ſans remords ; » que leur poſſeſſeur eſt bientôt dégoûté de » tout par la triſte facilité de tout acheter.

» L'exemple de pluſieurs Savans Danois qui

» avoient rempli des charges publiques, leur
» eût même permis de former des vœux plus
» élevés. Le desir d'être plus utile est le mas-
» que dont se cou l'ambition dans ces oc-
» casions; mais ce prétexte ne pouvoit avoir
» lieu pour quitter l'état de Médecin; car si
» les maladies physiques sont moins funestes
» à l'humanité que les maladies morales, du
» moins il faut avouer que les remedes de
» la Médecine, encore moins incertains que
» ceux de la Politique, sont plus faciles à ap-
» pliquer, & que sur-tout les malades sont
» plus dociles. «

M. de la Lande a lu un Mémoire sur les taches du Soleil. Galilée les découvrit le premier, ou du moins en publia le premier la découverte. Le Jésuite *Scheiner* prétendit qu'il les avoit vues avant lui, mais que son Recteur, à qui il avoit fait part de cette observation, lui défendit d'en parler, parce que les cieux devoient être incorruptibles, selon Aristote, & qu'alors c'étoit une espece d'impiété de n'être pas de l'avis d'Aristote. Les taches du soleil ont servi depuis à déterminer le tems de la rotation de cet astre, & la position de son axe. M. de la Lande s'est proposé de déterminer, par de nouvelles observations, ces élémens de la théorie du soleil, & sur-tout de s'assurer du degré d'exactitude qu'on peut se flatter d'obtenir. Les taches du soleil changent de forme & de grandeur; elles disparoissent & reparoissent ensuite. M. de la Lande propose une explication de ces différens phénomenes.

M. de Lassonne a lu un Mémoire sur différentes especes de Fluides élastiques qui se forment pendant la combinaison des métaux avec des substances acides ou alkalines. Ce sont ces substances élastiques que Vanhelmon avoit nommé gaz, que depuis les Chymistes Ecossois ont appellé air fixe, & que M. Priestley, qui le premier s'est occupé d'en distinguer les différentes especes, & de chercher le résultat de leur combinaison, a nommé airs fixes, nitreux, inflammables, déphlogistiqués, &c. d'après leurs propriétés ou leur origine.

M. Baumé a lu un Mémoire sur les Thermometres. Un de ces instrumens construit par M. de la Hire, & que l'on a retrouvé, a mis M. Baumé à portée de déterminer, avec une assez grande probabilité, la différence du froid de 1709 à celui de 1776. Il trouve que celui-ci a été plus foible environ d'un degré deux tiers.

M. de Condorcet a lu la Vie du Pere *le Sueur*. On doit à ce Savant un Commentaire sur les Principes de Newton, & un Traité du calcul intégral. Il fit ces deux Ouvrages avec son ami, le Pere Jacquier. L'amitié tendre & inaltérable de ces deux illustres Savans fait honneur aux Sciences. Tout fut commun entre eux. Peines, plaisirs, travaux, la gloire même, celui de tous les biens peut-être qu'il est plus rare que deux hommes aient partagé de bonne foi. Chacun des deux amis fit en entier le Commentaire sur Newton : ils en compa-

roient enſuite les différens morceaux, & jugeoient à laquelle des deux manieres on devoit donner la préférence ; mais jamais on n'a ſu à qui appartenoit celle qui a été imprimée, & eux-mêmes l'avoient oublié.

M. le Roi, Vice-Directeur de l'Académie, a terminé la ſéance par un Mémoire de M. Deſmareſt ſur la maniere dont s'entretiennent les glaces éternelles qui rempliſſent les vallées ſupérieures des hautes montagnes, la neige qui couvre leurs ſommets, ſe fond l'été pendant le jour, & en ſe gelant de nouveau forme des maſſes de glace. Ces maſſes détachées du haut de la montagne, ſe précipitent dans les vallées, s'arrêtent à l'extrêmité inférieure des glacieres, & remplacent les glaçons que la chaleur y fond chaque année.

Les bornes de la Séance n'ont pas permis à MM. Lavoiſier & Portal de lire, l'un un Mémoire ſur la décompoſition de l'air dans les poumons, objet très-important dans l'économie animale, & ſur lequel les appareils ingénieux imaginés par M. Prieſtley, & par M. Lavoiſier lui même, pour opérer ſur les fluides élaſtiques & inviſibles, permettent de faire des recherches ; l'autre, un Mémoire ſur les longues abſtinences : il y a des eſpeces d'animaux qui peuvent paſſer des eſpaces de tems très-conſidérables ſans prendre aucune nourriture ; l'homme n'a point cet avantage ; mais il y a des exemples d'hommes qui ont ſupporté de longues abſtinences, & c'eſt dans l'eſpece humaine un phénomene extraordinaire

dont il eſt intéreſſant de connoître la cauſe.

M. le Roi, Directeur, ſe propoſoit auſſi de lire la Préface d'un ouvrage ſur les Hôpitaux. Il y a long-tems qu'on ſe plaint de voir ces établiſſemens abſorber des fonds immenſes, & cependant être pour le moins inutiles à l'humanité. Les progrès de la phyſique & de la raiſon, donnent droit d'eſpérer que le jour approche où l'on ne verra plus les hommes entaſſés dans des Hôpitaux, y reſpirer une contagion plus meurtriere que l'indigence & la maladie, contre leſquels ils étoient venus y chercher des ſecours.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

I I.

ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Cette Académie a fait ſa rentrée publique le 12 de Novembre de l'année derniere. M. Dupuy, Secrétaire perpétuel, ouvrit la Séance par l'annonce du ſujet du prix qu'elle doit diſtribuer à Pâques 1778. Il conſiſte à examiner : *Quelle a été l'Adminiſtration municipale des Villes de France, depuis Clovis juſqu'au tems où le Gouvernement féodal commença à s'introduire? Quelle fut, depuis cette époque juſqu'à l'établiſſement des Communes, l'Adminiſtration des Villes qui ſurent ſe défendre des entrepriſes des Seigneurs? Quels ont été, durant ces deux périodes, les différens titres, les fonctions, le pouvoir des Officiers*

préposés à l'Administration, & de qui ces Officiers tenoient leur autorité? Mr. Dupuy fit ensuite l'éloge du Duc de Saint-Aignan.

Après cet éloge, M. l'Abbé Batteux lut des observations qu'il a faites sur l'*Œdipe* de Sophocle. L'objet de ce Mémoire est de répondre à quelques critiques modernes de cette fameuse Tragédie. L'Auteur ne s'arrête cependant que sur les points qui ont pu donner lieu de discuter quelques regles particulieres de la Poétique. Après avoir fait l'analyse du sujet de cette Piece, il fit celle de la Piece même : il distingua les Scenes de terreur qui précedent, & celles de pitié qui suivent, & demanda ensuite comment ce sujet, après l'exemple de Sophocle, a pu paroître ingrat à nos modernes? Ces observations, en général, sont plutôt des développemens de l'Art, des avis indirects, que des réfutations. Par-tout les principes d'Aristote & la pratique de Sophocle sont approchés de ce sentiment intime qui est la source des regles, de maniere que la raison, le goût, l'exemple donné concourent à un même but, qui est de faire connoître la nature du genre, son étendue & ses bornes.

Ces observations furent suivies de la lecture du 25me. Mémoire sur la légion Romaine, par Mr. le Beau. Ce Mémoire avoit pour objet la discipline des légions.

La Séance fut terminée par les recherches de Mr. de Guignes sur l'établissement de la Religion Indienne dans la Tartarie, le Tibet & la Chine, & sur les Livres fondamentaux de

cette Religion, qui ont été traduits de l'Indien en Chinois.

(*Gazette universelle de Littérature.*)

III.

FACULTÉ de Médecine de Paris.

La Faculté, chargée de la distribution d'un prix fondé par M. Cuvillier de Champoyaux, Médecin de Mesle en Poitou, n'a pas trouvé dans les Mémoires qui lui ont été envoyés, sur la question de savoir *si la petite-vérole étant déclarée, il existe un moyen d'énerver l'activité de son virus*, tout ce qu'exige la solution d'une question si importante. C'est pourquoi elle a renvoyé la délivrance du prix à l'année 1778, & ce prix sera double. La proclamation en sera faite le jour du Discours public prononcé pour la rentrée des Ecoles de la même année, après lequel on rendra compte des Mémoires qui lui auront été envoyés, & particuliérement de celui qui aura mérité le prix, qui sera cette fois de 400 liv. en especes, ou en une bourse de deux cens jettons d'argent.

(*Journal Politique* de Bouillon.)

IV.

SOCIÉTÉ & Correspondance Royale de Médecine.

Le Duc de Charost, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieute-

nant-Général pour Sa Majesté Très-Chrétienne, des Provinces de Picardie & de Boulonnois, Gouverneur des Ville & Citadelle de Calais & du Pays reconquis, sensible aux pertes que les Habitans de ces pays ont essuyées par les ravages de l'épizootie renouvellés plusieurs fois, ces trois dernieres années; persuadé qu'une parfaite connoissance de la nature & des effets de cette maladie des bestiaux pourroit servir à trouver des remedes spécifiques ou des préservatifs; voulant sur-tout seconder les vues bienfaisantes que S. M. s'est proposées par l'établissement de la Société & Correspondance Royale de Médecine, a proposé une médaille d'or de la valeur de 300 liv. pour l'Auteur du Mémoire qui, par une description exacte des symptômes, aura le mieux expliqué: *A quel genre de maladie on doit rapporter l'épizootie des années 1774, 75 & 76 dans la Flandre, l'Andresis, le Calaisis, le Bolonnois & l'Artois; en quoi cette maladie differe de celles qui ont regné depuis dix ans; quelle a pu en être la source & par quelle voie elle s'est communiquée; si par des faits constatés on peut prouver que les altérations de l'air ont contribué à la propager, & quels sont les moyens curatifs dont on pourroit se promettre le plus de succès?* Les Mémoires seront adressés, francs de port, au Sieur Vicq d'Azyr, premier Correspondant de la Société Royale de Médecine, rue du Sépulchre, avant le premier Septembre 1777, dans les formes usitées pour le concours des prix Académiques. La médaille sera adjugée dans la

Séance que la Société Royale de Médecine tiendra le Mardi après la S. Martin 1777.
(*Gazette Salutaire ; Gazette d'Agriculture.*)

V.

SOCIÉTÉ libre d'Emulation de Paris.

Cette Société, établie pour l'encouragement des Arts & Métiers, avoit proposé trois prix, le premier de 600 livres, le second de 300, & le troisieme de 150, pour les trois Mémoires qui fourniroient les meilleurs projets de voitures pour transporter les moilons, pierres & autres matériaux dans la Ville de Paris & ailleurs. Les Mémoires, ainsi que nous l'avons annoncé dans nos Journaux de l'année derniere, devoient être envoyés avant le 11 de Novembre 1776, & la distribution des prix devoit se faire au mois de Décembre de la même année. Comme on n'a reçu que cinq modeles, & que plusieurs Artistes demandent un délai pour avoir le tems de perfectionner leurs inventions & d'exécuter leurs modeles avec plus d'exactitude, la Société a prorogé le tems de la remise des Mémoires jusqu'au premier Février prochain exclusivement. Elle adjugera les prix dans son Assemblée publique de la mi-Carême suivante.

Les Mémoires & Modeles feront adressés, francs de port, à M. Comynet fils, au *Bureau Royal de Correspondance*, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur.

La même Société annonce que dans la même Aſſemblée, elle diſtribuera deux autres prix : *Sur la meilleure maniere de pourvoir au nettoiement des rues de Paris*, aux conditions qui ſeront indiquées dans un Programme qu'elle va publier inceſſamment.

(*Gazette d'Agriculture.*)

V I.

ACADÉMIE des Jeux Floraux de Toulouſe.

Outre le diſcours que l'Académie couronnera au mois de Mai prochain, & dont nous avons annoncé le ſujet l'année derniere (*), elle diſtribuera pluſieurs autres prix dans la même Aſſemblée.

Ces prix ſont :

Une Amarante d'or de la valeur de 400 liv., qui eſt deſtinée à une Ode.

Une Violette d'argent de la valeur de 250 liv., deſtinée à un Poëme de 60 vers au moins, ou de 100 vers au plus, dont le ſujet doit être héroïque, ou dans le genre noble, ou à une Epître de 150 vers, en obſervant, comme dans les autres genres d'ouvrage, de s'y abſtenir de tout ce qui peut bleſſer la Religion, les mœurs & l'Etat.

(*) *L'éloge de Guy du Four de Pibrac, Chancelier de la Reine de Navarre & du Duc d'Alençon.* Journal de Juillet, *page* 279.

Un Souci d'argent de la valeur de 200 liv qui eſt deſtiné à une Elégie, à une Idyle ou à une Eglogue : ces trois genres d'ouvrages concourent pour le même prix.

Un Lis d'argent de la valeur de 60 liv. pour un Sonnet ou un Hymne à l'honneur de la Vierge.

La façon, le contrôle & autres frais, ſont compris dans la ſomme qui énonce la valeur de ces prix.

Le ſujet des ouvrages de Poéſie eſt au choix des Auteurs.

Les ouvrages qui ne ſont que des traductions ou des imitations ; ceux qui traitent des ſujets donnés par d'autres Académies ; ceux qui ont quelque choſe de burleſque, de ſatyrique, d'indécent, ſont exclus des prix.

Les ouvrages qui auront déja été préſentés aux Jeux Floraux ou à d'autres Académies ; ceux qui auront paru dans le Public ; ceux dont les Auteurs ſe feront fait connoître avant le jugement, ou pour leſquels ils auront ſollicité ou fait ſolliciter, en feront auſſi exclus.

Les Auteurs qui traitent des matieres théologiques, doivent faire mettre au bas de leurs ouvrages l'approbation de deux Docteurs en Théologie, ſans quoi ces ouvrages ne ſeront pas admis au concours.

Les Auteurs feront remettre, pendant les quinze premiers jours du mois de Février, par des perſonnes domiciliées à Toulouſe, trois copies liſibles de chaque ouvrage, à M. Delpy, Secrétaire perpétuel de l'Académie,

rue Vinaigre. Son regiſtre devant être barré le 16 Février, on ne ſera plus à tems à lui en remettre dès que ce jour ſera expiré. Cette loi ſera exécutée à la rigueur. Les ouvrages qui ſeront adreſſés par la poſte en droiture à M. le Secrétaire, ne ſeront pas préſentés à l'Académie. Elle ne ſuppléera point aux omiſſions, & l'on ne recevra aucune correction des ouvrages, après qu'ils auront été remis; ainſi les Auteurs doivent revoir avec ſoin les copies qu'ils préſenteront.

Les ouvrages ſeront déſignés, non-ſeulement par leur titre, mais encore par une deviſe ou ſentence, que M. le Secrétaire écrira ſur le regiſtre, auſſi-bien que le nom, la qualité ou la profeſſion & la demeure des perſonnes qui les lui auront remis.

M. le Secrétaire avertira les perſonnes qui auront remis les ouvrages que l'Académie aura couronnés, afin que les Auteurs viennent eux-mêmes préſenter le récépiſſé de leurs ouvrages, l'après-midi du 3 Mai, à l'Aſſemblée publique que l'Académie tient dans la Salle des Illuſtres de l'Hôtel-de-Ville, où elle fait la diſtribution des prix. Si les Auteurs ſont hors de portée de ſe préſenter, ils doivent envoyer, à une perſonne domiciliée à Toulouſe, une procuration en bonne forme, dans laquelle ils ſe déclarent Auteurs de l'ouvrage couronné; cette perſonne retirera le prix des mains de M. le Secrétaire, ſur le récépiſſé de l'ouvrage. Le jour d'après la diſtribution, les Auteurs ou les Procureurs fondés ſe rendront

chez M. le Secrétaire, qui leur remettra le prix.

On ne peut remporter que trois fois chacun des prix que l'Académie distribue. Les Auteurs des ouvrages qu'elle découvrira avoir enfreint cette loi, seront privés du prix.

Ceux qui auront remporté trois prix, l'un desquels, soit celui de l'Ode, pourront obtenir, selon l'ancien usage, des lettres de Maîtres des Jeux Floraux, qui leur donneront le droit d'opiner dans les Assemblées générales & particulieres des Jeux Floraux, & d'assister aux Séances publiques.

Depuis les dernieres Lettres-Patentes du Roi, qui autorisent l'augmentation du prix du Discours, les Auteurs qui auront remporté trois fois ce prix, pourront aussi obtenir des lettres de Maître des Jeux Floraux, sans qu'il soit nécessaire qu'ils aient remporté le prix de Poésie.

Après que les Auteurs se seront fait connoître, M. le Secrétaire leur donnera des attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour tel ouvrage par lui composé, a remporté un tel prix, & l'ouvrage original sera attaché à ces attestations, sous le contre-scel des Jeux.

(*Mercure de France.*)

VII.

Société des Amis de la Patrie, à Madrid.

Cette Société économique, dont nous avons annoncé l'établissement & les progrès dans no-

tre Journal, (*) vient de fonder à Madrid quatre Ecoles où l'on apprendra aux enfans du peuple à préparer & à filer le lin, le chanvre, la laine & le coton. Les Eleves qui se distingueront par leurs succès & leur application, recevront des prix & des récompenses. Pour rendre ces Ecoles d'une utilité plus générale, les Fondateurs ont eu soin de les établir dans les quatre quartiers opposés de cette Capitale. On y reçoit de jeunes enfans des deux sexes. Les garçons occuperont une partie de ces Maisons de charité, & les filles une autre. Pour y être admis, il faudra des certificats des Curés & l'agrément de la Société. Dans la vue de nourrir l'émulation des enfans & de les tenir presque toujours en haleine, on fera chaque semaine une distribution de prix.

(*Gazette d'Agriculture.*)

VIII.

ACADÉMIE Electorale des Sciences de Manheim.

L'Académie propose les questions suivantes:
Pour l'année 1777.

Quænam est origo & natura Boleti igniarii, & Agarici campestris Linnæi?

Pour l'année 1778.

(*) Volume de Mars 1776, *pag.* 274; Juillet, *pages* 282.

» *Quæritur de rationibus geographicis, ad quas*
» *institutæ ac descriptæ sunt in Saxoniâ antiquâ,*
» *Angariâ & Westphaliâ, Diœceses episcopales,*
» *quarum potissimum fines accurate investigandi,*
» *docendi & ad statum geographicum secundum pa-*
» *gos illius ævi reducendi sunt.* «

Les Mémoires écrits en Latin, ou en François ou en Allemand, seront adressés au Secrétaire Perpétuel de l'Académie, M. Lamey, Conseiller de la Cour Palatine. On n'en recevra point passé le 1er. Juillet desdites années. Le prix ordinaire consiste dans une médaille d'or, de la valeur de 50 ducats.

Dans une des dernieres Séances de l'Académie, M. Hoefflin donna la description d'une belle colonne de granit nouvellement découverte dans une terre du Grand-Bailliage de Lindenfels. Cette colonne est de la hauteur de 32 pieds, & d'un diametre de 4 pieds & demi. Elle devoit être placée sur un piedestal de 14 pieds de diametre, qu'on a aussi trouvé dans le même lieu. Ce qui intéresse beaucoup plus les habitans de l'Electorat, c'est qu'il est prouvé que le marbre ne vient pas de l'Etranger, & qu'on l'a tiré du pays. Avec des soins & par des recherches qui ne seroient peut-être ni difficiles ni longues, on y pourroit trouver des carrieres de marbres précieux dont l'exploitation fourniroit également au commerce & à l'industrie.

(*Gazette universelle de Littérature; Gazette d'Agriculture.*)

I X.

ACADÉMIE des Arcades de Rome.

Le 14 Novembre dernier, l'Académie a repris ſes exercices littéraires, & tenu une aſſemblée publique en place de celle qui devoit avoir lieu le 3, ſuivant l'ancienne coutume de l'Académie de s'aſſembler publiquement le premier Jeudi de chaque mois. Le garde de l'Arcadie propoſa de recevoir M. de la Porte du Theil, Membre de l'Académie-Royale des Inſcriptions de Paris & Traducteur de divers ouvrages Grecs, qui étoit adreſſé à l'Académie par la célebre Mde. du Bocage, & préſenté pat le ſavant Pere Jacquier. Il fut reçu d'une ſeule voix, & avec des marques particulieres d'eſtime. M. l'Abbé Athanaſe Cavalli, Profeſſeur de Phyſique au College Romain, prononça enſuite un très-beau Diſcours ſur le noble deſir de l'immortalité. Le reſte de la Séance fut rempli par la lecture de quelques Poéſies très-agréables compoſées par des Bergers de diverſes Colonies, auxquels pluſieurs Arcadiens qui étoient préſens firent écho, en récitant des vers de leur façon. L'affluence de la nobleſſe & d'un grand nombre de Gens-de-Lettres, Romains & Etrangers, rendoit cette Aſſemblée très-brillante.

(*Notizie del Mondo.*)

X.

ACADÉMIE des Georgofili *de Florence.*

L'Académie aſſemblée le 19 Novembre dernier, a déclaré qu'elle ne connoiſſoit pas l'auteur d'un Mémoire en réponſe à ces queſtions : *Si la coutume qu'on a dans quelques cantons de la Toſcane, de laiſſer les terres en jachere pendant une ou pluſieurs années, tient à des cauſes phyſiques, politiques ou morales ? & comment on peut y remédier en tout ou en partie ?* Ce Mémoire que l'Académie a jugé digne du prix le 3 du mois d'Avril précédent, a pour épigraphe : *Alternis idem tonſas ceſſare novales.* On invite l'Auteur à ſe faire connoître par des preuves juſtificatives & non équivoques, qu'il fera paſſer ſous cachet à M. le Sénateur Orlandini, Directeur de l'Académie, ou à l'un des deux Académiciens, M. Albert Rimbotti & M. l'Archidiacre Joſeph Albizzi. Il recevra par ce moyen la médaille dont la bienfaiſance de S. A. R. gratifie les vainqueurs. L'Académie laiſſe à l'Auteur inconnu, pour ſe préſenter, l'eſpace de quatre mois, juſqu'au 31 Mars de l'année préſente 1777. Paſſé ce tems, on n'admettra plus ſes preuves.

(*Notizie del Mondo.*)



SPECTACLES.

PARIS.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert que les Directeurs avoient destiné pour le bénefice de l'orchestre, (ce qui étoit encore sans exemple) a été remarquable sur-tout par le début de Mlle. Georgi, jeune Cantatrice Italienne. Elle chanta deux airs qu'elle fut obligée de répéter pour satisfaire à l'empressement du public. A l'avantage naturel d'une voix également forte & légere, & d'une étendue rare, Mlle. Georgi joint toutes les graces de l'exécution. Six années de séjour en France ont adouci chez elle la prononciation ferme & décidée de l'Ecole d'Italie, & sur-tout cette véhémence dans le *portement* des sons que nous reprochons quelquefois aux Virtuoses de cette patrie de la Musique. On peut dire de la nouvelle Cantatrice, qu'elle chante comme elle respire, sans aucune espece d'effort, & l'on ne doute pas que les encouragemens du public & l'étude des bons modeles de sa Nation, ne la mettent au rang des sujets les plus célebres de nos jours.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

OPÉRA.

OPÉRA.

Le Ballet nouveau des *Caprices de Galathée*, par M. Noverre, & les talens d'un Danſeur nouveau, M. Pick, dont la ſoupleſſe & l'agilité prodigieuſe ſemble donner une idée de la danſe des Sylphes, n'ont pu, malgré leurs agrémens & leurs ſuccès, ſoutenir ce Spectacle pendant les grands jours, pas même en y joignant l'Acte de *Vertumne*, l'un des plus agréables morceaux de l'ancienne Muſique, & des mieux compoſés quant aux paroles. Il a fallu revenir à l'*Alceſte* de M. Gluck, & il ſera difficile déſormais de nous ramener à nos anciens Compoſiteurs François. En général le Spectacle qu'offre la Tragédie d'*Alceſte*, eſt bien digne des ſuffrages raiſonnés des connoiſſeurs, peut-être même des tranſports bruyans qu'il excite parmi la foule des Spectateurs : nous entendons les hommes ; car on ne ſait trop pourquoi la plupart des femmes ſe ſont accordées à trouver cet Opéra triſte, lugubre, & conſéquemment à le déſerter.

On répete actuellement l'*Olympiade* de Métaſtaſe, parodiée ſur la Muſique du célebre Sacchini, l'un des plus grands Maîtres qui honorent l'Italie.

(*Affiches & Annonces* de Paris ; *Journal de Politique & de Littérature.*)

COMÉDIE FRANÇOISE.

On a donné ſur ce Théatre une petite Comédie en un Acte, intitulée : *La Rupture* ou

le Mal-entendu, qui n'a eu aucun ſuccès. On attend *le Malheureux imaginaire*, Comédie de M. Dorat, jouée à Fontainebleau.

Un jeune homme de 22 ans, nommé d'Azincourt, a débuté à ce Spectacle dans l'emploi des *Valets*, & a beaucoup réuſſi, ſur-tout dans le rôle de *Soſie*. Il paroît qu'on s'accorde à reconnoître de la gaieté & de la légéreté dans ſon jeu, qualité la plus indiſpenſable pour le genre de ſes Rôles.

B E R L I N.

Claudine von Villa-Bella. (Claudine de Villa-Bella) Piece dramatique mêlée de chant; par M. Gœthe.

Voici encore une Piece à la *Shakeſpear*. Les têtes Allemandes paroiſſent *s'angliſer ;* ſe plaire à la confuſion & au tumulte, au mêlange monſtrueux du Tragique le plus ſombre & du Comique le plus burleſque, en un mot, à la violation de toutes les regles preſcrites par les Anciens, & regardées comme inviolables par les grands hommes, qu'on peut appeller les peres du Théatre moderne. Si de pareils ſuccès ſont fondés en réalité, M. Gœthe peut s'applaudir ; il s'eſt véritablement ſurpaſſé dans cette production nouvelle. L'illuſion théatrale y tient de la magie. Le Spectateur eſt emporté par le tourbillon rapide de objets ſans nombre qui voltigent continuellement ſous ſes yeux. Mais de retour chez lui, il doit avoir de la peine à débrouil-

ler le chaos au ſein duquel il a paſſé quelques heures. Tous les genres de ſpectacle ſont réunis dans ce Drame : ils ſe ſuccedent, ſe croiſent d'un inſtant à l'autre; & l'on ne ſauroit raſſembler dans un plus court intervalle toutes les ſituations imaginables.

Claudine, l'héroïne de la Piece, eſt une fille du plus excellent caractere, ſi modeſte qu'elle ne connoît point ce qu'elle vaut, & douée de la plus heureuſe ſenſibilité pour le beau & le bon. Mais ce caractere ſi intéreſſant eſt entiérement éclipſé par la multitude innombrable d'incidens dont ce Drame eſt farci, & ſur-tout par le perſonnage indécent d'un aventurier nommé *Crugantino*, qui affiche les mauvaiſes mœurs, & décrie les avantages d'une vie tranquille & conforme aux loix de la ſociété. C'eſt cependant ſur lui que roule le principal intérêt de la Piece; il fait paroître dans tous ſes procédés, beaucoup de nobleſſe & de grandeur d'ame; & quand à la fin de la Piece, il dépouille ſa férocité & ſe montre un vrai frere, il réunit tous les ſuffrages. L'intrigue de ce Drame eſt à-peu-près la même que celle de *Jules de Tarente;* ce ſont deux freres rivaux, l'un violent & emporté, *Crugantino;* & l'autre amant dolent & tranſi, *Pedro.* Au reſte, on trouve dans cette Piece, comme dans tout ce qu'a produit M. Gœthe, de très-beaux détails, des ſituations fort touchantes, & de la facilité dans le Dialogue. Nous ne pouvons qu'engager cet Auteur à exercer ſes talens dans un genre plus ami du

bon goût, & à fixer enfin dans sa patrie par la bonté de ses productions, le véritable point où la Comédie doit s'arrêter.

(*Gazette universelle de Littérature.*)

LONDRES.

DRURY-LANE.

Dans le courant du mois dernier, on a donné sur ce Théatre la premiere représentation d'un Opéra-Comique intitulé : *Selima & Azor*; c'est une traduction ou plutôt une imitation de la Piece que nous avons en France sous le titre de *Zémire & Azor*, d'après le Conte de la *Belle & la Bête*, par Madame le Prince de Beaumont. Les paroles de la Piece Angloise sont médiocres; on les attribue à Sir George Collier, Officier de Marine actuellement de service en Amérique. La Musique est du Sieur Lynley Senior; on se plaint que l'ouverture, qui n'a rien de neuf, est en général pesante & de mauvais goût : les airs sont mieux composés, & quelques-uns ont fait beaucoup de plaisir. Mlle. Badley & le Sieur Dodd, excellent Comique, ont rempli leurs rôles avec un grand succès, & on peut dire qu'ils ont fait celui de la Piece; à moins que l'on ne compte pour quelque chose le talent du Sieur Lutherbourg, Machiniste & Décorateur, qui a développé beaucoup de goût & d'imagination dans l'immense variété des scenes que produit nécessairement la Féerie.

On a auſſi donné ſur le même Théatre une Piece nouvelle en deux Actes, intitulée : *l'Hôtel* ou *le double Valet*, par M. Thomas Vaughan, Ecuyer, timide débutant qui, dans un prologue aſſez heureux demanda grace à la critique. Voici le précis de ce Drame.

ACTE PREMIER.

Flavia, fille de Sir Jacob Thrift, vieux avare, eſt promiſe à un certain M. Mountague, dont elle ne ſe ſoucie guere ; il n'en eſt pas de même de Sire John Seymour, qu'elle aime de la meilleure foi du monde ; elle a le plaiſir d'apprendre que ſon cher prétendu a été tué à Paris : en conſéquence Sir John offre de la prendre ſans dot ; il eſt ſimple qu'un pere avare accepte la propoſition : il fait plus, il dépêche le contrat ; à peine eſt-il ſigné que Trimwell paroît, il ſe dit Valet de Mountague, qui arrive à l'inſtant de Paris : ce trouble-fête de Mountague, eſt Mlle. Clariſſa ſa ſœur, qui, ſur quelques ſoupçons qu'elle a conçus, relativement à la conduite de ſon amant Neville, arrive effectivement de Paris en poſte, & pour mieux déguiſer ſes projets jaloux, a pris les habits de ſon frere ; elle a même ſes papiers, & prétend épouſer Mademoiſelle Flavia.

Les avares n'aiment pas les procès ; Sir John Seymour eſt éconduit ; la ſcene reſte vuide, & fait place à Wentworth & à Clariſſa, que l'on ſe rappelle être déguiſée ſous les habits de ſon frere : celle-ci reconnoît dans Wentworth l'intime ami de ce frere, qu'elle dit avoir laiſſé à Paris en très-

bonne ſanté ; elle lui confie le ſecret & la cauſe de ſon déguiſement, & lui dit qu'elle va prendre logement à l'Hôtel de *Lowe* (celebre Hôtel qui a vue ſur *Covent-Garden ;*) elle donne quelques ordres à ſon Valet Trimwel, qui produiſent dans la ſuite des quiproquo plaiſans : pendant tout le cours de cet Acte, la ſcene, avec aſſez peu de vraiſemblance, eſt dans la maiſon de Sir Jacob Trihſt.

ACTE SECOND.

Trimwell paroît dans le marché de *Covent-Garden ;* il ſoupçonne le petit-maître de Paris, auquel il vient de ſe louer, d'être *un oiſeau de paſſage ;* il deſire un peu de ſtabilité dans un maître : tandis qu'il ſe livre à ſes réflexions, Neville arrive, & prie Trimwell d'aider un homme qui le ſuit à porter ſes hardes & effets; il a beſoin d'un domeſtique ; celui-ci cherche un Maître : le marché eſt conclu bientôt. Déja Trimwell a oublié le petit Pariſien évaporé (Clariſſa) lorſqu'elle paroît tout-à-coup, & lui ordonne d'aller chercher à l'Hôtel les lettres qui pourroient y avoir été laiſſées pour elle. Trimwell actuellement engagé à deux Maîtres, a différens ordres à remplir ; il va à l'Hôtel, en rapporte des lettres : comme les adreſſes ſont écrites en François, il ne peut ſéparer les lots ; il rencontre Neville & lui dit : *Tenez voilà aſſez des lettres, choiſiſſez celles qui ſont pour vous.* Neville étonné d'en voir une pour Clariſſa, l'ouvre, la lit, la reca-

chete, la remet au double Valet, avec ordre de remarquer entre les mains de qui il la laiſſera, & de lui en rendre compte. Trimwell porte la lettre à Clariſſa, qui eſt ſurpriſe d'y trouver l'empreinte du cachet de Neville; elle fait mille queſtions au Valet qui, par ſon embarras & la mal-adreſſe de ſes défaites, ne fait que piquer la curioſité de Clariſſa, redoubler ſes ſoupçons & ſes inquiétudes : elle ſort pour aller faire elle-même des perquiſitions. Sir John Seymour la remplace; il eſt piqué du refus qu'on a fait de ſa main, & veut que le prétendu Mountague lui en faſſe raiſon; il dit à Trimwell qu'il veut parler à ſon Maître : celui-ci lui amene Neville, ce qui produit une Scene plaiſante; de nouveaux quiproquo amenent un éclairciſſement; on apprend que le vrai Mountague n'a pas été tué, mais qu'il s'eſt marié à Paris : en conſéquence Sir John Thrift rend ſa fille à Sir John Seymour; Clariſſa & Neville ſe trouvent n'avoir aucun tort, ce qui amene naturellement un ſecond mariage.

Tel eſt le plan de cette bagatelle, dont le premier acte a beſoin d'être racourci ou même entiérement refondu, & ſur-tout réchauffé; le ſecond eſt agréable, tous les Acteurs ſont étonnamment affairés, & la plupart des ſituations ſont vraiment comiques. Un grand défaut de l'enſemble, eſt qu'il n'y a point de caractere que l'on ne ſache par cœur; l'avare *Jacob* eſt ſervilement calqué ſur l'*Harpagon* de *Moliere*, ainſi du reſte. Le Valet dont on a

l'original dans 4 ou 5 Comédies, a fait beaucoup de plaiſir, parce qu'il a été ſupérieurement joué par M. *King*. Les trois femmes ont fait valoir avec ſuccès leurs rôles reſpectifs, & l'on peut dire en général que tous les Acteurs ont étayé la Piece.

(*Courier de l'Europe.*)

COVENT-GARDEN.

On a donné ſur ce Théatre la premiere repréſentation d'un Drame héroïque intitulé : *Caractacus*. Ce ſujet étoit déja connu ; M. Maſon l'avoit traité en forme de Poëme : depuis, à la ſollicitation des Entrepreneurs de ce Spectacle, il l'a adapté de ſon mieux au Théatre, & en a fait une eſpece de Tragédie dans le genre des Grecs, avec des chœurs, &c. Nous ferons connoître plus particuliérement cette Piece dans le premier Journal.

Le Jeudi 14 Novembre, on a repréſenté auſſi ſur ce Théatre, le *Serrail*, Comédie nouvelle mêlée de Muſique. Tous les perſonnages de cette Piece, dont la Scene eſt en Turquie, ſont Anglois, à l'exception du Bacha & de ſes domeſtiques. Goodwill, pêcheur du Serrail, reçoit dans ſa cabane Polly, jeune Angloiſe dont le pere eſt eſclave chez le Bacha, & qui veut le délivrer en ſe ſoumettant elle-même à la ſervitude. Cependant il eſt arrivé un vaiſſeau Anglois ſur lequel ſe trouvoit une Dame nommée Lydia, dont les gens du Bacha ſe ſont ſaiſis. Son amant Frédéric forme

le dessein de s'introduire dans le Serrail pour l'enlever, il écarte tout l'équipage & ne s'associe que le seul Venture. D'un autre côté, Polly trouve parmi les matelots de Frédéric, son ancien amant Réef, qui veut aussi briser les chaînes du pere de sa maîtresse; pour faciliter cette entreprise généreuse, Goodwill lui donne une clef du Serrail; le Bacha nommé Abdalla est devenu éperduement amoureux de Lydia; il abandonne pour elle Elmire qui l'avoit captivé jusqu'alors, mais Lydia est insensible à la tendresse du Bacha, & elle espere que Frédéric viendra la délivrer. Il le tente en effet; mais il est découvert & arrêté; tous les gens de l'équipage s'arment en sa faveur, & arrivent pour le délivrer au moment où Abdalla remet ses prisonniers à Hassan, son Ministre, avec un billet qui contient ses intentions à leur égard. On ouvre ce billet, & l'on trouve que le généreux Bacha vouloit les renvoyer tous en Angleterre comblés de richesses. La surprise fait bientôt place à la reconnoissance & à la joie; Réef épouse Polly, Frédéric épouse Lydia, & Abdalla revient à Elmire.

La Musique est de M. Dibdin, à l'exception de quelques morceaux qui ont été composés par le Docteur Arnold & M. Fisher. Les airs sont jolis, bien placés & agréablement contrastés; il ne falloit pas moins pour soutenir une Piece bâtie sur un fonds si romanesque.

(*London Evening-Post.*)

ROME.

S. S. portée par fa bonté naturelle à favorifer les amufemens honnêtes de fes fujets, a permis qu'on fit l'ouverture des Théatres, le 28 Décembre dernier.

FLORENCE.

On a donné pendant l'Avent, fur deux Théatres de cette Ville, divers *Oratorio*, qui ont été exécutés par les meilleurs Maîtres: l'ouverture du Théatre *Della Pergola* s'eft faite par l'Oratorio qui a pour titre *Béthulie délivrée.* On a repréfenté fur le Théatre de *Sainte-Marie Nouvelle*, diverfes Tragédie, a commencer par *Zaïre*, qui a eu beaucoup de fuccès.

(*Notizie del Mondo.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

LETTRE de M. l'Abbé J*** *de Vienne en Autriche à l'Auteur du* Journal de Physique, *sur l'Electrophore perpétuel de M.* Volta.

MOnsieur, on vous a dit vrai en vous annonçant un nouvel appareil électrique qui étonne les plus habiles Electriciens : on lui a donné le nom d'*Electrophore perpétuel.* Cet instrument est des plus simples & produit les phénomenes les plus singuliers. (*)

(*) Dans notre Journal de Juillet de l'année derniere, nous avons annoncé la découverte dont il est question ici, d'après une Lettre de M. Rouland, imprimée dans le Recueil de M. l'Abbé Rozier. M. Rouland promettoit au Public une seconde Lettre, dans laquelle il devoit exposer de nouveaux phénomenes re-

C'eſt un Gentilhomme de Côme, nommé Alexandre Volta, qui a imaginé en 1775, le nouvel appareil dont je vais vous faire la deſcription. Tout l'appareil conſiſte dans deux plaques de métal; l'une de ces plaques doit être recouverte d'une couche de poix réſine, de l'épaiſſeur d'environ une ligne & demie; l'autre doit être garnie de trois cordons de ſoie, afin qu'on puiſſe commodément la poſer ſur l'autre plaque, & enſuite la relever ſans y toucher.

Quand on veut ſe ſervir de cet appareil, il eſt à propos de commencer par frotter la couche réſineuſe de la plaque inférieure avec la main, ou avec un gant de peau, ou un morceau de fourrure; enſuite, au moyen des cordons de ſoie, on porte l'autre plaque ſur la ſurface réſineuſe de la plaque inférieure. Cela étant fait, il faut toucher du bout des doigts les bords des deux plaques de métal (il ſuffit même ſouvent de toucher la plaque ſupérieure,) puis élevez à la hauteur de 8 ou 9 pouces, la plaque ſupérieure, & vous en tirerez une vive étincelle, en lui préſentant l'articulation du doigt, ou une piece de mé-

---

latifs à l'*Electrophore* de M. Volta; cette Lettre n'ayant point encore paru, nous tranſcrirons celle de M. l'Abbé J***, qui nous ſemble devoir ſatisfaire les Phyſiciens ſur ce que M. Rouland leur a laiſſé à deſirer. On trouvera à la ſuite de cette Lettre quelques éclairciſſemens ſur le même objet, communiqués par M. Delor.

tal, pourvu qu'elle ne ſoit ni pointue ni tranchante.

Après cette premier expérience, abaiſſez la plaque ſupérieure ſur l'inférieure; & après avoir touché, comme auparavant du bout du doigt les bords des deux plaques, relevez encore la ſupérieure, elle vous donnera encore une nouvelle étincelle dès que vous lui préſenterez l'articulation du doigt. Cette expérience peut être répétée auſſi ſouvent qu'on le ſouhaite; il ne s'agit, pour cela, que de renouveller la même opération, ſans qu'il ſoit néceſſaire de frotter de nouveau la couche réſineuſe. On peut même laiſſer repoſer l'appareil toute la journée, & même pluſieurs jours, ſans qu'il ſoit à craindre qu'il perde rien du pouvoir de donner le phénomene dont on vient de parler.

Le merveilleux de cet appareil ne ſe borne pas là : il produit encore pluſieurs autres phénomenes qui ne ſont pas moins ſurprenans.

1°. Quand, après avoir poſé la plaque ſupérieure ſur l'inférieure, on touche en même-tems les bords de chaque plaque, la main reçoit preſque toujours la commotion électrique.

2°. Si l'on iſole la plaque inférieure en la poſant ſur un corps iſolant, l'une & l'autre plaque donneront des étincelles, auſſi-tôt qu'on leur préſentera le doigt, après qu'on aura ſéparé ces plaques l'une de l'autre, en élevant la ſupérieure.

3°. Quand, après avoir élevé la plaque ſupérieure, on la porte à côté de l'autre, de

maniere qu'une petite boule de liége ou de moëlle de ſureau, ſuſpendue à un fil de ſoie, puiſſe être placée entre les bords des plaques, à la diſtance de quelques pouces de chaque plaque; alors la petite boule s'élance alternativement d'une plaque à l'autre, & ce jeu ne finit que lorſque l'électricité de l'une & l'autre plaque eſt épuiſée.

Il faut obſerver que pour faire cette expérience, la plaque inférieure doit être iſolée. Tout Electricien, qui eſt dans les principes du Docteur *Franklin*, doit inférer delà, que l'une des plaques eſt électriſée *poſitivement*, & que l'autre l'eſt *négativement ;* cela eſt confirmé par l'expérience qui ſuit.

4°. Après avoir élevé la plaque ſupérieure, comme on l'a dit plus haut, préſentez à ſon bord une petite boule de liége électriſée *poſitivement*, elle ſera auſſi-tôt repouſſée par la plaque ſupérieure: mais ſi on préſente enſuite cette petite boule au bord de la plaque inférieure iſolée, elle ſera attirée; preuve que cette derniere plaque ſe trouve électriſée *en-moins*, & que la plaque ſupérieure l'eſt *en-plus* lorſqu'elle eſt ſéparée de l'inférieure. Quant à ceux qui ont adopté le ſyſtême de M. *Symner*, ils doivent conclure de cette expérience, que la plaque ſupérieure a une électricité *vîtrée*, & que l'inférieure en a une *réſineuſe.* Il n'y a aucune difficulté dans tout cela pour quiconque eſt au fait de ce dernier ſyſtême, qui me paroît tout auſſi ſatisfaiſant que celui de M. *Franklin.*

5°. Lorſque les deux plaques ſont l'une

ſur l'autre, elles ne donnent aucune marque d'électricité; car ſi on leur préſente la petite boule de liége dans ſon état d'électricité naturelle, cette boule ne ſera ni attirée ni repouſſée.

6°. L'Electrophore peut tenir lieu d'une machine électrique ordinaire, pour toutes les expériences électriques; cet appareil nouveau eſt ſur-tout commode pour charger une bouteille de Leyde; & il paroit que ſi on lui donnoit 4 ou 5 pieds de diametre, il l'emporteroit pour ſa force & la grandeur des étincelles, ſur les meilleures machines électriques dont on a coutume de ſe ſervir : mais comme dans ce cas, il y auroit de la difficulté à élever la plaque ſupérieure avec la main, on pourroit, je crois, le faire aſſez commodément, au moyen d'un cordon qu'on feroit paſſer ſur une poulie fixée au plancher.

Obſervez encore qu'on peut, avec cet appareil, charger *négativement* la bouteille de Leyde de deux manieres; ſavoir, en préſentant la garniture extérieure de la bouteille à la plaque ſupérieure, ou en appliquant le crochet de la bouteille au bord de la plaque inférieure iſolée.

7°. Mais de tous les phénomenes que préſente l'Electrophore, voici celui qui m'a le plus ſurpris : j'en ai fait la découverte par haſard, & il me ſemble qu'il differe tout-à-fait, dans ſon eſpece, de tous les autres phénomenes électriques connus juſqu'à préſent.

Ayant poſé ma plaque inférieure ſur une

commode vernissée dont le rebord est garni d'un filet doré, j'apperçus au moment que je tirai l'étincelle de la plaque supérieure, élevée à la hauteur de 9 ou 10 pouces, que le filet doré de la commode étinceloit en même-tems tout autour de la commode. La premiere pensée qui me vint à la vue de ce phénomene inattendu, fut, que mes cordons de soie n'isoloient peut-être pas assez la plaque supérieure, pour empêcher que le feu électrique ne passât dans mon corps, & de mon corps au plancher, sur lequel étoit la commode: mais je fus bientôt désabusé: car m'étant ensuite placé sur un tabouret isolant, & ayant l'attention de me tenir aussi éloigné de la commode que je le pouvois, j'observai que le filet doré étinceloit de même, chaque fois que je tirois l'étincelle de la plaque supérieure. J'ai répété un grand nombre de fois cette expérience singuliere, & toujours avec le même succès.

Peu de jours après avoir fait cette découverte, je trouvai que, si au moment que je tirois l'étincelle de la plaque supérieure, une autre personne tenoit le doigt fort près du bord de la plaque inférieure non isolée, elle recevoit en même-tems une étincelle du bord de cette derniere plaque. Ce dernier phénomene & celui du filet doré, sont vraisemblablement les effets du même principe, quel qu'il soit.

J'ai déja insinué, que plus les plaques sont grandes, plus elles font d'effet; nous en avons ici de deux pieds & demi de diametre: les étincelles qu'elles donnent sont aussi vigou-

reuſes que celles des meilleures machines électriques. Obſervez qu'il eſt à propos de faire la plaque ſupérieure plus petite que l'inférieure ; car j'ai remarqué, que quand les deux plaques étoient égales, il arrivoit ſouvent qu'au moment qu'on élevoit la ſupérieure, elle ſe déchargeoit d'elle-même par une étincelle ſpontanée qu'elle lançoit ſur le bord de la plaque inférieure. Obſervez encore que ne m'étant d'abord ſervi que d'un appareil d'un pied de diametre, il ſuffiſoit que j'élevaſſe la plaque ſupérieure à la hauteur de 8 ou 9 pouces; mais quand j'ai employé des Electrophores d'un plus grand diametre, j'ai remarqué qu'il falloit auſſi élever plus haut la plaque ſupérieure, pour en obtenir une étincelle proportionnelle à la grandeur de l'appareil ; c'eſt que l'étincelle vraiſemblablement ne peut éclater dans toute ſa force, à moins que l'athmoſphere électrique de la plaque ſupérieure ne ſoit portée à une diſtance qui ne lui permette plus d'agir ſur la plaque inférieure.

Comme une plaque maſſive de métal de deux pieds, ou même d'un ſeul pied de diametre, feroit fort incommode par ſon poids pour être élevée, je lui en ai ſubſtitué une très-légere : elle conſiſte dans le couvercle d'une boîte, auquel, à la place de ſon fond de bois, j'ai donné un fond de toile recouverte, des deux côtés, de feuille d'étain ſemblables à celles dont on ſe ſert pour étamer les glaces de miroirs ; le cercle de la boîte eſt recouvert de la même façon. Une plaque de

cette espece, a encore un autre avantage; c'est qu'en s'appliquant toujours dans toute sa surface sur la couche résineuse de la plaque inférieure, on se procure par-là tout l'effet que l'Electrophore peut produire.

Pour ce qui regarde l'épaisseur de la plaque inférieure, ce point est indifférent. Celle dont je me sers n'a pas plus d'une ligne d'épaisseur, & elle pourroit en avoir beaucoup moins, sans rien perdre de sa force. Il n'en est pas de même de la couche de poix-résine, dont il faut couvrir la plaque inférieure : je crois qu'il est à propos de lui donner une ligne ou une ligne & demie d'épaisseur; mais je n'ai pas encore fait assez d'expériences à cet égard, pour être bien sûr que je ne me trompe pas.

Quant à l'explication des phénomenes de l'Electrophore, il ne paroît pas jusqu'ici, qu'on en ait encore donné une raison suffisante par les principes d'aucun des systêmes électriques connus; d'où je conclus que la Science de l'Electricité renferme encore quelque principe que nous ignorons.

Quoi qu'il en soit, il faut cependant convenir que ce qu'il y a de plus singulier dans les effets de l'Electrophore, a beaucoup de rapport & d'analogie avec une expérience fort curieuse, que le célebre P. *Beccaria* a imaginée il y a plusieurs années : il l'a nommée *Electricitas vindex*. Voici en quoi elle consiste.

Prenez deux carreaux de verre d'un pied en quarré; armez un côté de chaque quarré, en laissant un espace non armé tout-autour de

leurs bords. Posez le côté non armé d'un carreau sur le côté non armé de l'autre ; puis électrisez, avec le crochet d'une bouteille de Leyde chargée, la garniture du carreau supérieur : enfin, touchez du bout des doigts, & en même-tems, les deux garnitures ; si, après cela, vous élevez le carreau supérieur, vous en tirerez une étincelle, en présentant le doigt à sa garniture. Quand ensuite on replace ce même carreau sur l'inférieur, & qu'on continue d'opérer, comme on vient de le dire, il donnera chaque fois des étincelles, sans qu'il faille l'électriser davantage avec le crochet d'une bouteille chargée ; car il suffit de l'avoir fait la premiere fois.

Le P. *Beccaria* a essayé d'expliquer ce phénomene par un systême de son invention, qui a pour base la théorie du Docteur *Franklin ;* mais j'avoue que je n'ai pas été assez heureux pour saisir la liaison & le rapport que le P. *Beccaria*, au moyen de quelques suppositions, a apperçus entre ce phénomene & tout ce qui constitue la préparation dont résulte ce phénomene.

Mais il n'en est pas moins constant, que cette expérience a beaucoup de rapport avec celle de l'Electrophore perpétuel ; & je ne doute pas que les phénomenes de l'une & de l'autre, ne soient les effets d'un même principe.

Je viens de dire, qu'on commençoit l'expérience du P. *Beccaria* par électriser le carreau de verre supérieur avec le crochet d'une bou-

teille de Leyde chargée. Il faut obſerver à cette occaſion, qu'on peut de même électriſer l'appareil de l'Electrophore, en appliquant le crochet d'une bouteille chargée à la plaque ſupérieure, lorſqu'elle eſt en contact avec la couche réſineuſe; dans ce cas, la premiere étincelle qu'on tire enſuite de la plaque ſupérieure, m'a paru être plus vigoureuſe.

Les effets de l'Electrophore ont encore un rapport aſſez bien marqué avec une autre expérience de M. *Æpinus*. J'ai déja dit, en décrivant la maniere de préparer l'Electrophore, qu'il falloit recouvrir la plaque inférieure d'une couche de poix-réſine fondue : or, il paroît que c'eſt principalement de-là que réſultent les différens phénomenes de l'Electrophore : j'en ai jugé ainſi, en la comparant avec les obſervations que nous ont données MM. *Wilcke* de Roſtock, & *Æpinus* de Pétersbourg, touchant la génération de l'Electricité ſpontanée, produite par la liquéfaction des ſubſtances réſineuſes, qu'on laiſſe refroidir après les avoir verſées dans des vaſes métalliques. L'expérience de M. *Æpinus*, ſi je ne me trompe, jette un grand jour ſur la cauſe de la vertu de l'Electrophore. Voici la préparation & les effets de cette expérience.

Verſez dans un vaſe de métal, du ſoufre fondu; après l'avoir laiſſé refroidir, vous obſerverez que ni le ſoufre, ni le vaſe, ne donnent aucun ſigne d'électricité; mais qu'ils en donneront tous les deux après qu'on les aura ſéparés l'un de l'autre; qu'enſuite leur Elec-

tricité diſparoîtra auſſi-tôt qu'on aura fait rentrer le ſoufre dans le vaſe de métal, & qu'après cela, elle reparoîtra de nouveau, quand on aura retiré le ſoufre hors du vaſe. M. *Æpinus* remarque de plus, que les Electricités de ces deux ſubſtances étoient oppoſées l'une à l'autre, c'eſt-à-dire, dans le ſtyle du Docteur *Franklin*, que l'une étoit *poſitive*, & l'autre *négative*.

En réfléchiſſant ſur cette expérience, j'ai cru entrevoir qu'elle pouvoit avoir quelque analogie avec celle de la Tourmaline, qui, après avoir été chauffée & s'être enſuite refroidie, acquiert, d'un côté, l'Electricité *poſitive*, & de l'autre, la *négative*.

Qu'en penſez-vous, Monſieur? Ne pourroit-on pas inférer de tout cela, que le refroidiſſement qui ſuccede à la chaleur, eſt en quelque façon, tant pour la Tourmaline que pour le ſoufre fondu & la poix-réſine qu'on verſe ſur du métal, ce que le frottement eſt pour le verre, qui, lorſqu'il a été frotté, eſt auſſi électriſé d'un côté *en plus*, & de l'autre *en moins?*

Permettez-moi, Monſieur, d'haſarder ici encore quelques idées qui me ſont venues, pour faire quadrer la théorie du Docteur *Franklin*, avec les phénomenes de l'Electrophore perpétuel.

1°. Les différens phénomenes de l'Electrophore ſemblent indiquer que la poix-réſine, fondue & enſuite refroidie ſur le métal, eſt non-ſeulement miſe dans un état d'électricité

négative par cette opération, mais de plus, qu'elle acquiert encore par-là une force répulsive, pour repousser le feu électrique naturel & propre à la plaque inférieure; mais de maniere cependant, que cette force répulsive est en partie balancée par la force d'attraction, avec laquelle le métal tâche de retenir son feu électrique : il suit de cette hypothese, que le feu électrique de la plaque inférieure doit former, dans ce cas, une athmosphere extérieure autour des parties métalliques qui ne sont point recouvertes de poix-résine. Mon hypothese ne contredit point le systême de M. *Franklin* : ce célebre Américain suppose en général, que les corps, électrisés *négativement*, attirent le feu électrique; mais il ne s'en suit pas delà, qu'il n'y ait point de circonstances possibles, où certains corps, électrisés *en moins*, repoussent le feu électrique des corps voisins, au lieu de l'attirer. N'en est-il pas peut-être de l'attraction de l'électricité *négative* comme de l'équilibre des liquides?

C'est une loi générale que les liquides se mettent toujours de niveau. Cependant, dans les tubes capillaires, l'eau s'éleve au dessus de son niveau, & le mercure s'arrête toujours au dessous. L'assertion du Docteur *Franklin* n'en sera donc pas moins une loi générale, quoique j'aie supposé que cette loi souffre une exception dans un cas particulier.

2°. Quand la plaque supérieure est ensuite placée sur la poix-résine *négative*, la force répulsive de cette derniere substance, agit de même sur le feu électrique naturel de la plaque

ſupérieure : ainſi, le feu électrique naturel des deux plaques, ſe trouve alors repouſſé, & doit par conſéquent former deux athmoſpheres diſtinguées, qui ſe touchent ſans ſe mêler. Ceci eſt tout-à-fait conforme aux principes du Docteur *Franklin*

Mais quand enſuite on établit avec la main une communication avec les deux plaques métalliques, les deux athmoſpheres, ſe précipitant alors ſur la main, ſe confondent avec une ſorte d'impétuoſité ; & j'imagine que c'eſt dans cet inſtant où la réunion des deux athmoſpheres a lieu, que ſe fait ſentir la légere commotion que la main éprouve. Si après cela, je retire la main, elle n'emporte rien du feu électrique des deux plaques ; puiſque celles-ci n'en ayant que leur portion naturelle, il n'y a point de raiſon pour qu'elles en communiquent à la main, qui en a déja la portion qui lui convient dans ſon état naturel. Je ne vois rien en cela qui répugne au *Frankliniſme.*

3°. Comme le feu électrique, qui compoſe alors toute l'athmoſphere des deux plaques, n'eſt cependant, comme je viens de le dire, que la ſimple portion naturelle d'électricité propre aux deux plaques, il paroît aſſez conſéquent que dans ce cas, les deux plaques ne donnent point, ou preſque point de ſignes d'électricité, lorſqu'on leur préſente une boule de liege qui n'eſt pas électriſée ; car leur feu électrique réunit alors tout ſon effort contre la force répulſive de la poix-réſine. Juſqu'ici, la théorie de M. *Franklin* ne me paroît point encore léſée.

4°. Quand enſuite on vient à ſéparer les deux plaques, le feu électrique de l'inférieure, toujours fortement repouſſé par la force répulſive de la poix-réſine, s'élance alors en entier, ou du moins en grande partie, ſur la plaque ſupérieure : c'eſt que la poix-réſine ceſſe alors d'exercer ſa force répulſive contre cette plaque, puiſqu'elle en eſt ſéparée : d'où il ſuit que cette plaque ſupérieure, en recevant une partie du feu électrique de la plaque inférieure, doit néceſſairement ſe trouver électriſée *en plus*, & que la plaque inférieure doit par-là même s'électriſer *en moins*, ſi elle ſe trouve placée ſur un corps iſolant. Il me ſemble que le plus rigide *Frankliniſte* peut avouer ces conſéquences.

5°. Enfin, quand on abaiſſe de nouveau la plaque ſupérieure ſur l'inférieure, que je ſuppoſe iſolée, & qu'on porte enſuite la main ſur les deux bords des plaques, la main rend à la plaque inférieure l'athmoſphere électrique qui lui manque, & cette athmoſphere, en ſe réuniſſant de nouveau avec celle de la plaque ſupérieure, prépare le phénomene d'une ſeconde étincelle dès qu'on ſéparera les deux plaques, & qu'on préſentera le doigt à la plaque ſupérieure. Que direz-vous, Monſieur, de tout ce verbiage ? Mais quel que doive être le ſort de cette explication, je vous prie de le décider promptement, parce que ſi vous la trouvez défectueuſe, je veux l'étouffer au berceau, pour qu'elle ne ſurvive pas à ſa honte.

Quant au phénomene de filet doré de ma commode, qui étincelle, je vous avoue que je

je ſuis au bout de mon latin ; je n'y vois abſolument goutte ; & j'attends avec beaucoup d'impatience , l'explication qu'en donneront MM. les Electriciens.

Je ſuis, &c.

II.

OBSERVATIONS ſur l'Electrophore ; par M. Delor, *Profeſſeur de Phyſique expérimentale.*

L'Electricité préſente tous les jours des phénomenes ſurprenans pour ceux même qui s'appliquent à en rechercher la nature. Les nouvelles expériences faites au moyen de l'Electrophore de M. Volta, en ſont une nouvelle preuve.

Juſqu'à préſent, les Phyſiciens qui ont écrit ſur cette Expérience, ont bien vu l'effet des deux électricités *poſitive* & *négative* ; mais ils n'ont pas ajouté qu'elle ſe rapporte en entier aux principes expoſés dans les Ouvrages du P. Beccaria, & principalement à l'*électricité vengereſſe*.

Les bornes d'un Journal ne permettent pas d'entrer dans le détail d'une analyſe exacte de tous ſes effets. Ceux d'attraction & de répulſion ſont tout-à-fait ſinguliers. Il y en a de très-difficiles à expliquer. Il faut opérer en employant alternativement toutes les combinaiſons & permutations poſſibles des platines

ou plateaux conjointement ou séparément isolés ou non, ainsi que celui qui opere, & réunir aussi les combinaisons de la communication du conducteur ou du pied de la machine électrique. Il ne faut pas négliger les observations des électroscopes, de l'aigrette & de la petite étoile.

Cette analyse est une opération d'une journée ; elle exige beaucoup d'attention & d'habitude à combiner. Tout Physicien instruit pourra y parvenir.

J'ai fait cette analyse avec M. Detienne, qui l'a insérée dans une Lettre qu'il a adressée à ce célebre Physicien, le 10 Mai dernier, avec quelques autres observations. Il lui a marqué qu'il n'entroit pas dans l'explication, parce que le tout se rapportoit aux principes exposés dans les ouvrages de cet illustre Philosophe de Turin.

Voici la réponse sur cet objet dans la Lettre qu'il m'a adressée de *Garzegna de Mondovi*, *en date du 29 Juillet dernier.*

Les expériences de M. Detienne se réduisent à ces principes :

I. L'électricité pénetre, proportionnément à sa force, à une certaine profondeur, la surface des corps isolans. II. L'électricité imprimée dans un isolant, tend à induire le déférent de celle opposée, ou encore l'isolant contigu. III. Deux électricités opposées & égales s'attirent, font adhésion, & disparoissent. IV. Elles reparoissent dans la séparation. V. Et un tel jeu dure, tant qu'il y a dans l'isolant quelque résidu d'électricité inhérente. VI. Parce qu'à la

nature, ou force d'isoler, est réunie la propriété, que la partie de l'électricité introduite dans les pores, reste fortement inhérente, &c. C'est à ces principes que doivent se rapporter mes expériences & celles de M. *Volta*, à l'égard de l'électricité vengeresse.

Les expériences, en isolant, sont difficiles..... La boule avec fil de soie n'est repoussée que lorsque l'électricité homologue l'attire.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

III.

PHÉNOMENES de végétation.

Dans un jardin appartenant au nommé Cordeau, Laboureur au Bourg de Lusignan-sur-Gorre, en Poitou, un prunier a donné en 1775, deux récoltes. La premiere production fut dans la saison ordinaire, au mois de Juillet; c'est de l'espece appellée *Damas noir.* Quelque tems après, cet arbre poussa des boutons qui fleurirent, & enfin donnerent du fruit, en petite quantité à la vérité; il n'y eut que huit prunes; elles existoient sur l'arbre le 19 de Décembre; elles étoient parvenues à leur grosseur naturelle, & commençoient à perdre la couleur verte qui est celle antérieure à la maturité; en un mot, elles étoient au point où sont dans la belle saison les prunes de la même espece, qui promettent d'être parfaitement mûres dans moins de huit à dix jours. Le froid rigoureux qui survint dans ce tems-là les fit périr.

(*La Nature considérée*, &c.)

I V.

Au mois d'Octobre dernier, M. Henri Berry a recueilli dans ſon jardin, à Liverpool, de très-belles ceriſes dans un état de maturité parfaite; c'étoit la ſeconde cueillette de ſes ceriſiers, qui, dans la ſaiſon ordinaire, ont rapporté beaucoup. On aſſure que, dans le même jardin, les groſeillers promettent également de nouveaux fruits, (*en Novembre*) qui commencent à ſe colorer.

(*Journal Encyclopédique.*)

V.

Le Jardinier du Sieur Jean Crewe, habitant de Boſlewort-Caſtle, a préſenté à ſon maître un concombre de l'eſpece connue en Angleterre ſous le nom de *Pantagonien*, qui avoit 33 pouces de circonférence ſur 24 de longueur, & qui peſoit 37 livres.

V I.

DÉCOUVERTE d'un Inſecte particulier.

Un habitant de Thenezai, en Poitou, a trouvé au mois d'Octobre dernier, ſur un jaſmin, un inſecte d'une eſpece fort ſinguliere, & dont aucun Naturaliſte n'a peut-être encore donné la deſcription. Il a la forme des chenilles, mais il ne leur reſſemble pas pour la

grosseur ; il a 2 pouces de circonférence & 5 de longueur ; sa tête est rouge & du genre des ichneumons, sa queue d'un jaune moucheté. Il a les yeux noirs & assez gros pour être apperçus facilement. Ses pieds sont des poings sans aucune espece de pointes ou de griffes ; ils approchent de la grosseur des pois verds; la couleur en est d'un bleu de turquoise. Le corps présente une très-belle variété de couleur, mais le verd y domine ; les autres nuances sont jaunes, bleues, rouges de feu. L'insecte a été pris vivant ; les curieux vont le voir ; ils avouent tous qu'ils n'en ont jamais vu de pareil.

(*Gazette d'Agriculture.*)

VII.

TEMPÊTES. Ouragans.

*EXTRAIT d'une Lettre d'*Amsterdam, *du 25 Novembre 1776.*

» Nous avons essuyé, le 20 de ce mois & » la nuit suivante, un ouragan presqu'aussi » furieux que celui des 14 & 15 Novembre » de l'année derniere. Les précautions qu'on » a eu le tems de prendre dans certains en- » droits, ont diminué les ravages de cet hor- » rible tems. Il y a peu de Villes où des » toîts n'aient été enlevés, des cheminées abat- » tues, &c. Ces dommages ne sont rien en com- » paraison de ceux que nous avions à crain-

» dre, si les digues eussent été rompues. La
» plupart ont été garanties par les soins &
» l'activité des Intendances & des Habitans.
» Le vent d'Ouest-Nord-Ouest commença d'a-
» bord à souffler avec la plus grande violence;
» les eaux s'enflerent au point que le Port
» nommé Buitekant & les Isles des environs
» de cette Capitale furent entiérement submer-
» gés; elles étoient à 13 pouces moins haut
» que dans la nuit du 14 au 15 Novembre
» de l'année précédente. A cette derniere épo-
» que elles s'éleverent jusqu'à la hauteur de
» 91 pouces au-dessus de la marque ordinaire.
» Les digues se sont ouvertes dans quelques
» endroits; mais on a eu le tems de boucher
» ces crevasses qui n'ont causé que des inon-
» dations particulieres dans les environs de
» Harlem, de Gouda & dans quelques Districts
» de la Hollande septentrionale. On craignoit
» principalement pour les éclufes de la Meuse
» à Delfthaven, parce qu'on n'avoit pu ache-
» ver les travaux nécessaires pour réparer les
» dommages de l'année précédente. Le dan-
» ger étoit imminent; quelques levées ont
» manqué & le Bourg a été inondé. La Ville
» de Rotterdam a été en partie sous l'eau; les
» dommages y sont d'autant plus considérables
» que la crue d'eau a été d'un demi-pouce
» plus haut qu'en Novembre 1775.

Du 29 Novembre.

» Rien de plus triste que les détails que
» nous apprenons chaque jour des ravages

» faits dans nos Provinces par le dernier ouragan. L'Isle de Wiéringe a été submergée; on y a perdu beaucoup de gros bétail & plus de 2000 moutons. Plusieurs Villes de la Nord-Hollande ont souffert de grands dommages. La digue d'Assendelf a été conservée par l'activité des Habitans. Pour rompre la fureur des vagues, ils ont employé toutes les voiles des vaisseaux destinés à la pêche du Groënland & du Détroit de Davis. Le sort d'Elbourg, Ville de la Gueldre, a été déplorable; le 23, elle n'avoit encore aucune communication au dehors; les maisons & autres édifices situés près d'une de ses Portes ont été renversés par les eaux. Aux environs de Dykerhuisen, 11 habitations que l'inondation de l'année derniere avoit épargnées, furent détruites, 7 personnes y périrent, 15 autres échapperent au danger par des efforts presqu'incroyables. Dans l'intervalle que laissoient entr'eux les violens coups de vent, les éclairs brilloient & le tonnerre grondoit comme si c'eût été aux mois de Juillet & d'Août. Dans la Province de Frise, les vagues firent une ouverture de cent pieds à la digue de Worum; la maçonnerie près de Sneek s'écroula, les eaux se répandirent dans tous les environs de Groningue; comme elles ne vinrent pas d'abord avec impétuosité, les Habitans sauverent leurs meubles & autres effets: on appréhendoit que toute la Province ne fût sous les eaux. On ne peut ni estimer

» ni décrire les ravages dont les Habitans du » plat pays ont été les témoins ou les victi» mes. A Heufden les eaux ont entraîné des » maifons nouvellement bâties, emporté les » beftiaux, &c. Par-tout cet horrible ouragan » a laiffé de triftes marques de fa fureur. Les » nouvelles du Texel & de plufieurs Ports ne » font pas moins affligeantes; des vaiffeaux » démâtés ont été pouffés contre la côte, plu» fieurs bâtimens de diverfes Nations ont été » brifés, & l'on n'a pu en fauver ni les équi» pages ni les cargaifons, &c. &c.

VIII.

EXTRAIT de la Gazette de la Guadeloupe, *du 7 Septembre 1776.*

Le Jeudi 5 de mois, vers les cinq heures du foir, le vent étant dans la partie du Sud-Eft, celle du Nord fe chargea de nuages épais; le tems devint fombre, & fut orageux toute la nuit.

Le Vendredi 6, vers les cinq heures du matin, on fenti une pluie fine & un petit vent de Nord, qui augmenterent fenfiblement à huit heures: il paffa au Nord-quart-Nord-Oueft, toujours en augmentant jufques fur les neuf heures. Vers les onze heures & demie on reffentit une légere fecouffe de tremblement de terre, & tout-à-coup le vent paffa dans la partie du Sud-Oueft; fon impétuofité acheva de détruire les plantations qui jufqu'alors avoient réfifté.

Vers les sept heures, il y eut une légere secousse de tremblement de terre, qui heureusement ne causa aucun dommage. Cependant les vents & la pluie continuoient, & ce ne fut que bien avant dans la nuit qu'ils diminuerent.

La journée du 7 fut assez belle, mais les détails qui parvinrent furent des plus affligeans; on n'y parle que de bâtimens brisés sur les côtes, même dans les ports les plus sûrs; des plantations en vivres, café, cacao & cotons, déracinées & brisées en très-grande partie, ainsi que plusieurs gros arbres; cannes à sucre couchées, quantité de maisons, manufactures, moulins, cases à Negres renversées, & plusieurs bestiaux écrasés.

A la Pointe à Pitre, vingt-deux navires Marchands, dont quelques-uns étoient chargés & prêts à partir pour la France, non compris nombre de petits bâtimens, ont été jettés à la côte; on espere cependant que la plupart pourront être relevés : beaucoup de Matelots ont péri; plusieurs maisons ont été renversées, & quelques personnes écrasées sous les ruines.

Aux Saintes, quatre navires Marchands, dont trois prêts à partir pour la France, & 16 autres petits bâtimens, ont été brisés à la côte.

Le navire les *deux Henriettes*, de Bordeaux, qui étoit en hivernage à l'ance à la Barque, sur quatre amarres, a eu le bonheur de résister, en coupant ses mâts & les jettant à la

mer : deux autres bâtimens ont aussi résisté dans cette ance, quelques-uns y ont péri, & d'autres échoué.

On dit que la Martinique & Sainte-Lucie n'ont pas souffert ; mais on ignore encore le sort de Marie-Galande & des autres Isles étrangeres.

Jusqu'à présent il paroît que la Ville & Bourg de Saint-François, Basse-Terre, le quartier du Parc & Macouba, & celui du Baillif, sont les endroits où il y a eu le moins de dommage.

Les autres quartiers de la Colonie ont considérablement souffert.

Depuis 1740, on n'avoit point essuyé à la Guadeloupe un coup de vent aussi fort, & les bâtimens avoient été à l'abri dans les différens Ports où ils viennent d'essuyer les plus grands dommages.

M. le Général, vivement pénétré du malheureux événement qui a ravagé cette Colonie, le 6 de ce mois, est parti aujourd'hui 7, à six heures du matin, pour voir par lui-même les dégats causés par le coup de vent depuis la Basse Terre jusqu'à la Pointe à Pitre où il passera un jour, pour y donner les ordres convenables, & faire pourvoir au soulagement des personnes dont les biens ont souffert.

EXTRAIT d'une Lettre de Bordeaux, du 3 Décembre.

Les nouvelles que nous recevons de la Guadeloupe, ne confirment que trop celles

que nous en avions déja reçues : le dernier ouragan y a fait les plus grands ravages. Marie-Galande a été auſſi fort maltraitée, les Colons y ſont dans un état auſſi déplorable que ceux de l'Iſle précédente ; leurs plantations n'exiſtent plus ; un grand nombre d'habitations ont été renverſées ; la terre eſt dépouillée de toutes ſes belles productions, & preſque nulle part on n'a le plaiſir de voir quelque reſte de verdure. La traite des Negres pour ces deux Colonies ſera nulle cette année. Les Habitans auroient plutôt beſoin de vendre leurs anciens Eſclaves que d'en acheter de nouveaux. Ce n'eſt pas un mal que l'interruption d'un pareil commerce : on peut même le regarder comme une heureuſe ſuite du malheur qui vient d'arriver. A quel Tribunal les hommes pourront-ils ſe juſtifier de faire un trafic de leurs ſemblables ? Ce n'eſt ſans doute ni au Tribunal de la Religion, ni à celui de la raiſon, ni à celui de l'humanité, auquel on voudroit aujourd'hui rapporter toutes les déciſions.

IX.

MÉTHODE facile de préparer le Tartre mercuriel de M. Preſſavin ; *par* M. Deſaive, *Apothicaire à Liege.*

Mêlez enſemble, dans un vaiſſeau de verre ou de fayance, une diſſolution de quatre onces de ſel de Saignette dans une livre d'eau

de pluie, & celle d'une once de mercure faite par de l'acide nitreux; il se précipitera un *coagulum* blanc, qu'il faudra remuer avec une spatule de bois ou d'ivoire. Lorsque toute la matiere sera bien delayée, on laissera le mêlange en repos jusqu'à ce que la liqueur qui surnage, soit devenue claire & limpide: on décantera cette liqueur, & on lavera avec de l'eau de pluie froide, la matiere précipitée; on versera de nouvelle eau de pluie bouillante sur cette matiere, pour en dissoudre toute la partie saline. On filtrera ensuite & on fera évaporer la liqueur jusqu'à l'apparition d'une pellicule crystalline, puis on la mettra dans un lieu frais, pour laisser crystalliser. On levera au bout de vingt-quatre heures, les crystaux qui se seront formés, & l'on fera évaporer de nouveau la liqueur, pour retirer par le refroidissement, les crystaux qu'elle pourra encore fournir. C'est à ces crystaux que l'on donne le nom de *Tartre mercuriel.*

REMARQUES.

Nous avons donné dans un volume de l'*Esprit des Journaux* pour le mois d'Avril 1775, un procédé pour obtenir du précipité acéto-mercuriel: l'explication théorique que nous y avions jointe, va servir de base à celle que nous voulons mettre à la suite du procédé que nous venons d'exposer.

Deux décompositions & deux nouvelles combinaisons font le résultat du mêlange de la

diſſolution mercurielle avec le ſel de Saignette. L'alkali marin qui ſert de baſe à ce ſel neutre, ſe ſépare de l'acide tartareux, pour ſe joindre avec l'acide nitreux, qui tenoit le mercure en diſſolution; l'acide tartareux porte à ſon tour ſon action ſur le mercure, qui ſe trouve dégagé de ſon premier diſſolvant, & ſe combine intimément avec cette ſubſtance métallique; voilà donc deux décompoſitions qui produiſent deux nouveaux ſels: ſavoir, du nitre quadrangulaire, formé de l'alkali marin avec l'acide nitreux; & du tartre mercuriel qui ſe produit par la combinaiſon du mercure ſéparé de l'acide nitreux, avec l'acide tartareux qui ſervoit à ſaturer l'alkali marin dans le ſel de Saignette. Nous conſeillons de laver à froid le précipité tartareux mercuriel, afin de le dépouiller des ſels étrangers qui pourroient en altérer la nature: alors l'eau de pluie bouillante que l'on verſe ſur ce précipité, le diſſout preſqu'entiérement, & en ſuivant le reſte du procédé que nous décrivons, on obtient du tartre mercuriel, qui ne differe par aucune qualité de celui qui ſeroit préparé avec une chaux mercurielle précipitée de l'acide nitreux par un alkali & la crême-de-tartre, comme le preſcrit M. Treſſavin dans ſon traité ſur cette préparation anti-vénérienne.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Observations sur le danger causé par l'indigestion du pain, tirées du Recueil d'écrits de Chirurgie, *publié* par M. Schmucker, &c.

Pendant la derniere guerre, au siege de Scheweidnitz, en 1762, un grenadier, qui revint affamé de la tranchée, mangea tout son pain de munition, qu'il venoit de recevoir. Quelques heures après, il ressentit une violente pression dans le bas-ventre, qui se gonfla, & devint à l'attouchement aussi dur qu'une pierre. A cela se joignit une envie continuelle de vomir, que l'on entretint avec de l'eau chaude; mais le malade ne rendoit que l'eau qu'on lui avoit fait avaler. Le Chirurgien (M. Horn, à présent Chirurgien-Major du régiment de Rothkirch à Neisse,) ayant été appellé, trouva le pouls petit & dur; le grenadier se plaignoit d'angoisses, & d'une

douleur ſourde continuelle au bas-ventre. On employa la ſaignée, & l'on donna des lavemens pour déboucher le corps, mais en vain. Le pouls diſparut, & au bout de quelques heures la mort s'enſuivit. Comme les circonſtances ne permirent pas l'ouverture du cadavre, l'Auteur de cette obſervation crut que quelques morceaux de pain non digéré avoient bouché le canal inteſtinal; ce qui avoit fait accumuler le ſang, & cauſé une inflammation mortelle. Quelques années après, le même Chirurgien eut occaſion de voir un cas ſemblable, mais où l'inſpection du cadavre manifeſta une toute autre cauſe que celle qu'on avoit conjecturée.

Un ſoldat avoit mangé dans l'après-dînée de la veille, un demi-pain de munition, & le jour même encore un pain entier, tout frais, qui, avec le reſte, faiſoit le poids de 9 livres. La nuit ſuivante, & le lendemain matin, le bas-ventre ſe trouva dans le même état que celui du cas précédent, & depuis tout ce pain mangé, le corps n'avoit pas été libre. Le pouls étoit petit & rapide; les ſymptômes d'angoiſſes & d'envies de vomir furent les mêmes. La ſaignée & les lavemens n'opérerent rien: ceux-ci reſſortirent même avec véhémence. Pour remedes intérieurs, on donna de l'huile de lin avec quelques autres émolliens; mais le malade rendoit tout de ſuite. Le Chirurgien eut recours à l'eau froide, que l'Auteur du livre Allemand intitulé, *Le Médecin*, recommande dans les obſtructions opiniâ-

tres; on jetta depuis le bas-ventre jusqu'au bas des pieds nuds du malade, qui étoit encore en état de marcher, de l'eau fraîche à diverses reprises; ensuite on appliqua sur les mêmes parties des compresses imbibées de pareille eau. Tout cela ne servant à rien, le Chirurgien soupçonna que les *feces* s'étoient entassées & comprimées quelque part, & que de cette maniere le canal étoit bouché. D'après cette conjecture, il fit mettre le malade dans un bain tiede; à peine y fut-il un quart-d'heure, que les pieds perdirent le sentiment, les douleurs cesserent, & le soldat mourut sans effort, vers une heure de l'après-midi, après que tous les moyens dont on a parlé, eurent été employés sans interruption depuis cinq heures du matin.

En ouvrant le cadavre, lorsque la peau extérieure du bas-ventre, extrêmement gonflé, eut été fendue, les muscles du ventre séparés, & le péritoine ouvert, les intestins sortirent avec grande violence, & creverent tout de suite d'une maniere bruyante. S'étant ensuite affaissés, on put les considérer plus exactement, & l'on en trouva des portions encore fort gonflées par l'air qui s'y étoit renfermé. Les alimens s'étoient convertis en une bouillie, où il n'y avoit aucun peloton durci, comme le Chirurgien se l'étoit imaginé; mais la quantité d'air qui s'étoit échappée de ces alimens, avoit déplacé les intestins, qui s'étoient comme entassés au dessus du *duodenum*, & autour du *rectum*; ce qui rendoit l'issue absolu-

ment impossible. L'estomac & le *rectum* étoient parfaitement vuides ; delà l'inutilité des remedes intérieurs, & des clysteres. On appercevoit quelques légeres taches de gangrene dans les instestins grêles ; & selon les apparences, la mort du soldat fut occasionnée par un coup d'apoplexie qui vint de ce que la trop grande expansion des boyaux y avoit entiérement arrêté la circulation du sang.

Ces deux faits prouvent, suivant l'observateur qui les rapporte, qu'il n'y a point de remede contre de pareils excès. Nous ne sommes pas entiérement de son avis; nous croyons seulement que la cure de ces maux est très-difficile ; que la saignée sur-tout y est très-préjudiciable, comme ne servant qu'à diminuer les forces dont l'action seule peut délivrer le malade du poids qui l'accable. Le fameux la Mettrie commit cette méprise à ses propres dépens; il mourut d'une indigestion de pâté de faisans, après s'être fait saigner dans le travail de l'indigestion.

(*Journal Encyclopédique.*)



I I.

OBSERVATION sur une Femme qui fait usage de son bras droit, malgré qu'on ait amputé toute la tête de l'humerus (*).

Marie Turner, fille d'un Fermier d'Ipstones, s'adressa à moi en Octobre 1771, pour un abcès situé dans l'articulation de l'épaule droite, qui l'affligeoit depuis trois ans; par l'examen que j'en fis, j'y trouvai trois ouvertures, deux près du milieu & du bord inférieur de la clavicule, & la troisieme à côté de l'insertion du grand pectoral à l'os du bras. Deux sondes passées, l'une dans l'orifice supérieur, l'autre dans celui d'en bas, se rencontroient aisément dans l'article, en traversant le ligament capsulaire par une très-étroite ouverture. Je découvris, par ce moyen, que la tête de l'humérus étoit attaquée de carie. Dans un cas de cette nature, je ne vis rien de mieux à faire, pour le bien de la malade, que d'amputer le bras ou de retrancher la tête de l'os, après avoir incisé les parties molles. Cette derniere ressource fut préférée. En conséquence, je commençai mon incision à l'orifice supérieur, proche la clavicule, & l'étendis sur la

(*) L'observation appartient à M. James-Bent, Chirurgien à Newcastle, qui en a fait part à M. Hunter.

ointure jusqu'à l'attache du muſcle pectoral. Cette inciſion étant trop petite, & ne me donnant pas aſſez d'aiſance pour atteindre la tête de l'os, je coupai une partie des attaches du deltoïde à la clavicule, avec une portion de celles qui s'implantent à l'humérus. Enſuite, je parvins librement à l'article, dont les fréquentes inflammations avoient tellement durci la capſule, & ſerré ſi fort la tête de l'os dans ſa cavité, qu'il m'étoit preſque impoſſible de gliſſer une ſpatule entre deux. Quand le ligament fut ouvert, je ne pus néanmoins faire ſortir la tête de l'os hors de l'articulation, quoiqu'en pouſſant le coude en arriere, comme c'eſt l'uſage dans l'opération qui ſe pratique ſur le cadavre bien conformé. Je me trouvai forcé d'ouvrir la capſule tout-à-l'entour, avant de pouvoir porter ma ſcie ſur l'os. Alors, je reculai le coude de la malade, & fis avancer la tête de l'humérus ſur le muſcle pectoral, car je n'aurois pu ſcier d'abord l'os tranſverſalement ſans en laiſſer une grande portion dénudée par le couteau, & qui, probablement, n'auroit pas manqué de s'exfolier. Ayant donc placé une carte entre le bord du deltoïde & l'os, j'ajuſtai ma ſcie dans l'inciſion, vis-à-vis de la jointure, & amputai tout ce qui manquoit de périoſte, ſans avoir ſubi d'exfoliation. Je n'avois lieu de craindre d'ouvrir aucune artere.

Le tendon du muſcle biceps ayant été coupé en travers, j'eus le ſoin de tenir l'avant-bras ſuſpendu. Ma malade s'en retourna chez elle

après l'opération. Elle souffrit peu, & guérit par le traitement ordinaire, sans avoir subi aucun accident fâcheux. On la vit partir pour la campagne, un mois & demi après l'opération.

L'usage indiscret que cette fille fit de son bras, lorsqu'elle fut chez ses parens, fut cause que la cicatrice se rouvrit dans l'étendue d'un pouce & demi. Cela en retarda la consolidation pendant trois semaines; mais au bout de ce tems, la guérison s'est trouvée parfaite.

La personne fait de son avant-bras tout ce qu'elle veut. Elle le leve & l'écarte à 5 ou 6 pouces des parties latérales du tronc, le porte en arriere, lace son corcet, ajuste son chapeau, coud, & fait plusieurs choses aussi-bien qu'un autre, pourvu qu'il ne soit pas nécessaire de trop lever le coude.

L'extrêmité supérieure de l'humérus joue environ à un pouce de distance au-dessous de la cavité glénoïdale de l'omoplate. Et l'on voit saillir l'apophyse coracoïde & l'acromion sur chaque bord de la cicatrice; dont ces deux éminences sont également distantes. Je rapporte ceci, afin de faire mieux connoître le trajet de mon incision.

(*Observations sur l'Histoire-Naturelle, la Physique, &c.*)

I I I.

AMIDON de Santé.

Cet amidon n'est autre chose que la subs-

tance de pomme de terre. Tout le monde peut s'en procurer à peu de frais & avec facilité par la méthode indiquée dans l'*Analyse des pommes de terre* de M. Parmentier. Elle consiste à raper la pomme de terre sur un vaisseau plein d'eau, destiné à la recevoir. Cette fécule se forme ainsi d'elle-même à froid, en se précipitant au fond de l'eau. Après quelques momens de repos, on verse, avec un peu d'attention, l'eau qu'on renouvelle, & on trouve l'amidon qui est d'un blanc de neige au fond du vaisseau; on le met sur un papier, & on le fait sécher, ou au soleil ou sur un poële. Lorsqu'on veut se servir de cet amidon, on le fait bouillir dans le bouillon, dans l'eau, le vin blanc, &c. & on y ajoute un peu de sucre. Il en résulte une gelée très-belle & très saine qu'on donne dans les convalescences difficiles, & dans les maladies d'épuisement. On peut aussi la substituer au lait, à l'égard des enfans qui seroient peut-être plus sains, plus vigoureux, moins sujets aux vers & aux coliques, que par l'usage de la bouillie ordinaire. Lorsqu'on veut lui donner un peu plus de consistance, & la rendre plus nourrissante, la dose est, après l'avoir délayée dans un peu d'eau froide, de deux cuillerées sur un demi-septier de liquide, prêt à bouillir ou bouillant. On agite la liqueur en la remuant pendant l'espace d'une minute. On tempere encore avec avantage l'action souvent trop vive du café & du chocolat avec la même substance. Elle est peut-être préférable

au Sagou & au Salep, dans tous les cas où l'on emploie ces farineux.

(*Gazette de Santé.*)

IV.

SUR l'usage des fleurs de foin & de camomille dans plusieurs maladies chirurgicales.

Une fille de dix-neuf ans eut sur le dos une tumeur de la grosseur des deux poings, contre laquelle elle avoit employé infructueusement toutes sortes de remedes. Entraînée comme par instinct, elle fit un cataplasme composé de fleurs de foin & de fleurs de camomille, qu'elle appliqua chaud & renouvella souvent. Au bout de quelque tems, cette grosseur fut dissipée. Une fille de deux ans étoit percluse des extrêmités inférieures. Sa mere parvint à la guérir, en exposant ses jambes à un bain de vapeurs fait avec la fleur de foin, & en employant ensuite cette substance végétale en forme de fumigation. Les mêmes moyens ont guéri un *Genlteman*, perclus de tous ses membres. Un bon Bourgeois attaqué de douleurs néphrétiques & de difficulté d'uriner, fut soulagé en appliquant sur les reins & la région du pubis, des sachets de fleur de foin bouillis dans l'eau & exprimés.

(*Affiches & Annonces* de Paris.)

V.

Sur les Asphyxies.

On mande de Poitiers un accident funeste arrivé dans les environs.

Le 4 du mois d'Octobre, un homme descendit dans une cuve de 18 pieds de profondeur, dans laquelle il y avoit de la vendange qui fermentoit déja. Il fut suffoqué par la vapeur qu'elle exhaloit. Il s'agissoit de placer au milieu de cette vendange une barique, dans l'entonnoir de laquelle pendant la fermentation, auroit filtré du vin, qu'on appelle *vin de goutte*, & qui auroit bouilli sans douve. On se pressa trop, contre les ordres du Maître & à son insu; il n'y avoit pas encore assez de vendange dans la cuve où on descendoit par une échelle. Le premier homme qui s'en chargea ne put y tenir, il remonta à la hâte en annonçant le danger qu'on y couroit; un autre le traita de poltron, & fut la victime de son courage imprudent; arrivé au fond de la cuve, il ne fit que ce cri, *à moi.* Un autre homme s'y précipite, & également suffoqué, tombe sur la vendange sans proférer une parole: on appelle du secours; un troisieme a le même zele, & éprouve le même sort; tous les ouvriers, tous les domestiques s'agitent à la fois pour tâcher de retirer ces trois malheureux. Le Seigneur averti, n'écoutant que son humanité & son courage, veut lui-même se préci-

piter dans la cuve, on l'en empêche avec violence en le retenant par ſes habits. Une perſonne zélée, mais prudente, s'empreſſe auſſi d'être utile, deſcend juſqu'au fond, tenant d'une main l'échelle, & voulant de l'autre atteindre un de ces trois hommes; mais ſentant les effets de la vapeur du vin, elle remonta à la hâte, & une fois hors de la cuve, éprouva pendant quelque tems une extinction de voix & des tournoiemens de tête. Enfin, avec bien de la peine, on parvint à retirer ces trois hommes. Le dernier tombé, qu'on retira le premier, peut y être reſté dix minutes, & les deux autres, un quart-d'heure. Il n'y avoit pas aſſez de liqueur pour qu'ils y baignaſſent; ils étoient couchés ſur la vendange; on les étendit nuds dans la cour; on leur jetta de l'eau ſur le corps. Le Chirurgien de la Paroiſſe, que l'on appella, les jugea morts. On fut à la hâte chercher un autre Chirurgien à la Ville; il s'y tranſporta, mais on avoit perdu quatre heures; tout ce qu'il entreprit pour les rappeller à la vie fut inutile.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

V I.

OBSERVATION ſur les dangers auxquels on expoſe les enfans, en les laiſſant enfermés avec des animaux.

Un Berger du Village d'Alshmanshoff, à une lieue de la Ville d'Erland, en Allemagne, gardoit

gardoit son troupeau à la campagne ; sa femme voulut, à l'heure ordinaire, lui porter son dîné ; elle avoit un enfant de neuf mois ; elle l'accommode bien dans son berceau & sort du logis en y enfermant le chat. Cette imprudence la jetta bientôt dans la derniere désolation. A son retour, elle trouva l'enfant mort & le chat qui, après avoir mangé la joue gauche & le nez, entamoit la joue droite. Cet événement a inspiré dans le canton une horreur universelle pour un animal qui ne se dépouille jamais entiérement de son caractere féroce, & qui nous fait quelquefois payer bien cher les services qu'il nous rend.

(*Gazette d'Agriculture*, &c.)

VII.

Expériences faites à Turin, avec un Styptique découvert par M. Perciva1.

Nous avons annoncé dans notre Journal (*), l'expérience que M. l'Abbé Grimaldi a faite à Malthe, d'un stiptique qui arrête l'hémorragie la plus considérable. Il en existe un autre qui a la même propriété. M. Percival de Turin, possesseur de ce secret précieux, en a fait l'essai plusieurs fois en présence des plus habiles Professeurs de Médecine & de Chirurgie :

(*) Juillet 1776, *page* 342.

nous citerons ſpécialement ſes expériences du 18 & du 20 Septembre de l'année derniere, dans le laboratoire de pharmacie de M. Philippe Branchi, Profeſſeur de Chymie. Le 18, ayant rompu la carotide à un mouton, il le guérit en un quart-d'heure avec ſon ſpécifique: le 20, il renouvella ſon eſſai ſur un autre mouton, & enſuite ſur un petit chien qu'il guérit, mais qui reſta néanmoins dans un état de langueur occaſionné par la perte de ſang qu'il avoit faite.

(*Novelle Letterarie.*)



AGRICULTURE.

ECONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Lettre de M. Patte, *Architecte, à l'Auteur du* Mercure de France, *sur l'emploi du mortier inventé par* M. Loriot. (*)

VOus avez eu la bonté Monsieur, d'insérer dans le *Mercure*, il y a environ deux ans, les détails de la composition du mortier de M. Loriot, ainsi que la maniere d'opérer sa manipulation ; & j'ai vu avec satisfaction que plusieurs personnes, avec le simple exposé que j'ai publié, avoient exécuté avec succès des

(*) Tout ce qui a été publié de plus intéressant sur cette matiere a été recueilli dans notre Journal ; on peut s'en convaincre en consultant le volume de Mars de l'année 1775, *page* 370-379 ; celui d'Avril, *page* 334-350 ; & celui de Janvier 1776, *page* 343-350.

travaux en ce genre, ſans autre ſecours. Vou vous rappellez que tout le ſecret de la compoſition de ce mortier conſiſte à introduire dans chaque augée de mortier préparé à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, avec un tiers de chaux, & deux tiers de ſable, une certaine portion de chaux-vive en pierre nouvellement cuite, & réduite en poudre. Cette portion de chaux vive doit varier à raiſon & de ſa qualité & de ce qu'elle eſt plus ou moins récemment cuite : elle eſt aſſez ordinairement le cinquieme ou le ſixieme de la quantité de mortier miſe précédemment dans l'auge. Il faut, pour juger de la doſe en queſtion, faire un eſſai préliminaire : s'il ſe fait quelques gerſures ou crévaſſes dans l'enduit d'eſſai, c'eſt une marque qu'on a mis trop de chaux-vive : s'il reſte mol quelque tems après avoir été employé, c'eſt une marque au contraire, qu'on n'en a pas mis aſſez.

Au ſurplus, Monſieur, malgré les expériences que l'on peut faire par ſoi-même, s'il pouvoit reſter encore quelque doute ſur l'efficacité de cette découverte, voici de quoi pouſſer la conviction juſques dans ſes derniers retranchemens. On vient de faire, par ordre de M. le Directeur des bâtimens du Roi, ſur les voûtes de l'Orangerie de Verſailles, que l'on avoit rejointoyées & enduites pardeſſus avec le mortier en queſtion, quatre baſſins en différens endroits, que l'on a remplis d'eau ; laquelle eau y a ſéjourné pendant ſix ſemaines, ſans qu'il en ait filtré une goutte à tra-

vers lesdites voûtes. Cette épreuve a été faite sous les yeux de plusieurs Architectes du Roi des plus expérimentés, lesquels ont donné en conséquence le certificat suivant :

» Nous Richard Mique, premier Architecte » du Roi, & nous Barthelemi Michel Hazon, » Architecte du Roi, Intendant-Général des » bâtimens de Sa Majesté, & François Heur- » tier, Architecte du Roi & Inspecteur-Géné- » ral des bâtimens de Sa Majesté, soussi- » gnés; en vertu des ordres qui nous ont » été adressés par M. le Comte d'Angivil- » lers, Directeur & Ordonnateur-Général » des bâtimens du Roi, Jardins, Arts, Aca- » démies & Manufactures-Royales, en date » du 2 Septembre de la présente année 1776, » par lesquels il nous annonce avoir accédé » à la demande qui lui a été faite, de for- » mer sur les paliers des escaliers de l'oran- » gerie de Versailles, des bassins qui seroient » remplis d'eau, & entretenus ainsi pendant » quelque tems, pour éprouver si le ciment de » M. Loriot en seroit traversé, & s'il en résul- » teroit quelques filtrations à travers les voûtes » qui sont au-dessous : que les bassins ayant ainsi » été remplis d'eau pendant cinq à six semaines, » il lui a paru inutile de prolonger plus long- » tems cette épreuve; & qu'en conséquence, » pour constater ce qui s'est passé à cet égard, » nous fassions appeller en notre présence le » Sieur Lemoine & les principaux garçons » employés dans l'orangerie, à l'effet de savoir » d'eux s'ils ont apperçu dans les voûtes des

» escaliers quelque suintement ou écoulement
» d'eau, afin de faire part de leur réponse
» à M. le Directeur-Général.

» Nous soussignés, étant assemblés à l'oran-
» gerie, le 7 Septembre 1776, avons mandé
» le Sieur Lemoine & le nommé Barbier,
» garçon de ladite orangerie, à qui nous
» avons donné connoissance des ordres qui
» nous ont été adressés, & requis d'eux de
» nous dire la vérité; il résulte de leurs ré-
» ponses, que quelque attention qu'ils aient
» donnée, en fréquentant souvent l'orange-
» rie, ils n'ont apperçu aucune filtration dans
» les voûtes sous les paliers, depuis que les
» bassins ont été formés.

» A Versailles, ce 7 Septembre 1776.
» *Signés*, Mique, Hazon & Heurtier.

Ainsi, Monsieur, si l'on emploie désormais du mauvais mortier dans les bâtimens, c'est qu'on le voudra bien. Rien n'est plus sûr, qu'à l'aide du mortier-Loriot, qui lie indissolublement les pierres, il est possible d'opérer avec succès nombre d'opérations qu'on regardoit ci-devant comme problématiques; tels que des enduits de mortier très-solides dans des endroits humides, des bassins impénétrables à l'eau, des terrasses toutes d'une piece, & comme si elles étoient formées d'une seule dalle de pierre la plus dure. Il est encore certain qu'on en peut mouler des figures, des bas-reliefs & des vases pour les jardins comparables pour la durée à ceux faits en pierre, & capables de résister à toutes les injures du tems:

enfin il eſt propre pour tous travaux d'Architecture dont on veut aſſurer la durée, & pour leſquels on ſe ſert communément de plâtre, qui n'a, comme l'on ſait, dans les extérieurs des maiſons, qu'une exiſtence paſſagere.

Tout le difficile ſera peut-être d'engager la plupart de ceux qui dirigent les bâtimens, à en faire uſage, & ſur-tout nos praticiens; car il y en a peu d'entr'eux qui ſoient jaloux de la durée de leurs travaux : comme ils n'en répondent que pour dix ans, qu'un bâtiment ſoit à refaire après ce terme, ou bien qu'on ſoit obligé de faire de grandes réparations, cela leur importe peu. D'ailleurs, pluſieurs ſont à-peu-près auſſi entêtés dans leurs routines, que l'étoient autrefois les Irlandois, qu'on ne put jamais perſuader, par aucun raiſonnement, de faire tirer leurs charrues avec des harnois, parce que leurs peres avoient eu de tout tems l'habitude de les attacher à la queue des chevaux. On ne put les y contraindre que par la force. J'ai l'honneur, &c.

I I.

LETTRE au Rédacteur de la Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances.

De Caen, le 17 Octobre 1776.

Vous me fîtes la grace, M. d'annoncer l'année derniere, l'ouvrage que je propoſois par ſouſcription ſur l'Hydrodinamique, dont je

vous avois envoyé le *Profpectus*, pour preffentir le vœu du Public. Des circonftances particulieres m'en ont fait différer l'impreffion, mais je me propofe de le mettre au jour inceffamment. En attendant que je puiffe exécuter mon projet, je tâche de me rendre utile à ma Patrie; outre mon cours public de Phyfique, je me fuis déterminé à donner un cours particulier d'Hydrodinamique expérimentale en faveur des perfonnes dont les occupations font incompatibles avec le cours ordinaire des claffes. Je commencerai ce cours particulier en 1777, le Mercredi 19 Février, à trois heures après-midi, & je le continuerai deux jours par femaine; favoir, tous les Mercredis & Samedis, jufqu'à la fin de l'année fcholaftique. Toutes fortes de perfonnes pourront en profiter, pourvu toutefois qu'elles fachent l'Arithmétique.

Voici une obfervation qui peut trouver place dans votre Gazette, & qui appuie bien les expériences de M. de Buffon fur la maniere de durcir l'aubier de chêne, & même toute efpece de bois. En faifant réparer le Presbytere de Placy, Paroiffe près d'Harcour en Baffe-Normandie, on y trouva une poutre ou fommier de chêne avec tout fon aubier, mais dont l'écorce avoit été entiérement ôtée. Les Architectes jugerent au premier coup-d'œil qu'on devoit ôter cette poutre pour en fubftituer une autre, attendu qu'ils la croyoient vermoulue. L'héritier du Curé dernier mort, examina cette poutre, & l'ayant trouvée très-

ſaine, il s'oppoſa à ce qu'elle fût ainſi rejettée. L'Architecte & les Ouvriers l'examinerent alors de plus près; ils la trouverent parfaitement ſaine & auſſi dure que le cœur des meilleurs chênes. Cet examen réfléchi fit découvrir qu'on avoit gravé ſur la poutre l'année qu'elle avoit été placée; il y avoit trois cens trois ans. Cette attention à marquer l'année qu'on plaça la poutre, montre bien qu'on vouloit faire une expérience, & ſa durée prouve invinciblement combien il eſt utile d'écorcer le bois au moins un an avant que de l'abattre, lorſqu'on ſe propoſe de l'employer dans les bâtimens, &c.

Il eſt fait mention dans une de vos Feuilles d'une invention pour faire tourner un moulin par le moyen d'une roue horizontale ſur laquelle l'eau & le vent peuvent agir en même tems. J'ai long-tems médité ſur cette conſtruction, & j'ai fait quelques eſſais qui ne m'ont pas réuſſi; apparemment que je n'ai pas bien conçu, & que j'ai par conſéquent mal exécuté la machine en queſtion. La deſcription que j'avois ſous les yeux n'a pas ſuffi pour mes foibles lumieres; elle étoit un peu trop conciſe; j'en verrois avec plaiſir une deſcription plus détaillée. Je me propoſe de vous envoyer dans quelque tems des réflexions ſur l'électricité médicale. *J'ai l'honneur d'être*, &c. *Signé*, ADAM, *Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Caen.*

III.

Avis intéressant pour les Cultivateurs.

Un Jardinier de Neustadt, en Souabe, cultive une espece de citrouille très-peu connue, & qu'il seroit avantageux au public de cultiver. Elle est d'un goût fort agréable, & plusieurs personnes en font usage dans leur cuisine. Si par un raffinement de délicatesse on refuse de s'en nourrir, on peut la faire servir à d'autres objets. Les animaux, tels que les vaches, les cochons, &c. les mangent avec avidité. Ce qu'il y a de plus avantageux, c'est qu'il en coûte fort peu pour les nourrir de cette maniere. Ces citrouilles, aussi blanches que la neige, sont d'une grosseur énorme. On a eu la curiosité de peser les cinq plus grosses que ce Jardinier, nommé Régenbogen a recueillies cette année; la moindre a pesé 180 livres, la seconde 186, la troisieme 207, la quatrieme 214, la cinquieme 222. La culture de cette plante sera d'une grande ressource dans des tems où les fourrages manquent. Les gens de la campagne, les Jardiniers commencent à la cultiver; & quand elle sera connue dans les autres pays, on ne tardera pas à les imiter.

(*Gazette d'Agriculture.*)

IV.

Bougies Economiques.

On vient d'inventer à Leipsick, une espece de lampe qui a la forme d'une bougie, & qui

éclaire de 24 à 30 heures ſans qu'on ait beſoin de la moucher. Tout ſe trouve réuni dans cette invention, la commodité, l'utilité, le bon marché, &c. On fait, en s'en ſervant, une épargne conſidérable, puiſqu'avec un quart de livre d'huile on eſt fort bien éclairé pendant huit ou dix nuits. Ces bougies artificielles ſont placées ſur un pied qui ſert de chandelier, & dans lequel une vis en forme de noyau fait monter l'huile. Le cent de ces bougies ne revient qu'à 12 gros, & deux cens ſuffiſent pour éclairer toute l'année. Comme la lumiere ne fatigue jamais moins les yeux que lorſqu'elle ſe trouve placée à une juſte élévation, ni trop haut ni trop bas, le *Bureau des Annonces* de Leipſick invite les Artiſtes à chercher le moyen de fixer la bougie à une hauteur convenable & toujours la même. Cette invention ſera difficile à trouver, la bougie baiſſe à meſure qu'elle ſe conſume; il s'agit d'avoir quelqu'inſtrument qui l'éleve inſenſiblement & qui la tienne toujours au même point.

V.

Horlogerie.

On mande de Munich, que le Sieur Joſeph Gallemayer, Horloger de la Cour & célebre Méchanicien, a inventé une montre à reſſort qui ne differe point des autres pour la forme, mais qui va ſans qu'on ait beſoin de la monter; & cependant ce n'eſt pas ici le mouve-

ment perpétuel. Quand la montre s'arrête, il suffit de lui donner un léger mouvement; dès-lors elle va d'elle-même. Elle ne s'arrête jamais quand on marche, qu'on est à cheval ou en voiture, parce qu'on ne peut pas être en mouvement que la montre ne le soit aussi. Le méchanisme intérieur est d'une telle solidité qu'il ne se dérange pas, quelqu'effort qu'on fasse, quand même on laisseroit tomber la montre. S. A. S. E. a voulu en faire elle-même diverses épreuves; jamais la montre ne s'est dérangée. Le mécanisme en est fort simple. Le Sieur Gallemayer fait de ces montres de toute grandeur; il en a de si petites qu'on peut aisément les enchasser dans une grosse bague.

V I.

Marche-pieds pour les Voitures à l'Angloise.

Le Sieur Jean-Pierre Tricard annonce qu'il a trouvé le moyen de faire des marche-pieds à mouvemens pour les voitures à l'Angloise, qui descendent & remontent avec beaucoup de douceur, seulement par l'action d'ouvrir & fermer la portiere de la voiture. Les personnes qui desireront les voir, pourront venir tous les jours chez le Sieur Tricard, son pere, rue Notre-Dame de Nazareth, au Marais, à Paris.

(*Mercure de France.*)

TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

IL y a à Gênes une famille diviſée en cinq branches, ſous le nom de Cambiagio, & qui ſortent d'une ſouche commune qui étoit dans le commerce, & qui fut ennoblie il y a environ 100 ans. Elles donnent, tous les jours, chacune une écuellée de ſoupe & une livre de pain à tous les pauvres qui ſe préſentent à leur porte. S'il arrive qu'il n'y ait pas aſſez de ſoupe, les adultes reçoivent quatre ſols par tête, & les enfans deux ſols. Le nombre de ces pauvres, eſt ordinairement depuis 300 juſqu'à 500. Elles donnent en outre aux pauvres qui le demandent une chemiſe, un manteau avec un capuchon, une paire de culottes & de ſouliers. Au bout de l'an, ceux qui ont été vêtus l'année précédente, ſont habillés de nouveau, pourvu qu'ils repréſentent leurs vieux habits. S'ils ne les produiſent pas, on leur refuſe le neuf, dont ils ſe ſont rendus indignes par leur inconduite. Pour obvier aux abus, chaque pau-

vre doit présenter un certificat d'indigence, signé du Curé de sa Paroisse. Un membre de cette famille, plus illustre par ses sentimens héréditaires d'humanité que bien des maisons énorgueillies de leur ancienne noblesse; un de ses membres, disons-nous, très-riche banquier, a fait en mourant un legs pour continuer cette charité. Une chose qui mérite encore d'être remarquée, c'est que tous les jours on porte à l'un de la famille une portion de la soupe qu'on doit distribuer, pour qu'il juge de sa bonté.

(*Journal Encyclopédique.*)

I I.

On peut tout faire des hommes en attachant de l'honneur & de la gloire au mérite & à la vertu. La plus noble émulation regne aujourd'hui dans la France à cet égard, & l'exemple de Louis XVI y fait une loi des moeurs. St. Médard, Evêque de Noyon, a institué dans le VIe. siecle *la Rose de Salency*, & c'est sur ce modele qu'on a établi depuis peu à St. Ferjeux, près Besançon, *la Fête des Mœurs*, en l'honneur du Monarque vertueux qui gouverne la France. Le prix s'est donné pour la premiere fois cette année, le 23 Août, & se distribuera dans la suite le Dimanche après la St. Louis. Il consiste en une somme de 100 liv. & une croix d'or, sur un côté de laquelle on lit ces mots : *A la sagesse;* & sur l'autre ceux-ci, *Fête des Mœurs*, avec le

milliaire de l'année courante. Il a été fondé par une personne vertueuse, & d'autant plus estimable, qu'elle ne veut point être connue. On n'admet au concours que des filles de St. Ferjeux, dont chacune doit avoir 16 ans accomplis, ou être au dessous de 35, & ce sont les seuls habitans de ce Village qui peuvent adjuger ce prix. La *Rosiere* qu'ils ont couronnée cette année, se nomme Anne Berger; & l'*accessit* a été accordé à Agathe Rousselot. Il y avoit une si grande affluence, qu'on pouvoit y compter au moins 10000 ames de la seule Ville de Besançon. M. Turgot de la Noye, Chevalier de St. Louis, & Major des six compagnies Bourgeoises, se rendit chez la Rosiere avec un détachement. Toutes les concurrentes, vêtues de blanc, comme Anne Berger, & couronnées de myrthe, excepté la fille élue qui alloit recevoir une couronne de roses, furent conduites à l'Eglise au bruit des boëtes. La Rosiere marchoit au milieu d'elles & des onze Juges. A la porte de l'Eglise, le Curé lui fit une touchante exhortation; ses compagnes chanterent des couplets très-bien assortis à une si intéressante cérémonie; & au milieu des acclamations les plus vives, M. Brenot, Chef du corps municipal, couronna de ses mains l'héroïne de la fête, lui présenta le prix, & lui fit l'honneur de lui adresser un compliment.

III.

On écrit de la Basse-Normandie, que *la Fête des Bonnes-Gens* a été célébrée, le 15 Septembre, à Canon-les-Bonnes-Gens, d'une maniere attendrissante, & dont le vif intérêt exige les détails suivans.

Aux deux côtés d'une statue en pied de Henri IV, parfaitement ressemblante, étoient deux tableaux, dont le premier, à droite, représentoit le Roi visitant, inconnu, les pauvres des environs de Versailles dans l'hiver dernier, avec cette inscription : *Quis novus hic nostris successit sedibus hospes?* Le second représentoit la Reine & Madame essuyant les pleurs de la femme d'un vigneron blessé par un cerf à Acheres au mois d'Octobre 1773, avec cette inscription également heureuse : *Et vera, effusis lacrymis, patuit Regina.* En face de cette décoration, on proclama *une bonne mere, & un bon chef de famille.* La premiere, femme du Sr. Legros, Marchand chapelier au bourg de Mesidou, avoit pour titre d'avoir élevé 11 enfans, & d'avoir recueilli un pauvre orphelin abandonné qu'elle a allaité, élevé & marié. Le second étoit Charles Duret, laboureur de Canon-les-Bonnes-Gens, privé de son pere à l'âge de 24 ans, devenu par-là le pere de trois freres & de 5 sœurs qu'il a élevés & soutenus par ses travaux & ceux de sa mere, & qui a marié & doté deux de ses sœurs.

En faisant ces deux choix, si encourageans pour les mœurs, c'étoit répondre à l'honneur

que Mgr. le Comte d'Artois a fait à cet établissement, en envoyant deux cordons bleus qu'il a portés chacun un jour, pour décorer à l'avenir les couronnés. La bonne mere de famille a remis son prix de 300 liv. pour être donné moitié à son orphelin, moitié aux pauvres.

Le Sr. Briere, maître de poste de Canon-les-Bonnes-Gens, pour être aggrégé aux trois Paroisses de cette terre, a demandé qu'il lui fût permis de payer la taille des pauvres des trois Villages; ce genre de bienfaisance, en le rendant digne de ce qu'il demandoit, ne pouvoit être refusé.

Une autre personne, qui a voulu rester inconnue, a fait proposer une somme de 300 liv. pour être distribuée à deux pauvres filles de Briquebec, près Vallogne, qui, depuis leur adolescence, se mettent alternativement en condition pour soutenir & servir leur pere paralytique, âgé de 91 ans, au cas que les Seigneurs & les Electeurs jugeassent que ces deux sœurs avoient rempli dans un degré éminent les devoirs de la piété filiale. On l'a jugé ainsi, & les médailles de bonnes filles leur ont été envoyées. Ces traits divers de vertu, l'affluence des personnes les plus qualifiées, des citoyens des Villes voisines & des habitans de la campagne, le zele attendrissant de deux jeunes Demoiselles de qualité qui ont voulu servir les Couronnées à l'autel & à la table, les Discours touchans des Abbés le Monnier & de Vauxcelles, Bibliothécaire & Lec-

teur de Mgr. le Comte d'Artois, enfin les cris d'allégresse en portant les santés les plus augustes, tout s'est réuni pour imprimer à cette fête un caractere de patriotisme, de vertu, d'esprit public, & d'amour pour le sang de nos Rois, qui doit faire desirer qu'elle ait des imitateurs dans les autres Provinces du Royaume.

I V.

Le 20 Juillet dernier, les Jurés de Londres qui avoient été députés pour la condamnation de Rownezil, pere & fils, signerent une requête en faveur du fils, jeune homme de 18 ans, qui, à l'instigation de son pere, avoit volé à son Maître beaucoup d'argent & de billets. Cette requête fut présentée à S. M. Britannique par la grand-mere du criminel. Cette femme, âgée de 82 ans, ne pouvoit presque plus se soutenir lorsqu'elle fut en présence du Monarque, qui, voyant sa foiblesse, alla au-devant d'elle, reçut sa requête avec bonté, & lui accorda la grace de son petit-fils.

V.

Les deux Faubourgs de la Ville de Bâle du côté de l'Alsace avoient, en vertu de la transaction du 14 Juin 1649, le droit de faire pâturer leur bétail sur une partie du canton appellé le Comté de l'Auw, dont les Bourgeois de Blotzheim sont Seigneurs : l'exercice de ce droit ayant été contesté par ceux-ci, MM. de Bâle y furent maintenus par trois jugemens de l'Intendance d'Alsace des 24 Mai & 11 Septembre 1755, & 24 Novembre

1756 ; les Bourgeois de Blotzheim en appellerent au Confeil d'Etat du Roi, où l'affaire eft reftée indécife jufqu'à préfent : ainfi 120 arpens de la meilleure terre n'ont point été cultivés depuis 1755. Les Bourgeois de Blotzheim, fatigués de la longueur de ce procès, ont fait propofer la voie de la conciliation à MM. de Bâle, qui, après l'avoir agréée, ont renoncé pour toujours à leur droit de pâturage fur le Comté de l'Auw, pour une fomme de 6000 liv., payables en 6 années, à raifon de 1000 liv. par an, & pour une rente perpétuelle de 200 liv., payables feulement tous les trois ans. Cet arrangement eft d'autant plus favorable aux Bourgeois de Blotzheim, que le terrein affranchi du pâturage fera affermé pour un canon annuel beaucoup plus fort que les 1000 liv. à payer pendant 6 ans à MM. de Bâle. Ceux-ci, d'ailleurs, font convenus avec ces Bourgeois que la rente de 100 liv., payable tous les trois ans, feroit ajoutée aux prix de la Fête de la Rofiere, établie à Blotzheim par une délibération du 12 Mars 1775. Cette fomme fera donc partagée entre la fille & le garçon les plus vertueux de ce Bourg, & la mere de famille honnête du même lieu, qui aura le plus grand nombre d'enfans vivans, parmi lefquels feront compris les enfans trouvés ou les pauvres orphelins qu'elle aura élevés par charité depuis deux ans. MM. de Bâle renoncent jufqu'au droit de voter lors des choix à faire en exécution de la délibération annoncée.

V I.

Le Sieur d'Efcures, Juge Royal de Gontaud en Agénois, écrit qu'un Bienfaiteur qui refte inconnu, a fondé entre les mains de la Dame d'Efcures, Supérieure des Dames de la Charité, une efpece de loterie au profit de cinq pauvres filles reconnues pour être les plus vertueufes. Le fonds eft annuellement de 300 liv. diftribuées en cinq lots, l'un de 100, & les autres de 50 liv. Le premier tirage de cette loterie pieufe s'eft fait le jour de la Touffaint après Vêpres, dans la maifon du Juge Royal ci-deffus, en préfence de la Supérieure, de l'Affiftante, de deux Dames de la Charité, & pardevant le Sieur Campmas, Notaire Royal, qui en a rédigé l'acte, fous les yeux des Habitans les plus diftingués de la Ville, empreffés de rendre hommage à la pauvreté & à la vertu. En nommant ici ces cinq filles honnêtes & pauvres auxquelles les lots font échus, on ajouteroit aux prix que leur fageffe a mérité. Le lot de 100 liv. eft échu à la nommée Dubos, les quatre autres de 50 liv. aux nommées Pinaffeau, Thomas, Doumax & Marc.

(*Mercure de France.*)

V I I.

Un Réglement dicté par l'humanité & qui a fait naître dans tous les cœurs des fentimens de la plus vive joie, eft celui que le Gouvernement de Danemarck a fait publier dans

une de ſes Colonies. Les Habitans de l'Iſle de Sainte-Croix ſont autoriſés à donner la liberté à leurs Negres. Ce pouvoir eſt illimité ; ils affranchiront leurs eſclaves en auſſi grand nombre qu'ils le voudront, & cet acte de bienfaiſance ou de juſtice ne ſera plus contrôlé. Mais comme les ingrats, les monſtres même ne ſont pas rares, & que des Negres qui paſſent tout-à-coup d'un cruel eſclavage à une pleine liberté, pourroient être tentés d'abuſer de celle-ci pour ſe venger des maux qu'ils ont ſoufferts par celui-là ; comme dans cette Iſle, la population eſt peu nombreuſe & protégée par un petit nombre de troupes, le Gouvernement a pris des meſures pour qu'on n'ait pas à ſe repentir d'avoir traité des hommes en hommes. Pour remettre un Negre en poſſeſſion de ſon droit naturel, ce ne ſera pas l'affaire d'un moment ; il faudra donner avis de ſon intention au Gouverneur, deux mois avant l'exécution de cet acte de juſtice ; on fera des informations ſur la conduite de l'eſclave ; s'il n'a point contracté de dettes & qu'on n'ait aucun ſujet légitime de plainte à former contre lui, alors les Lettres d'affranchiſſement ſeront expédiées ; déclaré homme, l'Affranchi pourra uſer de ſa liberté comme bon lui ſemblera. Cette Ordonnance fait l'éloge du Gouvernement ; l'honneur de notre ſiecle ſeroit ſans doute que bientôt on ne ſe trouvât nulle part dans le cas d'en pouvoir jamais porter de pareille.

(*Gazette d'Agriculture*, &c.)

V I I I.

M. Stéenefen d'Aunsberg, en Danemarck, Confeiller d'Etat, qui a déja répandu tant de bienfaits fur fes Cultivateurs, vient de former encore en leur faveur une inftitution très-utile. Il a établi des prix qu'il diftribue annuellement à ceux de fes Vaffaux qui fe diftinguent le plus par leur intelligence & leur activité. De pareils établiffemens ne font affurément ni ruineux, ni même coûteux ; il faut fi peu pour encourager les bonnes gens de la campagne, qu'il y auroit prefque de l'infenfibilité à fe refufer le plaifir de les encourager. Les prix fondés par M. d'Aunsberg, ne font que des gobelets d'argent, de la valeur de dix rixdales. Les deux que ce bon Seigneur a derniérement adjugés, marquent qu'il procede avec la plus grande impartialité dans la diftribution, & que le mérite eft affuré d'en avoir le fuffrage. Les deux Payfans qui ont obtenu les gobelets, font deux freres qui font valoir de concert une même Ferme; dans l'un & l'autre c'eft la même ardeur pour le travail, la même habileté pour la culture des terres, la même économie, la même induftrie. Les Vaffaux les avoient déja nommés, tout d'une voix, avant que le Maître les eût couronnés de fa main. Si l'on eût donné un prix pour l'amitié la plus tendre, la plus vraie, la plus conftante, les deux freres l'auroient auffi remporté.

I X.

S. A. R. le Prince Héréditaire de Danemarck, a propofé divers prix d'Agriculture dans le Royaume de Norwege; il n'a pas cru fe dégrader en jettant des regards de complaifance fur des hommes auffi eftimables que généralement méprifés. S'il n'a pas, le premier, frayé la route, il n'a pas dédaigné d'y entrer, après de fimples particuliers. Nous penfons véritablement que, s'il eft beau pour un Prince de fournir le modele, il n'en eft pas moins grand pour lui de fe réfoudre à le copier. Il femble qu'il en coûte bien plus aux perfonnes élevées de fuivre l'exemple que de le donner.



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

ON raconte un cas étrange de Charles VII; c'eſt qu'étant à Bourges, ayant dit à un Cordonnier qui lui eſſayoit une paire de bottes, qu'il n'avoit point d'argent; cet homme eut la dureté de les remporter.

II.

Avant que les Charges de Judicature fuſſent vénales en France, tous les Magiſtrats, en montant ſur le Tribunal, juroient qu'ils n'avoient point acheté le nouveau rang dont ils étoient décorés. Louis XII partant pour l'Italie, & voulant s'épargner le déplaiſir de mettre un impôt ſur ſon peuple, vendit les charges magiſtrales. Cependant le ſerment fut conſervé comme une forme reſpectable par ſon antiquité, de ſorte que le nouveau Magiſtrat commençoit l'exercice de ſes fonctions par un parjure. Guillaume Joli ayant acheté la Charge de Lieutenant-Général de la Connétablie, s'obſtina à ne point jurer

rer contre la vérité & contre la notoriété publique. Henri IV approuva ſa conduite, & abolit cet uſage, où le ridicule ſe mêloit au menſonge.

III.

Dans le Royaume de Navarre, lorſque la terre aride & altérée ne pouvoit plus nourrir d'un ſuc fécond les moiſſons dont elle étoit couverte, les Magiſtrats & le Clergé faiſoient promener l'image de St. Pierre, le peuple lui crioit: *Donnez-nous de la pluie, une fois, deux fois, trois fois.* L'image étoit auſſi muette que ſourde. Le peuple indigné de ſon ſilence, s'écrioit : *qu'il nous donne de la pluie, ou qu'on le jette dans l'eau.* Alors, les Magiſtrats intercédoient pour le Saint, & promettoient de ſa part cette pluie tant attendue. Le peuple ſe laiſſoit toucher, mais il exigeoit une caution ; les Magiſtrats la donnoient, & elle reſtoit dans les mains du peuple juſqu'à ce que la parole du Saint fût dégagée par quelque nuage bienfaiſant. On voyoit encore au commencement de ce ſiecle des traces de cette ſuperſtition.

IV.

L'Amiral Ruſſel, Commandant en chef les forces navales de Sa Majeſté Britannique, invita un jour les Officiers & les équipages de toute ſa Flotte à boire d'un bol de punch de ſa façon ; il avoit fait conſtruire pour cet effet un baſſin de marbre, au milieu d'un ſuperbe jar-

din, on y verſa par ſes ordres ſix cents bouteilles d'eau-de-vie de Coignac, ſix cents bouteilles de rum, douze cents bouteilles de vin de Malaga, quatre tonneaux d'eau bouillante, le jus de deux mille ſix cents citrons, ſix cents livres du meilleur ſucre de Lisbonne (*), & deux cents noix de muſcade rapées. Un jeune Mouſſe, qui repréſentoit *Hébé*, voguoit autour du baſſin dans un petit bateau de bois d'Acajou, & verſoit à boire à plus de ſix mille buveurs aſſis ſur des bancs qu'on avoit rangés en amphithéatre tout autour du baſſin.

V.

Le Duc d'Yorck, frere du Roi d'Angleterre, avoit abjuré la Religion Proteſtante pour entrer dans l'Egliſe Romaine; il avoit ordinairement autour de ſa perſonne un grand nombre de Prêtres, mais il n'en étoit pas mieux réglé dans ſes mœurs. Quoique marié, il entretenoit, à l'exemple de ſon frere, un ſerrail très-nombreux. Il n'étoit pas ſi délicat que le Roi dans le choix de ſes Maîtreſſes; le Duc recherchoit moins la beauté que la variété. Charles le railloit quelquefois ſur ſon mauvais goût. *Je crois*, dit-il un jour, *que les Confeſſeurs de mon frere lui donnent ſes Maîtreſſes pour pénitence.*

(*) Ce fut dans cette Ville qu'il offrit ce ſacrifice à Bacchus.

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

Dell' Africa, &c. *Livre premier de l'*Africa *de* François Pétrarque ; *traduit par* Eglé Euganea *Bergere Arcadienne*, *&* *dédié à* S. E. Mde. *la Comtesse* Camille Martinelli Giovanelli. *In-8vo.* Padoue, 1776, chez les Freres Conzatti.

L'Aimable Arcadienne à qui l'Italie est redevable de cette traduction, est connue trop avantageusement dans les Lettres, pour qu'il puisse entrer autre chose que de la modestie dans le mystere qu'elle fait au Public de son véritable nom. C'est pourquoi nous ne nous ferons pas scrupule de trahir son secret, en nommant Mde. la Comtesse Roberti Franco, la même à qui nous avons déja rendu justice dans notre précédent Journal, en annonçant une Lettre qui lui a été adressée par M. l'Abbé Roberti son parent.

On trouve à la tête de ce Livre une courte préface, dans laquelle Mde. la Comtesse Roberti donne des détails assez intéressans sur le

Poëme qu'elle a traduit. Ennius & Silius Italicus avoient chanté les victoires de Scipion, long-tems avant Pétrarque, mais ce dernier Poëte ne dut rien à Silius, dont les ouvrages n'étoient pas connus de son tems, & ne furent découverts que dans le quinzieme siecle. Quoique le Poëme de Pétrarque soit bien loin de l'élégance du siecle d'Auguste, c'étoit cependant, lorsqu'il parut, le plus beau & le plus sublime qu'on eût vu depuis plusieurs siecles; aussi valut-il à son Auteur l'honneur d'être couronné au Campidoglio. Cette distinction fut accompagnée d'une autre moins brillante au premier coup-d'œil, mais peut-être plus flatteuse. Robert, Roi de Naples, Prince distingué par ses connoissances & son amour pour les Arts, desira que Pétrarque lui dédiât son ouvrage, & l'on vit cette fois le Monarque faire des avances au Poëte.

La traduction de l'*Africa* n'étoit pas, à beaucoup près, sans difficulté; & ce qui le prouve, c'est que Maretti, le premier & le seul, avant Mde. la Comtesse Roberti, qui ait entrepris de traduire ce Poëme, l'a fait sans aucun succès. Il paroît assez singulier qu'un pareil ouvrage ait été réservé pour une femme, & qu'elle y ait réussi. On peut en juger par la citation suivante.

Allorchè appena il perfido Asdruballe
Mirando dietro al tergo il suo nemico,
Che l'inseguia, s'era già posto in salvo
Di Mauritania in su deserti liti.
Appunto come suol timido cervo,
Che i cani e i cacciator che gli van dietro
Guata torcendo al calpestio la testa,
Anelante di un monte in sù la vetta;

A l'oceano s'arreftò d'iberia
Il domator, là dove ftanco Febo.......
Ripercuote l'Erculee alte colonne
Quando s'attuffa in grembo al Mare........
D'oltre paffar non gli contende il varco
Forza mortal, ma l'invicibil poffa
Di natura. Ei s'arrefta, e il duol rifente
Di non aver conquifo il fuo rivale,
Che da le fauci gli rapio la forte.......
Anche la fama un torbido fpargea
Grido confufo che d'Italia allora
Venia crefcendo, come Annibal ratto
Era co l'armi a devaftar la volto......
Ma la pietà di vendicar del Padre
L'ombra, a feguir l'incominciata pugna
Il traeva, e a placar col fangue oftile
Il cener facro de gli Eroi Latini,
Tergendo a Italia la macchiata fronte.
Quefte di Scipion ben degne brame
Scuoteano a gara il generofo petto,
E tramandavan dal fervido cuore
A la fronte ed agli occhi, in cui floria
La giovinezza, belliche faville.
S'ange la notte, e s'affatica il giorno......

Ce dernier vers nous paroît remarquable pour la précifion. Mde. la Comteffe Roberti a ajouté à fa traduction deux Sonnets de fa compofition, très-agréables, & que nous fommes fâchés de ne pouvoir tranfcrire, non plus que la jolie dédicace en vers, adreffée à Mde. la Comteffe Giovanelli. Mais il n'eft pas poffible de cueillir toutes les fleurs d'un parterre.

(*Giornale Encyclopedico.*)

RACCOLTA di Opuſcoli, &c. *Recueil d'Opuſcules Phyſico-Medicaux. Vol. XI, dédié à M.* Frédéric-Henri-Guillaume Martini, *Profeſſeur de Médecine à Berlin*, &c. *in-12.* Florence 1776, de l'Imprimerie de Joſeph & Pierre Allegrini, & Compagnie.

Il n'y a dans ce volume que deux Opuſcules; le premier eſt un Mémoire intéreſſant ſur les principales cauſes de la mort des enfans en bas-âge; ce Mémoire compoſé par M. Ballexſerd, citoyen de Geneve, a été couronné en 1772 par l'Académie-Royale des Sciences de Mantoue, & traduit du François par M. Sichi, Médecin à Reggello: on n'en trouve ici que les deux premieres ſections, le reſte étant réſervé pour le volume prochain. Le Second Opuſcule eſt une Lettre de M. Jean-Antoine Battarra de Rimini, ſur du vinaigre glacé, phénomene qu'il décrit dans les termes ſuivans. » Le 5 Février au ſoir, je vas dans ma cave, » chercher un flacon de vinaigre; mon domeſ-» tique en emporte deux ſous ſes bras. Un » des deux qu'il prit dans ſa main, ſe caſſa » en mille morceaux; la liqueur étoit toute » gelée, & avoit formé un noyau de glace, » tellement détaché des parois du vaſe, qu'on » pouvoit paſſer le doigt tout autour dans l'in-» tervalle, excepté vers le cou, où l'eſpace vuide » étoit moindre à proportion. Je pris ce noyau » de glace & le fis mettre ſur le feu dans une » marmite. J'obſervai le même phénomene » dans l'autre flacon, qui contenoit auſſi un » noyau de glace, que je mis dans la mar-

» mite comme le premier. Le verre étoit de-
» venu si mince dans le ventre du flacon que l'on
» eût dit une feuille de papier. La liqueur dé-
» gelée n'avoit plus ni odeur, ni saveur, ni
» couleur de vinaigre. Tous les autres flacons
» qui étoient dans ma cave avoient éprouvé
» le même accident, à l'exception d'un petit
» flacon d'eau de *Nocera*, qui n'avoit perdu ni
» sa couleur, ni sa saveur, &c. M. Targioni
Editeur de ces opuscules, a mis à la Lettre
de M. Battarra, une longue note dans laquelle
il explique le phénomene ci-dessus. Il prouve
que le vin & le vinaigre se congelent d'autant plus aisément qu'ils sont moins forts & moins spiritueux; l'une & l'autre liqueur dans un certain degré de force, éprouve plutôt une concentration qu'une congelation; la partie aqueuse & flegmatique est la seule qui se glace, & la partie spiritueuse reste seulement emprisonnée au centre du volume congelé : à l'égard de la corrosion du verre, M. Targioni l'attribue à l'abondance des substances alcalines, & la neutralisation du vinaigre vient à l'appui de son sentiment.

(*Novelle Letterarie.*)

SAGGIO d'instruzione, &c. *Essai d'instruction Théologique*, *&c. dédié à S. S. Pie VI. in-4to.* Rome 1776, de l'Imprimerie d'Octavio Puccinelli.

Le Pere Gerdil Barnabite, Consulteur du saint Office, connu par plusieurs autres productions, est l'Auteur de cet ouvrage, divisé en deux parties. La premiere contient *l'Essai d'instruction Théologique* proprement dit. On

trouve au commencement, des préceptes généraux sur la méthode de traiter la Théologie, le choix des matieres, le ſtyle, &c. L'eſprit de modération eſt ſur-tout recommandé dans les controverſes. *Le Théologien*, dit le Pere Gerdil, *doit chercher autant qu'il peut, à ſe concilier les eſprits & à les rapprocher de ſa doctrine; mais les eſprits qui ſont une fois aigris par les injures, ne ſe laiſſent pas gagner facilement, &c.* L'Auteur entre enſuite en matiere: il prouve qu'il n'y a rien dans l'idée d'une révélation poſitive, qui puiſſe répugner à un Théiſte de bonne foi; il parle en peu de mots, de l'écriture, de la tradition, & de l'Egliſe; il s'étend davantage ſur la queſtion qui concerne l'autorité de la Hiérarchie ſacrée; il réfute le ſyſtême des Presbytériens & les opinions du Syndic de Sorbonne, Richer, qui fut perſécuté, il y a deux cens ans, pour avoir attaqué l'infaillibilité du Pape; il répond d'une maniere auſſi victorieuſe à ceux qui abuſent du paſſage de S. Auguſtin, *claves accepit unitas Eccleſiæ*, pour ſoutenir que la puiſſance Eccléſiaſtique réſide dans le corps entier des Fideles. Il prouve très-bien que *l'unité de l'Egliſe* ne déſigne que l'ordre Apoſtolique, & que le paſſage de S. Auguſtin s'accorde parfaitement avec celui de S. Optat, *claves regni cœlorum communicandas cæteris ſolus* (Petrus) *accepit.* A l'article des Conciles, il démontre la primauté de S. Pierre par l'autorité de S. Chryſoſtôme, qui dit qu'au premier Concile de Jeruſalem, Pierre auroit pu choiſir ſeul celui qui lui auroit paru le plus digne de l'apoſtolat, & qu'il ne ſe déſiſta de ce droit que pour écarter tout ſoupçon de partialité. L'article où le Pere Gerdil combat les incrédules ſur la *certitude des faits*, n'eſt pas moins digne de remarque que les précédens : nous en dirons

autant de l'endroit où il détruit l'argument que l'Auteur du système de la nature a tiré de l'hypothese d'un tems éternel, pour prouver la nécessité de la combinaison qui constitue l'ordre actuel de l'univers.

La seconde partie contient quatre Dissertation. L'une est contre le Matérialisme; l'autre contre le Déisme; la troisieme contre les Protestans en général, & la quatrieme contre le fameux Christophle Pfaff en particulier; elle est consacrée à établir l'*indéfectibilité* de la Chaire de S. Pierre. (*Efemeridi di Roma.*)

PROPOSITIONES, &c. *Propositions d'*Antoine Zatta, *Imprimeur-Libraire à Venise, pour l'impression d'un nouveau Dictionnaire Italien, Latin & Illyrique, dans lequel on a inséré les phrases les plus élégantes & les plus difficiles des trois Langues, les Proverbes, les Fables des Pays, les Noms des Contrées, Villes, Châteaux, Mers, Fleuves, qui se trouvent dans les Ecrivains; avec l'orthographe Illyrique, & les élémens de la Langue. Le tout rédigé par le R. P.* Joachim Stalli, *Mineur Observantin de Raguse pour l'utilité des Prédicateurs & Missionnaires, ainsi que des Gens-de-Lettres du Pays & de ceux qui s'adonnent à la Poésie Illyrique. In-4to.* Venise, 1776.

L'entreprise annoncée dans ce *Prospectus* mé

rite à plusieurs égards l'attention du Public. La Langue Illyrique est de toutes celles qu'on parle en Europe, la plus répandue ; on la retrouve en Russie, en Hongrie, en Pologne, en Bohême, en Valachie, en Moravie, en Transilvanie, en Servie, en Croatie, en Carinthie, en Bulgarie, en Bosnie, en Stirie, & dans une bonne partie de la Thrace : par conséquent, le Dictionnaire du Pere Stulli ne peut être indifférent aux habitans de ces divers pays. De plus, cet ouvrage est composé par un Auteur dont la Langue Illyrique est la Langue maternelle, & par ce seul avantage, il doit l'emporter de beaucoup sur le Dictionnaire du Pere *Della-Bella*, qui d'ailleurs manque d'une infinité de mots & de phrases du plus grand usage.

L'ouvrage sera imprimé en trois volumes in-4to. beau papier & beau caractere ; & pour mettre le Public en état d'en juger, l'Editeur a joint au Prospectus les épreuves des deux premieres pages de chaque volume.

La souscription est de soixante livres ; on en payera trente en recevant le premier volume, & autant au second, de maniere qu'on ne déboursera rien pour le troisieme. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront l'ouvrage plus cher, & on le tirera pour eux en papier de moindre grandeur & de moindre qualité. Quiconque procurera douze Souscripteurs, recevra un exemplaire *gratis*. Quand le Sieur Zatta commencera à imprimer, il le fera savoir au Public par un nouvel avertissement ; il faut auparavant qu'il soit assuré d'un nombre considérable de Souscripteurs. Il n'en recevra cependant point au delà de huit cens. Les étrangers qui voudront souscrire, s'adresseront au

Sieur Zatta, qui leur indiquera les perſonnes auxquelles ils devront remettre les prix de leurs ſouſcriptions.

(*Giornale Encyclopedico.*)

LETTERE di S. A. il Principe Gonzaga, &c. *Lettres de S. A. le Prince de* Gonzague, *ſur le projet de rendre aux Calviniſtes de France une exiſtence légale. Seconde édition augmentée de quelques doutes ſur le même ſujet, propoſés en forme de Lettre à S. A. par un anonyme. In-8vo. ayant pour épigraphe :* Cavendum eſt ne iiſdem de cauſis alii plectantur, alii ne appellentur quidem. *Cic.* Lauſanne, 1776, chez François Martin, & ſe trouve à Florence.

Les Lettres du Prince de Gonzague ont déja paru dans la *Gazette Univerſelle* qui s'imprime en Italie. Tandis que les Théologiens s'échauffoient ſur le projet de rétablir les Proteſtans en France, comme ſur un point de controverſe; un Souverain éclairé & raiſonnable conſidéroit ce projet ſous ſon véritable point de vue, & en faiſoit la matiere d'une diſcuſſion politique. Le réſultat de ſon examen a été, que le rétabliſſement des Proteſtans ſeroit déſavantageux à la France. L'anonyme qui ſoutient leur cauſe, oppoſe au ſentiment du Prince des raiſons très-ſolides; il réfute ſes objections avec force, & en même tems avec tous les ménagemens & les égards qu'il devoit à la naiſſance, au rang & aux lumieres d'un adver-

faire auſſi illuſtre : il fait voir qu'aucune conſidération ne peut prévaloir contre l'intérêt général de l'humanité, qui exige qu'on rende une existence légale à tant de milliers d'hommes, que la rigueur des loix a contraints juſqu'à préſent, ou à déguiſer leur croyance, ou à vivre iſolés & privés de toutes relations civiles, ſans pouvoir être ni citoyens ni peres de famille. Si nous oſions haſarder quelques réflexions ſur un ſujet ſi peu littéraire, nous dirions que le rétabliſſement des Proteſtans en France, pourroit tourner à l'avantage de la religion même, & ranimer parmi les Catholiques cette ferveur de zele qui s'eſt ſi fort rallentie de nos jours. L'ardeur naît de l'émulation, & l'émulation de la concurrence.

(*Novelle Letterarie.*)

Il fortunato Paſtore, &c. *Le Berger fortuné, ou aventures de Sophie Ferolips, Hiſtoire galante, traduite de l'Eſpagnol. In-12.* Florence, 1776, de l'Imprimerie d'Allegrini, Piſoni & Compagnie.

Voilà le troiſieme volume du Recueil d'Hiſtoriettes, que nous avons annoncé l'année derniere, ſous le titre de *Divertiſſemens pour les Meſſieurs & pour les Dames.* La ſcene de cette nouvelle eſt en Eſpagne, ſous le regne de ce Mauregat, bâtard d'Alphonſe-le-Catholique, qui eut la barbarie de s'unir avec Abderaman, Roi de Cordoue, pour chaſſer ſon neveu Alphonſe-le-Chaſte, du Trône de Léon, & la lâcheté de payer les ſervices du Roi Maure, d'un tribut annuel de cent jeunes filles chrétiennes. Sophie Ferolips ſe trouve du nombre

de ces infortunées ; elle part d'Oviedo avec les compagnes de sa captivité ; mais elle parvient à s'échapper dans la route. Elle éprouve en fuyant diverses aventures plus étranges les unes que les autres, qui mettent à l'épreuve sa vertu & son courage ; enfin, le terme de ses malheurs arrive, & elle épouse un Prince de la Maison de Charlemagne. On trouve à la suite de cette Histoire, une Anacréontique très-agréable.

(*Novelle Letterarie.*)

POESIE, &c. *Poësies de M.* Calsabigi. 2 *vol. in-8vo.* Livourne, 1776, de l'Imprimerie de l'*Encyclopédie.*

Le premier volume contient les Opéras d'*Orfée* & d'*Alceste*, & divers fragmens. On trouve dans le second volume, des Odes, dans le nombre desquelles il y en a deux traduites de l'Anglois, un Essai de traduction du *Paradis perdu*, & une Dissertation sur les Œuvres de Métastase, qui a déja paru dans l'édition qu'on en a faite à Paris. De tous les Italiens qui ont fait des Opéras, M. Calsabigi est celui qui a le plus approché de Métastase : *longo sed proximus intervallo.* Il a moins réussi dans les Odes ; les siennes sont écrites purement & facilement ; mais elles manquent de chaleur, d'énergie & de mouvement ; le genre de l'Ode est celui de tous qui supporte le moins la médiocrité.

(*Efemeridi di Roma.*)

De Vitâ, & rebus geſtis, &c. *Vie & faits de Frédéric II, Roi de Sicile; par* François Teſta, *Archevêque de Mont-Réal, in-4to.* Palerme, 1774.

Frédéric II, Roi de Sicile, n'a pas été un de ces Monarques qui ſemblent ne monter ſur le Trône que pour faire ſuite à leurs Prédéceſſeurs. Pendant quarante & un an qu'il regna, il fut preſque toujours en guerre; il eut de plus à ſoutenir une excommunication lancée contre lui par le Pape Jean XXII, qui mit tout ſon Royaume en interdit. Le ſavant Archevêque de Mont-Réal paroît avoir été porté par un goût particulier pour ce Prince, à compoſer ſon Hiſtoire; on voit percer dans le cours de la narration l'Ecrivain qui aime ſon Héros; mais il faut convenir auſſi qu'il n'avance rien ſans preuve, & après la correction & l'élégance du ſtyle, ce qui donne le plus de prix à ſon ouvrage, c'eſt l'abondance & le choix des monumens qu'il y rapporte.

(*Efemeridi di Roma.*)

Lettere di un Franceſe, &c. *Lettres d'un François à l'Auteur Italien de l'*indifférence du Siecle XVIII, *ſur les* trois Queſtions Académiques, *que le même Auteur a traitées en qualité de Philoſophe critique. 2 vol. in-8vo.* Veniſe, 1776, chez Antoine Zatta.

L'Ouvrage qu'on réfute ici eſt intitulé: *trois Queſtions Académiques traitées en trois Lettres*

par un Philoſophe critique. Goa, aux frais du caprice, de l'Imprimerie de la mode. Les trois queſtions ſont les ſuivantes : I. *Quelle eſt la véritable raiſon, pour laquelle l'Egliſe a éprouvé autant de criſes, qu'il a paru d'héréſies ?* II. *Si c'eſt du peu d'eſtime qu'on a pour la véritable vertu, que naiſſent tous les abus & les déſordres qui ſe font remarquer dans un Gouvernement politique ?* III. *Quel cas on doit faire d'une force qui n'eſt pas accompagnée de la raiſon ?* L'Auteur Italien a réſolu ces queſtions d'une maniere auſſi indécente qu'impie, & le prétendu François le combat victorieuſement dans une ſuite de dix-ſept Lettres. Il le ſuit pas à pas, & pour ainſi dire, mot à mot, & il lui en eſt plus aiſé de le convaincre d'inexactitude & d'infidélité. Mais il réſulte de-là un inconvénient, c'eſt que le Livre impie ſe trouvant tranſcrit tout entier dans la réfutation, prend une nouvelle exiſtence & échappe par ce moyen à la proſcription qu'il avoit méritée.

(*Giornale Encyclopedico.*)

COMPOSIZIONI Stampate, &c. *Ouvrages Imprimés à l'occaſion de l'entrée ſolemnelle de Monſeigneur* Frédéric Giovanelli, *Patriarche de Veniſe, & Primat de la Dalmatie.* Veniſe, chez Storti.

C'eſt le ſort des grands, d'être aſſaillis de complimens en vers & en proſe, à chaque événement heureux qui leur arrive ; & cet inconvénient n'eſt pas le moindre de ceux auxquels leur rang les expoſe. Le nouveau Patriarche de Veniſe ne devoit pas être excepté de la loi commune, ſur-tout dans un pays comme l'Ita-

lie, où les complimens ont bien une autre importance que par-tout ailleurs. Le Recueil que nous annonçons, contient, dans cent soixante quatorze pages in-4to., deux Discours, l'un de M. l'Abbé Mazzola, l'autre de M. Loschi, & diverses pieces de vers, par MM. Bondi, Vicini, Flori, Bergolini, &c. Nous pourrions rapporter ici d'autres ouvrages composés à l'honneur du nouveau Patriarche, comme une chanson en douze strophes d'un Carme Déchaussé, une autre chanson par M. Lazaroni, avec dédicace, & douze Sonnets aussi avec dédicace, signé Jean Marie Fontana.

(*Giornale Encyclopedico.*)

COLLEZIONE *Istorica*, &c. *Collection Historique d'Observations chirurgicales, rédigées méthodiquement avec des Notes, par M.* Joseph Cavallini di Cevoli, *Lecteur & Historiographe de l'Hôpital Royal de Sainte-Marie Nouvelle de Florence. Tom. III, partie I. in-8vo.* Florence, 1776, de l'Imprimerie de Bonducci.

Cette collection renferme des faits très-curieux & très-intéressans sur-tout pour les Gens de l'Art. M. Cavallini a mis dans le troisieme volume, un état de tous les malades qui sont entrés à l'Hôpital de Sainte-Marie, qui en sont sortis & qui y sont morts, dans l'espace de trois ans, à compter du premier Janvier 1773, au trente & un Décembre 1775. De 15270 qui sont entrés à l'Hôpital, il en est mort 2779, c'est-à-dire, environ 18 sur 100. Dans l'*Observateur Florentin*, que nous avons annoncé l'an-

née derniere, il est dit à l'article de l'Hôpital de Saint Jean-de-Dieu, que le nombre des malades de cette maison est à celui des morts comme 100 à 7. Ces proportions sont bien différentes, & il semble que les causes de cette différence ne seroient pas indignes de l'attention des Médecins.

(*Novelle Letterarie.*)

COMPENDIO della Storia Geografica, &c. *Abrégé de l'Histoire géographique, naturelle & civile du Royaume de Chili. In-8vo.* Bologne, 1776, de l'Imprimerie de S. Thomas d'Aquin.

Le Chili, Royaume de l'Amérique méridionale, situé sur la mer Pacifique entre le 24 & le 45 degré de latitude, le 304 & le 308 degré de longitude, est divisé par la nature en trois parties. Les Isles forment la premiere; la seconde comprend cette bande de terre qui est entre la mer & les *Andes;* la troisieme, l'espace occupé par ces montagnes, les plus hautes du Globe, que l'on connoît encore sous le nom de Cordilieres. Quoique ce Royaume soit presque sous la Zone Torride, le climat en est tempéré & le terroir fertile. Les plantes les plus utiles & les plus agréables y croissent en abondance. On y voit presque toutes les herbes sauvages d'Europe; & beaucoup d'autres qui exigent chez nous une grande culture viennent au Chili naturellement. Parmi les plantes indigenes qui sont en grand nombre, on distingue l'*herbe du sel*, ainsi appellée parce que, l'été, elle se couvre tous les jours de petits globules salins,

en guise de rosée, de maniere que les habitans n'ont qu'à secouer les feuilles pour avoir du sel de la meilleure qualité. Le regne animal n'est pas aussi étendu dans le Chili que dans d'autres parties de l'Amérique; mais on trouve dans ce Royaume, le colibri, le premier oiseau du monde par sa légéreté, son éclat & la beauté de ses couleurs. Le regne minéral y est aussi riche que dans tout autre endroit du Globe, & si nous en croyons l'Historien, les mines du Chili n'ont rien à envier à celles du Potose.

La partie de l'ouvrage qui concerne l'Histoire civile, est beaucoup mieux faite & plus intéressante que celle de l'Histoire-Naturelle, qui n'est, en grande partie, qu'une nomenclature de plantes, d'animaux & de minéraux, assez seche & totalement dénuée de méthode. L'Auteur fait connoître les différentes Provinces du Chili; la Langue des habitans; leur religion qui se rapproche beaucoup de celle des autres Indiens; le Gouvernement civil & militaire des Araucaniens; leur maniere de vivre & de s'habiller, leurs jeux, leurs exercices, & tout ce qui intéresse ce peuple belliqueux & fier de sa liberté, qu'il a toujours défendue contre les Espagnols. L'Histoire des conquêtes de ces derniers & de leurs établissemens, occupe la fin de l'ouvrage.

(*Efemeridi di Roma.*)

NUOVA Raccolta di Composizioni Teatrali, &c. Nouveau Recueil de Pieces de Théatre, traduites par Elizabeth Caminer Turra, *avec cette épigraphe :*

nec tua laudabis ſtudia, aut aliena reprendes. *Tom. IV.* Veniſe, 1776, chez Pierre Savioni.

Nous avons annoncé dans notre Journal du mois d'Août de l'année 1775, le troiſieme volume de ce Recueil, qui eſt le fruit des loiſirs d'une Dame, & qui mérite à ce titre, nous ne dirons pas l'indulgence, mais plutôt les égards du public. Le quatrieme volume contient quatre Pieces, *le Fils reconnoiſſant*, Comédie en un Acte de M. Engel, traduite de l'Allemand; deux Comédies traduites de l'Eſpagnol; & *Mérinval*, Drame de M. d'Arnaud, & non pas de M. Mercier, comme on le lit dans le Journal de Veniſe, où il eſt dit que ce *Drame plein d'un beau ſombre, fait goûter à l'ame un plaiſir tout différent de celui du rire.* C'eſt une ſinguliere maniere de louer un ouvrage dont l'Auteur a voulu arracher des larmes.

(*Giornale Encyclopedico.*)

La Fanciulla inſtrutta, &c. *La jeune Fille inſtruite pour l'état de virginité ou pour celui de mariage. Ouvrage utile aux Religieuſes & aux femmes mariées, diviſé en quatre Lettres, & dédié aux Peres & aux Meres par un Camaldule. in-12.* Veniſe, 1776, chez Modeſte Fenzo.

Il y a peu de ſujets plus intéreſſans que celui de ces Lettres, qui ſont remplies d'excellens préceptes, quoique le révérend Pere Ca-

maldule qui en eſt l'Auteur, y parle plutôt en Théologien qu'en Philoſophe. La premiere a pour objet ce qu'on appelle vocation en général ; la ſeconde traite de la virginité dans le monde ; la troiſieme, de la virginité dans l'état monaſtique ; la quatrieme de l'état de mariage.

(*Novelle Letterarie.*)

On projette à Ferrare une *Encyclopédie Italienne* ; les Profeſſeurs les plus célebres d'Italie ſe ſont engagés à y travailler. Perſuadés qu'il eſt poſſible de perfectionner l'*Encyclopédie* de Paris, ils ſe propoſent, non de la traduire, mais de la refondre. On y ajoutera tout ce qui concerne l'Hiſtoire. Cette *Encyclopédie*, diſent les Rédacteurs, ſera Italienne, parce qu'elle ſera écrite en Italien & dirigée ſpécialement vers l'utilité de l'Italie.

On a publié à Veniſe le *Proſpectus* d'un *Index à toutes les éditions de l'Encyclopédie ;* ce nouvel ouvrage ſera en deux volumes, & compoſé de maniere qu'on y trouvera l'indication de tous les articles de l'*Encyclopédie* relatifs à une même matiere, avec un renvoi exact au volume, à la page & à la colonne. Cet ouvrage s'imprime en Italien & en François. Ceux qui voudront ſouſcrire, recevront le premier volume au mois d'Avril, & le ſecond au mois de Juin ſuivant, chaque volume au prix de cinquante livres, monnoie de Veniſe.

(*Giornale Encyclopedico.*)

ANGLETERRE.

ORIGINAL Letters, &c. *Lettres originales, ouvrages dramatiques & Poésies de M.* Benjamin Victor, *3 vol. in-8vo.* Londres, chez Becket.

Il est assez rare que les Lettres familieres d'un homme soient publiées de son vivant & de son aveu ; & lorsqu'elles paroissent dignes de la presse, on les réserve ordinairement pour leur donner place parmi ce qu'on appelle *œuvres posthumes.* M. Victor s'est écarté de cet usage fondé sur la prudence autant que sur la modestie ; il est lui-même l'Editeur de ses Lettres, ainsi que de ses autres ouvrages ; il a peut-être craint d'être mal servi après sa mort par le zele de ses amis ; peut-être a-t-il voulu prévenir des indiscrétions trop ordinaires aux Editeurs ; peut-être aussi a-t-il cru qu'il y auroit quelque gloire & quelque utilité à retirer de la publication de ces Lettres ; car voilà à-peu-près les raisons qu'on peut donner de son empressement à mettre, en quelque façon, le public de sa confidence, ce que bien des gens éviteroient. Quoi qu'il en soit, on peut dire que M. Victor s'est livré sans réserve à ses lecteurs ; nous avons peu de collections de Lettres familieres, même posthumes, plus nombreuses & mieux fournies que celle-ci ; elle monte à cent vingt-cinq Lettres qui remplissent tout le premier volume. *Tout ce qui abonde est vicieux*, c'est une vieille maxime ; mais c'en est une non moins ancienne, *qu'il n'y a point de regle sans exception ;* laquelle des deux est la plus applicable à la circonstance présente ? nous ne

le déciderons point: la citation ſuivante mettra nos Lecteurs en état d'en juger.

A Sir William Wolſeley, Baronet, à Wolſeley-hall.

» Dans le poſtſcriptum de ma deniere, je vous » ai appris la mort du dernier Comte de S***, » & je vous ai promis de vous en marquer » les circonſtances; je les ai toutes ſues de » Cibber le *Laureat*, & du Capitaine Bod- » dens, mes vieux amis, & tous deux excellens » Nouvelliſtes.

» Cet étonnant, ce malheureux Comte (je » l'appelle ainſi, quoiqu'il parût être dans le » zénith du bonheur) avoit eu une longue in- » timité avec la femme du dernier Duc de » M***, à qui il devoit être marié la nuit » même qu'il s'eſt tué.

» Tous ceux qui eurent occaſion de le voir » & de lui parler dans la journée, ont rap- » porté qu'ils ne lui avoient jamais vu un air » plus gai, ni qui marquât plus de ſatisfaction: » c'étoit une choſe d'autant plus remarquable » que ſon extérieur annonçoit ordinairement » tout le contraire. Le ſoir fatal arrivé, il ren- » tra chez lui ſur les huit heures, ſe retira dans » ſon appartement, renvoya ſon domeſtique » avec défenſe d'entrer ſans être appellé; & ſe » jetta ſur un fauteuil vis-à-vis d'un grand miroir, » ayant devant lui une petite table avec des lu- » mieres élevées ſur des Livres: alors ayant tiré » un petit piſtolet, il le mit entre ſes dents, » ferma la bouche, & lâcha le coup: la balle » fracaſſa ſon palais & alla frapper le cerveau: » la maniere dont il ſe tua, amortit tellement » le bruit du piſtolet, (qui d'ailleurs n'avoit » pas une charge fort conſidérable) que le do- » meſtique s'imagina entendre tomber un gros

» Livre. Cependant la curiosité le conduisit à « la porte; il lui sembla que son maître poussoit quelques gémissemens, il entra, & le » trouva dans les angoisses de la mort; le sang » qui lui sortoit par la bouche, fit croire d'abord à cet homme que le Comte s'étoit coupé la gorge; mais plusieurs domestiques » étant accourus, la vue du pistolet fit connoître le vrai genre de sa mort. La premiere » personne qu'on alla chercher, fut le Comte » de Chesterfield, qui demeuroit près delà & » vint aussi-tôt; mais il ne resta pas long-tems, » & comme il étoit incommodé d'un mal aux » yeux, il alla se recoucher. La famille voulut » cacher ce malheur en publiant que le Comte » étoit mort d'une apoplexie. Cependant l'Officier de Justice ne laissa pas de faire sa descente comme il en avoit le droit; les domestiques avoient porté le corps dans un autre appartement, après l'avoir bien lavé, & » il ne paroissoit à l'extérieur aucun signe de » mort violente; mais un Chirurgien qui » fut appellé, ne tarda pas à découvrir la » vérité.

» Vous supposez aisément l'effet que cette » triste nouvelle fit sur la Duchesse qui n'y » étoit guere préparée; elle étoit au Palais avec » le Docteur Clarke, dans l'appartement de » Lady Hawey, où elle attendoit le Comte.

» Le Peuple qui pour l'ordinaire, juge mal » & méchamment, regarde le parti violent que » le Comte a pris, comme le résultat de ses » réflexions sur le mariage qu'il alloit faire; » les gens raisonnables pensent qu'un homme » d'un tempérament aussi sombre, devoit infailliblement se détruire lui-même; & que s'il » avoit eu à se tuer pour un sujet tel qu'on le

» ſuppoſe, ſa détermination auroit été mieux mo-
» tivée après le mariage qu'elle ne pouvoit l'ê-
» tre auparavant.

» Pour moi, mon cher William, puiſque » les ſuicides ſe font avec tant de réflexion, » je crois que j'aurois d'abord voulu partager » pendant une nuit le logement de la Ducheſ- » ſe, ſauf à voir enſuite ce que j'aurois eu à » faire. «

Le ſecond volume contient des Pieces de Théatre; la premiere eſt une Tragédie, intitulée *Altamire*; il y a environ cinquante ans que l'Auteur l'a compoſée, c'étoit ſon coup d'eſſai dans le genre dramatique; la Fable en eſt aſſez défectueuſe, & par cette raiſon elle n'a jamais paru au Théatre. On trouve enſuite une autre Tragédie intitulée, *la fatale erreur*; puis le *Payſan fortuné*, ou *la nature l'emportera*, Comédie; & enfin *le Sacrifice* ou *les caprices de Cupidon*, Drame lyrique; toutes Pieces qui ont eu le même ſort.

Le troiſieme volume contient les Poéſies diverſes de l'Auteur; une grande partie conſiſte en Odes ſur l'anniverſaire du Roi. Parmi les Pieces fugitives, on trouve quatre vers à l'Auteur *des Saiſons*, en lui renvoyant ſon chant de l'hyver manuſcrit; voici à-peu-près le ſens :

Avec art tu viens de décrire
L'hyver & toutes ſes horreurs :
Il faut qu'à préſent ta Lyre
Faſſe renaître les fleurs.

Nous avons cité ces vers de préférence, parce qu'ils ſont accompagnés d'une note qui contient des détails aſſez curieux.

» Cet excellent Poëme, dit M. Victor, en parlant

» parlant du chant de l'Hyver, fut composé
» l'an 1724, quelques mois après que l'Auteur
» fût arrivé d'Edimbourg à Londres; il n'avoit
» d'autre ami dans cette Capitale, que M.
» Malloch, son compagnon d'études, qui vi-
» voit alors chez le Duc de Montroſſ, dont
» il élevoit les deux fils. Je me rappelle que
» M. Malloch, (qui depuis a pris le nom de
» Mallet) & moi, nous courûmes, un jour du
» mois de Novembre, chez tous les Libraires
» du *Strand* & de *Fleet-Street*, pour vendre
» le manuſcrit de ce Poëme, & qu'enfin nous
» fîmes affaire avec M. Millar, qui avoit alors
» une petite boutique en *Fleet-Street*; le prin-
» cipal motif qui le détermina, fut que l'Au-
» teur étoit ſon compatriote; & en effet, après
» bien des diſcuſſions, il ne voulut nous don-
» ner que trois livres ſterlings du manuſcrit.
» Le Poëme étoit dédié à Sir Spencer Comp-
» ton, alors Orateur de la Chambre des Com-
» munes, & il ſe paſſa plus d'un mois ſans
» que celui-ci s'informât de l'Auteur. M. Hill,
» notre ami, qui avoit lu & admiré l'ouvrage
» avant qu'il fût imprimé, fut ſi indigné de
» cette indifférence, qu'il compoſa une ving-
» taine de vers ſatyriques, où il diſoit à l'Au-
» teur qu'il s'étoit trompé, ſi il avoit cru que
» des gens en place rendroient juſtice à ſon
» ouvrage, dont les beautés paſſoient leur in-
» telligence. A peine ces vers eurent-ils paru,
» que Sir Spenſer Compton fit demander l'Au-
» teur, & après quelques excuſes ſur ſa né-
» gligence, lui remit un billet de banque de
» vingt livres ſterlings. «

» Le chant de l'Hyver ſe vendit ſi bien, que
» Millar donna à M. Thomſon cinquante li-
» vres ſterlings pour le ſuivant, celui du Prin-

» tems ; il reçut encore davantage pour ceux » de l'Été & de l'Automne. On imprima en- » ſuite les quatre chants enſemble, & il s'en » débita, en très-peu d'années, tant d'éditions, » que le Libraire reconnoiſſant fit ériger à la » mémoire de l'Auteur, ce beau monument » qu'on voit à l'Abbaye de Weſtminſter. »

(*Critical Review.*)

A ſecond Voyage round the World, &c. *Second Voyage autour du monde, dans les années 1772, 1773, 1774, 1775, par M.* James Cook, *Ecuyer, Commandant du vaiſſeau de Sa Majeſté*, la Réſolution, &c. *Nouvelle relation tirée de Mémoires authentiques. In-4to.* Londres, chez Almon.

Il y a précifément un an (*) que nous annonçames une relation ſemblable ; nous fimes connoître le cas qu'on devoit en faire, & nous prévinmes en même tems nos Lecteurs, ſur la foi des Rédacteurs du *Critical Review*, que la relation authentique du voyage du Capitaine Cook, ne tarderoit pas à paroître. On pourroit croire, d'après le titre de celle-ci, que c'eſt celle dont nous avions parlé ; mais les Rédacteurs du *Monthly Review* ne la traitent pas plus favorablement que l'autre ne l'a été. Ce n'eſt de même qu'un Journal aride & peu exact de quelque Matelot, que quelque entrepreneur de livres, aura étendu, amplifié, & embelli de tout le merveilleux, même abſurde,

(*) *Eſprit des Journaux*, Janvier 1776, pag. 388.

que ſon imagination lui aura fourni ; celui qui s'eſt chargé de cette tâche a très-bien réuſſi ; & jamais récit de Voyageur n'a mieux juſtifié le proverbe. Il dit qu'au Cap de Bonne-Eſpérance, les choux & les choux-fleurs peſent depuis trente jusqu'à quarante livres ; ce ne ſont pas là tout-à-fait des *choux grands comme des Egliſes*, mais il faudroit encore pour les faire cuire des *pots* plus qu'ordinaires. Les Journaliſtes rapportent pluſieurs autres exagérations auſſi ridicules, & ils ajoutent à la fin de leurs citations : *cela a paru neuf au Capitaine Cook, quand il l'a vu imprimé.*

Au reſte le vrai Journal de ce voyage, les mémoires fideles & authentiques, ſont dépoſés à l'Amirauté, & des raiſons de politique en ont empêché jusqu'à préſent la publication.

(*Monthly Review.*)

CICERO's Brutus, &c. *Traduction du* Brutus *& de* l'Orateur *de Cicéron ; par* M. E. Jones, *in-8vo.* Londres, chez White.

La plus grande partie des ouvrages de Cicéron a été traduite en Anglois par des Ecrivains de mérite ; les Queſtions Tuſculanes, les Livres *de Finibus*, *de Oratore*, *de Officiis*, les Lettres à Atticus & pluſieurs Diſcours, par Guthrie ; les Lettres à Brutus, par Middleton ; le Livre *de natura Deorum*, par Francklin ; les Lettres familieres & le Dialogue *de Senectute*, par M. Melmoth, &c. La traduction du *Brutus* & du Livre de *l'Orateur* manquoit à la Littérature Angloiſe : M. Jones a entrepris ce travail, & l'a exécuté à la ſatisfaction des connoiſſeurs. Sa verſion eſt coulante, facile, & preſque toujours correcte & élégante.

A Survey of experimental Philosophy, &c. *Vue de la Philosophie expérimentale, considérée dans ses progrès actuels; par M.* Olivier Goldsmith: 2 *vol. in-8vo.* Londres, chez Carnan & Newsbery.

L'Editeur nous apprend dans un avertissement, que le premier volume de cet ouvrage fut imprimé du vivant de l'Auteur, & que le manuscrit entier avoit été remis entre les mains de l'Imprimeur, long-tems avant la mort de M. Goldsmith. Enfin on vient de le donner au public, à qui il peut être fort utile par son objet & par les choses qu'il contient.

L'Auteur commence par des réflexions générales sur la matiere & ses propriétés les plus connues; il traite ensuite avec beaucoup d'étendue, des différentes especes d'attraction. Il expose la doctrine des forces centrales, autant qu'il est nécessaire pour expliquer le systême de l'Univers. Il passe delà à des recherches sur la figure de la terre, & la pesanteur des corps à sa surface, ce qui le conduit à la théorie de la descente des corps sur les plans inclinés & à celle des pendules. Les loix de la projection, la communication du mouvement, l'élasticité des corps, tous les grands principes de la Mécanique sont développés successivement avec beaucoup d'exactitude & de précision. Ceux d'hydrostatique & d'hydraulique terminent le premier volume.

On trouve au commencement du second, des recherches sur la nature de l'air, ses Propriétés générales & ses effets, par rapport à l'homme, & aux autres substances des différens regnes.

La fluidité, la pesanteur & l'élasticité de l'air forment la matiere de trois chapitres. Ces discussions sur l'air sont terminées par des observations sur la hauteur de l'athmosphere, sur les vents, sur les sons musicaux, sur le son en général, &c. M. Goldsmith parle ensuite du feu, du froid, de la lumiere, & finit par un Traité d'Optique. Cet ouvrage ne peut gueres passer que pour une compilation; mais c'est une compilation faite avec choix & jugement; le style en est clair & l'ordre assez méthodique. Les deux volumes sont ornés de planches très-bien gravées.

(*Critical Review.*)

INTERESTING Letters of Pope, &c. *Lettres intéressantes du Pape Clément XIV* (Ganganelli) *traduites en Anglois sur l'édition Françoise publiée à Paris, par Lottin; & précédées de quelques anecdotes de la vie de ce Pontife: deux vol, in-12.* Londres, chez Becket.

Quoi qu'on ait dit contre l'authenticité de ces Lettres, leur succès ne s'est point démenti; preuve certaine que si elles ne sont pas de Ganganelli, au moins elles ne sont pas indignes d'en être. Un Moine qui s'éleve contre la fausse dévotion, un Pape qui prêche la tolérance, voilà, disent les Anglois, ce qu'il y a d'admirable dans la vie de Ganganelli & dans ses Lettres. Celles-ci, en général, paroissent si bien calquées, pour nous servir de ce terme, sur l'ame du Héros, qu'en les lisant, on croit qu'il respire encore, on croit le voir, on croit l'en-

tendre, & cette illusion a suffi pour intéresser tous les Lecteurs. Les défauts de vraisemblance & de détail qui se trouvent dans cet ouvrage n'ont pas frappé d'abord, parce qu'on a été séduit, par ce ton d'aménité, de sagesse, de modération qui y regne d'un bout à l'autre; parce que toutes les qualités de l'homme de bien, de l'homme religieux, de l'homme social, de l'homme public, réunies dans un successeur des Grégoire & des Alexandre, forment un ensemble intéressant pour les amis de la Religion, & admirable même pour ses détracteurs. Enfin les Anglois qui se connoissent en hommes, n'ont pas été de l'avis des Critiques. Cette traduction est annoncée par les Journalistes de Londres, comme un vrai présent fait au public d'Angleterre.

(*Monthly Review.*)

AN Account, &c. *Description du Climat de la Caroline Méridionale, & des Maladies communes dans ce pays; par M.* Chalmers, *de Charles-Town. 2 vol. in-8vo.* Londres, 1776, chez Dilly.

M. Chalmers s'est déja fait connoître par un essai sur les fievres, publié précédemment & très-bien accueilli en Angleterre. Ce nouvel ouvrage ne doit pas lui faire moins d'honneur, & quoiqu'il paroisse n'avoir d'utilité directe que pour les habitans de la Caroline, cependant il contient d'excellentes observations dont tous les Médecins peuvent profiter, parce que dans les sciences expérimentales, ce sont les faits particuliers qui conduisent aux principes généraux. Dans le premier volume, l'Auteur parle

d'abord du climat, de l'eau & du ſol, après quoi il donne pluſieurs obſervations météorologiques, & un eſſai ſur l'influence de l'air chaud & de l'air humide ſur le corps humain. De cette eſpece d'introduction, il paſſe à la deſcription des maladies communes à la Caroline pendant l'été. Le ſecond volume traite des maladies de l'automne, de l'hiver & du printems.

De Arthritide primigeniâ & regulari, &c. *De la Goutte primitive & réguliere; ouvrage poſthume de* Guillaume Muſgrave, *Médecin à Exceſter; mis au jour pour la premiere fois par* Samuel Muſgrave, *Docteur en Médecine, petit fils de l'Auteur; in-8vo.* Londres, chez Payne.

Guillaume Muſgrave, Auteur de cette diſſertation, ſe diſtingua par ſon ſavoir, vers la fin du dernier ſiecle & au commencement de celui-ci. L'an 1684, il fut élu Secrétaire de la Société Royale; il laiſſa cette place l'année d'après, au célebre Aſtronome Halley, & ſe retira à Exceſter où il exerça la médecine avec ſuccès juſqu'à ſa mort arrivée en 1721. Il remit à Guillaume Muſgrave, ſon fils, Bachelier en Médecine, le ſoin de faire imprimer ſon manuſcrit de la Goutte; celui-ci mourut trop-tôt, & la commiſſion eſt paſſée à M. Samuel Muſgrave, qui heureuſement a eu le tems de publier l'ouvrage de ſon grand-pere & de ſe faire honneur par les ſiens. Cette diſſertation eſt diviſée en onze chapitres, où l'Auteur parle fort ſavamment de toutes les eſpeces de goutte, de leurs ſymptômes & de leurs effets. On y trouve

tout ce qu'on peut desirer de savoir sur cette maladie, excepté le moyen de la guérir.

(*Critical Review.*)

THE Work sin Architecture, &c. *Œuvres d'Architecture de* Robert & James Adam, *Écuyers. N° IV. contenant les dessins de quelques édifices publics; in-folio, papier impérial.* Londres, 1776, chez Becket.

Ce quatrieme cahier contient huit planches représentant divers édifices que uous nommerions sans aucune utilité pour ceux de nos Lecteurs qui n'ont pas vu Londres. Mais il y a, outre les gravures, une préface dont nous extrairons quelques passages qui prouvent que les deux freres Architectes possedent aussi-bien la théorie que la pratique de leur art.

» Les édifices publics, disent-ils, sont les » plus beaux ornemens des villes grandes & opu- » lentes. Il est de la nature de ces bâtimens » d'admettre beaucoup de magnificence dans le » dessin, & d'exiger beaucoup de solidité dans » la construction; destinés à contenir des assem- » blées nombreuses, ils doivent être distribués » en appartemens vastes & spacieux, & par » conséquent ils sont susceptibles de plus de » grandeur dans la décoration extérieure & » dans la distribution que les édifices parti- » culiers. Ceux-ci, par la multiplicité nécessaire » des fenêtres, sont coupés en petites parties » avec lesquelles il est très-difficile, pour ne » pas dire impossible, de conserver cette gran- » deur & cette simplicité de composition qui

» s'empare d'abord de l'ame & en impose à
» l'imagination du Spectateur. L'Artiste qui n'a
» pas occasion de déployer son genie dans des
» ouvrages d'une grandeur réelle, doit chercher
» d'autres ressources, & à l'exemple des Maîtres
» de Rome & de Grece, se faire admirer par la
» beauté & la variété des formes, par la ri-
» chesse & la fertilité de l'invention, par l'é-
» légance & la délicatesse des ornemens. Tout
» cela convient aux édifices les plus petits.

» On peut comparer justement à cet égard,
» la peinture & l'architecture. Les maîtres les
» plus fameux de l'Ecole d'Italie, se fiant à l'é-
» tendue de leurs compositions, à la grandeur
» de leurs masses, & à l'effet de l'ensemble,
» ont négligé jusqu'à un certain point de finir
» dans leurs ouvrages les parties de détail; les
» Peintres Flamands, au contraire, n'ayant qu'un
» champ fort petit, se sont appliqués aux dé-
» tails, ont soigné les moindres parties, n'ont
» perdu de vue aucun accessoire, & rehaussant
» la petitesse de leurs sujets par un coloris vif
» & brillant, une correction, un fini & une
» élégance exquise, sont venus à bout d'en
» faire des chef-d'œuvres, &c.

(*Monthly Review.*)

ALLEMAGNE, &c.

On voit paroître le premier volume de *la Pomone de Franconie*, sous le titre de *POMONA FRANCONICA* : c'est la description accompagnée de figures, des arbres fruitiers & des fruits qui sont cultivés dans les jardins du Prince-Evêque de Wurtzbourg, avec des observations curieuses sur leur plantation, leur greffe & leur

culture. L'ouvrage eſt gravé en cuivre par M. Winterſchmid, habile Artiſte & marchand d'Eſtampes à Nuremberg, ſous la direction de M. Mayer, ſavant Jardinier du Prince-Evêque : ce premier volume eſt diviſé en trois parties : il y a dans la premiere partie 8 planches bien gravées & proprement enluminées, qui repréſentent les abricotiers; dans la ſeconde partie également huit planches qui repréſentent les amandiers; & dans la troiſieme 17 planches qui repréſentent les pruniers. Chaque eſpece eſt figurée en une branche qui porte ſes feuilles, ſes fleurs & des fruits, le tout de couleur naturelle. Pluſieurs fruits paroiſſent coupés en morceaux, afin qu'on en diſtingue la chair, & les noyaux ou pepins. On a fait uſage des livres de Mrs. Duhamel, Roger Schabol & Ducheſne, après avoir vérifié leurs expériences: les deſcriptions des arbres ſont en Allemand & en François, & on y a ajouté leurs noms en d'autres Langues, auſſi-bien que les claſſes dans leſquelles chacun eſt placé ſuivant les ſyſtêmes de Ray, de Tournefort & de Linné.

Le ſecond volume contiendra les ceriſiers, les néfliers & les pêchers. Le troiſieme contiendra les bonnes eſpeces de figuiers, de pommiers & de poiriers, avec un calendrier de jardinage fait exprès pour les Jardiniers cultivateurs des arbres fruitiers. Ce bel ouvrage fait beaucoup d'honneur à M. Mayer, & ne peut manquer d'être accueilli très-favorablement des Amateurs des jardins.

(*Gazette Allemande* de Francfort.)

On vient d'imprimer à Gottingue, chez Roſenbuſch, deux feuilles in-4to. qui contiennent; 1°. un Mémoire ſur Speckle, lu par M. Hol-

lenberg d'Osnabruc, lors de sa réception dans la Société Royale Allemande des Sciences; 2°. Le compliment du Conseiller Kaistners. Speckle a donné à la fin du 16e. siecle des modeles de fortifications dignes des plus habiles ingénieurs, & qui ont mérité l'admiration de Vauban. Ses cartes d'Alsace sont encore un excellent guide pour les Voyageurs, & ont été d'un grand usage à Mrs. Schoepflin & Lamey, de leur propre aveu. Ce n'est pas la coutume dans l'Académie de Gottingue que le Candidat donne beaucoup d'encens à ses Electeurs qui sont tous assez recommandables par leurs travaux & leur ancienneté. Il est ordinairement le seul complimenté, & le compliment qui s'adresse à lui, est une apologie de son Election qui ne surprend point, parce qu'elle manque rarement d'être annoncée d'avance par la voix publique.

(*Annonces Littéraires* de Gottingue.)

NOUVELLES conjectures sur les taches du Soleil, les Cometes, & l'origine de la terre, contenues dans un Mémoire lu, le 2 Novembre 1775, dans l'Académie des Sciences d'Iene, par le Conseiller & Professeur de Mathématique, Wiedeburg. A Gotha, chez Ettinger, 1776. 48 pag. in-8vo.

Un des principaux systêmes de M. Wiedeburg, c'est que les taches du soleil sont des masses opaques qui ne font point partie du soleil, mais qui s'y précipitent, en sont repoussées & se forment en nouveaux corps célestes,

cometes d'abord, & planetes ensuite, en arrondissant leur marche. Ces masses peuvent devoir leur origine aux exhalaisons qui, s'échappant de tous les corps de l'univers, s'élevent par leur légéreté, se réunissent par leur attraction mutuelle & tombent par leur pesanteur vers les amas les plus près du soleil. Il est possible que la terre, & les autres corps célestes souffrent cette déperdition, sans que nous nous en appercevions bien sensiblement. Pourquoi donc ne voyons-nous point de nouvelles planetes provenir des cometes? C'est qu'il y a fort peu de tems que nous connoissons les révolutions des cometes, & que les planetes qu'elles ont pu engendrer sont peut-être nuisibles à nos yeux, à cause de leur éloignement & de la foiblesse de leur lumiere. M. Wiedeburg s'appuie sur des expériences qui lui paroissent décisives en sa faveur, au moins pour prouver que les taches du soleil n'y sont point adhérentes. Il a d'abord bien observé ces taches avec un Télescope, & ensuite il a allongé le tube jusqu'à ce qu'il observât le soleil aussi distinctement. De cette expérience qu'il invite à répéter, il se croit en droit de conclure qu'il faut que les taches soient beaucoup plus proches de nous que le soleil, parce que pour bien observer les objets qui sont plus près de nous, il n'est pas nécessaire de tant allonger le tube que pour bien observer les objets plus éloignés. Ainsi quand on a observé la lune, il est à propos d'allonger le tube pour observer Jupiter. Suivant les loix de la Dioptrique, ce n'est pas la différente grosseur des corps célestes, mais leur différente distance qui oblige d'éloigner ou d'approcher l'objectif. Il se présente de fortes objections contre ce systême. C'est en jugeant les taches adhérentes

au ſoleil, parce qu'on les a vues revenir tous les jours ſous le même aſpect, qu'on s'eſt cru autoriſé à décider que le ſoleil tourne ſur ſon axe : car une telle déciſion ſuppoſe que les taches ſont des parties du corps du ſoleil qui tournent avec lui ; il faut convenir que ſur ces objets on n'a point encore d'obſervations aſſez ſûres. Ceux qui deſirent entreprendre ce travail, doivent auparavant conſulter les *Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, Tom. VII & XIV. A l'exemple de M. de Fontenelle, Auteur du Livre de la *Pluralité des mondes*, M. Wiedeburg s'eſt impoſé le devoir de ménager la délicateſſe des perſonnes ſcrupuleuſes en fait de Religion ; c'eſt pourquoi il prévient les difficultés qu'on peut lui propoſer dans la ſuppoſition que ſes opinions ſeroient contraires à l'Hiſtoire de Moïſe, en ſe rangeant du côté des Auteurs qui ont ſoutenu que l'Hiſtoire de Moïſe eſt l'Hiſtoire du rétabliſſement du monde, après une ruine entiere. Il lui ſemble que les diverſes parties de la terre n'ont point leur forme primitive. Pourquoi ne connoiſſons-nous point les originaux des groſſes cornes d'Ammon. Certaines pétrifications, pluſieurs foſſiles ſemblent reculer la création de la terre au de-là de l'Hiſtoire humaine. Cette maniere de juſtifier ſes opinions n'a pas l'approbation de toutes les perſonnes de la communion même de M. Wiedeburg.

DER Unentſchloſſene Liebhaber, &c. *L'Amant irréſolu, Comédie en cinq Actes, par M.* Dyk, *dédiée à M.* Weiſſe, *Receveur de la Steuer, 1776 ; 178 pages in-8vo.* Leipſick.

Les Critiques & les Moraliſtes ne peuvent manquer de s'accorder à placer cette Piece au rang des meilleures. Nous nous contenterons d'indiquer le caractere principal qui ſuffira pour ſe faire une idée du goût de la Piece qui mérite d'être lue en entier. Kornthal, encore écolier en frac & en bottines, grand Admirateur de Shakeſpear, des Oſſiens & des Bardes, dédaigne nos accoûtremens qui nous empêchent d'être ſains & robuſtes. Un bras nerveux qu'il laiſſe voir, endurci par le travail, lui attire l'attention d'une femme. Tout porte l'empreinte de mœurs moins efféminées que les nôtres ; ſi notre brillante jeuneſſe rejettoit la parure, qu'auroit-elle à montrer. Peu de ſang Romain eût coulé, ſi c'eût été à nos beaux *Meſſieurs* d'aujourd'hui à conduire les Saxons contre Varus.

ANWEISUNG zum ſeſtungsbau mit verdeckten flanken und zur defenſe en revers, &c. *Traité de fortification à flanc découvert, & de la défenſe à revers ; par M.* Pirſcher. *71 pages in-8vo. avec 5 planches.*

M. Pirſcher qui a fait ſes preuves de capacité dans l'armée des alliés pendant la derniere

..erre d'Allemagne, eſt déja connu par un fort ..eau Traité d'Architecture militaire. L'ouvrage qu'il donne aujourd'hui eſt une eſpece de ſuite de ſa *méthode nouvelle & facile*, &c. qu'il a publiée en 1771 : ſa maniere de fortifier s'écarte trop de l'ordinaire pour qu'il ſoit facile de la concevoir ſans en avoir des figures ſous les yeux. Nous nous contenterons de dire qu'il entoure la place où ſont les rues & les maiſons, d'un rempart circulaire : ce qu'il appelle le donjon. Au pied de ce rempart il creuſe un foſſé extérieur, en deça duquel il éleve des ouvrages qu'on peut comparer à des baſtions qui ne feroient point joints enſemble par des courtines. Chacun de ces ouvrages eſt compoſé de trois parties, entourées d'un foſſé dont les flancs rentrent de maniere que l'ennemi ne peut s'en rendre maître qu'il n'ait dreſſé ſes batteries en face au bord du foſſé. Ces flancs ſont uniquement deſtinés à placer de la groſſe artillerie. Au reſte il n'eſt pas abſoſument néceſſaire que les remparts ſoient circulaires. Pluſieurs deſſins font voir comment cette méthode de fortifier peut être variée & appliquée à des places de différentes formes. Ce Traité curieux contient encore la deſcription d'une machine à faire ſauter les pontons, & celle de bombes de bois qui nagent ſur l'eau & s'allument à volonté. Au delà de ce que promet ſon titre, on y lit, ſur la défenſe des fortifications, quantité d'obſervations appuyées par des exemples qui manifeſtent les grandes & ſolides connoiſſances que M. Pirſcher a acquiſes de ſon art & des vues dignes de l'attention des Souverains.

M. Ernſt Neubauer vient de publier deux Mémoires Latins qui ſont imprimés à Francfort & à Leipſic, ſous le titre de *Deſcriptio*

anatomica rariſſimi peritonaei conceptaculi tenu, inteſtina à reliquis abdominis viceribus ſecluſa tenentis : Deſcription anatomique d'une conformation très-rare du péritoine qui ſépare les petits inteſtins des autres viſceres du bas-ventre. C'eſt en effet un cas ſingulier que l'Auteur décrit avec la plus grande exactitude. Du relâchement de la peau du ventre retiré, il s'eſt formé une poche que le boyau gras entoure, & dans lequel les moindres boyaux avec une partie du boyau de douze pouces, le méſentere & ſes vaiſſeaux ſont enfermés. La poche a une ouverture qui laiſſe aller quelques pouces de petits boyaux, & leur permet de prendre leur ſituation ordinaire auprès du cœcum & du boyaux gras. Elle eſt attachée par des liens d'une figure extraordinaire.

JOHANNIS-Adami Pollich, *Medicinæ Doctoris, Acad. Elect. Palat. Correſp., hiſtoria plantarum in Palatinatu*, &c. *Hiſtoire des plantes qui naiſſent ſpontanément dans le Palatinat du Rhin, rangées ſuivant le ſyſtême ſexuel; par M.* Jean-Adam Pollich, *Docteur en Médecine, & Correſpondant de l'Académie Electorale de Manheim. Tome Ier. in-8vo. de 486 pag.* Manheim, chez Schwan. 1776.

Après 10 ans de recherches aſſidues, M. Pollich entreprend de décrire & de claſſer tous les végétaux qui naiſſent d'eux-mêmes dans le Bas-Palatinat. Le volume qu'il publie aujour-

d'hui, comprend les dix premieres claſſes du ſyſtême ſexuel : il y indique avec beaucoup d'exactitude & de clarté, les propriétés ſpécifiques d'un très-grand nombre de plantes, ainſi que les ſynonymes néceſſaires pour connoître chacune de leurs eſpeces. L'Auteur, au-reſte, ne parle que de ce qu'il a vu, & cette remarque pourra également s'appliquer à tout ce qu'il dira dans les autres volumes de cette hiſtoire.

(*Journal Encyclopédique.*)

GESCHICHTE von Livland, &c. *Hiſtoire de la Livonie, dans le goût de M. Boſſuet; par M.* Guſtave Bergman, *Paſteur en Livonie.* Leipſig, chez Schwickert. 1776.

Cette Hiſtoire eſt traitée d'une maniere agréable. M. Bergman en a enrichi la partie moyenne, ou du moyen-âge, d'anecdotes curieuſes, telles que les troubles occaſionnés par l'introduction du ſtyle Grégorien en 1585, pendant leſquels un Préfet du Collége de Riga faillit à perdre la vie, pour n'avoir pas voulu s'y conformer (les plus grands obſtacles aux progrès de la raiſon viennent ſouvent de ceux mêmes qui, par état, ſont chargés de répandre ſa lumiere); les tentatives des Payſans de Livonie pour ſe ſouſtraire à la ſervitude à force ouverte; la mort de Patkul; les diſſentions excitées à Wolmar, par l'héréſie de Zinzendorff, &c. Les événemens des regnes de Charles XII & de Pierre-le-Grand rempliſſent les derniers tems. On trouve à la fin le portrait

de l'Impératrice de Ruſſie. Cet ouvrage eſt orné d'eſtampes qui repréſentent divers ſujets, & donnent une idée de l'état où étoient dans ce tems la Sculpture & la Peinture.

ŒCONOMIA forenſis, &c. *Précis de toutes les vérités relatives à l'Economie rurale qu'il importe de ſavoir non-ſeulement aux Habitans de la Campagne, mais encore aux Officiers de Juſtice haute & baſſe. 2e. vol.* Berlin, chez Pauli. 1776.

Ce volume n'eſt pas fait avec moins de ſoin que le 1er. Il eſt diviſé en trois Chapitres, où l'on traite de la diſtribution des Communes, de la vente & de l'achat des biens-fonds, & de la doctrine des baux & locations. L'Auteur n'a point cherché à être concis. Son objet eſt de préſenter tous les détails qui peuvent être utiles aux Lecteurs pour leſquels il a travaillé.

SUPPLEMENT zu Philipp Daniel Lippert Dactyliotheck, &c. *Supplément à la Dactyliotheque de* M. Philippe Daniel Lippert, *contenant 1049 eſtampes.* Leipſig, chez Cruſius. 1776.

Voilà donc enfin ce nouvel & précieux Recueil d'eſtampes de pierres gravées dont le reſpectable M. Lippert, qui a à-préſent 74 ans, a des copies en gypſe. Il eſt difficile de dire à quel point il a obligé les Amateurs d'antiquités, en mettant au jour cette riche collec-

tion de 3000 eſtampes. Les antiques mythologiques contenues dans ce ſupplément, ſont au nombre de 554, & les hiſtoriques de 495. Le mérite de ces eſtampes eſt déja ſuffiſamment connu : ainſi nous nous diſpenſerons d'en faire l'éloge.

KURZE anſweiſung fur das landvolk zu beſorgung del wœlder, &c. *Inſtruction abrégée en faveur des Gens de la Campagne, ſur la culture des forêts ; on y a joint un calendrier foreſtier.* Zurich, chez Geſner, Orell, Fufflin & Compagnie. 1776.

Outre les enſeignemens ſur les ſoins que la culture des bois exige, ſur leur choix & la maniere de former des forêts, l'Auteur s'occupe encore de différens objets de l'Economie rurale. Toutes ſes aſſertions ne paroiſſent pas fondées ſur l'expérience. Il voudroit diminuer conſidérablement les forêts de ſapin, les vignobles, &c. & y ſubſtituer des chênes, des champs labourables, &c. Sans doute, il entend que ces changemens s'accordent avec la nature, les qualités du ſol, & les intérêts des propriétaires.

M. Samuel Wittemback a publié à Berne, aux dépens de la Société Typographique, un *Magaſin de Brême pour contribuer aux progrès des Sciences & des Arts*. C'eſt un Recueil de Mémoires ſur différens ſujets qui mérite d'être accueilli du public.

PAYS-BAS.

DISCOURS sur divers sujets de Religion & de Morale; par M. Flexier de Reval. 2 *volumes in-12.* Luxembourg, chez les Héritiers d'André Chevalier. 1777.

» Si ces Sermons ne méritent pas de voir » le jour par les charmes du style & la subli» mité des idées, ils le méritent peut-être par » *une espece de singularité* dans la maniere & » dans les choses, qui n'offense ni la dignité » de la Chaire Évangélique, ni les regles de la » bonne Littérature. « C'est ainsi que s'exprime l'Editeur de cet ouvrage, dans un Avertissement placé à la tête du premier volume, & dans lequel, après avoir demandé grace aux Lecteurs, il leur dit que le genre d'éloquence qui caractérise les Sermons de son ami a plu à beaucoup d'Auditeurs; que les Gens-de-Lettres remarqueront dans ces Discours un caractere qui semble les isoler & les placer à part; que l'Auteur n'a presque jamais levé la main du papier sans avoir achevé le Discours, dont il avoit le dessein prémédité sous les yeux, & qui s'exécutoit dans l'espace de quelques heures par un seul & même effort d'imagination, &c. L'Editeur, (car malgré l'égoïsme qui regne dans cet avertissement, nous sommes persuadés que M. l'Abbé Flexier de Reval n'en est pas l'Auteur,) l'Editeur, disons-nous, voudra bien nous permettre de porter un jugement différent du sien sur le mérite *Littéraire* des Discours qu'il a fait imprimer. Il suffit

d'en lire quelques pages pour y appercevoir des phrases recherchées, contournées, des expressions qui signifient tout autre chose que ce que l'Auteur a voulu dire, presque toujours des efforts pénibles pour donner de la sublimité à des idées fort simples, & quelquefois triviales, des fautes de construction impardonnables à un homme qui doit être exercé dans l'art d'écrire. Avec ces défauts, on peut dire que l'on a une maniere à soi, une espece de singularité, mais aussi, à force de singularités, on peut devenir ridicule. Nous en donnerons quelques exemples.

Dans le Discours *sur l'amour de Dieu*, l'Orateur s'exprime ainsi : *je vous aime encore sous d'autres titres & sous des* appellations *que vous ne dédaignerez pas.* Appellation est un terme consacré au Barreau, qui signifie l'action par laquelle on demande qu'une affaire soit portée d'un Tribunal à un autre ; on dit encore appellation des lettres pour signifier l'action d'épeler ; mais dans le sens de l'Auteur du Discours, il est déplacé & ridicule. On lit dans le Sermon *sur le jugement de Dieu*, la phrase suivante : *Quel spectacle, ames chrétiennes, quand toutes les générations qui se sont absorbées les unes dans les autres, & dont* la collection *reposera enfin toute entiere dans le sein de la terre, reparoîtront tout-à-coup, & rendront par leur résurrection comme par leur mort un hommage solemnel à l'Auteur immuable de la mort & de la vie, du tems & de l'éternité.* On voit que l'Orateur a voulu frapper ses auditeurs par un tableau imposant & majestueux ; mais la *collection* de toutes les générations n'est pas un coup de pinceau heureux. On dit bien faire des collections de passages tirés de tel ou tel Ecrivain, la col-

lection des Conciles, une collection d'antiques, de médailles, d'Histoire-Naturelle, mais une collection de générations, & de toutes les générations!... Cela nous paroît fort. On lit un peu plus bas : *Nos corps, Seigneur, seront dispersés dans l'Univers, votre main immense en* colligera *les débris.* Colligera! est-ce bien là le mot que l'Auteur devoit employer? rassemblera eût mieux valu sans doute ; mais on veut se distinguer *par une espece de singularité dans la maniere & dans les choses.*

C'est encore pour mériter cette distinction que l'Orateur dit, en parlant de l'examen des crimes qui doit se faire au jugement dernier, que *l'imagination se refuse à une représentation si chargée ;* qu'il veut *qu'on écoute la manifestation* la plus claire & la plus authentique ; qu'il sait que *la gloire attend la vertu confusionnée ;* qu'il assure que l'enfer *est l'assemblage le plus* épaissi *& le plus composé de toutes les souffrances possibles ;* qu'*une ame* bien faite *ne sait pas jouir lorsqu'elle voit l'indigence à ses côtés ;* qu'une ame *ne se voit élevée au-dessus des autres que pour découvrir les indigens de plus loin*, &c. &c. Il ne nous seroit pas difficile de multiplier les exemples de ces traits, vraiment singuliers, *si l'Auteur paroissoit le desirer.* Nous ne pouvons cependant nous dispenser de faire encore une observation pour démontrer les dangers auxquels on s'expose lorsque l'on rédige un Sermon, *sans presque lever la main de dessus le papier, dans l'espace de quelques heures.*

Dans le Discours qu'il a plu à M. l'Abbé Flexier de Reval, d'intituler, *Homélie sur la fausse pénitence de Judas*, l'Orateur commence son premier point par cette phrase étonnante : *Ce seroit une erreur de croire que* le traître mal-

heureux de Jesus-Christ, *ne fit aucune pénitence du crime qui rend son nom abominable aux Peuples Chrétiens.* On demande à tout homme de bonne foi s'il est encore possible de faire une faute aussi énorme contre la langue, & d'une aussi grande conséquence? On est *traître à quelqu'un* ou *envers quelqu'un*, mais *le traître de quelqu'un* est un scélérat aux ordres de ce quelqu'un..... En vérité il y a de gens qui font imprimer des choses bien étranges!

On nous dit que ces Discours ont été laissés dans un état d'imperfection ; il falloit les revoir ; & les corrections devenoient d'autant plus essentielles qu'on se flattoit que ces Discours seroient lus par les Gens-de-Lettres. Sur-tout il ne falloit pas laisser dire au Prédicateur, dans un Sermon sur la nature & les effets de l'*humilité* & de l'*orgueil ; je serai court à mon ordinaire, mais je ne laisserai rien à desirer ;* assurément en parlant ainsi, l'Orateur ne joignoit pas l'exemple au précepte ; il avoit besoin d'être prêché lui-même ; on a toujours mauvaise grace à déclamer contre les richesses, lorsque l'on jouit d'une fortune brillante.

Nous exhortons M. l'Abbé Flexier de Reval à corriger avec soin les matériaux qui doivent former un troisieme volume que l'Editeur nous promet ; *ils sont considérablement mutilés*, nous apprend cet Editeur, *mais on peut*, *avec le tems*, ajoute-t-il, *les mettre en état de se placer à la suite de leurs freres un peu mieux constitués & doués de tous leurs membres.* A la bonne heure ; mais il faut que l'Auteur lui-même se charge de cette besogne ; l'Editeur ne paroît pas *doué* des talens nécessaires pour y suppléer : nous les souhaitons à l'Auteur. On ne peut donc qu'exhorter M. Flexier de Reval à entreprendre

ce travail. Il aura encore du tems de reste pour démontrer, à sa maniere, que l'illustre Auteur de l'*Histoire-Naturelle* extravague; que M. de Voltaire est précisément *le Pédagogue de tous les crimes;* que le grand *Newton* est absurde; que l'*inoculation* crie vengeance; que les *Conducteurs électriques*, dont personne ne conteste l'utilité, sont très-dangereux; que l'usage d'appliquer les accusés à la *question* est une chose à conserver; que les *projets* de l'Abbé de St. Pierre ne peuvent être nommés *Rêves d'un homme de bien*, parce qu'il n'y a pas de probité sans religion, & qu'on propose de démontrer, charitablement, que le bon Abbé de Saint-Pierre n'en avoit aucune; qu'une production agréable d'un Littérateur François est le fruit des *insomnies* & des *indigestions* de cet Auteur estimable; que les *Lettres* imprimées sous le nom du Pape Ganganelli sont contraires à la Religion, aux mœurs, à la probité; que M. de la Harpe, de l'Académie Françoise, est connu par beaucoup d'écrits contre la Religion; que M. Court de Gebelin doit être regardé comme un imbécille; que tel Homme-de-Lettres se fait reconnoître par *son style de laquais;* que tel autre est un malheureux *Convulsionnaire;* que des ouvrages répréhensibles qui paroissent, & dont personne ne connoît les Auteurs, sont de tel ou tel Ecrivain que l'on nomme avec ce sang froid cruel qui ajoute encore à la calomnie; que &c. &c. &c. Oui, M. Flexier de Reval, aura du tems de reste pour démontrer tout cela, & prévenir ses Lecteurs deux fois par mois, avec ce ton de candeur qui sied si bien à l'innocence persécutée, qu'il ne *répond jamais aux injures.*

FRANCE.

SAINTE Bible, contenant l'Ancien & le Nouveau Teſtament, traduite en François ſur la Vulgate; par M. le Maiſtre de Sacy, *nouvelle édition.* A Paris, de l'Imprimerie de G. Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques, 1776; 4 vol. in-12.

Ce n'eſt point ici une traduction qui attende les éloges des Journaliſtes, pour recevoir un accueil favorable de la part des Lecteurs; il y a long-tems que celle-ci a reçu le ſceau de l'approbation du Public, dont elle a joui conſtamment juſqu'à ce jour. Les différentes éditions en font preuve; & en voici une nouvelle, faite avec un ſoin qui ne peut qu'y ajouter uu nouveau mérite. M. Rondet a conduit cette nouvelle édition, & y a fait des augmentations importantes. Après l'avoir revu avec la plus ſcrupuleuſe attention, il a diſtribué en Paragraphes des Sommaires inſtructifs à chaque Chapitre pour l'Ancien Teſtament, ce qui n'avoit été fait dans les précédentes éditions que pour le Nouveau Teſtament. Il donne à la fin du troiſieme Tome, un Diſcours ſur les Livres de l'Ancien Teſtament, pour l'intelligence de ces divins Livres; Diſcours fait de main de Maître, & qui montre un Savant qui poſſede ſupérieurement cette partie. M. Rondet préſente encore dans ce troiſieme Tome une concordance pour les deux Livres des Macchabées, une autre pour la concordance des Livres des Rois &

des Paralipomenes. Il a mis au commencement du quatrieme Tome, une concordance des Saints Evangiles, & ce volume eſt terminé par une Table chronologique, une autre Table fort étendue des matieres, une troiſieme Table où ſont diſtribués les Epitres, les Evangiles à l'uſage de Rome & de Paris; enfin un Abrégé de la Géographie ancienne, relativement à l'Ecriture: on y voit encore une Table où ſont expliqués les cipaux noms Hébreux, Chaldéens, Syriaques, &c. L'Impreſſion de cet Ouvrage, qui fait honneur au Sieur Deſprez, eſt parfaitement exécutée; il ſeroit difficile de trouver un Livre imprimé plus correctement.

(*Journal Eccléſiaſtique.*)

NOUVEAUX Elémens d'Architecture, dédiés à M. de Sartine, *Miniſtre & Sécrétaire d'Etat au Département de la Marine; par* M. Panſeron, *ancien Profeſſeur de Deſſin à l'Ecole-Royale-Militaire, & Profeſſeur d'Architecture; troiſieme partie.* A Paris, chez Deſnos, Libraire, Ingénieur-Géographe du Roi de Danemarck, rue Saint-Jacques. 1 vol. in-4to. de 110 pages, avec fig. 1776.

L'Auteur traite d'abord de l'origine de l'Architecture, enſuite de la maniere d'appliquer les cinq ordres à la conſtruction des Edifices. Il explique la Théorie des ombres; il donne les principes de la diſtribution des bâtimens d'habitation & des jardins, la décoration des appartemens; il termine ſon ouvrage par la

construction & les divers matériaux dont il examine la qualité.

(*Journal des Savans.*)

Le Sr. Desnos, Libraire & Géographe, rue Saint-Jacques, à Paris, vient de mettre en vente, pour l'année 1777, la plus jolie collection d'Almanachs, bijoux d'Etrennes, & les plus rares que l'on puisse desirer : Almanach géographique, ou petit Atlas élémentaire, dédié au Roi de Danemarck. L'idée de la Géographie de l'Histoire moderne. L'Indicateur fidele, qui enseigne généralement toutes les routes de la France. Petit Atlas de la France, divisé en ses Gouvernemens militaires. Iconologie historique & générale des Rois de France. Le parfait Modele, enrichi de la Partie de chasse d'Henri IV. Les Etrennes patriotiques & anniversaires des Epoques de Louis XIV. Doxologie de Cythere, avec Discours à la gloire & à l'honneur dû aux femmes. Le Porte-feuille d'une jolie Femme. Les quatre Saisons & les quatre Heures du jour ; en tête est le portrait de Madame la Dauphine. Les Délices de Cérès, de Pomone & de Flore, ou la Campagne utile & agréable, ornées de douze estampes relatives aux amusemens de chaque mois de l'année. Opuscules poétiques, petit Recueil de Pieces fugitives de M. Voltaire. Le petit Rameau, ou Principes courts & faciles pour apprendre soi-même la musique, avec de nouvelles Ariettes & Estampes relatives, orné du portrait de l'Auteur. Le Courtisan sans art, ou les Complimens sans fard. L'Almanach des trois Fortunes. L'Oniroscopie, ou Application des Songes aux numéros de la Lotterie royale de France. Le Secrétaire des Dames, avec les pro-

menades des environs de Paris. Le Secrétaire économique des Meffieurs. Les Etrennes à la plus digne de plaire. Les Vœux de la Nation, ou l'Hommage dû aux Femmes. Le tribut payé aux Graces. Le Coucher & le Lever de la Mariée. Le Néceffaire du Voyageur. Les Tablettes à la royale. Les Heures & les momens de Cythere. Le joli Pot pourri. Mémorial des Gens d'affaires. Les Etrennes des Saifons, avec un Poëme connu fur les Saifons. Les Etrennes de l'Amour & celles du Sentiment. Les Etrennes de Minerve, aux Artiftes. Encyclopédie économique, ou l'Alexis moderne, contenant huit cens différens fecrets fur l'Agriculture, les Arts & Métiers, extraits de plus de mille Auteurs & des meilleures recettes, en 4 vol. in-24. brochés, 4 liv. Le Calendrier perpétuel avec l'explication de fes ufages.

Toutes ces Etrennes réuniffent le néceffaire & l'agréable; elles font accompagnées de tablettes, avec perte & gain, & du papier nouveau de la compofition du Sieur Defnos, qui réunit tous les avantages de celui d'Hollande, & qui peut être employé à toutes fortes d'ufages, pour écrire & deffiner, au moyen d'un ftylet minéral fans fin, enjolivé de toutes les façons, adapté à ces Tabletres, qui tient lieu de plume, d'encre & de crayon, & qui fert long-tems, fans qu'on foit obligé d'en tailler la pointe.

Le Sieur Defnos, qui n'a d'autre but que la fatisfaction du Public, a décoré ces Almanachs de reliures les plus élégantes en maroquin, veau & carton, avec fermeture, de maniere à ne pas s'ouvrir dans la poche. Ces Almanachs font enrichis d'eftampes qui les diftinguent des autres, & font de différentes grandeurs & de prix dif-

férens depuis 3 liv. 12 f. 4 liv. 10 f. 6, 7 liv, 4 f. 10 & 12 liv. fuivant les reliures, brodées d'un nouveau goût. Il en diftribue gratuitement le Catalogue à ceux qui defireront en avoir connoiffance, avec celui de Géographie, des Globes, de Librairie & d'Hiftoire-Naturelle.

MANIERE de rendre toutes fortes d'édifices incombuftibles, ou *Traité fur la conftruction des voûtes faites avec des briques & du plâtre, dites* voûtes plates, *& d'un toit de brique, fans charpente, appellé* comble briqueté, *de l'invention de* M. le Comte d'Efpie, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Commandant d'un bataillon d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité de S. A. S. le Margrave de Bade-Dourlach & Baden, Colonel breveté par ledit Prince; avec les plans gravés en taille-douce; broch. in-12.* A Paris, chez la veuve Ducheſne, Libraire, rue Saint Jacques.

Ce Traité a été publié, pour la premiere fois, en 1754; & depuis cette époque M. le Comte d'Efpie a fait quelques obfervations économiques qu'il nous communique aujourd'hui. Il s'acquitte auffi de la promeffe qu'il avoit faite en 1754, de donner les moyens de conftruire fes combles briquetés dans une vieille maifon, avec peu de dépenfes, & de façon qu'il n'y eût que

le toit à changer, ſans rien détruire des planchers ou plafonds.

(*Mercure de France.*)

JOURNÉE de l'Amour, ou *Heures de Cythere; 1 vol. in-8vo. avec fig.* Gnide, 1776; & ſe trouve à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Cet ouvrage galant, mêlé de proſe & de vers, ſera lu ſur-tout avec plaiſir par les Amans ſenſibles & délicats. Il eſt diviſé en huit Parties ou Heures. La premiere eſt intitulée : *Néceſſité d'aimer;* la ſeconde, l'*Imagination;* la troiſieme, l'*Abſence;* la quatrieme, *la Jalouſie;* la cinquieme, *le Caprice & les Epargnes de l'Amour;* la ſixieme, *les Repriſes* ou *Souvenir du premier moment heureux;* la ſeptieme, plus étendue que les autres, renferme, ſous le nom de *Leçons*, pluſieurs petits tableaux voluptueux. Nous citerons le ſuivant.

» Un ſimple bavolet, une collerette bien » blanche, un corſet déja trop étroit, une jupe » légere, voilà *l'accoûtrement* de Nicette : elle » n'avoit pas d'autre parure; mais elle avoit » quinze ans; & dans ce petit attirail, elle s'en » alloit, tout en rêvant, vendre des fleurs » aux belles Dames du Château. Elle étoit » plus fraîche que ſa marchandiſe; & Bouque- » tiere du Village, elle avoit l'air d'un *échan-* » *tillon* du printems.

» Il m'eſt échappé de dire que Nicette rê- » voit; mais à quoi rêvoit-elle ? Une fille à » quinze ans rêve preſque toujours, & ne con- » vient jamais de ſon objet. Ce que je ſais, » c'eſt que l'inſtant de la rêverie eſt ſouvent

» favorable aux importuns, quand ils ont l'esprit de l'être à propos. Nicette l'éprouva.
» Je ne sais si elle s'en repentit ; j'ai peine à le croire ; mais le charmant importun s'en félicite encore. Où allez-vous, ma belle enfant ? --- Vendre mes fleurs. --- Vous en aurez du débit ; n'offrez-vous que celles qui sont dans la corbeille ? --- Je n'en ai pas d'autres. --- Je vous en devine de bien plus belles.
» --- Je ne vous entends pas. --- Laissez-moi m'expliquer. O ! ma mere défend qu'on m'embrasse. --- Vous avez un visage qui le commande, & j'aime mieux lui obeir qu'à votre mere. --- Non, laissez-moi. -- Je ne veux qu'un seul bouquet ; vous en avez tant ! il n'est pas permis d'être si riche & si avare.
» --- Ils sont tous promis. --- Je ne vous laisse pas échapper que je n'en aie obtenu un, au moins un. --- Je vais crier. --- Personne n'entendra que les oiseaux, & les oiseaux n'en diront rien. J'ai lu quelque part que l'amour avoit placé l'occasion tout à côté du mystere. Nicette, tout en défendant son petit parterre, fit un faux pas, & perdit la plus belle de ses roses «.

La huitieme Heure a pour titre *les Glanes.* L'Ouvrage est terminé par un *Dialogue des Amans heureux*, qui est une sorte de petite Pastorale en prose, dont plusieurs Bergers & Bergeres sont les Acteurs ; & par des Stances intitulées : *Code de l'Amour.*

Les différentes pieces de vers qui composent la plus grande partie des fleurs de cette espece de parterre, sont en général agréables ; mais la versification en est quelquefois un peu négligée. Nous en allons rapporter une des meilleures. L'Auteur l'a désignée par le titre *des Epargnes de l'Amour.* S 4

O mes amis ! ſoyons prudens;
Dans l'âge heureux de la folie,
Ménageons pour un autre temps;
Uſons avec économie
Des beaux jours de notre printemps,
C'eſt la ſaiſon la plus jolie,
Les plaiſirs y ſont plus rians;
Mais lorſque leur ſource eſt tarie,
L'ennui, qui les ſuit à pas lents,
Enfant de la monotonie,
Vient, ſur l'automne de nos ans,
Verſer ſa funeſte apathie.
Quand le cœur ne dit rien aux ſens,
Et lorſque notre ame engourdie
N'a que des deſirs impuiſſans,
Hélas ! que faire de la vie?
De cette affreuſe léthargie
Craignons les effets malfaiſans;
Gare qu'un jour à nos dépens
Nous ne prêchions l'économie.
Ecoutons l'Amour qui nous crie :
Vous n'aurez pas toujours vingt ans.

GRAVURES.

LE Sieur Gaëtan Vaſcellini, Graveur Bolonois établi à Florence, fait ſavoir aux Amateurs des Beaux-Arts qu'il a entrepris une collection de trente planches imprimées en papier moyen, qui repréſenteront les plus belles ſtatues & les plus beaux groupes expoſés aux yeux du public dans cette capitale. Ceux qui voudront ſouſcrire pour cette collection, recevront chaque eſtampe

au prix de cinq ſols; les autres paieront le double. Le Sieur Vaſcellini donnera *gratis* aux Souſcripteurs, un beau frontiſpice auſſi gravé. Les quatre premieres planches ſont déja finies, & l'élegance de l'exécution a frappé les connoiſſeurs, & leur a fait deſirer non-ſeulement que le Sieur Vaſcellini continuât ſon entrepriſe, mais encore qu'il la terminât au plutôt pour être en état d'en faire de nouvelles.

Le Sieur Mars Sébaſtien Giampiccoli, Graveur Vénitien, connu avantageuſement par une collection des vues & plans de toutes les villes de l'Etat de Veniſe, & des principales villes d'Italie, avertit le public dans un *proſpectus* publié au mois d'Octobre de l'année derniere, qu'il a entrepris le même travail à l'égard des plus beaux édifices profanes, publics & particuliers que la ville de Veniſe renferme dans ſon enceinte. Les deſſins ſeront fournis par le Sieur *François dal Pedro*, jeune Architecte diſtingué. Chaque planche ſera accompagnée d'une courte notice où l'on indiquera la nature de l'édifice, l'époque de ſa conſtruction, le Fondateur & l'Architecte. La collection entiere formera deux volumes complets, mais on la diſtribuera feuille par feuille, pour la commodité du Graveur & des Souſcripteurs, qui paieront à chaque livraiſon une livre dix ſols, monnoie de Veniſe, & recevront *gratis* les frontiſpices des deux volumes. Ceux qui voudront ſouſcrire à ces conditions, ſont priés d'envoyer leurs noms ou au Sieur *Theodore Viero*, ou au Sieur *Matthieu Viani*, tous deux marchands d'eſtampes à Veniſe, l'un dans la Mercerie, l'autre à St. Barthelemi. On pourra auſſi s'adreſſer directement au Sieur *Giampiccoli*, ſi on le juge à propos.

Portrait de Charles Frey de Neuville, Prédicateur du Roi, né en 1693, mort en 1774, gravé, format in-12. par Bradel; prix, 12 sols. Chez l'Auteur, rue des sept-Voies, au Collége de Fortet, près Sainte-Genevieve.

Deux Estampes allégoriques, représentant le Roi & la Reine, dessinées par Cochin, gravées par Longueil; prix chaque Estampe, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Sevre, vis-à-vis les Incurables; & chez Basan, rue Serpente.

Le Sieur Louis d'Agoty, Graveur de la Reine, vient de mettre au jour une Estampe gravée dans un nouveau genre, imitant le dessin le plus fini, représentant le portrait de la Reine en pied, avec le costume d'après le tableau original peint par le Sieur d'Agoty l'aîné, Peintre de Sa Majesté.

Dans le fond du tableau est une Minerve tenant le médaillon du Roi; ensuite un rideau de velours qui rompt cette architecture, & qui forme une masse d'ombre pour faire avancer la figure; un riche fauteuil sur lequel le rideau vient se grouper. Sur le devant du tableau, est une table couverte d'un tapis & coussin, où est posée la couronne: on y a joint des roses & des lys; un globe terrestre est sur cette même table, vu en perspective, de façon que S. M. a la main posée sur la France; ce qui donne de l'action au sujet. Une harpe se trouve groupée plus avant avec un tabouret & un livre de musique ouvert. Tous ces objets, qui se trouvent sur le devant du tableau, ne recevant la lumiere que par échappée, laissent jouir la figure en entier de tout son effet. La lumiere

venant du fond, par gradation, & ne prenant ſa vivacité que ſur les objets avancés : ce tout enſemble rend parfaitement l'illuſion de la peinture. Cette eſtampe a été préſentée & gravée avec l'agrément de Sa Majeſté.

L'Auteur va graver le Roi, dont on fera la diſtribution, à la fin de Mars prochain, à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine; au Bureau Royal de la correſpondance générale, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur, où l'on trouve auſſi tous les ouvrages de MM. d'Agoty, pere & fils; & chez Blaiſeau, Marchand d'Eſtampes à Verſailles. Prix de l'Eſtampe 12 liv. en feuille, & 24 liv. montée ſous verre.

La mort d'Abel, prima mors, primi parentes, primus luctus. Cette Eſtampe eſt dédiée à MADAME, & gravée avec beaucoup d'art, de délicateſſe, de ſoin & de talent, d'après un beau tableau d'Adrien Vader-Weff, par M. Porporati, Graveur & Garde des Deſſins de S. M. le Roi de Sardaigne, & de l'Académie de Peinture & Sculpture de Paris; Artiſte que cette Eſtampe, ainſi que *la Suſanne*, placent déja au premier rang. Le prix de cette nouvelle Eſtampe, haute d'environ 20 pouces & large de 15 & demi, eſt de 16 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Cléry, la 2e porte cochere à droite en entrant par la rue Montmartre.

Le Philoſophe charitable, Eſtampe d'environ 14 pouces de haut, ſur 10 de large, gravée d'après le deſſin de Ph. Carême, Peintre du Roi, par Voyez, l'aîné. Prix 5 liv. A Paris, chez le Pere & Avaulez, marchands d'Eſtampes, rue Saint-Jacques, à la ville de Rouen. La ſcene de cette Eſtampe repréſente un homme bienfaiſant, qui vient procurer des ſecours d'argent à un pere

de famille dont la femme eſt en couche. Ce pere de famille & ſes enfans ſe réuniſſent pour marquer de la reconnoiſſance à leur bienfaiteur. L'Artiſte, M. Voyez, l'aîné, a mis de la couleur & du moëlleux dans ſon burin ; & cette Eſtampe peut ſervir de pendant à celle que le même Artiſte a gravée précédemment d'après la compoſition de M. Eiſen. Elle eſt intitulée la *Dame de Charité*, & ſe trouve chez le même Marchand.

Liſon dormoit. C'eſt le titre que l'on a donné à une autre Eſtampe, qui ſe diſtribue à la même adreſſe. On y voit un jeune homme qui vient ſurprendre une jeune fille endormie. Cette jolie Eſtampe, de 12 pouces de haut, ſur 9 de large, a été gravée par P. H. Triere, d'après le deſſin de M. Freudeberg. Prix 2 liv. 8 ſ.

GÉOGRAPHIE.

ATTAQUE de l'Armée des Provinciaux dans Long-Iſland, du 27 Août 1776. Deſſin de l'Iſle de New-Yorck & des Etats, publié à Londres par un Officier de l'armée. A Paris, chez M. Lerouge, Ingénieur-Géographe, rue des grands-Auguſtins.

Les environs de New-Yorck, avec le plan du combat de Brooklin, du 27 Août dernier, par un Officier de l'Armée. A la même adreſſe : prix 3 liv. lavé.

On publie la IIIe. Section de l'*Atlas itinéraire* portatif de l'Europe, par M. Brion, Ingénieur-Géographe du Roi. A Paris, chez Langlois, rue du petit-Pont.

Nouvelle Carte réduite de la Manche de Bretagne, en trois feuilles, seconde édition, corrigée, & considérablement augmentée; par le Sieur Degaulle, de l'Académie des Sciences de Rouen, & Professeur d'Hydrographie au Havre. Cette Carte se trouve au Havre, chez l'Auteur; & à Paris chez Dezauche, Graveur, rue Saint-Severin, en face de celle de la Harpe. On trouve chez le Sieur Degaulle au Havre, toutes les Cartes Hydrographiques du dépôt, & généralement tout ce qui concerne le pilotage.

MUSIQUE.

L*ES Mariages Samnites*, Drame-lyrique, en trois actes & en prose, représenté pour la premiere fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 12 Juin 1776. Dédié à Son Altesse Celsissime Monseigneur l'Evêque & Prince de Liege. Œuvre XIII, par M. Gretry, son Conseiller intime, & de l'Académie des Philarmoniques de Bologne, prix 18 livres. Les parties séparées pour les accompagnemens 9 liv. gravé par J. Dezauche. A Paris, chez M. Houbaut, rue Mauconseil, près la Comédie Italienne, & aux adresses ordinaires. A Lyon, chez Castaud, vis-à-vis la Comédie.

La partition d'Alceste, Musique par M. le Chevalier Gluck, prix 24 livres, au Bureau d'abonnement musical, rue du Hasard-Richelieu.

Sixieme Recueil d'Ariettes d'Opéra-Comique, & autres jolis airs avec accompagnement de guittare, menuets variés, allemandes & pieces pour le même instrument; par M. Vidal, Maître de Guittare; Œuvre XII, mis au jour par M. Bouin, prix 6 livres. A Paris, chez M. Bouin, Marchand de Musique & de cordes d'instrumens, rue Saint-Honoré, près Saint Roch, au Gagne-petit, chez lequel on trouvera tous les autres ouvrages du même Auteur.

IV *Recueil d'Ariettes* d'Opéra-Comique & autres, avec accompagnement de guittare, & autres airs connus pour la guittare seule, par M. Tissier, de l'Académie Royale de Musique; Œuvre VIII, prix 4 livres 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Honoré, près l'Oratoire, à la Gerbe d'or, & aux adresses ordinaires de Musique.

Trois Symphonies à premier & second dessus, alto, basse, deux hautbois obligés, & deux cors ad *libitum*, dédiées à Monseigneur le Prince de Rohan Guemenée, Grand-Chambellan de France; par M. A. Guénin, Œuvre IV. Prix 7 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Moulins, butte St. Roch, maison de M. Perard, Architecte, & aux adresses ordinaires de Musique.

MUSIQUE de la Composition de M. Ignace Raimondi.

Six trios à deux violons & basse. Œuvre premiere.

Concert à plusieurs instrumens obligés. Œuvre seconde. Livre I.

Six sonates à violon & basse. Œuvre troisieme.

Six sonates à deux violons. Œuvre quatrieme.

Six trois, trois à deux violons & basse, & trois à un violon, taille, & violoncello obligés. Œuvre V.

Quartetto périodique pour le violon, la flûte, la taille, & la basse. N°. I.

Toute cette Musique se trouve chez l'Auteur, & chez J. J. Hummel, au grand magasin de Musique, vis-à-vis la premiere Bible dans le Warmoesstraat, à Amsterdam.

M. Raimundi, aussi recommandable par la beauté de ses compositions, que par les talens distingués qui le placent à côté des premiers Violinistes, a fait entendre au *Concert d'Amsterdam*, le mois de Décembre dernier, une grande Symphonie d'un genre nouveau, qui a excité les applaudissemens les plus vifs. Dans le prochain Journal, on donnera à l'article *Spectacles* une notice relative à ce Concert & aux morceaux que l'on y a exécutés.

CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

L'Ami des jeunes Gens ; par M. G.... 2 Parties.
Paris, chez Méquignon le jeune, L. au Palais Marchand.

Dictionnaire portatif du Commerce, contenant, 1°. L'Usage des différentes places de Change ou Commerce, tant pour les Lettres de Changes, Monnoies, Poids, Mesures qu'Aunages, &c. 2°. L'Origine historique de toutes les Communautés d'Arts & Métiers, telles qu'elles avoient été créées & subsistoient jusqu'au moment de la suppression en Mars 1776 ; 3°. L'Edit du 23 Août 1776, qui les rétablit sous une nouvelle forme, avec tous les Réglemens pour les maintenir, les Tableaux de comparaison & de réunion ; 4°. Les différentes Jurisdictions où elles peuvent être traduites, & traduire les autres ; Ouvrage utile à tous Banquiers, Négocians, &c. in-12. br. 2 l. 10 s.
Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

L'Art de la Teinture des fils & étoffes de coton; par M. le Pileur d'Apligny : in-12. rel. 3 l.
Paris, chez Moutard, Imp-L. quai des Augustins.

Essai historique & moral sur l'Education Françoise; par M. de Bury : in-12. rel. 3 l.
Paris, chez Desprez, Imp.-L. rue S. Jacques.

Mémoires sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la mâture dans les Pyrénées; par M. Leroi, Ingénieur des Ports & Arsenaux de la Marine : in-4to. avec des Planches.
Paris, chez Couturier pere, L. aux Galeries du Louvre, & Couturier fils, L. quai des Augustins.

Recherches historiques sur la Ville d'Angers, avec le Plan assujetti à ses accroissemens, embellissemens & projets, auxquels on a joint une Carte du nouveau canal ouvert en Anjou, sous la protection de Monsieur, Frere du Roi : gros in-4to. orné de Gravures. 4 l. 10 s.
Paris, chez le Sieur Moithay, Géographe du Roi, rue de la Harpe, vis-à-vis la Sorbonne.

Nouveau Systême de Musique théorique & pratique; par M. Mercadier de Belesta : n-8vo. br. 6 l.
Paris, chez Valade, L. rue S. Jacques, & la Porte, L. rue des Noyers.

Amusement des Amateurs, Almanach chantant, dédié à Mgr. le Duc d'Angoulême : br. 1 l.
Paris, chez Mlle. Girard, rue du Roule, à la Nouveauté.

L'Ami du Goût, Almanach chantant, avec la Musique gravée, dédié à Mgr. le Comte d'Artois : br. 1 l.
Paris, chez Mlle. Girard, rue du Roule, à la Nouveauté.

Secrétaire des Dames, dédié au beau-Sexe, avec Tablettes & Figures : in-24. rel. en maroquin. 4 l. 10 s.
Paris, chez Desnos, L. rue S. Jacques.

Secrétaire des Messieurs, Recueil en vers & prose, Pensées ingénieuses & agréables, Tablettes avec perte & gain : in-24. rel. en maroquin. 4 l. 10 s.
Paris, chez Desnos, L. rue S. Jacques.

Secrétaire & Porte-feuille d'une jolie femme, avec Poésies, Chansons & Estampes : in-24. rel. en maroquin. 4 l. 10 s.
Paris, chez Desnos, L. rue S. Jacques.

Alceste, Tragédie d'Euripide, avec les Scholiastes Grecs, & la Traduction Latine de Buchanan, & les Notes de Barnès, avec l'Index de Kaltvasser, &c. in-8vo. petit papier, br. 3 l.
Gotha, & à Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Defcription d'une cheminée avec une étuve d'une nouvelle invention ; par M. le Comte Cifalpini : in-12. de 32 pages, avec des figures en taille-douce.

Turin, chez Briolo, Libraire.

Médecine Domeftique, ou Traité complet des moyens de fe conferver en fanté, de prévenir ou de guérir les maladies par le régime & les remedes fimples; Ouvrage utile aux Perfonnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde, par G. Buchau, M. D. du College R. des Médecins d'Edimbourg; traduit de l'Anglois par J. D. Duplanil, D. M. & Médecin de S. A. R. Mgr. le Comte d'Artois : in-12. rel. Tome III. 3 l.

Edimbourg, & à Paris, chez Defprez, Imp.-L. rue S. Jacques ; & Didot jeune, L. quai des Auguftins.

Paris, le Modele des Nations étrangeres, ou l'Europe Françoife ; par l'Editeur, (ou l'Auteur) des Lettres du Pape Ganganelli : in-12. rel. 3 l.

Venife, & à Paris, chez la Ve. Duchefne, L. rue S. Jacques.

Dictionnaire des Origines, ou Epoques des Inventions utiles, des Découvertes importantes & de l'Établiffement des Peuples, des Religions, des Sectes, des Héréfies, des Loix, des Coutumes, des Modes, des Dignités, des Monnoies, &c. in-8vo. 4 vol. de 500 pages chacun environ.

Les deux premiers volumes de cet Ouvrage

paroissent actuellement ; en les recevant en feuilles, on paie 12 l.

On recevra *gratis* les deux derniers, qui paroîtront en Mars 1777, ou Avril au plus tard.

Paris, chez Bastien, L. rue du petit-Lion, F. S. G. & en Province, chez les principaux Libraires.

N. B. Ceux qui ne veulent pas souscrire, sont libres de ne prendre que les deux volumes qui paroissent, & pour lesquels ils paieront, en feuilles, 7 liv. 10 f. ils donneront même somme en retirant les deux derniers volumes.

On ne sera admis à souscrire que jusqu'à la fin de Février 1777, parce que l'Ouvrage sera à la veille de paroître. Les brochures seront payées séparément.

Le troisieme volume est déja fort avancé.

Tableau historique des Révolutions de la Littérature ancienne & moderne, avec des Observations utiles & curieuses sur les Ouvrages de quelques Auteurs célebres ; Ouvrage traduit de l'Italien sur la troisieme édition faite à Glascow : in-12. br. 2 l. 10 f.

Paris, chez la Porte, L. rue des Noyers.

Nouvelle Traduction de quelques Odes de Pindare, avec une analyse raisonnée & des Notes historiques, poétiques & grammaticales ; précédée d'un Discours sur ce Poëte, & sur la vraie maniere de le traduire ; par M. Vauvilliers, Professeur Royal pour la Langue Grecque. On y a joint les Discours prononcés par l'Auteur & par feu M. son Pere, pour leur réception au Collége Royal ; seconde édition : in-12. br. 2 l. 10 f.

Paris, chez la Porte L. rue des Noyers.

L'Iliade, Traduction nouvelle : 3 vol. in-4to, rel. fig. 45 l.

-- La même, 3 vol. in-8vo. papier de France, rel. 21 l. 15 ſ.

-- La même, en pap. d'Hollande, 3 vol. in-8vo. rel. 24 l. 15 ſ.

-- La même, 2 vol. in-12. rel. 7 l.

Paris, chez Barbou, Imp.-L. rue des Mathurins; Moutard, L. Quai des Auguſtins; & Ruault, L. rue de la Harpe.

Monde primitif, analyſé & comparé avec le Monde moderne, conſidéré dans l'hiſtoire civile, religieuſe & allégorique du Calendrier ou Almanach, avec des figures en taille-douce; par M. Court de Gebelin, de la Société Économique de Berne, & des Académies Royales de la Rochelle & de Dijon: Tom. IV. br. 15 l.

Paris, chez Valleire l'aîné, Impr.-L. rue de la vieille-Boucleris; Boudet, Impr.-L. rue S. Jacques; la Ve. Duchesne, L. rue S. Jacques; Saugrain, L. Quai des Auguſtins; & Ruault, L. rue de la Harpe.

N. B. On ſouſcrit chez les mêmes Libraires pour le Tome V. Le prix de la ſouſcription eſt de 12 liv.

Almanach contenant le précis de l'Agriculture du Jardinier fleuriſte, ſemaille & récolte, avec Tablettes : in-24. relié en maroquin. 4 l. 10 ſ.

Paris, chez Deſnos, L. rue S. Jacques.

Almanach, Encyclopédie des ſecrets importans ſur tous les Arts, & Etrennes de Minerve aux Artiſtes : in-24. rel. en maroquin. 5 l.

Paris, chez Deſnos, L. rue S. Jacques.

Almanach & prédiction du Calchas moderne, ou l'Oracle divertiſſant & amuſant des Sociétés, avec perte & gain : in-24. rel. en maroquin. 4 l. 10 ſ.

Paris, chez Deſnos, L. rue S. Jacques,

Almanach Littéraire, pour l'année 1777, ou Etrennes d'Apollon, contenant l'Eloge hiſtorique du grand Corneille par M. de Voltaire; le Fonteneliana, le Crebillioniana, le Pironiana, &c. des Anecdotes intéreſſantes, & une Notice des principaux Ouvrages qui ont paru en 1776 : in-12. broché, fig. 1 l. 16 ſ.

Athenes, & à Paris, chez la Ve. Ducheſne, L. rue S. Jacques; Prault fils, L. quai des Auguſtins; Merlin & Ruault, L. rue de la Harpe; & Eſprit, L. au Palais-Royal.

Ariſtophanis Comædia, Plutus, græcè, cum Bergleri ac Dukeri integris Kuſteri verò atque Hemſterhuſii ſelectis Notis, & Colhuli Raptus Helenæ, græcè, curâ Theoph. Chriſt. Harles : in-8vo. bro. 3 l.

Nuremberg, & à Paris, chez P. Théophile Barrois J. L. quai des Auguſtins, en entrant par le Pont S. Michel, la troiſieme porte-cochere à gauche, au fond de la cour.

Diſſertation ſur l'examen analytique des Eaux Minérales des environs de l'Aigle; par M. Huet de la Martiniere, Docteur en Médecine : in-12. br.

Geneve, & à l'Aigle, chez Glaçon, Libraire.

Eloge funebre & hiſtorique de Très-court, Très-épais, & Tout-adroit, Citadin Mon-

sieur Maître Nicodême Pantaleon Tire-Point, Bourgeois de Paris, Maître & Marchand Tailleur d'Habits, &c. &c. prononcé le 3 Juin 1776, par Boniface Prêt-à-boire, son premier Garçon & Associé : in-8vo. broché. 15 f.

Londres, & à Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande ; & chez tous les Libraires qui vendent les Nouveautés.

La Semaine perpétuelle des couleurs parlantes du Teinturier universel : in-12. br. avec une Planche. 8 f.

-- avec la Planche enluminée. 12 f.

Geneve, & à Paris, chez Edme, L. rue S. Jean-de-Beauvais.

Les Amours de Beauvais, Romance ; par M. Fabre d'Eglantine.

Paris, chez Esprit, L. au Palais Royal, & chez tous les Marchands de Nouveautés.

Lettres de Mylord Rivers, à Sir Charles Cardigan, entremêlées d'une partie de ses correspondances à Londres pendant son séjour en France ; par Madame Riccoboni : 2 vol. in-12. br. 3 l.

Paris, chez Humblot, L. rue S. Jacques.

De la Philosophie, par M. Beguin, Licentié en Théologie, de la Société Royale de Navarre, &c. Tome II. in-8vo. br. 3 l.

Paris, chez Barbou, Impr. L. rue des Mathurins.

Le Spectacle de l'Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, l'an de J. C. 1453 ; par M. Philippe, Censeur Royal &

Professeur en Histoire, des Académies d'Angers & de Rouen : gr. in-4to. orné de Gravures. 32 l.
Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Table chronologique des Diplômes, Chartres, Titres & Actes imprimés concernant l'Histoire de France; par M. de Bréquigny, de l'Adadémie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres : Tome I & II. in-fol.
Paris, chez Panckoucke, L. hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Théorie des Traités de Commerce entre les Nations; par M. Bouchaud, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Docteur Régent de la Faculté des Droits de Paris, Lecteur & Professeur Royal du Droit de la Nature & des Gens, & Censeur Royal : in-12. rel. 3 l.
Paris, chez la Ve. Duchesne. L. rue S. Jacques.

Etrennes musicales; on le petit Rameau, pour apprendre de soi-même la musique, avec figures relatives : in-24. rel. en maroquin. 4 l. 10 s.
Paris, chez Desnos, L. rue S. Jacques.

Etrennes utiles & agréables, Pots-pourris, Recueil d'Estampes, avec discours à la gloire des Dames : in-24. relié en maroquin. 4 l. 10 s.
A Paris, chez Desnos, L. rue St.-Jacques.

Le bon Jardinier, Almanach pour 1777, contenant une idée générale des quatre sortes de Jardins, les regles pour les cultiver, la maniere de les planter, & celle d'élever les plus belles fleurs; nouvelle édition, considérablement

dérablement augmentée de méthodes & secrets pour conserver les fleurs, &c. &c. in-24. rel. 1 l. 16 s.
Paris, chez Onfroy, L. à l'entrée du quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, au Lys d'or

Secrétaire intéressant pour les Dames, représentant en plusieurs Estampes le coucher & le lever de la Mariée : in-24. rel. en maroquin. 4 l. 10 s.
Paris, chez Desnos, L. rue S. Jacques.

Les Aventures plaisantes de Gusman d'Alfarache, tirées de l'Histoire de sa vie, & revues sur l'ancienne Traduction de l'Original Espagnol : 2 vol. in-12. br. 4 l.
La Haye, & à Paris, chez la Ve. Duchesne, L. rue S. Jacques.

Fo-ka, ou les Métamorphoses, Conte Chinois, dérobé à M. de V*** : 2 parties, in-12. br. 2 l. 8 s.
Pékin, & à Paris, chez la Ve. Duchesne, L. rue S. Jacques.

La Vie & les Opinions de Tristram Shandy, traduites de l'Anglois de Sterne, par M. Frénais : 2 vol. in-12. br. 3 l.
Yorck, & à Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Le Vuidangeur sensible, Drame en trois Actes & en prose; par M** : in-8vo. broché. 1 l. 10 s.
Londres, & à Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lion, F. S. G.

ITALIE.

Obſervations ſur la néceſſité où ſe trouve la République de Veniſe, de tourner ſon attention vers les moyens de regler le cours des principaux fleuves de ſes Etats; par un Membre anonyme de l'Académie des *Georgofili* de Florence, de celle de Padoue, &c. in-4to.
Veniſe, chez Gaſpard Storti.

Deſcription des Cabinets d'Antiquités & d'Hiſtoire-Naturelle, appartenans à S. E. le Prince de Biſcari, &c. Par M. l'Abbé Dominique Seſtini, de l'Académie de Florence, in-8vo.
Florence, 1776.

Eſſai d'inſtruction théologique à l'uſage des Eccléſiaſtiques. Dédié à S. S. Pie VI. in-4to.
Rome, 1776, de l'Imprimerie de Puccinelli.

Abrégé de l'Hiſtoire Géographique, Naturelle & Civile du Royaume de Chili; in-8vo. avec pluſieurs gravures.
Bologne, 1776, de l'Imprimerie de St. Thomas d'Aquin.

Theologia Moralis univerſa R. P. Gabrielis Antoine, a R. P. Philippo de Carboncano, pridem notis & appendicibus ad uſum Miſſionariorum, potiſſime ad ſacros Chriſtianorum ritus, & Eccleſiæ Orientalis diſciplinam ſpectantibus amplificata, dein novis acceſſionibus ex geminis ſcholarum & Eccleſiæ Doctoribus S. Thoma Aquinate & S. Bona-

ventura depromptis, ad parochos, confessarios, præsertim vero ad studiosam juventutem informandum, aucta & illustrata a R. P. Bonaventura Staidel M. C. accedunt tria opuscula ex aureo Melchioris Cani de locis theologicis libro desumpta, & disceptatio proœmialis de lege divinâ. Editio IX absolutissima ab Johanne Dominico Mansi, Archiepiscopo Lucensi medullitus inspecta, permultis aliis additionibus ex operibus Benedicti XIV, & Clementis XIII & XIV Litteris Apostolicis excerptis locupletata, correcta, nonnullis figuris æneis in fronte quorumdam tractuum ornata, & in sex tomos distributa. Tom. I. pars I. in-4to.
Venetiis, 1776, apud Antonium Zatta, Superiorum permissu ac privilegio.

De vitâ & rebus gestis Frederici II Siciliæ Regis, auctore Francisco Teste, Archiepiscopo Montisregalis, in-4to.
Panormi, 1774.

Lettre adressée à M. l'Abbé Patriarchi, par M. Thomas Temanza, en défense de l'opinion qu'il a avancée sur les saignées faites par les Padouans à la riviere de Brenta l'an 1143, & que M. l'Abbé Gennari a contredite; in-4to.
Venise, 1776, chez Pierre Valvasense.

Johannis Bonaventuræ Neri Badia Reg. Celsitudinis Ser. M. D. E. in signatura libbellorum supplicum gratiæ, & justitiæ consiliarii decisiones & responsa juris. Tomus secundus continens ejusdem responsa, quibus

accedunt Pompeii filii decisiones, responsa & discursus legales cum indice argumentorum, & in calce operis appositus est alter index locupletissimus materiarum. In-folio.
Florentiæ, ex Typographiâ Allegrini Pisoni & Soc.

Lettre d'un François à l'Auteur Italien de *l'indifférence du siecle XVIII*, sur les trois questions Académiques que le même Auteur a traitées en qualité de philosophe critique. 2 vol. in-8vo.
Venise, 1776, chez Zatta.

Essai sur l'homme, de Pope, traduit de l'Anglois en vers Italiens, in-4to.
Se trouve à Florence.

Lettre de M. l'Abbé Don Jean Andres à M. Gaetan Valenti Gonzague, commandeur de l'Ordre de Malthe, sur la prétendue cause de la corruption du goût des Italiens dans le siecle XVII. in-8vo.
Crémone, 1776, chez Laurent Manini & Compagnie.

Vers de Mde. Secchi Ronchi de Guastalla, avec la dédicace à Mde. la Comtesse Cathérine Canossa Torelli, & la préface par le R. P. Irénée Affo, Mineur Observantin, in-8vo.
Guastalla, 1776, chez Louis Allegri.

ANGLETERRE.

Traité de l'électricité artificielle, où l'on explique un grand nombre de phénomenes électriques intéressans, que l'on n'avoit pas en-

core expliqués jusqu'à présent, avec un Essai sur l'électricité de l'air dans un tems serain. Ouvrage traduit de l'Italien du P. Jean-Baptiste Beccaria. in-4to.
Londres, chez Nourse.

Journal spirituel & soliloques; par John Rutty. 2 vol. in-8vo.
Londres, chez Philips.

Réponse à la déclaration du Congrès Américain. in-8vo.
Londres, chez Cadell.

Deux Sermons prêchés aux assises de printems & d'été du Comté de Norfolk, l'an 1776, par M. Priestley, &c. in-8vo.
Londres, chez Walker & Fielding.

Vie de George Berkeley, Evêque de Cloyne, en Irlande, avec des notes rélatives à ses ouvrages. in-8vo.
Londres, chez Murray.

L'art du canonnier, avec une nouvelle méthode pour tirer la théorie des projectiles dans le vuide, des propriétés du quarré & du rhombe, par M. James Glenie. in-8vo.
Edimbourg, & se trouve à Londres, chez Cadell

Suite de Réponses à certaines objections populaires, contre le projet de se séparer des Colonies & de les abandonner entiérement; servant de conclusion aux réflexions du Doyen de Glocester sur les affaires de l'Amérique. in-8vo.
Londres, chez Cadell.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

